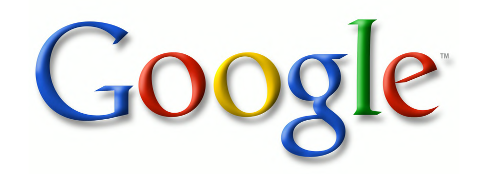
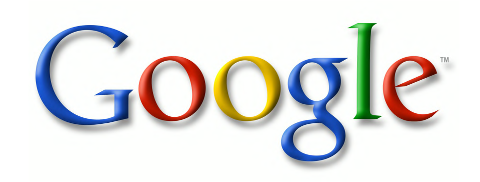
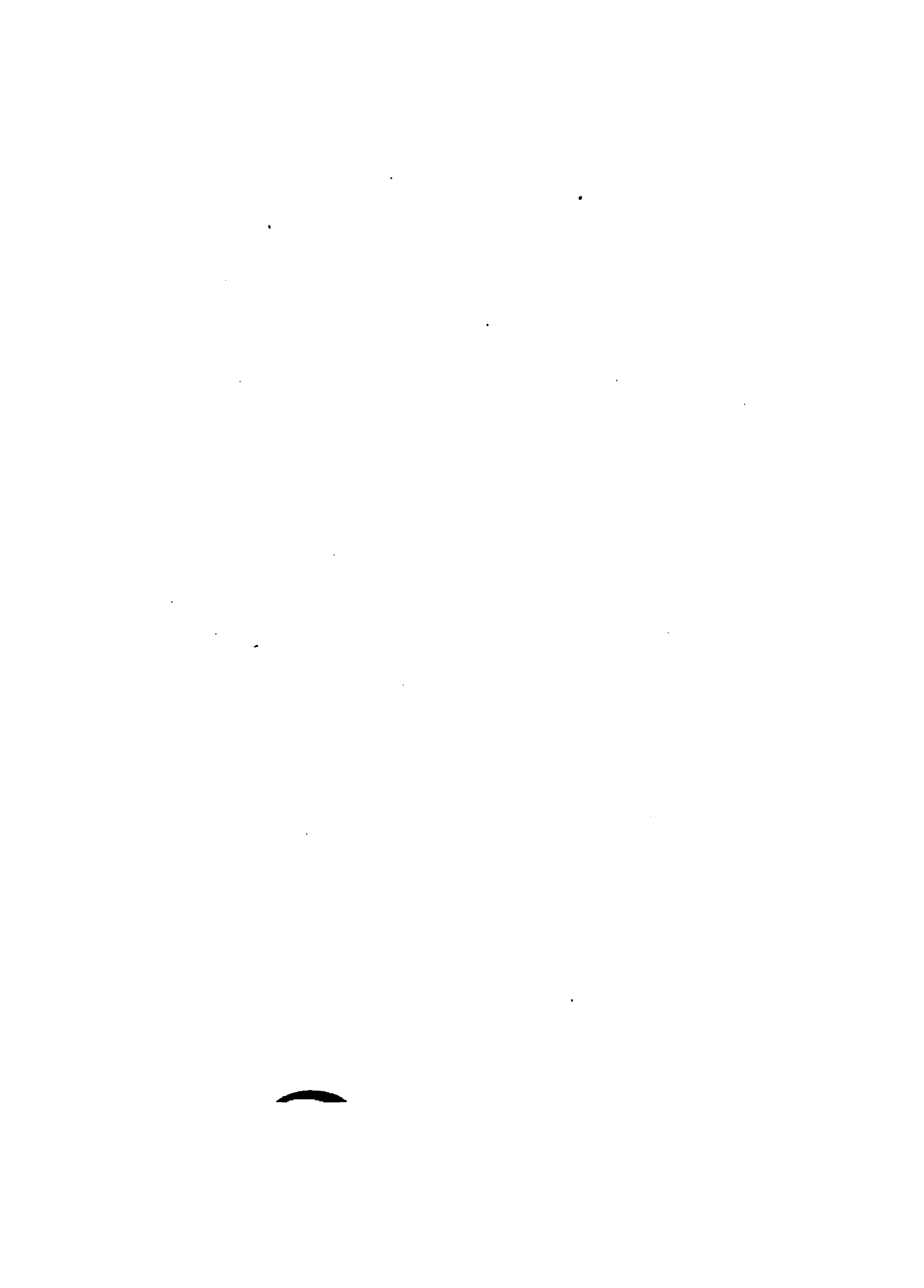

Google











GRAMMAIRE FRANÇAISE

À L'USAGE

DES ANGLAIS

ARRANGÉE D'APRÈS LA 12me ÉDITION DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE À L'USAGE DES ALLEMANDS

PAR

EUGÈNE BOREL,
PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE AU GYMNASE SUPÉRIEUR ET À L'INSTITUTION ROYALE DE CATHERINE À STUTTGART.

REVISED BY

EDWARD B. COE,
PROFESSOR IN YALE COLLEGE.



NEW YORK:
LEYPOLDT & HOLT.
F. W. CHRISTERN.
1870.

Stereotyped by Little, Rennie & Co.,
430 Broome St., New York.

PREFACE TO THE AMERICAN EDITION.

It is the experience of many teachers that the study of a living foreign language can best be pursued, after a student has acquired some familiarity with the elements, by means of a grammar written in that language itself. It is for such students that the present work is designed. Presupposing such an acquaintance with the French language as will enable the pupil to read the book itself, it undertakes by two graduated courses, which are so arranged that they may be pursued either together or separately, to introduce him to the finer distinctions and grammatical niceties of the language. In two respects it differs from other French grammars written in French. It is composed expressly for those to whom English is native, and the more important points of difference in the usages of the two languages will be found to be carefully indicated. It contains also a series of exercises, illustrative of the rules, to be translated into French. If some of these sentences bear evidence in their structure of having been translated from French into English, the hint of the French idiom which they suggest will perhaps tend to correct in the student

the common fault of writing English phrases in French words.

In the preparation of the American edition, a few changes have been made, which, it is hoped, will render the work not less worthy of the favor with which it has been received in England.

E. B. C.

YALE COLLEGE, *May* 18, 1868.

AVANT-PROPOS.

L'intention de l'auteur, en publiant cet ouvrage, a été de présenter un ensemble des principes de la grammaire française, en y faisant une large part aux besoins des étrangers, et en traitant avec soin des questions grammaticales, dont la solution est impérieusement réclamée par les Anglais à cause des différences que présentent les idiotismes, la construction et le génie des deux langues.

L'ouvrage se compose de deux cours gradués, dont les matières se suivent immédiatement à chacun des articles, de sorte que les contenus respectifs peuvent, suivant les connaissances et l'intelligence des élèves, être étudiés l'un après l'autre, ou simultanément, de manière à ne former qu'un seul tout complet.

Comme, dans l'enseignement d'une langue vivante, il arrive un moment, où l'élève, assez avancé dans la partie pratique de l'idiôme qu'il étudie, est en état d'en continuer ou d'en répéter l'étude au moyen d'une théorie écrite dans cette même langue, l'auteur s'est décidé à écrire la sienne en français, l'expérience lui ayant démontré l'avantage immense qu'il y a pour l'écolier à faire d'une leçon de grammaire une leçon d'usage pratique. Les difficultés qu'offre cette méthode dans le principe ne peuvent entrer en comparaison avec le profit qu'on en retire, quand elles sont une fois vaincues.

Cet ouvrage, étant destiné aux élèves qui ont déjà étudié d'autres traités de ce genre écrits dans leur langue,

l'auteur devait les supposer au fait des principes fondamentaux de la grammaire générale; aussi a-t-il passé rapidement sur ces éléments, pour traiter, avec les développements nécessaires, des questions qui intéressent plus spécialement l'Angleterre, parmi lesquelles il en est plusieurs qui avaient échappé jusqu'à présent à l'attention de ceux qui ont écrit sur cette matière, et d'autres, dont la solution était encore incomplète ou peu satisfaisante.

L'auteur a donné une attention particulière à la composition et au choix des thèmes à traduire en français pour l'application des principes. Il a cherché à présenter une matière intéressante ou instructive, soit en choisissant des phrases isolées offrant une pensée originale, soit en composant ou en imitant des morceaux entiers d'une certaine étendue: en un mot, il a cru devoir présenter des sujets parlant au cœur et à l'intelligence des élèves, et autant qu'il était en lui, il s'est efforcé de rester fidèle à ce principe.

L'auteur se fait un devoir de reconnaître les obligations qu'il ne peut manquer d'avoir aux grammairiens judicieux qui l'ont précédé dans la carrière, et il citera entre autres avec l'éloge qu'ils méritent à tant d'égards, les ouvrages de Bescherelle et de Boniface.

En un mot, l'auteur s'est appliqué consciencieusement à faire, dans la mesure de ses moyens, un livre utile aux Anglais, qui ont sérieusement à cœur d'apprendre le français. Est-ce à dire qu'il pense avoir atteint le but définitif qu'on peut attendre d'un pareil ouvrage? Il est loin de s'abandonner à une si présomptueuse illusion, il pressent toutes les améliorations dont le sujet est encore susceptible, et il reconnaîtra franchement et avec gratitude les erreurs qu'une critique éclairée et sincère voudra bien lui signaler.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

§ 1.

L'homme, cet être doué de raison, éprouve le besoin d'exprimer ses idées, et il y parvient au moyen de la parole.

Parler, c'est communiquer sa pensée par des sons articulés, que l'on appelle des mots.

L'art qui nous enseigne à employer la parole d'une manière correcte et conforme au bon usage, s'appelle la *grammaire*. Ainsi la grammaire française est l'art d'exprimer correctement sa pensée dans le langage français.

§ 2.

Considérés matériellement, les mots sont composés de syllabes, et les syllabes de lettres.

Une syllabe est une portion distincte de son, prononcée par une seule émission de voix. Ainsi, en prononçant le mot *égalité*, on entend quatre portions de voix bien arrêtées et bien distinctes, qui forment autant de syllabes : *é-ga-li-té*.

Quand on prononce une syllabe, il peut arriver deux choses : ou l'émission de la voix s'opère librement, et cesse d'elle-même, ou bien elle est momentanément interrompue et modifiée par le gosier, la langue, le palais, les dents ou les lèvres. C'est cette différence qui produit deux sortes de lettres, que l'on appelle les *voyelles* et les *consonnes*.

Les *voyelles* sont de simples émissions de voix non interrompues et cessant d'elles-mêmes ; ainsi chaque voyelle peut, à elle seule, former une syllabe.

Les *consonnes* au contraire ne font que modifier et varier l'émission de la voix, et ne peuvent guère produire de son qu'avec le secours des voyelles.

§ 3.

Les voyelles sont, *a, e, i, o, u, y*. Outre celles-là il y a encore des combinaisons de lettres qu'on peut considérer comme de véritables voyelles, la nature de leur prononciation étant la même. Ce sont: *ai, au, ei, eu, ou, — an, am, en, em, in, im, on, om, un, um.* Ces dix dernières, qui renferment *n* ou *m*, sont appelées *voyelles nasales*, parce qu'on les prononce du nez.

Deux ou plusieurs voyelles qui font entendre deux sons distincts, mais qui sont prononcées par une seule émission de voix, prennent le nom de *diphthongues*. Telles sont: *ia, iai, ié, oi, ui*, dans *fiacre, biais, pied, roi, lui.*

La voyelle *e* a trois sons différents.

1. On l'appelle *e* muet, quand le son en est peu sensible, comme dans *retenir, promenade.* Il est nul après une voyelle, et ne sert qu'à la rendre plus longue: *entrée, rue, vie.* On remarquera que l'*e* muet termine la syllabe ou n'y est suivi que d'une consonne muette: *Tu le redemandes.*[1]

2. L'*é* fermé se prononce la bouche presque fermée[2], comme dans *dégénérer, sincérité, cédez.* Il est surmonté d'un accent aigu, ou bien il précède les finales muettes *r, z.*[3]

3. L'*è* ouvert se prononce la bouche très ouverte, comme dans *modèle, père, progrès, excès.* Cet *e* est surmonté d'un accent grave, ou bien il figure sans accent devant une consonne qui fait partie de la même syllabe, *appelle, terme.* C'est aussi le seul qui puisse

[1] L'*e* des mots *dessus, dessous*, et celui de la syllabe initiale *res* suivie d'un *s*, comme *ressort, resserrer*, sont également muets.

[2] C'est surtout le cas dans la dernière syllabe d'un mot. Dans les autres il se rapproche un peu de l'*è* ouvert bref.

[3] L'*é* dans *clef, pied, il sied, je m'assieds*, est également fermé.

être surmonté d'un accent circonflexe ; il devient alors *ouvert long*, comme dans *arrêt.*

La voyelle *y* se prononce comme deux *i*, quand elle est dans le corps du mot après une autre voyelle : *pays, moyen, ployer*. Dans les autres cas elle n'a que le son de l'*i* simple : *tyran, syllabe, yeux, dey*.—L'*y* dans *Mayence, Bayonne, Bayard, Lafayette* et quelques autres noms propres se prononce aussi comme *i.*

§ 4.

Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z.* Outre celles-là il y a encore des combinaisons de ces mêmes lettres, qu'on peut considérer comme de simples consonnes à cause de la nature de leur prononciation. Telles sont *ch, ph, gn.*

La consonne *h* est muette ou aspirée. On l'appelle muette, quand elle est absolument nulle pour la prononciation, comme dans *homme, histoire.* On remarquera qu'alors elle est soumise, comme une voyelle, à la loi de l'apostrophe, et que la consonne finale du mot précédent se lie avec la voyelle qui suit *h,* comme si cette lettre n'existait pas : *l'homme, les hommes.*

Elle est aspirée, quand elle se prononce du gosier avec une forte émission de voix : *honte, hameau.* Dans ce cas la voyelle finale du mot précédent ne peut jamais être élidée : *la honte, le hameau ;* de même il ne peut y avoir de liaison entre la consonne finale du mot qui précède et la voyelle qui suit *h.* On prononce donc *les héros,* comme si l'on écrivait *lê héros.*[1]

[1] Il faut insister sur ce point, les élèves anglais n'étant que trop portés à prononcer *les héros* comme on prononce *les zéros.*

Des accents.

§ 5.

La langue française compte trois accents : l'accent aigu (´), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (^).

L'accent aigu se place sur tous les *é* fermés qui terminent la syllabe : *hérédité, sévérité, bonté.* Il ne peut être suivi d'une consonne appartenant à la même syllabe, excepté à la fin d'un mot employé au pluriel : *les bontés, les vérités.* Ainsi quoique l'*é* soit fermé dans les mots *marcher, courez,* l'emploi de l'accent aigu n'a pas lieu, parce que l'*e* est suivi d'une consonne appartenant à la même syllabe.

L'accent grave se place sur les *è* ouverts qui précèdent une syllabe muette : *fidèle, mère* [1] ; mais ici encore il faut que l'*e* termine la syllabe, autrement l'emploi de l'accent grave n'a pas lieu. On écrit donc *reste, rappelle,* sans accent, les consonnes *s, l,* appartenant aux mêmes syllabes que l'*e* qui les précède.

L'*e* de quelques mots terminés en *ès* fait exception à cette règle : *près, après, auprès, très, accès, excès, progrès,* etc. Il est alors *ouvert long.*

L'accent grave sert encore à distinguer *dès,* préposition, de *des,* article ; *là,* adverbe, de *la,* article et pronom ; *où,* adverbe, de *ou,* conjonction ; et *à,* préposition, de *a,* verbe. On le place aussi sur l'*a* des mots *çà, deçà, déjà, voilà, au-delà.*

On remarquera que l'*e,* qui précède *x,* n'est jamais surmonté d'un accent, même quand la syllabe suivante est muette ; *exercer, complexe,* quoique l'*e* ait dans ce cas le son de l'*è* ouvert bref.

L'accent circonflexe se place :

1. Sur certaines voyelles longues, que l'usage seul peut enseigner : *âge, tête, gîte, trône, flûte.*

2. Sur l'*i* des verbes en *aître* et en *oître* dans tous

[1] Dans la terminaison *ége,* la plupart des grammairiens remplacent l'accent grave par l'accent aigu : *piége, manége.* On donne aussi l'accent aigu à l'*e* dans la première syllabe des mots de trois syllabes et plus : *élever, médecine,* etc. Il en est de même pour l'*e* immédiatement suivi d'un *e* muet ; *il crée, la mêlée.*

les cas où cette lettre est suivie d'un *t ; il paraît, il croît, il naîtra, il croîtrait.*

3. Sur la voyelle finale de l'avant-dernière syllabe à la première et à la deuxième personne du pluriel du défini, et sur celle qui précède le *t* final à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *nous donnâmes, vous saisîtes, qu'il aperçût, qu'il rendît.*

Rem. — Dans le corps du mst l'accent circonflexe, de même que les deux accents précédénts, ne peut se placer que sur la voyelle qui termine la syllabe. Il n'y a guère d'exception que pour *bâiller, nous vînmes, nous tînmes, vous vîntes, vous tîntes,* et les mêmes personnes des dérivés de ces verbes. Dans la dernière syllabe d'un mot cet accent peut être suivi d'une ou de deux consonnes, *la forêt, les arrêts.*

De l'apostrophe.

§ 6.

L'apostrophe (') est un signe qui sert à indiquer la suppression d'une des trois voyelles *a, e, i,* devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet.

A ne se supprime que dans *la,* article et pronom : *L'amitié, je ne l'ai point trahie.*

E se supprime :

1. Dans *je, me, te, se, de, que, ce, le, ne : J'écoute.—Il t'aime.—On s'aperçoit.—Il est d'Anvers.—Je crois qu'il vient.—C'est vrai.—L'homme n'est pas immortel.*

Rem.—Mais on observera qu'il ne peut y avoir emploi de l'apostrophe qu'entre deux mots intimement liés entre eux dans la construction. On écrira donc sans en faire usage : *Donne-le à Louis.—Menez-la au spectacle.—Est-ce un conte ? etc.*

2. On remplace l'*e* par l'apostrophe dans *quelque* devant les mots *un, une,* et dans *lorsque, puisque, quoique,* devant *il, elle, on, un, une : Quelqu'un est sorti.—Demandez cela à quelqu'une de ces dames.—Je sors lorsqu'il fait beau temps.—Quoiqu'on le gronde, il rit.*

3. On l'emploie aussi pour remplacer l'*e* muet dans certains mots composés, comme *s'entr'aider, presqu'île, entr'acte.*

4. Enfin on élide aussi l'*e* muet de l'adjectif féminin *grande*, dans *grand'mère*, ainsi que dans les expressions suivantes, quand elles ne sont pas précédées de l'article : *grand'peur*, *grand'peine*, *grand'chose*, *grand'envie*, *grand'pitié*.

5. *I* ne s'élide que dans la conjonction *si*, suivie des pronoms *il*, *ils* : *S'il pleut.—S'ils viennent.*

Rem. — Quoique les mots *onze* et *oui* commencent par une voyelle, et le mot *huit* par *h* muet, on ne les fait pas précéder de l'apostrophe : *Il m'écrivit le onze du mois.—Le oui et le non.—Cherchez ce passage au huitième chapître.*

Du tréma (¨).

§ 7.

Le tréma (¨) est un double point, que l'on place sur une voyelle pour l'isoler dans la prononciation, c'est-à-dire pour la faire prononcer séparément de celle qui précède : *Haïr*, *Saül*, *aiguë*, *aïeul*.

On remplace volontiers aujourd'hui par l'accent les trémas auxquels on peut le substituer. Ainsi au lieu de *poëme*, *poëte*, *poësie*, écrivez *poème*, *poète*, *poèsie*.

De la cédille (Ç).

§ 8.

La cédille (Ç) est un signe, que l'on met sous le *c* devant les voyelles, *a*, *o*, *u*, pour donner à cette consonne le son de *s*. *Deçà*, *maçon*, *aperçu*.

Du tiret ou trait d'union (-).

§ 9.

Le tiret ou trait d'union (-) sert à indiquer la liaison intime qui existe entre deux mots. On l'emploie :

1. Dans l'interrogation entre le verbe et les pronoms sujets *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, *on*, *ce* : *Est-ce vous, Mentor ? Vivez-vous encore ? Suis-je assez*

heureux pour vous posséder, ou bien n'est-ce qu'une ombre de mon ami?—(Fénelon.)

Rem.—Le *t* euphonique employé dans l'interrogation doit être précédé et suivi du trait d'union.
T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas.—(*Racine.*)

2. Entre l'impératif et les pronoms régimes *le, la, les, moi, toi, lui, leur, y, en: Vas-y.—Parlez-lui-en.—Force-les au silence.*—(Corneille.)

Rem.—Il est bien entendu que si ce pronom était le régime de l'infinitif qui suit et non de l'impératif, l'emploi du trait d'union n'aurait pas lieu. *Allez en voir le succès.—Ose le dire.*

3. Entre les pronoms *celui, celle, ceux, celles* et les particules *ci, là,* qui les suivent: *Celui-ci, celui-là.*

4. Entre ces mêmes particules et l'adverbe qui les suit: *Là-dessus, ci-après.*

5. Pour remplacer la conjonction *et* dans l'énonciation des nombres: *Dix-sept, mille-deux cent-vingt-neuf.*

Rem.—L'usage veut exceptionnellement le trait d'union dans *quatre-vingts.*

6. Pour lier les différentes parties des mots composés, qui par le sens n'en font qu'un: *Tite-Live, chou-fleur, arc-en-ciel.*

Décomposition des mots en syllabes.

§ 10.

La décomposition des mots en syllabes différant en quelques points dans les deux langues, les Anglais remarqueront ce qui suit:

1. *Règle générale.*—Dans le corps du mot la consonne commence ordinairement la syllabe: *cé-lé-ri-té, re-mè-de, i-nu-ti-le, vi-nai-gre.*

Rem.—Si la voyelle commence la syllabe, c'est toujours quand elle est précédée d'une voyelle: *lou-er, ac-ti-on.*

2. Quand la consonne est double, ou que deux consonnes différentes se suivent, elles appartiennent à

deux syllabes différentes : *al-ler, rap-port, es-poir gar-der.*

3. Cependant les combinaisons de consonnes *bl, br ; cl, cr ; dr ; fl, fr ; gl, gr ; pl, pr ; tr, vr, ch, ph, th, gn,* appartiennent à la même syllabe : *sa-ble, so-bre, a-cre, va-che, stro-phe, vi-gne.*[1]

4. Si une ou plusieurs consonnes précèdent ces combinaisons, elles appartiennent à la syllabe qui précède : *ap-pren-dre, mor-dre, ins-trui-re.*

Prononciation irrégulière de certaines lettres.

§ 11.

A.

A est nul dans *août, Saône, taon, toast.*[2]

B.

Le *b* final est nul dans *plomb,* mais il se prononce dans *radoub,* ainsi que dans les noms propres *Job, Jacob.*

C.

Le *c* de *violoncelle* se prononce comme *ch.*

Le *c* final ne se prononce pas dans *accroc, almanach, broc, cric, croc, échecs, estomac, lacs, tabac.* Il est nul aussi quand il est précédé d'une consonne : *blanc, franc, clerc, porc, marc.*

On l'entend dans *échec,* et dans *Marc,* nom d'homme.

Ch se prononce comme *k* dans *Achab, Achéloüs, archiépiscopal, archonte, archange, chaos, catéchumène, Chersonèse, Chalcédoine, Chaldée, chœur,* et ses dérivés, *chiromancie, Michel-Ange, écho.* Il en est de même toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne : *Christ, chronologie,* etc.

[1] Ce sont les combinaisons de consonnes qui peuvent figurer au commencement des mots.

[2] Les Anglais avalent très souvent la lettre *a* dans leur langue ce qui doit être évité en français. Prononcez "Mad*a*me" et non 'Mad'me."

D.

Le *d* final se prononce dans *Cid, Alfred, David.* Il est nul dans les autres mots.

E.

E est nul dans *Caen*, nom de ville.

Il se prononce comme *a* dans les mots *femme, indemnité, hennir, solennel,* et dans tous les adverbes terminés par *emment : éminemment, prudemment,* etc.

La dernière syllabe du mot *examen* se prononce comme dans *chemin.* Quelques lexicographes prononcent *examène.*

F.

F dans *neuf,* adjectif numéral, sonne comme *v* devant le substantif de l'espèce nombrée, quand celui-ci commence par une voyelle ou un *h* muet : *neuf écus, neuf hommes.* Quand ce substantif commence par une consonne ou un *h* aspiré, on n'entend pas *f : neuf louis, neuf hêtres.* Dans les autres cas *f* a sa prononciation ordinaire : *neuf,* nombre triple de trois.

Il est nul dans *clef, chef-d'œuvre, cerf, éteuf, les nerfs, un œuf frais, un œuf dur, les œufs, les bœufs ;* mais on l'entend dans *un chef, un œuf, un bœuf, un nerf, un serf.*

G.

G ne se prononce pas dans *legs, signet* et *Regnard.*

Il n'a pas le son mouillé dans *agnat, igné, inexpugnable, Progné, régnicole, stagnant, stagnation.*

H.

Cette lettre est aspirée dans environ deux cents mots, la plupart d'origine germanique. Voici les plus usités :

le hableur,	la haine,	la halte,
la hache,	le hâle,	le hamac,
hagard,	haleter,	le hameau,
la haie,	la halle,	la hanche,
le haillon,	le hallier,	le hangar,

le hanneton,
hanter,
la harangue,
le haras,
harceler,
les hardes,
hardi,
le harem,
le hareng,
le hargneux,
le haricot,
le harnais,
la harpe,
la harpie,
le harpon,
le hasard,
la hâte,
le hauban,
haut,
hâve,
le havre,
le havresac,
hennir,
le héraut,
hérisser,
le héron,
le héros,
la herse,
le hêtre,
le hibou,
hideux,
la hiérarchie,
hisser,
hocher,
holà,
le homard,
honnir,
la honte,
le hoquet,
la horde,
hors,
la hotte,
le houblon,
la houe,
la houille,
la houle,
la houlette,
la houppe,
la housse,
le houx,
le hoyou,
la huche,
huer,
le huguenot,
humer,
la hune,
la huppe,
la hure,
hurler,
la hutte,
le hussard,
la Hollande,
la Hongrie.

Rem.—1. Dans le mot *Henri* la lettre *h* n'est aspirée que dans le discours soutenu, elle ne l'est jamais dans *Henriette*.

2. Quoique le mot *héros* se prononce avec aspiration, les dérivés de ce mot commencent tous par un *h* muet: *l'héroïne, l'héroïsme, héroïque.*

3. Enfin, malgré l'aspiration de la lettre *h* dans *Hollande, Hongrie,* l'usage autorise à dire, *du tabac, de la toile d'Hollande, de l'eau de la reine d'Hongrie.*

I.

Cette lettre ne se prononce pas dans *oignon, Montaigne,* nom d'homme.

L.

Cette lettre est nulle dans les mots suivants: *baril, chenil, coutil, fils, fusil, gril, outil, persil, pouls, soûl, sourcil, gentil,* et dans le pluriel *gentilshommes.*

Dans les noms propres *l* est ordinairement nul devant *d* et *t*: *Rochefoucauld, Arnault.*

L précédé de la voyelle *i* appartenant à la même syllabe a ordinairement un son mouillé, comme dans

babil, péril, vermeil, corail, orgueil, bataille, rouille, bille, fille, veille, feuille, souiller, bouillir, cueillir.

Il conserve sa prononciation ordinaire dans *exil, fil, Nil, profil, pistil, civil, vil, Achille, Lille, pupille, ville, distiller, vaciller, tranquille.*

M.

Cette lettre est nulle dans *automne*, mais on l'entend dans *automnal.*

Au commencement d'un mot, quand il y a réduplication de *m* après *e*, la première syllabe est nasale : *emmener, emmancher.*

N.

Cette lettre ne produit pas un son nasal dans les mots, *hymen, amen, gramen, Eden*, que l'on prononce *hymène, amène*, etc.

O.

Cette voyelle ne se prononce pas dans *paon, paone, faon, Laon*, nom de ville.

Oi dans *roide*, que l'on écrit aussi *raide*, a le son de l'*è* ouvert ; dans le discours soutenu il conserve sa prononciation ordinaire.

On écrivait autrefois avec *oi* la syllabe finale de l'imparfait et du conditionnel, *je donnois, tu recevrois, ils avoient*, ainsi que les mots *connoître, paroître, foible, monnoie, harnois*. Aujourd'hui l'usage s'est justement prononcé pour *ai* au lieu de *oi*. Cependant les élèves, pouvant lire des ouvrages où la nouvelle orthographe n'est pas adoptée, il n'est pas inutile de leur faire observer que dans tous les cas cités précédemment ils doivent prononcer *oi* comme *ai*.

P.

Le *p* ne se prononce pas dans les mots : *baptême, compte, dompter, exempt, prompt, sculpter, sculpteur, sculpture, sept*. Il se prononce dans *Septembre, septuagénaire.*

P est nul à la fin d'un mot, excepté dans *cap, cep.*

Q.

Cette consonne est toujours suivie de la voyelle *u*.

Qu se prononce ordinairement comme *k* : *querelle, quand*, excepté dans *équestre, équilatéral, équitation, questure, liquéfaction*, où l'on entend le son de l'*u*.

Qu se prononce *cou* dans *aquatique, équateur, quadrature, quadrupède, quadruple, quaker, in quarto*.

Q final est nul dans *coq d'Inde ;* on ne l'entend pas non plus dans *cinq* suivi d'un substantif de l'espèce nombrée commençant par une consonne : *cinq francs*.

R.

Cette lettre est nulle dans les mots terminés en *er : cahier, parler*. On l'entend toutefois dans *amer, cancer, cher, cuiller, éther, enfer, fier*, adj. *hier, hiver, fer, ver, Jupiter, Abner*, et dans tous les autres noms propres.

R ne s'entend pas dans *monsieur*, mais on le prononce dans *sieur*.

S.

Entre deux voyelles cette lettre se prononce comme *z : visage, rose ;* excepté dans *parasol, préséance, polysyllabe, monosyllabe, désuétude, vraisemblable*.

Elle se prononce aussi comme *z* dans les mots suivants : *Alsace, balsamine, balsamique, transiger, transaction, transit*.

Elle est muette à la fin des mots : *bras, bois*, etc. Cependant on la prononce dans les noms de personnes : *Pyrrhus, Sésostris*, etc., et dans les mots suivants : *as, aloès, atlas, choléra-morbus, chorus, en-sus, iris, laps, maïs, mars, mœurs, ours, prospectus, rébus, vis, vasistas*. On ne l'entend pas dans *Judas, Thomas*.

Elle se prononce dans *Christ, lis, sens*, mais on ne l'entend pas dans *Jésus-Christ, fleur de lis, sens commun*.

Elle est encore nulle dans *Duguesclin, Duquesne*.

T.

Le *t* final est nul : *toit, entrepôt.*

On l'entend dans *abject, accessit, brut, Christ, contact, correct, dot, direct, déficit, exact, fat, granit, infect, lest, net, rapt, strict, subit, tact, transit, vivat, est* (orient), *ouest, toast.*

Le *t* dans *sept, huit,* ne se prononce pas devant le substantif de l'espèce nombrée, quand celui-ci commence par une consonne ou par un *h* aspiré : *sept hussards, huit chasseurs.* Dans les autres cas on entend le *t.*

Le *t* dans *vingt* se prononce devant une voyelle, ainsi que dans la série de nombres depuis 21 jusqu'à 29 inclusivement : *vingt œufs, vingt-quatre.* Il est nul dans tous les autres cas : *vingt francs.—Il y en a vingt.*

Dans *quatre-vingt* le *t* est toujours nul.

Ti se prononce comme *si* dans les mots terminés par *tial* et par *tiel,* et dans les substantifs[1] terminés en *tion* et en *atie : partial, partiel, diplomatie, action.*

Rem.—Quand *tion* est précédé de *s, x,* le *t* conserve sa prononciation naturelle : *bastion, indigestion, mixtion.*

Il a encore la prononciation de *s* dans les mots *facétie, patient, prophétie, satiété, inertie, minutie, balbutier, initier.*

U.

Il est nul dans les syllabes *gue, gui,* où il ne sert qu'à donner au *g* le son du g allemand : *Il agit à sa guise.—Des figues.* On l'entend toutefois dans les mots *aiguille, aiguiser, inextinguible, Guise,* nom propre.

V, W.

Ces lettres ne figurent jamais à la fin d'un mot.

La lettre, *w* qui ne figure que dans des mots tirés

---

[1] Nous disons *les substantifs.* On fera observer aux élèves la différence que présente la prononciation des verbes dans des phrases telles que celle-ci : *Nous portions des portions.*

des langues étrangères, se prononce comme le *v* simple : *Wurtemberg Westphalie.*

Il se prononce *ou* dans les mots *wigh*,[1] *whist*, *whisky*.

X.

Dans la plupart des cas, cette lettre a le son de *ks*: *axe*, *fixe*, *luxe.*

Dans les noms propres elle a ordinairement le son de *gs*: *Xante*, *Xercès.* Il en est de même dans les mots commençant par *ex*, suivi d'une voyelle : *exaucer.*

Dans les mots suivants *x* a le son de *s* dur : *soixante*, *Bruxelles*, *Auxerre*, *Aix* (en Provence).

X dans *six* et *dix* sonne comme *z* dans *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, et devant le substantif de l'espece nombrée, quand celui-ci commence par une voyelle ou un *h* muet : *six enfants*, *dix hôpitaux.* Quand ce substantif commence par une consonne ou un *h* aspiré, on n'entend pas *x*: *six francs*, *dix havresacs.* Dans les autres cas il sonne comme *ss*: *Ils étaient six.*—*Dix ne suffisent pas.*

A la fin des mots *x* est ordinairement nul : *prix*, *voix*, *perdrix.* On l'entend dans *index*, *larynx*, *lynx*, *sphinx*, *phénix*, *préfix*, *Aix-la-Chapelle.*

Y.

Voyez à la page 2.

Z.

Cette lettre est muette à la fin des mots : *nez*, *rez-de-chaussée*, *riz.* On l'entend dans *gaz.*

Elle a le son de *s* dur dans *Metz*, *Suez.*

De la liaison des mots dans le discours et dans la lecture.

§ 12.

1. Quand un mot terminé par une voyelle ou par une consonne nulle pour la prononciation est suivi

[1] On écrit ordinairement ainsi le mot anglais, *whig.*

d'un mot commençant aussi par une voyelle ou un *h* muet, il résulte de la rencontre de ces deux lettres un son plus ou moins désagréable à l'oreille, appelé *hiatus*. Cet inconvénient, qu'il est impossible de prévenir tout-à-fait, peut être évité, quand le premier mot se termine par certaines consonnes d'ailleurs nulles pour la prononciation, au moyen de leur liaison avec la voyelle initiale du mot suivant. On dira donc: *Mes amis, il faut écouter*, en liant *s* de *mes* avec *a* du mot *amis*, et *t* de *faut* avec *é* du mot *écouter*.

2. Ordinairement la liaison n'a pas lieu, quand la consonne finale du premier mot est précédée d'un *r* que l'on entend dans la prononciation. On dira donc: *Je me dirigeai vers un arbre.—Vous avez tort aussi*, sans lier *s* de *vers*, ni *t* de *tort*.

3. Quand il y a liaison des lettres *s*, *x*, avec la voyelle suivante, ces consonnes s'adoucissent et prennent le son du *z*. On prononcera donc *tu as été, une voix épouvantable*, comme si l'on écrivait *tu az été, une voiz épouvantable*. Le *z* se lie de la même manière.

4. Au contraire, quand il y a liaison entre les lettres *d*, *g*, et la voyelle suivante, ces consonnes prennent le son dur de *t* et de *k*. On prononcera donc *un long hiver, un grand homme*, comme si l'on écrivait *un lonk hiver, un grant homme*.

5. La lettre finale *n* ne se lie guère avec le mot suivant que dans les adjectifs, et dans les mots *mon*, *ton*, *son*, *en*, *on*, *rien*, *bien*, encore faut-il que les mots soient étroitement unis quant au sens pour que la liaison puisse avoir lieu. On dira donc en liant *n*: *Un bon enfant.—Il est en Espagne.—J'en ai.—Vous êtes bien aimable.—Un ancien ami.—On est entré.* Mais on prononcera sans lier *n*: *Il est bon et ferme.—Ce mot ancien a été rajeuni.—Donnez-en aux pauvres.—Cet homme a quelque bien en province.—Est-on entré?* les mots terminés par *n* n'ayant pas, dans ces derniers exemples, un rapport direct aux mots qui les suivent.

6. On ne lie guère le *p* final que dans les mots *beaucoup* et *trop*.

7. Quant à la consonne finale *r* dans les mots terminés en *er*, on ne la lie guère que dans les infinitifs, et, même alors, seulement dans le discours soutenu.

8. Le *t* de la conjonction *et* ne se lie jamais.[1]

Rem.—Nous terminerons cet article en prévenant les Anglais contre l'affectation qu'il y aurait à n'omettre aucune liaison dans le langage ordinaire, ce qui donnerait au discours quelque chose de raide et de prétentieux, qui n'est pas loin du ridicule.

Emploi des majuscules.

§ 13.

Les Anglais écrivent avec une majuscule non seulement les noms propres, mais aussi les *adjectifs* dérivés de noms propres de place, ce qui n'a pas lieu en français, à moins que ce ne soit dans les noms de peuples employés comme substantifs: *Un cheval arabe.—Tels furent les Athéniens d'autrefois, et tels sont les Français d'aujourd'hui.* (Châteaubriand.)

Des parties du discours.

§ 14.

La langue française comprend neuf sortes de mots, que l'on appelle les parties du discours. Ce sont *l'article, le substantif, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, et l'interjection.*

De ces neuf espèces de mots, les cinq premières, subissant des modifications dans leurs formes, sont appelées *variables;* les quatre dernières, présentant toujours la même apparence extérieure, sont appelées *invariables.*

---

[1] Les autres consonnes finales muettes, comme *b* dans *plomb;* *c* dans *clerc*, *l* dans fusil, *f* dans *clef*, *cerf*, etc., ne se lient point.

CHAPÎTRE I.

PREMIER COURS

De l'Article.

§ 15.

1. L'article est un mot qui se place devant le substantif, pour en marquer le sens plus ou moins déterminé.

2. L'article masculin singulier *le*, dont le féminin est *la*, et le pluriel *les* pour les deux genres, placé devant un substantif, indique que celui-ci est pris dans un sens déterminé. En conséquence nous l'appellerons *article défini : Le roi, la reine et les princes assistaient à cette cérémonie.*

Rem.—L'*e* de *le*, et l'*a* de *la* s'élident devant une voyelle et un *h* muet: *l'esprit, l'histoire.*

3. Ce même article, combiné avec la préposition *de* et placé devant un substantif employé dans un sens partitif, n'a plus guère qu'un sens vague et indéterminé: *Voilà du papier, de la cire à cacheter, de l'encre et des plumes.* Il ne s'exprime ordinairement pas en anglais.

4. Il faut avouer à la vérité que cet article se rattache au premier, non seulement pour la forme, qui est aussi celle de l'article défini placé sous le régime de la préposition *de*, mais encore pour le sens, et que dans le principe, en disant *du papier*, on voulait dire *un peu, une partie, une certaine quantité du papier ;* mais en l'employant aujourd'hui, on n'y attache plus qu'une signification indéterminée, sans que jamais la pensée se reporte sur le mot régissant sous-entendu, dont il

devait compléter la signification d'une manière déterminée. Nous l'appellerons *article partitif.*

5. Le mot *un,* quand il n'indique pas un rapport numéral, et qu'il ne fait que précéder un substantif pris dans un sens indéterminé, comme dans *l'homme est un être doué de raison,* doit aussi être considéré comme un article, dont le pluriel est *des,* comme celui de l'article partitif : *Les hommes sont des êtres doués de raison.* Nous l'appellerons *article indéfini.*

Article défini.

§ 16.

1. La langue française n'a point de déclinaisons proprement dites, n'ayant pas les désinences qui constituent les cas. Elle y supplée au moyen de l'article et des prépositions *de, à.* Dans l'article défini le nominatif et l'accusatif sont représentés par le simple article *le, la, l', les ;* la place qu'ils occupent dans la phrase les distingue seule l'un de l'autre : le nominatif précède ordinairement le verbe, l'accusatif le suit. La préposition *de,* précédant *la, l',* et formant avec *le, les,* les contractions *du, des,* répond ordinairement au génitif et à l'ablatif. La préposition *à* placée devant *la, l',* et formant avec *le, les,* les contractions *au, aux,* répond ordinairement au datif.[1]

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine. (Buffon.)—*La grâce est toujours unie à la magnificence dans les grandes scènes de la nature.* (Châteaubriand.)—*Qui, mieux que Bossuet, a parlé de la mort, de la vie, de l'éternité, du temps ?* (Thomas.)—*Les vaisseaux sont aujourd'hui les appuis des trônes.* (Thomas.) —*Les sciences sont utiles aux mœurs, car elles combattent les grandes causes de la dépravation, l'ignorance, l'oi-*

[1] Après les prépositions simples on emploie d'ordinaire l'accusatif dont la forme, on le sait, est aussi celle du nominatif. Dans le pronom relatif, dont le nominatif est *qui* et l'accusatif *que,* c'est le nominatif que régit la préposition. Pour les prépositions composées voyez le chapître de la préposition.

siveté et la misère. (Droz.)—*Les Allemands sont les mineurs de la pensée: ils exploitent en silence les richesses intellectuelles du genre humain.* (Me. de Staël.)

2. Le mot *tout*, ainsi que les mots *Monsieur*, *Madame*, *Monseigneur*, précédant un titre, séparent toujours la préposition de l'article, et empêchent par conséquent les contractions *du*, *des*, *au*, *aux*: *La religion est une réponse au problème de la destinée humaine et à toutes les questions qu'elle entraîne à sa suite.* (Jouffroy.)—*Henri IV eut à vaincre des obstacles de tous les genres.* (Laharpe.)—*J'envie bien à Monsieur le comte de Valbelle le plaisir qu'il aura de vous voir.* (Voltaire.)—*On ne parle pas plus de Monseigneur l'archevêque de N. que s'il n'avait jamais été.* (M. de Coulanges.)—*Voici la lettre de Me. la Marquise de Lambert.*

3. Au lieu de *Madame*, *Mademoiselle*, *Monseigneur*, on emploie *dame*, *demoiselle*, *seigneur*, quand ils ne sont pas suivis du nom de famille, et quand ils sont déterminés par l'article ou un de ses équivalents, comme *ce*, *cette*, *quel*, *quelle*, *chaque*, *etc.* *Je m'approchai de la dame vêtue de noir.—De quelle demoiselle est-il question?—Ce seigneur n'a hérité des aïeux que leurs titres et leurs richesses; quant à leurs vertus, il ne les fait pas revivre.*

4. Il y a cependant un cas où l'on emploie l'article devant *Madame* et *Mademoiselle*; c'est quand ces mots sont précédés d'un adjectif et suivis d'un nom de famille. On dira donc: *L'aimable Madame de F. a fait les honneurs du bal.*

Article partitif.

§ 17.

1. Devant un substantif pris dans un sens partitif on fait précédes l'article de la préposition *de*.

Des soldats l'arrêtèrent.—Ce métal ressemble à de l'or.—J'entends du bruit.—On ne voit après Charlemagne que des scènes d'opprobre et de désolation. (Fontanes.)—*On reproche de la dureté à Colbert, de la hauteur à Sully; mais si tous deux choquèrent des particuliers, tous deux aimèrent la nation.* (Thomas.)—*Qui que vous soyez, vous n'êtes comme moi que des pécheurs.* (Bridaine.)—

L'ordre actuel de la société est sujet à des révolutions inévitables. (Rousseau.)—*Bientôt des étoiles innombrables brillèrent au sein des ténèbres.*

2. Quand l'adjectif précède le substantif pris dans un sens partitif, on emploie la simple préposition *de* au lieu de *du, de la, de l', des.* Il en est de même quand l'adjectif figure seul, soit qu'il doive précéder ou qu'il doive suivre le substantif :

Philippe ne rougit pas de disputer aux jeux olympiques la victoire à de simples particuliers, Alexandre ne voudrait y trouver pour adversaires que des rois. (Barthélemy.)—*Vous m'avez envoyé de fort belles cartes géographiques.* (Rousseau.)—*Souvent dans une belle plaine je croyais voir de riches moissons ; je m'en approchais, et ce n'étaient que des herbes flétries qui avaient trompé mon œil.* (Châteaubriand.)—*Je passai là pour un bon maître, parce qu'il n'y en avait que de mauvais.* (Rousseau.)

Remarques.

1. On voit par ces deux derniers exemples que lorsque l'adjectif, qui figure seul, est un régime direct ou accompagne sans préposition un verbe impersonnel, le pronom *en* doit précéder le verbe.

2. Il est bien entendu que si l'adjectif ne forme qu'un seul mot avec le substantif, l'article partitif reste intact:

Ce vieillard a des petits-enfants qui font tout son bonheur.—
Je veux la compagne, du petit-lait, de bon potage. (Voltaire.)
L'ordre de Malte eut des grands-maîtres qui furent de véritables héros.
Heureux si de son temps,[1] *pour cent bonnes raisons,*
La Macédoine,[2] *eût eu des petites-maisons.* (Boileau.)

3. Il y a encore quelques substantifs qui, quoique précédés de l'adjectif, sont néanmoins accompagnés de l'article partitif. Tels sont, *du bon sens, des jeunes gens, des jeunes personnes, de la bonne volonté,* et quelques autres que l'usage apprendra.

§ 18.

1. L'emploi de la préposition *de*, dont on se sert toutes les fois que le substantif est pris dans un sens partitif, est d'un fréquent usage en français, et mérite

---

[1] Du temps d'Alexandre.
[2] Les noms de pays prennent l'article.

une attention particulière. On l'emploie après tous les mots suivis d'un régime qui représente un qualificatif d'espèce ou de sorte, répondant à la question *de quoi?* si toutefois ce régime est pris dans un sens indéterminé. En conséquence on en fait usage, dans les conditions précitées, après tous les mots qui expriment un nombre[1] (à moins que ce ne soit un adjectif numéral cardinal), après les collectifs, après les noms qui indiquent un poids, une mesure, en un mot une quantité quelconque, après les adverbes de comparaison, de quantité et de négation, enfin pour exprimer l'étoffe, la matière : *Deux douzaines d'œufs.—Un quart d'heure. —Une multitude de fuyards. Dix quintaux de fer.—Trois aunes de drap.—Buvez plus d'eau et moins de bière.—Voilà assez de paroles.—Que de cris et de plaintes! Je ne lui ferai point de réponse.—L'eau est aussi fraîche dans un gobelet d'étain que dans une coupe d'or.—Fortifiez la ville avec des murailles de bois, répondit l'oracle.—Le cardinal de Retz avait plus d'ostentation que de grandeur.* (La Rochefoucauld.)—*Platon avait beaucoup de dignité dans le maintien, de gravité dans la démarche et de modestie dans l'extérieur.* (Barthélemy.)—*Dans ce pays on ne voit point d'yeux noirs.* (Balin de Balu.)—*Sully avait autour de lui un nombre prodigieux de domestiques, une foule de gardes, d'écuyers et de gentilshommes.* (Thomas.)

2. Il est bien entendu que ces locutions devraient renfermer l'article défini, si le régime était pris dans un sens déterminé, comme dans ces exemples : *Une multitude des soldats qui avaient passé la rivière à la nage, parvinrent à se sauver.—Donnez-moi dix aunes du drap que vous avez vendu à mon frère.—Voltaire a plus que personne de l'esprit que tout le monde a.* (Montesquieu.)

Rem.—Après *bien* et *la plupart* on emploie l'article et non la simple préposition *de*, malgré l'idée de quantité qu'ils expriment: *Les méchants ont bien de la peine à demeurer unis.* (Fénelon.)—*La plupart des hommes emploient une partie de leur vie à rendre l'autre misérable.* (La Bruyère.)—Il y a une exception pour

---

[1] *Demi* est excepté en sa qualité d'adjectif.

bien, suivi du mot ***autre*** : ***Je m'étais ennuyé longtemps***, ***et j'en avais ennuyé bien d'autres***. (Le prince de Ligne.)

3. La plupart des substantifs composés anglais doivent contenir la préposition *de* dans la traduction qu'on en fait en français, le régime qu'ils renferment se trouvant ordinairement dans les conditions que nous avons citées plus haut ; c'est ainsi que l'on rendra le mot *school-master*, par *maître d'école*, car le régime, qui est pris dans un sens indéterminé, répond à la question *de quoi ?* Il n'en serait pas de même des mots *lieutenant-colonel*, *cabinet-maker ;* il faudrait les rendre en français par *lieutenant-colonel*, *maître-menuisier*, car ici *colonel* et *menuisier* ne figurent pas comme régimes des mots *lieutenant*,[1] *maître*, la question *de quoi* ne pouvant se faire. Ce sont de simples appositions.

Rem.—Ajoutons encore que l'emploi du régime avec ou sans l'article dépend des vues de celui qui *parle*. Veut-on déterminer d'une manière précise ? il faut employer l'article ; dans le cas contraire il faut seulement employer de : *En France la forme du gouvernement est monarchique*. (Montesquieu.)—*On a beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement*. (J. J. Rousseau.) On comprendra par là la différence qu'il y a entre *les jeux des enfants—children's games*, et *des jeux d'enfants—children's toys ; les affaires du commerce—commercial affairs*, et *les affaires de commerce—commercial business*. Quelquefois à la vérité il importe assez peu laquelle de ces formes on emploie, mais en général on fera bien de s'en tenir à la règle donnée plus haut.

Article Indéfini.

§ 19.

1. L'article indéfini *un*, *une*, de même que la plupart des pronoms et les adjectifs déterminatifs, tels que *ce*, *celui*, *ceux*, etc., *mon*, *ma*, *mes*, etc., *quel*, *maint*, *chaque*, *rien*, *personne*, etc., les noms propres de personnes, comme *Jupiter*, *Alexandre*, *Voltaire*, etc., et ceux de villes et de villages, *Paris*, *Vienne*, *Stuttgart*, etc., remplacent la déclinaison par l'emploi des simples

[1] Sans doute *lieutenant* n'est autre chose que *tenant lieu de*, mais aujourd'hui il ne s'emploie pas nécessairement comme mot régissant.

prépositions *de* et *à*. Au nominatif (sujet) et à l'accusatif (régime direct) ils figurent seuls, et sont distingués l'un de l'autre par la place qu'ils occupent : *Un bon livre remplace un ami.—L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.* (Voltaire.)—*Parlez à un égoïste d'une action désintéressée, il ne vous comprendra pas.—Notre orgueil se plaint de celui d'autrui.—Louis XVI, en apprenant l'offre généreuse de Malesherbes, lui écrivit une lettre très-touchante.—J'étais à Paris, quand vous vous rendîtes à Londres.*

Rem.—Ce dernier exemple montre que la préposition *à* s'emploie devant un nom de localité, ville, village, hameau, etc., aussi bien à la question *where?* qu'à la question *where to?*

SECOND COURS.

Remarques sur l'emploi de l'article défini.

§ 20.

L'article défini s'emploie en français :

1. Devant les noms communs, pris dans un sens déterminé : L'homme est mortel, *man is mortal.*

Devant les noms de titres, dignités, professions : Le docteur B., *Doctor B.*

Devant les noms de continents, de royaumes, d'états, de provinces : *L'Europe est à l'occident de l'Asie.—La France fut toujours l'amie de la Suisse.* Cette règle nécessite les remarques suivantes :

a. Au lieu de l'article *du, de la, de l'* on emploie seulement *de, d'*, quand le nom de pays ne figure que comme lieu d'extraction. On dira donc : *Il vient d'Angleterre.—Les vins de France, les toiles de Silésie, le cuir de Russie.—On voit partout à Tyr le fin lin d'Egypte.* (Fénelon.)

b. Mais si le nom de pays est employé dans le sens de *nation*, ou s'il s'agit de toute l'étendue du territoire, on emploie d'ordinaire *du, de la, de l'* : *Les richesses,*

les armées, les colonies, les frontières, la situation de la France.—Ces mariniers étaient venus à Constantinople de toutes les parties de l'Europe et de l'Asie. (Château-briand.)

Il résulte de ce principe que l'on peut dire *l'or d'Espagne* et *l'or de l'Espagne*, etc. La première locution désigne l'or qu'on tire des mines de ce pays, et la seconde en indique les richesses.

c. Le nom de pays employé après *l'armée* est précédé de l'article, quand on désigne l'armée nationale du pays nommé; s'il est question au contraire d'une armée étrangère, qui y fait la guerre, on emploie seulement la préposition *de: L'armée d'Espagne perdait beaucoup de monde par les combats journaliers qu'elle livrait aux armées de l'Espagne et de l'Angleterre.*

d. Après les mots *empereur, roi, duc,* etc., *empire, royaume, duché,* etc., on fait usage de la préposition *de* seulement: *L'empire d'Autriche, le royaume d'Italie, le duc de Nassau, le roi de Suède.* On remarquera, comme une irrégularité, qu'on dit d'ordinaire *le roi de la Grèce.*

e. L'usage donne l'article après *de* à quelques noms de pays situés hors de l'Europe: *L'empire, l'empereur du Japon, de la Chine, du Brésil, les diamants du Bengale, les métaux du Mexique, du Pérou.*[1] On dit aussi, sans doute à cause des adjectifs qui entrent dans leur composition, *le roi, le royaume des Deux-Siciles, des Pays-Bas.—Il vient de la Nouvelle-Hollande.*

f. Quand le nom d'un pays est commun à sa capitale, il ne peut guère être précédé de l'article. En conséquence il faut dire, même pour indiquer le pays: *Tunis, Naples, Saxe-Weimar, Oldenburg,* à moins qu'on n'aime mieux les préciser plus clairement, en disant: *La régence de Tunis, le royaume de Naples, le grand-duché d'Oldenburg, de Saxe-Weimar.* Il en est de même de *Bade* et de *Nassau,* sans doute à cause des

---

[1] Devant ces noms-là on substitue *à* et *l'article* à la préposition *en: Il est au Pérou et non au Chili.*—On dit indifféremment *à la Chine et en Chine.*

villes de ce nom situées dans leur territoire. Enfin, quoiqu'on dise *la Hesse*, il faut retrancher l'article dès qu'on y ajoute les mots *Cassel, Darmstadt: Hesse-Cassel, Hesse-Darmstadt*, ou bien dire, *l'électorat de, le grand-duché de.*

Le Hanovre fait exception à cette règle.

g. On dit *la guerre d'Espagne, la campagne de Russie* etc., et ordinairement aussi *la cour d'Autriche, l'ambassadeur d'Autriche, la cour de Prusse, le ministre de Prusse, la cour de Danemark*, etc., au lieu des adjectifs *autrichien, prussien, danois*, etc., dont les Anglais font communément usage, et qui, dans ce cas, ne sont guère usités en français.

h. Il faut remarquer qu'après la préposition *en*, qui précède les noms propres de pays, on supprime l'article, comme en général on le fait devant les substantifs placés sous le régime de cette préposition: *Etre en France, se rendre en Angleterre.* Si le substantif était accompagné d'un adjectif, il faudrait alors employer la préposition *dans* et l'article: *Je passerai l'hiver dans la France méridionale.*

i. On emploie encore l'article quand le lieu d'extraction est un nom de rivière, de montagne, ou qu'il est formé d'un nom commun: *Les vins du Rhône, du Rhin, de la Moselle; les bois des Vosges; les grains de la Franche-Comté.*

k. Il en est de même après les mots *fleuve, rivière*, suivis d'un nom masculin: *Le fleuve du Rhin, la rivière du Necker*. Devant un nom féminin on emploie seulement *de: la rivière de Seine, de Marne, etc.* Au reste ces locutions sont peu usitées, et pour l'ordinaire on dit simplement, *le Rhin, le Necker, la Seine, la Marne.* On trouve aussi quelquefois, pour des noms moins usités, les mots *fleuve, rivière, lac*, suivis immédiatement du nom propre: *Le lac Ladoga, le fleuve Indus.—La cataracte est formée par la rivière Niagara qui sort du lac Erie, et se jette dans le lac Ontario.* (Châteaubriand.)

2. On fait encore usage de l'article devant quelques

noms de villes comme *la Haie, le Havre, le Mans, le Caire, la Mecque, la Rochelle, les Sables d'Olonne, le Catelet, l'Assomption*, etc. Cet article se contracte avec les prépositions *de, à: Il vient du Caire, et va au Havre.*

Rem.—Originairement ces noms étaient sans doute de véritables substantifs communs. Ainsi *le Havre* signifie "le port de mer," *le Catelet* est mis pour "le petit château," la ville appelée *les Sables d'Olonne* tire son nom des sables qui l'avoisinent, etc.

3. L'article défini s'emploie devant quelques noms propres italiens, et se contracte également avec les prépositions *de, à: Le Tasse, l'Arioste, le Dante, le Titien, le Corrége, le Dominiquin.* Il faut y ajouter *le Poussin*, peintre français, et *le Camoëns*, poète portugais: *Avez-vous lu les poèmes du Tasse, du Camoëns?—Ces tableaux sont du Titien, du Corrége.*

Rem.—Quelques écrivains disent aussi *le Puget*, statuaire français: *Cette statue est due au ciseau du Puget, qui, en représentant un miracle, en a fait un.* (Dupaty.)

4. L'article qui précède les autres noms propres français ne se contracte pas avec les prépositions *de, à: Connaissez-vous la grammaire de le Tellier?—Préférez-vous cet auteur à le Sage?* Souvent aussi on écrit en un seul mot *Letellier, Lesage, Lafontaine, Laharpe*, etc.

5. Devant le mot *Saint* on emploie l'article *la*, quant il est question d'une fête: *La St. Jean est passée.—Je reviendrai à la St. Michel;* c'est-à-dire *la fête de St. Jean, de St. Michel.* Au contraire on ne fait pas usage de l'article devant le mot *Saint* précédant les noms de personnes, mais on emploie *le* devant le mot *Saint* précédant quelques noms de montagnes: *St. Jacques est le patron des Espagnols.—J'ai traversé le St. Gothard pour me rendre en Italie.*

6. L'article s'emploie en français devant les substantifs représentant les points cardinaux, *le nord, le septentrion, le sud, le midi, l'orient, l'est, l'occident, l'ouest. Le Rhin coule vers le nord, et le Rhône vers le midi.* On observera aussi que, quoiqu'on dise *le vent du nord,*

le vent du sud, on emploie seulement *de* dans *le vent d'est, le vent d'ouest, le vent de nord-est, de sud-est,* etc.

7. On fait usage de l'article *le, la, les,* quand on décrit les traits caractéristiques des personnes ou des choses : *Cette dame a les cheveux blonds, les yeux bleus, la bouche petite, la taille grande.—Le chêne a l'écorce rude.*—On dit de même par analogie : *Il a l'esprit cultivé, la mémoire fidèle, la repartie prompte,* etc. Il est à remarquer qu'alors l'adjectif se place toujours après le substantif.

8. Il arrive souvent que les Anglais suppriment l'article défini devant des substantifs qui ne sont pas pris dans un sens partitif ; ils auront soin alors de le rétablir en français, toutes les fois qu'ils pourront le faire dans leur propre langue, sans altérer le sens : *La véritable grandeur et la simplicité se touchent, il est rare qu'un cœur droit ne soit pas un cœur élevé.* (Marmontel.)

9. Le pronom *whose (dont)* est toujours suivi en anglais d'un substantif sans article ; cette suppression n'a jamais lieu en français : *L'homme droit, dont la vie est sans tache, refusera un cartel, et n'en sera que plus honoré.* (Rousseau.)—*C'est un homme dont on honore le caractère.*

10. Ordinairement on retranche les mots *mode, manière,* devant un adjectif et devant un complément, mais on conserve *à la* qui devrait les précéder : *S'habiller à la française se masquer à l'espagnole, un chapeau à la Henri IV ;* c'est-à-dire, *à la mode, à la manière française, espagnole, de Henri IV.*

11. Il faut employer *au, à la, à l', aux,* en parlant de choses amassées, vendues dans un lieu, ou de vases, relativement à leur contenu ou à leur usage actuel : *La halle au blé, le marché au bois, le magasin au sel, la cruche à l'eau, la boîte au thé, le pot au lait.* Mais on fait usage de la préposition *à* seulement, quand on n'a égard qu'à la destination du vase : *Achetez-moi une boîte à thé et un pot à lait.*

Rem.—Si l'on voulait indiquer tout le contenu d'un vase, sans

égard au contenant, il faudrait faire usage de la préposition *de*: *Une boîte de thé, un pot de lait.* Ainsi *le pot au lait* signifie *the milk-jug in use; le pot àlait—the jug for milk; le pot de lait—the jug of milk.*

12. On emploie aussi l'article précédé de la préposition *à*,[1] pour désigner une personne ou une chose par les qualités morales ou physiques qui lui sont propres; quand il est question d'assaisonnement de mets; enfin pour désigner ceux qui apportent et vendent des denrées ou d'autres marchandises :

Mais la pauvrette avait compté
Sans l'autour aux serres cruelles. (La Fontaine.)

L'aurore aux doigts roses, la femme aux petites passions, l'homme aux cheveux roux, à la voix mielleuse.—

Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus,
Je veux de la poudre et des balles. (Victor Hugo.)

Mangerez-vous de cette tarte aux prunes, de ces beignets aux pommes?—Aimez-vous le potage aux pois?—Appelez l'homme aux cerises.—Voici la femme aux œufs, la fille au beurre.

13. Remarquez les locutions suivantes, où l'article défini s'emploie en français, tandis que d'ordinaire il se supprime en anglais :

Soyez le bien-venu, la bien-venue.

Apprendre le français, comprendre, entendre, savoir le latin, le grec, l'italien, etc.

Je vous souhaite le bon jour, le bon soir.

Ce collier sent la rose.

Je n'ai pas le temps.

Aimez-vous la bière?—J'aime mieux le vin.

Ce pauvre homme n'a pas le sou.

J'ai mal aux dents, à la tête. (J'ai des maux de dents, un violent mal de tête.)

Il a fait bien chaud l'été dernier.

---

[1] Veut-on généraliser? on emploie ordinairement la simple préposition *à*: *La rose à cent feuilles, la fauvette à tête noire, les hommes à préjugés.* Au contraire, on emploie plus souvent *à* avec l'article défini, quand la personne ou la chose est déterminée: *C'est là que nous retrouvâmes l'homme aux cheveux roux.*

J'irai vous prendre vers les dix heures.
Il m'écrivit la semaine dernière, le mois passé.
Je serai à Paris l'hiver prochain.

Suppression de l'article défini.

§ 21.

On supprime l'article défini :

1. Dans certaines phrases sententieuses et proverbiales :

Pauvreté n'est pas vice.—Méfiance est toujours mère de sûreté.

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage. (La Fontaine.)

2. Dans les énumérations, pour donner au discours plus de rapidité et de concision : *Vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir.* (Montesquieu.) —*Tombeaux, trônes, palais, tout périt, tout s'écroule.*

3. Quand on apostrophe les personnes ou les choses :

Reine, l'excès des maux où la France est livrée,
Est d'autant plus affreux que leur source est sacrée.
(Voltaire.)

O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !
(Boileau.)

On le conserve cependant après *Monsieur, Madame,* suivis d'un titre : *Monsieur le Conseiller, on vous appelle.* —*Bonjour, Madame la Comtesse.*

4. Dans l'apposition, c'est-à-dire quand un substantif sert à expliquer celui qui le précède : *Avez-vous lu Zaïre, tragédie de Voltaire ?—Vous connaissez l'histoire de Philippe II, roi d'Espagne.*

Parmi les hauts gazons s'élevaient sans culture
Quelques sombres pavots, fleurs de la sépulture.
(Soumet.)

Rem.—Quand le mot en apposition établit une distinction, ou quand c'est un superlatif, on fait usage de l'article : *Je vous parle*

de Rousseau, le poète, et non de Rousseau, le philosophe.—Vous trouverez cette fable dans la Fontaine, le plus naturel de nos écrivains. On voit pas tous ces exemples que le mot placé en apposition n'est pas précédé d'une préposition.

Le surnom mis en apposition après un nom propre d'homme est aussi précédé de l'article sans préposition, quel que soit le rapport du nom: *Vous me citez l'exemple de Pierre-le-Grand.* (Voltaire.)

5. Quand le substantif qui suit la conjonction *ou* n'est en quelque sorte que l'explication de celui qui précède: *Le cruel Métophis me vendit à des Ethiopiens ou Arabes.* (Fénelon.)—Mais on dirait: *Le roi ou le pape en donnera l'ordre.*

6. Avant les noms des mois et des jours de la semaine:

Je partirai jeudi, et je reviendrai dimanche.—
Avril avait repris le sceptre de l'année. (Chênedollé.)

Cependant on dirait *le lundi, le mardi,* etc., pour désigner *le lundi, le mardi* de chaque semaine: *Le courrier arrive le lundi, le mercredi et le samedi.—Je ne fais mes visites que le jeudi.* Il en est de même quand il est question d'un jour éloigné de plus d'une semaine de celui où l'on est: *Il m'avait écrit le lundi, je lui répondis le jeudi.*

En conséquence, quoiqu'on dise *lundi prochain, lundi dernier, lundi passé,* il faut, en employant l'article, dire *le lundi précédent, le lundi suivant,* etc., parce que ces locutions n'indiquent pas le lundi qui précède ou qui suit immédiatement le jour de la semaine où l'on est: *Nous nous mîmes en route le premier août; j'avais écrit à mon père le mardi précédent, et je reçus sa réponse le samedi suivant.*—On dit aussi *le mardi gras, le vendredi saint, le mercredi des cendres, le dimanche des rameaux,* etc., et en général on fait usage de l'article toutes les fois que le jour est déterminé par un autre mot.

Le nom d'un mois précédé de *mi* ou accompagné d'un adjectif est aussi précédé de l'article: *Vers la mi-mai le thermomètre descendit à plusieurs degrés au-dessous de zéro.—Le triste novembre me revit à la ville.*

7. Les noms propres de personnes et de divintés

païennes ne sont précédés de l'article que quand le substantif est modifié par un adjectif ou un déterminatif : *Les vertus de Henri IV, du bon Henri IV;* ou quand il est employé pour désigner un tableau, une statue, un vaisseau : *L'Hercule du palais Farnèse est un des chefs-d'œuvre du ciseau grec.* (Dupaty.)—*L'artiste qui a sculpté l'Apollon nous est inconnu.—Le grand mât du Neptune était brisé, la Thétis sombra.*

8. On supprime l'article devant le nombre qui sert à distinguer les monarques d'un pays, portant le même nom : *Arrêtons-nous un moment devant Charles XII, comme on s'arrête devant les pyramides du désert.* (Bonald.)—*Soyez un peu moins fâché contre moi de ce que j'appelle le siècle dernier, le siècle de Louis XIV.* (Voltaire.)

9. Après les mots *nom, surnom, titre, dignité,* etc., la préposition *de* est usitée : *Il me paraît qu'un monarque qui réunirait toutes ces vertus serait bien digne du nom de Grand.* (Racine.)

10. On omet encore l'article et même la préposition *de* après les mots *rue, place, faubourg, quartier,* etc., quand ils sont suivis d'un nom propre de personne : *Faubourg St. Germain, rue Louis-le-Grand, près de l'église St. Eustache.* Si au contraire les régimes étaient des noms communs, il faudrait employer l'article : *Faubourg du Temple, rue de la Paix,* etc. On dit avec la simple préposition : *Rue de Londres, rue d'Amsterdam,* etc.

11. Remarquez encore les locutions suivantes, où l'on supprime l'article défini, *sous prétexte, peindre d'après nature, après dîner, après souper, faire face, être question, perdre connaissance, tenir tête, demander raison, demander grâce, faire fortune, rendre raison, chercher fortune, avoir raison, avoir tort, donner raison, donner tort, perdre courage, prendre soin, être d'avis, tirer d'embarras, courir risque,* etc.

Remarques sur l'emploi de l'article partitif.

§ 22.

1. Il peut arriver que, tout en renfermant une négation, la phrase présente un sens affirmatif, et dans ce cas *pas* est suivi de l'article : *Je n'ai pas acquis des connaissances dans ma jeunesse pour rester dans l'oisiveté le reste de ma vie ;* c'est-à-dire, *j'ai acquis des connaissances, non pour rester,* etc.

Il en est de même avec *sans : Il ne peut parler sans dire des sottises,* c'est-à-dire, *il dit des sottises toutes les fois qu'il parle.* Mais on dirait : *Il parle sans faire de fautes,* la phrase présentant un sens négatif ; c'est comme si l'on disait : *Il ne fait pas de fautes.*

2. On emploie encore l'article après la négation, quand il y a opposition entre les mots : *Ce n'est pas de l'argent que je vous demande, ce sont des conseils.—Ne désirez pas de la fortune, désirez de la santé et de la sagesse.* Cet article est toujours de rigueur avec *ce n'est pas (point), ce n'était pas, ce ne sont pas,* etc. *Ce n'étaient pas des hommes ordinaires que les Romains.*

Quand le substantif employé comme régime d'un verbe pris négativement est suivi d'un adjectif, on fait ordinairement usage de l'article *du, de la, de l', des : Je ne vous ferai pas des reproches frivoles.* (Racine.)—*N'écoutez pas des conseils intéressés.*

3. Avec *ne . . que,* mis pour *seulement,* et employé dans un sens affirmatif, on fait usage de l'article : *L'avare n'amasse des trésors que pour lui,* c'est-à-dire, *l'avare amasse des trésors seulement pour lui.*

Mais quand *ne . . que* signifie *nul autre,* on emploie la préposition *de,* parce qu'alors il a un sens négatif : *Il ne possède de bien que celui qu'il a reçu de son oncle.—Je n'ai de ressource que celle-là.*

4. On supprime l'article partitif après *ni* et *soit* répétés, quand les substantifs ne doivent pas être déterminés d'une manière bien précise, ce qui arrive surtout quand on en fait une énumération rapide : *Ni conseils, ni prières, ni menaces n'ont pu le faire changer d'avis.*—

Soit crainte, soit ignorance, soit calcul, il ne voulut rien avouer.

5. Les adjectifs *certains, différents, divers,* placés devant le substantif, figurent seuls : *Certains hommes semblent être privés de bon sens.—J'ai parlé à différentes personnes de cette circonstance.—Je cueillis diverses plantes.—Certaines gens ont une grossièreté qui leur tient lieu de philosophie.* (Boiste.)

6. Il faut retrancher l'article après *avec* et après *sans,* quand ces prépositions forment avec leur régime une espèce de locution adverbiale, répondant en conséquence à la question *comment? de quelle manière?—Il étudie avec zèle et succès.—Triomphez sans orgueil.—*

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. (Corneille.)

Mais on dirait avec l'article : *Il aurait succombé sans des protections puissantes.—Avec de la religion nous résistons au péché.* Dans ce dernier cas *sans* marque la condition, et peut se rendre par *s'il n'avait eu,* et *avec* peut se changer en *moyennant, au moyen de.*

7. En général les prépositions formant avec leurs régimes une espèce de locution adverbiale, sont suivies du substantif sans article : *Je le fais par amitié pour vous.—Il passera sous silence tout ce qui pourrait vous nuire.—Il en parle par envie.*

8. On supprime l'article partitif après un verbe qui ne forme pour ainsi dire qu'une idée avec le substantif, *avoir besoin, avoir faim, avoir soif, avoir envie, rendre grâces, prendre courage, faire bonne chère, faire mention,* etc.

9. Les prépositions *of, from, by, with,* placées après un adjectif ou un participe se traduisent ordinairement par *de : C'est un jeune homme doué de grandes qualités—He is a young man endowed with great qualities.*

Article indéfini.

§ 23.

On supprime cet article en français :

1. Après les verbes *nommer, faire, créer, couronner,*

élire, sacrer, proclamer et quelques autres, qui ont une signification analogue: *Ce colonel a été nommé général.—On l'a élu empereur.—David fut sacré roi d'Israël.*

2. Après le verbe *être:*[1] *Le mari est Français, la femme est Espagnole.—*

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.—(Corneille.)

Mais si le verbe *être* était accompagné du pronom *ce*, l'emploi de l'article *un, une,* serait de rigueur: *C'est un Français, c'est une Espagnole.*

3. Après les verbes *devenir, se faire, naître, se montrer, croire, mourir: Il naquit simple citoyen, devint roi, et mourut prisonnier.—*

Et comme on naît poète, il était né caissier. (Delavigne.)

4. Devant *cent* et *mille*: *L'an mil-cent-quarante-huit*, à moins que *cent* ne soit employé comme substantif collectif, ce qui a lieu pour les choses qui se vendent par compte: *Un cent de fagots.—Un millier, un million, un milliard, un billion, un trillion*, etc., sont de véritables collectifs, et comme tels ils sont précédés de l'article *un.*

Rem.—Après un autre nombre *un* s'exprime en français devant *mille: Deux cent-un mille.*

5. Avant les mots *quantité, nombre, force*, employés dans le sens de *beaucoup: Je l'ai vu nombre de fois.—Il me dit quantité de choses.—*

Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons. (La Fontaine.)

6. Quand l'adverbe *jamais* commence la phrase: *Jamais prince ne fut mieux élevé.—Jamais repos si profond ne précéda un trouble si grand.*[2]

7. Quelquefois devant la préposition *de* suivie d'un

---

[1] Quand le substantif est qualifié par un adjectif, on conserve ordinairement l'article: *Cet homme est un excellent peintre.*

[2] Dans un sens général *un* figure après *jamais: Jamais un roi ne vous fut plus nécessaire.* (Le Beau.)

pluriel: *Il n'est pas de mes amis.—Mad. la Dauphine avait lu cet ouvrage des premières.* (Rousseau.)

8. Dans les locutions suivantes: *Trouver moyen, prêter serment, livrer bataille, faire signe, faire présent, mettre fin, prendre exemple, ne dire mot, ne voir goutte, se faire honneur, se faire gloire, imputer à crime, tirer parti, avoir le titre de comte, le rang de major*, etc.

9. Quand le substantif indique le titre d'un livre, d'une section, d'un chapître: *Liste alphabétique des conspirés—An alphabetical list of conspirators. Elle est Française—She is a Frenchwoman.*

10. En anglais *what* (exclamation) est suivi de *a, an*, comme: *what a boy!* les Francais n'en font pas usage, ils disent: *quel garçon!*

11. Quand l'exclamation anglaise commence par *what a* et se termine par un verbe, la construction diffère sensiblement dans les deux langues.

What a pretty girl Mary is!

La jolie fille que Marie!

Répétition et suppression de l'article.

§ 24.

1. On répète l'article devant tous les substantifs énumérés, ainsi que devant tous les adjectifs qui se rapportent à des substantifs différents: *Les officiers et les soldats, les bons et les mauvais exemples.* A la vérité des écrivains, pour rendre le discours plus concis, se bornent souvent à exprimer l'article une première fois, et le retranchent ensuite; c'est pour cette raison aussi qu'ils joignent souvent à un seul substantif pluriel deux ou plusieurs adjectifs singuliers, quoiqu'ils se rapportent à des noms différents. L'Académie dit elle-même: *Des mots grecs et latins, les langues grecque et latine, les enfants et petits-enfants.* Mais malgré cette imposante autorité, on restera plus conforme au bon usage, en s'en tenant à la règle citée plus haut.—Quand les adjectifs se rapportent au même substantif,

on ne répète pas l'article : *Un sage et utile conseil.—Le jeune et beau Dunois.*

2. Quand les adjectifs liés par les conjonctions *et, ou,* dans le sens de *soit,* sont placés après le substantif, la répétition de l'article n'a pas lieu : *C'est Dieu qui dispense les succès, bons et mauvais (bons ou mauvais.)*

3. Enfin on remarquera que, quoique les adjectifs ou les déterminatifs se rapportent au même substantif, il peut y avoir répétition de l'article devant chacun d'eux, quand on veut fortifier l'expression : *Rousseau était alors tenté tantôt d'écrire l'histoire, tantôt d'achever le beau,*[1] *le singulier roman d'Emile.* (Villemàin.)—*A quelques pas de ces vieux arbres sous lesquels le roi St. Louis rendait la justice à ses sujets, le jeune, le beau, le brave, le dernier rejeton du vainqueur de Rocroi meurt comme serait mort le grand Condé.* (Châteaubriand.)

CHAPÎTRE II.

PREMIER COURS.

Du substantif.

§ 25.

1. Le substantif, que l'on appelle aussi *nom,* est un mot qui sert à nommer un être quelconque, soit qu'il représente un objet matériel, c'est-à-dire qui tombe sous les sens, comme *homme, maison, nuage ;* soit qu'il désigne une chose abstraite, c'est-à-dire qui n'a d'existence que celle que lui prête la pensée, comme *amitié, souvenir, bonheur.*

2. Il y a des substantifs qui ne sont propres qu'à

[1] On voit qu'alors la conjonctiou *et* reste supprimée.

désigner particulièrement une certaine personne ou une certaine chose ; c'est pour cette raison qu'on les appelle *substantifs propres ;* tels sont *Joseph, Louise, Voltaire, Paris, Londres, le Rhin,* etc.

3. D'autres conviennent à tous les individus et à tous les objets de la même espèce, et sont par conséquent appelés *substantifs communs.* Tels sont *un enfant, un arbre, la mer,* etc.

4. Enfin il y a une troisième espèce de substantifs qui, quoique employés au singulier, représentent une collection, et qui, pour cette raison, sont appelés *substantifs collectifs.* Quelques-uns, comme *un peuple, une armée, la foule, la multitude,* désignant une collection qui présente à l'esprit une totalité, s'appellent *collectifs généraux.* D'autres, comme *une foule, une multitude, une centaine,* représentent une collection moins précise, et sont appelés *collectifs partitifs.*

On voit que certains mots peuvent être collectifs *généraux* ou collectifs *partitifs,* suivant qu'ils sont précédés de l'article défini, qui les détermine clairement, ou de l'article indéfini, qui laisse un certain vague dans l'expression. Voyez pour la syntaxe de ces mots, § 93, 5.

Il en est même quelques-uns qui, précédés du même article, sont tantôt collectifs *généraux,* tantôt collectifs *partitifs ;* ainsi dans *une douzaine d'œufs,* le mot *douzaine* est un collectif *général,* parce qu'on est accoutumé à se représenter ce nombre d'œufs comme un certain tout complet. Au contraire dans *une douzaine de florins,* le mot *douzaine* n'est qu'un collectif *partitif,* les florins ne se comptant pas par douzaines.

Du genre des substantifs.

§ 26.

1. La nature offrant deux sexes différents dans les personnes et les animaux, il était naturel de les distinguer d'après celui qui leur est particulier : c'est là ce que la grammaire appelle *le genre.* Le genre n'est donc autre chose que la distinction des sexes. On appelle genre *masculin* celui qui indique le sexe des

hommes ou des animaux mâles, et genre *féminin* celui qui désigne le sexe des femmes ou des animaux femelles: *Le père, le lion; la mère, la lionne.*

2. D'après ce principe, il est évident que les objets inanimés ne devraient point avoir de genre, puisqu'ils n'ont pas de sexe. Cependant un usage, qu'il est difficile de s'expliquer, a donné aux uns le genre masculin, aux autres le genre féminin, sans qu'on puisse se rendre raison de la préférence accordée à l'un ou à l'autre des deux.

Formation du féminin dans les substantifs représentant des êtres animés.

§ 27.

1. Les substantifs qui représentent des êtres animés ont ordinairement une forme particulière à chacun des sexes, et comme pour les adjectifs le féminin se forme d'une manière plus ou moins régulière: *Un Français, une Française; un Italien, une Italienne; un jardinier, une jardinière; un baron, une baronne; un jumeau, une jumelle; un époux, une épouse; un abbé, une abbesse; un compagnon, une compagne.*

2. Ceux qui se terminent par un *e* muet ont d'ordinaire la même forme pour les deux genres: *Un Russe, une Russe; un pupille, une pupille; un esclave, une esclave; un locataire, une locataire; un artiste, une artiste.*

3. Il y a néanmoins de nombreuses exceptions, dont voici les principales: *Ane, ânesse; chanoine, chanoinesse; comte, comtesse; hôte, hôtesse; maître, maîtresse; nègre, négresse; prêtre, prêtresse; prophète, prophétesse; Suisse, Suissesse; tigre, tigresse; traître, traîtresse.*

4. Les substantifs terminés en *eur* changent ordinairement *eur* en *euse*: *Le danseur, la danseuse; le revendeur, la revendeuse.* Ce sont surtout ceux qui par le changement de *eur* en *ant* amènent un particip. présent: *dansant, revendant.*

5. Ceux qui sont terminés en *teur*, et qui par le changement de *eur* en *ant* n'amènent pas un participe présent, ont *trice* au féminin : *Bienfaiteur, bienfaitrice ; imitateur, imitatrice.* Il faut y ajouter *débiteur* (celui qui doit,) *inspecteur, exécuteur, inventeur* et *persécuteur.*

6. Quelques-uns en *eur* ont *eresse* au féminin : *Enchanteur, enchanteresse ; pécheur, pécheresse ; vengeur, vengeresse ; défendeur, défenderesse. Demandeur* et *vendeur* ont au féminin *demandeuse* et *vendeuse*, et dans le style du palais[1] *demanderesse, venderesse. Chasseur*, dont le féminin est *chasseuse*, en a encore un second, qui est *chasseresse*, mais on ne l'emploie que dans le style élevé. *Chanteur* a pour féminin *chanteuse* et *cantatrice.* Ce dernier mot ne s'emploie que pour désigner une femme qui s'est fait un nom dans l'art du chant. *Empereur* fait *impératrice, gouverneur* fait *gouvernante, serviteur* fait *servante. Témoin* sert pour les deux genres : *La France entière en fut témoin.*

7. Les substantifs désignant des professions exercées d'ordinaire par des hommes conservent le genre masculin, même lorsqu'on les applique à des femmes : *On rit des femmes docteurs.—Madame de Sévigné est un écrivain spirituel.*—Tels sont encore *auteur, poète, philosophe, peintre, juge, guide*, etc., et même *possesseur* et *successeur.*

Rem.—On dit au besoin *une femme auteur, une femme poète : Il n'est point de femme auteur qui égale Me. de Staël.*

8. Quelques substantifs originairement féminins conservent ce genre, même quand on les applique à des hommes. C'est ainsi qu'on dit *une clarinette, une flûte*, pour désigner celui qui joue de ces instruments.[2] Tels sont encore *la dupe, la caution, la sentinelle, la recrue, la basse, la basse-taille, la haute-contre*, etc.

9. Nous ferons encore observer touchant les noms des animaux, qu'un assez grand nombre d'entre eux ont une forme toute différente pour désigner la

---

[1] i. e. of the courts.

[2] On distingue cependant *le trompette — the trumpeter*, de *la trompette—the trumpet.*

femelle ; ce sont surtout ceux d'animaux bien connus, comme *le cerf, la biche ; le bélier, la brebis ; le bouc, la chèvre ; le coq, la poule.*

10. D'autres forment leur féminin d'une manière plus ou moins irrégulière : *Le loup, la louve ; le dindon, la dinde ; le canard, la cane ; le mulet, la mule ; l'âne, l'ânesse.*

11. Mais le plus grand nombre des substantifs représentant des animaux n'a qu'une forme pour désigner les deux sexes, et l'usage donne, sans aucune raison, aux uns le genre masculin, aux autres le genre féminin : *Un éléphant, un léopard, une panthère, une souris.* On dit alors, quand il s'agit d'en déterminer le sexe, *l'éléphant mâle, l'éléphant femelle ; la panthère mâle, la panthère femelle.*

12. Quelques-uns, en petit nombre, n'ont qu'une forme pour désigner les deux sexes, mais avec la distinction du genre : *Un aigle, une aigle ; un buffle, une buffle.*

Remarques sur le genre des substantifs représentant de choses inanimées.

§ 28.

Il n'y a guère qu'un long usage qui puisse enseigner aux étrangers le genre des substantifs représentant des choses inanimées. Cependant quelques principes pouvant aider l'élève à reconnaître facilement celui du plus grand nombre, nous allons les exposer ici.

Les substantifs du genre masculin sont :

1. Les noms des métaux, des arbres, des jours, des mois et des saisons : *le fer, le chêne, le mardi, le novembre, le printemps.*

Rem.—Le nom d'un mois précédé de *mi*, qu'on emploie dans ce cas pour *demi*, est du genre féminin : *Je serai à Vienne vers la mi-avril.*

2. Les noms des pays et des villes non terminés par

une syllabe muette : *Le Portugal, le Wurtemberg, Paris est plus grand que Rome.*

3. Les mots employés accidentellement comme substantifs : *Le bon, le beau, le manger et le boire, le oui et le non, moquez-vous du qu'en dira-t-on.*

4. Les substantifs terminés par un son mouillé sont masculins, quand *l* est leur lettre finale, tandis qu'ils sont féminins, quand *lle* les termine : *Le soleil, la veille ; le recueil, la feuille ; le travail, la paille.*

5. Les substantifs terminés par une syllabe nasale sont masculins : *Le volcan, le turban, le vent, le sentiment, le moment, le gain, le dédain, le soutien, le destin, le fond, le sillon, le parfum.* Cette règle embrasse un très grand nombre de substantifs.

Il y a à la vérité une exception bien importante à cette règle ; ce sont les nombreux substantifs terminés en *tion, sion, xion*, qui sont tous féminins : *La portion, la réflexion, la pension.* Quelques autres substantifs terminés en *son, çon*, sont aussi exceptés : *La maison, la saison, la leçon*, etc. *Main, fin, faim, dent,* sont également du genre féminin.

6. A un petit nombre d'exceptions près, les substantifs des terminaisons suivantes sont masculins :

ac ; *le lac, le tabac.*
aire ; *le rosaire, le salaire.*
Exc. : *l'affaire, la chaire, la grammaire, la paire.*
al ; *le canal, le bal.*
ard ; *le fard, le lard.*
as ; *le trépas, le repas.*
age : *le courage, le mariage.*
Exc. : *la page, la cage, la rage, l'image, la plage.*
et ; *le cabinet, le billet.*
eu ; *le jeu, le lieu.*
ic ; *le trafic, le mastic.*
is ; *le taillis, le tapis.*
isme ; *le prisme, le germanisme.*
it ; *le débit, le profit.*
o ; *le numéro, le solo.*
oi ; *le convoi, le tournoi.*
Exc. : *la paroi, la foi, la loi.*

at ; *le sénat, le format.*
au ; *le chapeau, le tableau.*
Exc. : *l'eau, la peau.*
er ; *le rocher, le soulier.*
ége ; *le piége, le collége.*
el ; *le miel, le sel.*
ème, ême ; *le poème, le baptême.*
Exc. : *la crême.*
ès ; *le progrès, le décès.*
oir : *le miroir, le désespoir.*
ome ; *le tome, le dôme.*
or ; *le trésor, le cor.*
os ; *le dos, le repos.*
ot ; *le mot, le gigot.*
ou ; *le verrou, le trou.*
our ; *le contour, le four.*
Exc. : *la cour.*
ours ; *le secours, le velours.*

Les substantifs du genre féminin sont :

1. Les noms des pays et des villes terminés par une syllabe muette : *La Russie, la France, l'ancienne Rome.* Il faut y joindre *Sion, Jérusalem, Tyr, Ilion.*

Exc. : Quoique terminés par une syllabe muette, *le Hanovre, le Mexique, le Bengale* sont masculins.

Rem.—Quelquefois, il est vrai, on trouve employés au féminin des noms de villes non terminés par une syllabe muette : *Moscou est déserte.* (Ségur.)—*Riga était pleine de marchandises appartenantes aux Hollandais.* (Voltaire.)

2. Les substantifs terminés par un *e* muet précédé d'une voyelle : *La vie, la sortie, l'entrée, la vue, la voie, la queue.* Exceptez-en *le foie, l'incendie,* ainsi que *le génie, le musée* et quelques autres venant du grec.

3. Les substantifs terminé en *te,* et formés d'un verbe dont l'infinitif est terminés en *dre : La perte (perdre), l'attente (attendre), la crainte (craindre).*

4. A un petit nombre d'exceptions près, les substantifs des terminaisons suivantes sont du genre féminin :

ace, asse ; *la glace, la masse, la chasse.*
Exc. : *l'espace.*
ade ; *la muscade, la salade.*
ande, ende ; *la demande, la légende.*
elle ; *la chapelle, la ficelle.*
esse ; *la faiblesse, la jeunesse.*
ette ; *la brouette, la noisette.*
Exc. : *le squelette.*
ête ; *la tempête, le tête.*
eur ; *la douleur, la vapeur.*
Exc. : *le cœur, le bonheur, le malheur, l'honneur, le déshonneur, le chœur, le labeur.*
ière ; *la lumière, la crinière.*
Exc. : *le cimetière.*
ine ; *la famine, la marine.*
ite ; *la guérite, la limite.*
Exc. : *le rite, le site, le gîte, le mérite.*
aine, eine ; *la haine, la peine.*
ance, ence, ense ; *la connaissance, la pénitence, la défense.*
Exc. : *le silence.*
ive ; *la rive, la salive.*
ise ; *la bise, la surprise.*
ole ; *la fiole, la boussole.*
onne ; *la couronne, la personne.*
otte, ote ; *la carotte, la pelote.*
oupe ; *la chaloupe, la troupe.*
té ; *la vérité, la capacité.*
Exc. : *le côté, le pâté, le comité, le traité, l'été.*
ude ; *la gratitude, l'étude.*
une ; *la lune, la fortune.*
ure ; *la culture, la mesure.*
Exc. : *la murmure, le parjure.*

Il est bien entendu qu'il ne s'agit dans ces listes que des substantifs représentant des choses inanimées, et que ces terminaisons n'indiquent aucunement le

genre des substantifs représentant des personnes ou des animaux, car dans ce cas le sexe détermine ordinairement le genre ; ainsi, par exemple, *acteur*, *offenseur*, quoique terminés en *eur* sont masculins, et *brebis*, quoique terminé en *is*, est du genre féminin.

SECOND COURS.

Remarques sur quelques substantifs, qui présentent les deux genres.

§ 29.

Aigle.

Aigle est masculin quand il représente le mâle de l'oiseau de proie de ce nom : *Un aigle marin.* Il est féminin dans le sens *d'enseigne : L'aigle impériale.*

Automne.

Le mot *automne* est des deux genres' : *L'automne a été généralement beau et sec.* (Linguet.)—

Plus pâle que la pâle automne
Tu t'inclines vers le tombeau. (Millevoye.)

Néanmoins le masculin est ordinairement préféré, et ce n'est plus guère qu'en poésie qu'on fait usage du féminin.

Chose.

Ce mot n'est masculin que dans *quelque chose* signifiant *something : Savez-vous quelque chose de nouveau —S'il reste à l'ours quelque chose de son repas, il le cac*[illegible] (Châteaubriand.)

Dans tous les autres cas il est féminin : *C'est une chose étrange.—Quelque chose qu'eût faite Pompée au préjudice des lois, le sénat se déclara toujours pour lui.* (Montesquieu.)

Couple.

Ce mot est masculin quand il désigne deux êtres animés, unis l'un à l'autre par l'affection ou par un lien moral quelconque : *Damon et Pythias étaient un couple d'amis.*

Il est féminin quand il désigne deux êtres animés ou inanimés unis accidentellement sans participation de la volonté : *Une couple d'écus.—Je suis bien aise que vous ayez cet automne chez vous une couple de beaux-frères.* (Me. de Sévigné.)

Amour, délice, orgue.

Ces trois mots sont masculins au singulier et féminins au pluriel : *L'amour divin est la source de toutes les vertus.* (Massillon.)—*Quel fruit recevront-ils de leurs vaines amours ?* (Racine.)—*C'est un délice que de faire des heureux.—Les délices du cœur sont plus touchantes que celles de l'esprit.* (Châteaubriand.)— *Constantin Michel envoya un orgue à Charlemagne.— Ces orgues étaient plus parfaites que toutes celles qu'on avait vues jusque là.*

Rem.—Les poètes font souvent *amour* féminin au singulier :

Il venait à ce peuple heureux
Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle. (Racine.)

Foudre.

Ce mot est des deux genres, mais le féminin s'emploie dans le sens propre et le masculin dans le sens figuré : *La foudre a brisé ce chêne.*—

Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre !
(Corneille.)

Un foudre de guerre, un foudre d'éloquence. Dans le style élevé on lui donne aussi assez souvent ce genre, quand même il est pris dans le sens propre : *Les foudres menaçants qui grondaient sur sa tête . . .* (Voltaire.)

Gens.

Les adjectifs qui précèdent ce mot sont féminins, ceux qui le suivent sont masculins : *Les vieilles gens sont soupçonneux.—Les bonnes gens sont presque tous bavards.* (Gresset.)

Ainsi certaines gens, faisant les empressés,
S'introduisent dans les affaires,
Et, partout importuns, devraient être chassés.
(Lafontaine.)

Il y a une exception pour *tout*, qui reste au masculin devant *gens*, à moins qu'il n'accompagne un autre adjectif, qui précède le substantif, et a une terminaison différente pour les deux genres : *Je n'aime point ici tous vos gens à latin.* (Molière.)—*Tous les habiles gens ne sont pas à Paris.—Toutes ces sottes gens nous harcellent sans relâche.*

Gens d'affaires, gens de lettres, gens de bien, jeunes gens n'ont que le genre masculin.

Orge.

Ce mot est féminin, excepté dans les locutions *orge perlé, orge mondé : Chez les anciens l'orge d'Erèze était la plus estimée.* (Me. de Genlis.)—*L'orge perlé s'emploie en médecine.—On appelle orge mondé des grains d'orge qu'on a bien nettoyés et bien préparés, et orge perlé de l'orge réduite en petits grains dépouillés de leur son.* (Académie.)

Exemple.

Exemple était autrefois employé au féminin quand il s'agissait d'un modèle d'écriture ; aujourd'hui l'Académie l'emploie au masculin dans toutes ses acceptions : *Les exemples fameux ne vous manqueraient pas.* (Molière.)—*Quel est le maître écrivain qui donne de tels exemples à ses élèves ?*

Hymne.

Quand ce mot désigne un chant d'église, il est féminin : *L'hymne pieuse retentit sous la nef de la cathédrale.*

Dans toute autre acception il est masculin : *Voilà un hymne tout-à-fait patriotique.*

Enfant.

Enfant est masculin quand il désigne un garçon, et féminin quand il désigne une fille : *Auguste est un fort bon enfant.—Julie pleurait ; la pauvre enfant sentait déjà toute la grandeur de la perte qu'elle avait faite.*

Au pluriel il est toujours masculin, même quand il ne désigne que des filles : *Vos deux petites filles sont d'excellents enfants.*

Œuvre.

Œuvre est masculin, quand il désigne l'ouvrage d'un musicien, le recueil de toutes les estampes d'un graveur, ou quand, joint à *grand,* il se dit de la pierre philosophale. *Le premier œuvre de Rossini.—Il possède tout l'œuvre d'Albert Durer.—On cherche encore le grand-œuvre.* Dans tous les autres cas il est féminin : *Œuvres complètes de Voltaire.—Faites de bonnes œuvres.*

Pâques.

Pâques, fête de l'église chrétienne, est masculin : *Quand Pâques sera passé.* Au pluriel, et quand il désigne la fête des Juifs, il est féminin : *Faire de bonnes Pâques.—Les Juifs célèbrent la Pâque.* Dans ce dernier cas il ne prend pas *s*, et il est toujours précédé de l'article.

Substantifs de différents genres sous différentes significations.

§ 30.

Beaucoup de substantifs sont des deux genres, mais avec une signification particulière dans chacun des deux. Quelques-uns d'entre eux, comme *le livre, la livre ; le voile, la voile ; le tour, la tour,* étant d'un usage très fréquent, sont nécessairement connus des étrangers un peu familiarisés avec notre langue ; il serait donc superflu de les indiquer. D'autres sont moins

usités, du moins sous une de leurs significations. Nous citerons les principaux :

Masculins.	*Féminins.*
Aune. Arbre à bois blanc.	*Aune.* Mesure de longueur.
Barde. Poète gaulois ou celte.	*Barde.* Tranche de lard, dont on recouvre certaines volailles.
Carpe. Partie entre le bras et la paume de la main.	*Carpe.* Poisson d'eau douce.
Enseigne. Officier qui porte le drapeau.	*Enseigne.* Tableau que l'on attache à la porte d'un marchand, d'une auberge, etc.
Fourbe. Trompeur adroit.	*Fourbe.* Tromperie.
Greffe. Bureau où l'on garde et où l'on expédie des actes de justice, ou d'administration civile.	*Greffe.* Petite branche qu'on ente sur une autre.
Guide. Celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin.	*Guide.* Longe de cuir attachée à la bride d'un cheval pour le conduire de loin.
Manœuvre. Ouvrier subalterne, qui sert ceux qui font l'ouvrage ; mauvais artiste.	*Manœuvre.* Manière de se servir des cordages d'un vaisseau ; mouvement combiné de troupes.
Manche. Partie d'un instrument pour le tenir à la main.	*Manche.* Partie du vêtement pour le bras.
Mémoire. Ecrit pour faire ressouvenir ou pour instruire ; état sommaire de frais, de dépenses.	*Mémoire.* Faculté par laquelle on conserve le souvenir des choses ; souvenir.
Moule. Matière creusée, qui sert à donner une forme précise à la cire, au métal fondu, etc.	*Moule.* Espèce de coquillage.

Masculins.	*Féminins.*
Mousse. Jeune matelot.	*Mousse.* Herbe parasite.
Office. Devoir ; assistance ; service ; emploie ; prières publiques.	*Office.* Lieu où l'on prépare ce que l'on sert sur la table, où l'on serre le linge, la vaisselle.
Page. Jeune gentilhomme servant un prince.	*Page.* Côté d'un feuillet.
Pendule. Corps pesant suspendu de manière à faire des vibrations.	*Pendule.* Horloge à poids ou à ressorts, à laquelle est joint un pendule.
Parallèle. Cercle parallèle à l'équateur ; comparaison de deux êtres.	*Parallèle.* Ligne également distante d'une autre dans tous ses points.
Période. Le plus haut point de quelque chose ; espace de temps vague.	*Période.* Révolution d'un astre ; mesure de temps ; époque ; plusieurs phrases réunies formant un tout complet.
Pivoine. Petit oiseau à gorge rougeâtre.	*Pivoine.* Plante à grosses fleurs rouges ou roses.
Pourpre. Poisson à coquille, d'où l'on tire une teinture très précieuse ; couleur d'un rouge foncé ; maladie maligne, qui couvre la peau de taches pourprées.	*Pourpre.* Teinture tirée du pourpre ; étoffe teinte de cette couleur ; dignité royale.
Poële. Fourneau pour chauffer un appartement.	*Poële.* Ustensile de cuisine pour frire.
Vase. Vaisseau fait pour contenir quelque liquide ou des fleurs, ou pour servir d'ornement.	*Vase.* Bourbe qui est au fond de la mer, des étangs, des rivières.

PREMIER COURS

Formation du pluriel des susbtantifs.

§ 31.

Pour former le pluriel d'un substantif, la règle générale est d'ajouter *s* à son singulier : *l'homme, les hommes ; la feuille, les feuilles ; le devoir, les devoirs.* Cette règle est sujette aux exceptions suivantes :

1. Les substantifs qui se terminent au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent point de terminaison au pluriel : *le mois, les mois ; la perdrix, les perdrix ; le gaz, les gaz.*

2. Les substantifs terminés au singulier par *eau* et par *eu*, prennent un *x* au pluriel : *le tableau, les tableaux ; le cheveu, les cheveux.* Le *landau* est le seul des mots de cette terminaison qui prenne *s* au pluriel, *les landaus.* Les substantifs qui se terminent en *au* ont ordinairement *e* devant cette terminaison à l'exception de quelques-uns, qui ont seulement *au.* Voici les principaux : *boyau, étau, gluau, gruau, joyau, landau, noyau, tuyau.*

3. Les six substantifs suivants terminés en *ou* prennent *x* au pluriel : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou ;—les bijoux, les cailloux,* etc.

4. Les substantifs terminés en *al* changent au pluriel *al* en *aux : le canal, les canaux ; l'amiral, les amiraux.—Bal, carnaval, cal, chacal et régal* suivent la règle générale, et prennent par conséquent *s : les bals, les carnavals,* etc.

5. Les substantifs suivants terminés au singulier par *ail* changent au pluriel *ail* en *aux : le bail, le corail, l'émail, le soupirail, le travail, le vitrail ; —les baux, les coraux, les vitraux,* etc.

Rem.—Travail prend *s* au pl. lorsqu'il se dit—1, d'une machine propre à contenir les chevaux vicieux, quand on les ferre, et 2, des rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre.—*Ail* fait au pl. *ails* et *aulx.* Le premier est plus usité.—On dit collectivement au sing. *le bétail* et au pl. *les bestiaux.*

6. *Ciel* fait au pluriel *cieux*. On emploie pourtant *ciels :* 1, dans *ciels de lit ;* 2, quand il est question de l'imitation du ciel en peinture : *Les ciels de ces tableaux ne sont pas naturels ;* 3, dans le sens de climat : *La Suède est sous un des ciels les plus rigoureux de l'Europe.*

7. *Œil* fait au pluriel *yeux ; Alexandre avait les yeux grands, pleins de feu.* (Barthélemy.)

L'Académie n'admet le pluriel *œils* que dans *œils de bœuf,* garret-windows.

8. Quant au mot *aïeul,* qui signifie *grand-père,* il a un pluriel régulier, les *aïeuls.* Le mot *aïeux* signifie *les ancêtres.*

9. Quoiqu'on écrive souvent sans *t* le pluriel des substantifs et des adjectifs terminés au singulier par *ant, ent : les momens, les diamans, des malheurs constans,* il est plus correct de le conserver : *les moments, les diamants,* etc. Cette dernière orthographe est même de rigueur dans les substantifs et les adjectifs de cette terminaison, qui n'ont qu'une syllabe : *Avoir mal aux dents.—Les vents déchaînés mugissaient dans les voiles.* (Fénelon.)

10. Un grand nombre de mots tirés de langues étrangères, ayant passé dans la nôtre, y sont traités, quant à leur pluralisation, comme des mots français.

11. On écrit donc avec le signe ordinaire du pluriel, *des accessits, des bravos, des duos, des trios, des factums, des numéros, des opéras, des zéros, des impromptus, des magisters, des échos, des déficits,* etc.

12. Quelques autres de cette classe, que l'usage n'a pas encore bien naturalisés, s'écrivent au pluriel comme au singulier ; ce sont : *des alibi, des alinéa, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des post-scriptum, des Te-Deum, des fac-simile,* etc.

13. Les mots invariables de leur nature ne peuvent, quand on les emploie accidentellement comme substantifs, prendre la marque du pluriel : *Les comment et les pourquoi sont souvent bien importuns.* Il faut y ajouter les lettres de l'alphabet, les notes de musique et les adjectifs numéraux cardinaux : *Vous faites vos a*

trop larges.—Des ut, des ré, des mi.—Faites encore deux quatre et trois huit.

14. Les infinitifs, quoique essentiellement invariables, prennent la marque du pluriel, quand ils sont passés à l'état de substantifs simples. On écrira donc *les dîners, les soupers, les levers et les couchers du soleil, les vivres.—On lui apporta des vivres, parce qu'il fallait obéir.* (Voltaire.) Il en est de même de quelques prépositions, comme *devant* et *derrière: L'ennemi harcelait continuellement les derrières de l'armée, quelquefois même des Cosaques passaient sur les devants.*

Formation du pluriel dans les substantifs propres.

§ 32.

1. Quoique en général les substantifs propres ne puissent guère s'employer qu'au singulier, il arrive quelquefois qu'on s'en sert pour exprimer une idée de pluralité, comme quand on dit *les deux Caton, les deux Rousseau.*

2. On remarquera qu'alors, quand ces noms ne servent qu'à désigner les personnes qui les ont portés, on les écrit sans y ajouter le signe caractéristique du pluriel, comme nous venons d'écrire *les deux Caton* sans *s*, et *les deux Rousseau* sans *x*: *Le sultan se montra le digne descendant des Sélim et des Soliman.* (Ségur.)

3. Mais quand on ne se sert de ces noms que pour désigner des personnes qui ressemblent à celles qui les ont portés, ils rentrent dans la classe des noms communs et conséquemment ils en suivent les lois,[1] à l'exception de la majuscule qu'ils conservent. On écrira donc avec le signe du pluriel: *Le stoïcisme ne nous a donné qu'un Epictète, mais la religion chrétienne forme des millions d'Epictètes, qui ne savent pas qu'ils le sont.* (Voltaire.)

---

[1] La terminaison *al* prend *s* au lieu de se changer en *aux*: *Les Annibals, les Pascals.*

4. On remarquera que le génie de notre langue permet de placer l'article pluriel devant un nom propre employé au singulier, et désignant la personne qui l'a porté : *Les sciences étaient communes aux Pascal, comme aux Milton, aux Tasse, aux Corneille, aux Bossuet.* Il est bien entendu que dans ce cas le nom propre ne prend pas la marque du pluriel.

Remarques.—Il y a quelques noms propres désignant plusieurs personnages d'une même famille et surtout certaines dynasties, auxquels l'usage, plutôt que la raison, donne le signe du pluriel. On écrit par exemple avec *s : les Macchabées, les Horaces et les Curiaces, les Gracques, les Césars, les Stuarts, les Bourbons.—Les immortels Macchabées défendirent avec vaillance leur pays et leur religion.—Ce fut la cause de la mort des Gracques.* (Montesquieu.)

La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars. (Boileau.)

On écrit aussi *des Raphaels, des Poussins, des Murillos,* etc., quand on désigne par là des tableaux de ces artistes.

SECOND COURS.

Formation du pluriel dans les substantifs composés.

§ 33.

1. Il y a dans notre langue un assez grand nombre de noms composés, c'est-à-dire formés de plusieurs parties liées entre elles par des traits d'union ; tels sont, *grand-père, essuie-mains, arc-en-ciel,* etc.[1] L'orthographe de ces substantifs offre des difficultés non seulement pour le pluriel, mais encore pour le singulier, parce qu'il arrive souvent qu'une des parties du substantif composé employé au singulier est elle-même au pluriel.

2. Voici la règle que nous poserons à cet égard : Pour reconnaître le nombre des différentes parties du substantif, il faut chercher, en le composant soi-même, à bien saisir le nombre de chacun des mots qui servent

---

[1] *Gentilhomme* (pl. *gentilshommes*), s'écrit en un seul mot.

à sa formation, et écrire ces derniers en conséquence. A-t-on par exemple à écrire les mots *appui-main, prie-Dieu, chou-fleur, essuie-mains,* voici comme on pourra raisonner. *Un appui-main* est un *appui* où l'on repose la *main,* un *appui* pour la *main;* on écrira donc au singulier un *appui-main. Des appuis-main* sont des *appuis* où l'on repose la *main,* des *appuis* pour la *main,* et non pour les *mains,* car l'emploi de ce pluriel pourrait faire supposer qu'on y appuie les deux mains à la fois; on écrira donc en pluralisant seulement *appui, des appuis-main.*

Un *prie-Dieu* est une sorte de pupître avec un marche-pied, où l'on s'agenouille en priant Dieu. On écrira donc au singulier *un prie-Dieu.*

Au pluriel ce mot amène exactement la même composition, on écrira donc au pluriel comme au singulier *des prie-Dieu.*

Un *chou-fleur* est un *chou* qui ressemble à une *fleur,* un *chou* qui est en même temps *fleur;* le dernier mot n'est guère qu'un attribut, une apposition du premier, par conséquent on écrira *un chou-fleur.*

Des *choux-fleurs* sont des *choux* qui sont en même temps *fleurs;* même composition que ci-dessus, mais ici le sens amène le pluriel pour chacune des parties; écrivez donc *des choux-fleurs.*

Un *essuie-mains* est un linge avec lequel on essuie *les mains,* et non *la main* seulement; le sens de ce dernier mot est toujours celui d'un pluriel; on écrira conséquemment *mains* au pluriel, quoique le substantif composé soit employé au singulier: *un essuie-mains.*

La composition est la même pour le pluriel, on l'écrira donc comme au singulier: *des essuie-mains.*

A ces observations, qui suffisent pour la plupart des cas, nous ajouterons encore les principes suivants.

3. Les seules parties d'un mot composé pui prennent le signe caractéristique du pluriel sont le substantif et l'adjectif; *un beau-frère, des beaux-frères.* En conséquence les mots invariables, comme l'adverbe, la préposition, la conjonction et même le verbe,

malgré sa nature variable, ne changent jamais dans la composition de ces mots; la pluralisation de ce dernier repose sur des principes tout différents. Ainsi un *passe-partout*, clef qui sert à ouvrir plusieurs portes, dont la composition revient à celle-ci, *clef qui passe partout*, s'écrit au pluriel comme au singulier, quoique sa composition au pluriel soit *des clefs qui passent partout*. Quant au mot *partout*, il est invariable en sa qualité d'adverbe.

4. Le mot *garde*, employé dans la composition d'un mot, est substantif ou verbe. C'est à cette distinction qu'il faut faire attention, quand on veut le pluraliser. Dans le premier cas il est variable, dans le second il ne l'est pas. En général on ne considère *garde* comme substantif que quand il représente une personne, comme dans *un garde-chasse, un garde-champêtre, un garde-national;* plur. *des gardes-chasse, des gardes-champêtres, des gardes-nationaux.* Quand il représente une chose, il doit être considéré comme verbe, et comme tel il reste invariable: *un garde-manger, des garde-manger; un garde-fous, des garde-fous.*

5. Le mot *grand*, qui remplace *grande* dans la composition des mots *grand'mère, grand'rue, grand'tante*, est toujours invariable: *des grand'mères, des grand'tantes.*

6. Quand il se rencontre dans un nom composé un mot inusité d'ailleurs, jouant le rôle d'un adjectif, on le traitera comme tel, en le soumettant à l'accord; *un loup-garou, des loups-garous; une pie-grièche, des pies-grièches; une épine-vinette, des épines-vinettes.*

7. Les mots empruntés à des langues étrangères et employés dans les noms composés, restent toujours invariables, quelle que soit leur nature. On écrira donc *des vice-rois, des in-seize, des Te-Deum.*

8. Ajoutons encore ici une observation importante: c'est que l'usage fréquent que l'on fait des substantifs composés tend à en diminuer le nombre et à les rendre simples, c'est-à-dire à les faire écrire en un mot: c'est ainsi que l'on écrit d'ordinaire *contrevent, garderobe, chèvrefeuille*, etc., de même que des substantifs simples,

et, comme tels, on les pluralise d'après la loi propre à ces substantifs : *des contrevents, des garderobes, des chèvrefeuilles.*

9. D'ordinaire, quand deux substantifs forment un mot composé en anglais, leur ordre se renverse en français ; le premier se plaçant le dernier avec la préposition *à* pour les joindre.

Gun-powder—poudre à canon. Dining-room—salle à manger.

§ 34.

1. Une question qui se rattache en quelque sorte à la pluralisation des substantifs composés, c'est celle qui concerne le pluriel des substantifs liés ensemble par la préposition *de.* Il est quelquefois assez difficile de distinguer si le dernier, qui est placé en régime, est au singulier ou au pluriel. Ecrira-t-on ?

du sirop de groseille,	ou	*du sirop de groseilles ;*
une corbeille de groseille,	ou	*une corbeille de groseilles ;*
une odeur de violette,	ou	*une odeur de violettes ;*
un bouquet de violette,	ou	*un bouquet de violettes.*

2. Voici la règle que nous poserons à cet égard : Lorsqu'un substantif figure comme régime d'un autre, il reste au singulier, s'il ne s'emploie que comme qualificatif ; si au contraire il présente une idée collective, on le mettra au pluriel. D'après ce principe on écrira :

du sirop de groseille,	*une corbeille de groseilles ;*
une odeur de violette,	*un bouquet de violettes ;*
des caprices de femme,	*des couvents de femmes ;*
des confitures de prune,	*des paniers de prunes ;*
des gens d'épée,	*des fabricants d'épées.*

3. Si l'on écrit *une corbeille de fruit, des plats de poisson,* c'est que les mots *fruit, poisson,* s'emploient aussi collectivement au singulier, et qu'on dit souvent *du fruit, du poisson,* à peu près comme on dit *des fruits, des poissons.*

§ 35.

1. Il y a un grand nombre de substantifs, indiquant

des qualités ou des manières d'être, qui ne s'emploient qu'au singulier. Tels sont *le courage, l'indolence, la modestie, la jeunesse, le zèle, la bonté, la volonté,* etc.

2. Quelques-uns, à la vérité, s'emploient aussi quelquefois au pluriel, comme par exemple les deux derniers cités, *les bontés, les volontés,* mais alors ils indiquent les effets de la qualité et non la qualité elle-même : *Je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés.* (Voltaire.)—*Toutes les volontés d'Alexandre avaient l'inflexibilité du destin.* (Barthélemy.)

3. D'autres substantifs ne s'emploient qu'au pluriel, nous allons citer le plus usités :

Les alentours, m. ; *environs, neighborhood ;*
les archives, f. ; *record-office ;*
les armoiries, f. ; *arms, coat of arms ;*
les arrhes, f. ; *handsel ;*
les atours, m. ; *lady's attire;*
les broussailles, f. ; *shrub, bush ;*
les confins, m. ; *frontier, border ;*
les décombres, m. ; *rubbish ;*
les entrailles, f. ; *bowels ;*
les entrefaites, f. ; *occasion ;*
les environs, m. ; *environs, neighborhood ;*
les fiançailles, f. ; *betrothment ;*
les fonts, m. ; *font ;*
les funérailles, f. ; *funeral obsequies ;*
les intestins, m. ; *bowels ;*
les mathématiques, f. ; *mathematics ;*
les mœurs, f. : *manners ;*
les mouchettes, f. ; *a pair of snuffers ;*
les notables, m ; *notables, gentry ;*
les pénates, m. ; *Penates ;*
les pierreries, f. ; *jewels ;*
les pleurs, m. ; *tears ;*
les proches, m. ; *friends ;*
les ténèbres, f. ; *darkness, gloom ;*
les thermes, m. ; *warm baths ;*
les vêpres, f. ; *vespers, evening prayers ;*
les vivres, m. ; *eatables, victuals.*

§ 36.

1. Il y a encore quelques substantifs, qui, outre la signification qu'ils ont au singulier, et qu'ils con-

servent pour la plupart au pluriel, en ont encore une autre dans ce dernier nombre. Nous citerons les plus usités :

L'aboi, *bark (of a dog)* ;	les abois, aux abois, *at bay*.
L'arme, *weapon* ;	les armes, *armorial bearings* ;
L'arrêt, *decree* ;	les arrêts, *arrest* ;
L'auspice, *omen* ;	les auspices, *protection*.
La bonne grâce, *lady-like demeanor* ;	les bonnes grâces, *favor*.
Le ciseau, *chisel* ;	les ciseaux, *scissors*.
La défense, *defence* ;	les défenses, *tusks*.
L'esprit, *mind, spirit* ;	les esprits, *life*.
L'état, *state* ;	les états, *the states-general*.
Le faste, *pomp* ;	les fastes, *the record*.
Le fer, *iron* ;	les fers, *chains*.
Le gage, *pledge* ;	les gages, *wages*.
L'honneur, *honor* ;	les honneurs, *distinctions*.
Le jour, *day* ;	les jours, *life*.
La lettre, *letter* ;	les lettres, *literature*.
La lunette, *telescope* ;	les lunettes, *spectacles*.
La mesure, *measure* ;	les mesures, *steps, measures*.
Le neveu, *nephew* ;	les neveux, *descendants*.
Le papier, *paper* ;	les papiers, *writings*.
La petite maison, *little house* ;	les petites-maisons, *lunatic asylum*.
La poursuite, *pursuit* ;	les poursuites, *prosecution*.
La pratique, *practice* ;	les pratiques, *tricks, artifices*.
La tablette, *shelf* ;	les tablettes, *pocket-book*.
La troupe, *crowd* ;	les troupes, *troops, soldiers*.
La veille, *the watch* ;	les veilles, *night-work*.

CHAPÎTRE III.

PREMIER COURS.

De l'adjectif.

§ 37.

1. Un objet ayant des qualités diverses, le substantif qui le représente a besoin d'être accompagné de mots qui les expriment. Cette partie du discours se nomme *l'adjectif.*

En conséquence l'adjectif est un mot qui se joint au substantif pour en exprimer la qualité : *Un grand arbre, une jolie fleur, les rayons éclatants, des femmes savantes.*

2. Outre cette classe d'adjectifs, qu'on appelle *qualificatifs*, il est encore d'autres mots, qui, sans exprimer la qualité des objets, accompagnent le substantif pour le déterminer. On les appelle *adjectifs déterminatifs.*

Ce sont :

a. Les adjectifs numéraux, comme *un, deux, trois, quatre,* etc., *premier, second, troisième, quatrième,* etc.

b. Les adjectifs possessifs *mon, ton, son ; ma, ta, sa ; mes, tes, ses ; notre, votre, leur ; nos, vos, leurs.*

c. Les adjectifs démonstratifs *ce, cet, cette, ces.*

d. Les adjectifs interrogatifs *quel, quelle, quels, quelles.*

e. Les adjectifs indéfinis *chaque, quelque, maint, quelconque, même, autre, tout, nul, aucun.*

Ces quatre dernières classes rentrent plus naturellement dans le domaine des pronoms auxquels elles correspondent, nous ne nous en occuperons donc pas ici.

3. Les adjectifs étant intimement liés aux substantifs qu'ils qualifient, il est naturel qu'il y ait un accord entre ces deux parties du discours : aussi l'adjectif adopte-t-il d'ordinaire le genre et le nombre du substantif qu'il qualifie, ou qu'il détermine. Il est donc indispensable d'apprendre à connaître la manière dont on en forme le féminin et le pluriel.

Formation du féminin dans les adjectifs.

§ 38.

Règle générale. Pour former le féminin d'un adjectif on ajoute un *e* muet à sa forme masculine : *vrai, vraie ; grand, grande ; menu, menue ; aisé, aisée ; perclus, percluse.*

Rem.—Si l'adjectif se termine au masculin par une consonne précédée d'un *e*, celui-ci prend un accent grave au féminin ; *entier, entière ; secret, secrète.*

Exceptions.

1. Quand l'adjectif se termine au masculin par un *e* muet, on ne peut y en ajouter encore un pour former le féminin ; la terminaison est alors la même pour les deux genres : *Un homme aimable, une femme aimable ; un fruit aigre, une bière aigre.*

2. Les adjectifs terminés au masculin par *f* changent *f* en *ve : bref, brève ; neuf, neuve ; actif, active.*

3. Les adjectifs terminés au masculin par *x* changent *x* en *se : glorieux, glorieuse ; jaloux, jalouse ; creux, creuse.*

4. Les adjectifs terminés au masculin en *el, en, et, on,* forment leur féminin en doublant leur dernière consonne devant l'*e* muet final : *cruel, cruelle ; ancien, ancienne ; sujet, sujette ; poltron, poltronne.* Il faut en excepter *complet, discret, indiscret, inquiet, replet, secret,* dont la forme féminine est régulière : *complète, inquiète,* etc.

5. Les adjectifs suivants doublent également leur dernière consonne au féminin : *pareil, vermeil, épais, gros, gras, bas, gentil, las, exprès, sot, vieillot ;—pareille, basse, expresse,* etc.

6. Les adjectifs terminés en *eur* forment leur féminin de différentes manières.

a. Ceux dont le changement de *eur* en *ant* amène un participe présent, font leur féminin en *euse : joueur, joueuse ; flatteur, flatteuse.*

b. Ceux qui sont terminés en *teur*, et dont le change ment de *eur* en *ant* n'amène pas un participe présent, ont *trice* au féminin : *créateur, créatrice ; adulateur, adulatrice.*

Rem.—On remarquera encore *exécuteur, inventeur, persécuteur* et *enchanteur*, qui font au féminin *exécutrice, inventrice, persécutrice* et *enchanteresse*. Les noms de cette terminaison sont plus souvent employés comme substantifs que comme adjectifs.

c. Ceux qui sont terminés par *érieur* forment leur féminin d'une manière régulière : *antérieur, antérieure ; supérieur, supérieure*, etc. Il faut y ajouter *meilleur, majeur* et *mineur*.

7. Les adjectifs terminés au masculin par la lettre *c* forment leur féminin d'une manière irrégulière : *blanc, franc, sec*, font *blanche, franche, sèche ;—public, caduc, turc*, font *publique, caduque, turque ;—grec* fait *grecque*.

Rem.—*Franc* fait au féminin *franque*, quand il désigne le peuple franc ou le langage que parlent les Francs établis en Turquie et dans le Levant : *la nation franque, la langue franque.*

8. Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*. Cette forme, si irrégulière au premier aspect, vient d'un second masculin, qui est *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, que l'on emploie devant les substantifs commençant par une voyelle ou un *h* muet : *un bel oiseau, le nouvel empereur, un fol espoir, le mol édredon, mon vieil ami.* Cette dernière forme n'est pas de rigueur : on dit également *mon vieux ami.*—On remarquera qu'on dit *le vieil homme* dans le sens *d'anciennes habitudes : Dépouiller le vieil homme.*—On emploie aussi familièrement *bel* devant la conjonction *et : Je vois encore le bel et noble habit des chanoines.* (J. J. Rousseau.)—*Cela est bel et bon.*

9. Les adjectifs suivants forment leur féminin d'une manière tout-à-fait irrégulière : *doux, douce ; roux, rousse ; faux, fausse ; favori, favorite ; long, longue ; frais, fraîche ; bénin, bénigne ; malin, maligne ; absous, absoute ; dissous, dissoute ; coi, coite ; tiers, tierce ; jumeau, jumelle ; muscat, muscade.*

Rem.—Les adjectifs *fat*, *châtain*, *témoin*, *dispos*, *debout*, *grognon*, *aquilin*, *hébreu*,[1] *vélin* ne s'emploient pas au féminin. Il en est de même des adjectifs indiquant une profession ordinairement exercée par les hommes, et employés communément comme substantifs: *C'est une femme auteur.*—*Me. D., qui vient de mourir à Florence, était docteur en médecine.*

Formation du pluriel dans les adjectifs.

§ 39.

1. Les principes que nous avons posés touchant la pluralisation des substantifs conviennent également aux adjectifs, tant masculins que féminins: *La religion n'a d'humain que ses ministres, faibles hommes comme nous, sujets aux mêmes passions, organes mortels et corruptibles de la vérité incorruptible et immortelle.* (Royer Collard.)—*On voyait Minerve assemblant autour d'elle tous les beaux arts.* (Fénelon.)—*La dissimulation est un mauvais calcul, qui a presque toujours de mauvais résultats.*—*Egaux en mérite, ces deux princes ne l'étaient pas en puissance.*

2. Il faut observer ici que tandis que les substantifs terminés en *eu* prennent un *x* au pluriel, les adjectifs terminés par cette consonnance prennent un *x* non seulement au pluriel mais encore au singulier: *Un homme heureux, des hommes heureux.*

On en exceptera les deux adjectifs *bleu* et *feu* (deceased), qui s'écrivent sans *x* au singulier, et dont le premier prend *s* au pluriel, tandis que le second n'est guère usité dans ce dernier nombre: *J'admirais ces flots bleus, qui se confondaient à l'horizon avec le bleu du ciel.*—

Votre mère était sœur de feu mon digne père. (Florian.)

Rem.—Quelques grammairiens donnent un pluriel à l'adjectif *feu*: *Un service solennel pour les feus rois Louis XVI et Louis XVII eut lieu à Notre-Dame le* 14 *Mai*, 1814.—*Les feus Dauphin et Dauphine.* (Grammaire nationale.)

3. Parmi les adjectifs terminés en *al*, qui de même

[1] *Hébraïque*, dit Boniface, ne se dit guère que dans *mœurs hébraïques*, *culte hébraïque*, *grammaire hébraïque*, *langue hébraïque*.

que les substantifs, changent au masculin pluriel *al* en *aux*, comme *égal, égaux; principal, principaux*, il y en a quelques-uns auxquels l'usage n'accorde pas cette terminaison, et qui forment leur pluriel par l'addition d'un *s*. Ce sont *amical, fatal, final, glacial, initial, matinal, naval, pénal, théâtral*, et quelques autres moins usités; encore pour quelques-uns cette formation n'est-elle pas généralement reçue; aussi, dans le doute, vaut-il mieux adopter un autre tour, et dire par exemple *des événements funestes, malheureux*, au lieu de dire *des événements fatals; des combats de mer*, au lieu de dire *des combats navals; des conseils d'ami, des conseils affectueux*, au lieu de dire *des conseils amicals*, etc.

Accord de l'adjectif.

§ 40.

1. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie : *Le vrai mérite est modeste.* —*La haute naissance est un présent de la fortune, qui ne devrait attirer aucune estime, puisqu'elle ne coûte ni études, ni travaux.* (La Bruyère.)—*Les Arabes, si humains, si fidèles, si désintéressés entre eux, sont féroces et avides avec les nations étrangères.* (Raynal.)

2. Quand l'adjectif se rapporte aux pronoms *nous, vous*, employés pour un singulier, il ne se met pas au pluriel : *Monsieur, vous êtes louable du motif qui vous fait désirer ce changement.* (J. J. Rousseau.)—*Le petit Chamboin, que je vous ai recommandé, ne demande qu'à travailler; nous sommes bon gentilhomme et bon enfant, mais nous sommes pauvre.* (Voltaire.)

4. Quand l'adjectif se rapporte à deux substantifs, il se met au pluriel, et si les substantifs sont de différents genres, c'est le masculin qu'adopte l'adjectif :

Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage,
Sujets à même loi, subissent même sort.

(J. B. Rousseau.)

L'impératrice donne à ceux qu'elle emploie toute l'autorité et la confiance possibles. (Le prince de Ligne.)—

Y a-t-il un domestique et une servante, qui, nourris par leurs maîtres, ne puissent de temps en temps mettre une pièce de cinq francs à la caisse d'épargne ?

4. Quand les terminaisons des deux genres de l'adjectif sont sensiblement différentes à l'oreille, il vaut mieux, pour satisfaire celle-ci, rapprocher le substantif masculin de l'adjectif : *Egaux en férocité, le léopard et la panthère ne le sont pas en force.—Cette dame portait une robe et un chapeau blancs.*

Rem.—Il arrive, au reste, assez souvent que l'adjectif ne qualifie qu'un seul des substantifs, et dans ce cas il est bien entendu que l'accord n'a l'ieu qu'avec celui-ci : *Voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur.* (Barthélemy.)—*On ne brave pas ainsi les lois et l'autorité publique.*

SECOND COURS

Remarques sur l'accord de l'adjectif.

§ 41.

1. Dans les deux cas suivants l'adjectif s'accorde généralement avec le dernier substantif, qui fixe le plus l'attention :

a. Quand les substantifs sont synonymes : *Il a montré dans ses procédés une ruse, une astuce indigne d'un honnête homme.—Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle.*

Dans ce cas les substantifs ne doivent pas être liés par la conjonction *et.*

Rem.—Quelquefois il y a plutôt gradation que synonymie, mais le principe reste le même :
Il m'a traité avec une réserve, une froideur inexplicable.
Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête. (Racine.)

b. Quand les substantifs sont unis par la conjonction *ou*, qui suppose l'exclusion de l'un des deux. *Servez-vous pour cela d'une plume ou d'un crayon bien taillé.—On aperçoit sur le sommet du mont un château ou*

une maison ruinée.—Cette dame portait un chapeau ou un bonnet blanc.

2. Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé, ci-joint, ci-inclus, y compris, passé,* sont invariables quand ils précèdent le substantif, et variables quand ils le suivent: *Il était nu-tête et nu-jambes, les pieds chaussés de petites sandales.* (Voltaire.)—*Il est bon d'habituer les enfants à coucher tête nue.* (Boniface.)—*Il y a là une demi-heure d'enchantement auquel nul homme ne résiste.* (J. J. Rousseau.)—*Il n'avait que des demi-talents en tout genre.* (J. J. Rousseau.)—*L'opération dura une heure et demie.—Excepté la cour, qui s'élève quelquefois au-dessus des préjugés vulgaires, aucun Egyptien ne voudrait manger dans un plat dont un étranger se serait servi.* (Voltaire.)—*Tous les habitants, les femmes et les enfants exceptés, furent passés au fil de l'épée.—Vous trouverez ci-joint la copie de la lettre que Mr. C. m'a écrite.* (J. J. Rousseau.)—*Le dessin de cet animal m'a été envoyé d'Angleterre avec la description ci-jointe.* (Buffon.)—*Passé trois mois, vos réclamations ne seront plus admises.—Je fis l'effort, ces jours passés, d'aller à la comédie.* (Voltaire.)

Rem.—L'adjectif *demi* ne s'accorde jamais en nombre avec le substantif qu'il accompagne: *Deux années et demie suffiront;* c'est-à-dire *deux années et une demie.* Employé substantivement pour *une demi-heure,* il est du genre féminin et susceptible de la forme plurielle: *La demie est-elle sonnée?—L'horloge sonne les heures et les demies.*

Quand l'adjectif *nu* précède le substantif, celui-ci ne peut être accompagné de l'article, et l'on remarquera encore que cet adjectif n'occupe cette place que lorsqu'il est joint à un nom désignant une partie du corps humain ordinairement couverte. On ne dirait donc pas *nu-mains,* mais bien plutôt *les mains nues.*

3. L'adjectif *feu* précédant l'article ou un déterminatif quelconque, reste invariable; quand il le suit, il prend l'accord. *J'ai ouï dire à feu ma sœur que sa fille et moi naquîmes la même année.* (Montesquieu.)—*La feue reine était une princesse de Russie.* Le pluriel de cet adjectif n'étant guère usité, quand on emploie ce nombre, il est mieux de faire précéder *feu: feu mes cousins, feu mes cousines.*

4. On laisse sans accord deux adjectifs désignant des couleurs, quand le second modifie le premier: *Les yeux de ce poisson étaient jaune-pâle et d'une extrême petitesse.* (Montemont.)—*Cet oiseau a le bec et les pieds gris-brun.* (Buffon.)—Le premier de ces adjectifs est pris substantivement; c'est comme si l'on disait, d'un *jaune* qui est *pâle*, d'un *gris brun.*[1]

5. Il arrive souvent que l'adjectif passe à l'état d'adverbe sans changer de forme, et il est bien entendu qu'alors il reste toujours invariable, comme dans les locutions suivantes: *sentir bon, sentir mauvais, parler haut, marcher droit, voir clair, chanter juste,* etc. *La chair de l'hermine sent très mauvais.* (Regnard.)

Mère écrevisse un jour à sa fille disait:
Comme tu vas, bon Dieu, tu ne peux marcher droit.
(La Fontaine.)

6. Il en est de même du premier mot des adjectifs composés: *court-vêtu, nouveau-né, clair-semé,* etc.

Légère et court-vêtue, elle allait à grands pas.
(La Fontaine.)

Les soies de l'éléphant sont très clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils et aux paupières. (Buffon.)

Remarques.

7. Dira-t-on: *Elle a l'air bon, l'air doux?* ou bien, *elle a l'air bonne, l'air douce?*

Les opinions des grammairiens et des écrivains français sont partagées à cet égard. Nous adopterons celle qui nous paraît la plus raisonnable.

"On dit d'une femme qu'elle a *l'air bon, l'air doux, l'air charmant, l'air spirituel,* lorsqu'on ne considère que l'impression que fait sur les sens le jeu de la physionomie.

"Mais je dirai: *Elle a l'air bonne, l'air douce, l'air*

[1] Il y a donc cette différence entre *des étoffes bleues claires* et des *étoffes bleu-clair*, que les premières sont des étoffes bleues et d'un tissu clair (thin material), et que les secondes sont d'un *bleu* qui est *clair*. —Dans des *rubans paille*, des *ceintures orange*, etc., les mots *paille*, *orange* sont aussi substantifs, *couleur de paille, d'orange.* (Boniface.)

charmante, l'air spirituelle, l'air instruite, l'air intelligente, l'air obligeante, si, sans m'arrêter aux traits de son visage, à l'expression de ses regards, je juge de cette femme par ses paroles affectueuses, par ses raisonnements justes et par ses actions.

"Je vois une personne qui fronce les sourcils, serre les lèvres, et jette çà et là des regards de dédain, je dis: *Elle a l'air bien mécontent.* Mais si je l'entends, sans la voir, adresser des reproches à quelqu'un, lui parler sèchement, je dirai alors: *Elle a l'air fâchée, méchante, irritée,* etc., car je ne puis juger d'une physionomie qui est hors de ma vue.—*Elle a l'air* équivaut à *elle semble être, elle a l'air d'être.* Le mot *air* n'est point pris ici dans son acception propre et rigoureuse, il se prête aux vues de l'esprit."

(Grammaire nationale.)

8. Quand il est question de choses, il vaut mieux faire usage du verb *être,* et dans ce cas il est bien entendu que l'accord se fait avec le sujet de la phrase et non avec le mot *air: Ces fruits ont l'air d'être mûrs.—Ces légumes n'ont pas l'air d'être cuits.*

9. Faut-il écrire *des bas de soie blancs* ou *des bas de soie blanche? des peaux de renards noirs,* ou *des peaux de renards noires,* etc.?

Dans des locutions de ce genre, où le régime est précédé de la simple préposition *de* sans article, il faut chercher à reconnaître quel est celui des deux substantifs qu'il est le plus naturel de qualifier. On écrira donc *des bas de soie blancs,* parce que la soie n'est pas blanche par elle-même, qu'elle ne le devient que par préparation; mais il faudra écrire *des peaux de renards noirs,* parce que ces renards sont véritablement noirs.

D'après ce principe il faut écrire: *Des chaînes d'or massif, des chaînes d'or légères.—Une foule de gens armés, une armée de Barbares mise en déroute.—Une masse de neiges effrayante, une masse de neiges éblouissantes.*

C'est encore d'après ce principe qu'un grammairien moderne écrit: *On a cuit une partie du pain destiné aux*

pauvres, et, *on trouva une partie du pain mangée*, contrairement au principe d'un grammairien, qui écrit : *Il trouva une partie du pain mangé, une partie des liqueurs bues*, orthographe que l'analyse ne saurait admettre.

Place de l'adjectif.

PREMIER COURS.

§ 42.

L'adjectif français se place tantôt avant, tantôt après le substantif.

1. On place ordinairement[1] avant le substantif :

a. Les adjectifs suivants : *Beau, bon, brave, cher, digne, grand, gros, haut, jeune, joli, mauvais, méchant, meilleur, petit, vaste, vieux, vilain : Un bon livre, une petite maison, une jolie personne*, etc.

b. Les adjectifs numéraux ordinaux, mais seulement quand ils sont accompagnés de l'article : *Le premier volume, le huitième jour.*

c. Les adjectifs employés au figuré : *De mûres réflexions, un noir chagrin, une tendre amitié.* On dirait dans le sens propre, *un fruit mûr, du drap noir, une viande tendre.*

d. Quand l'adjectif exprime une qualité tirée de la nature même du substantif qu'il accompagne : *Un riche propriétaire, un ennuyeux pédant, les brillantes étoiles.*

e. Pour donner plus de mouvement et de force au discours : *Vous employez là un étrange moyen.—Que effroyable événement !—Voilà une touchante histoire !*

f. Il faut observer que nombre d'adjectifs, qui s placent ordinairement après le substantif, doivent le

---

[1] Nous disons *ordinairement*, parce qu'il est impossible de poser des principes absolus touchant la place que doit occuper l'adjectif.

précéder, lorsque des explications antérieures ont suffisamment indiqué que la qualité exprimée par l'adjectif convient au substantif. En conséquence, quoiqu'on dise pour l'ordinaire, *une nouvelle affligeante*, *un événement désastreux*, il vaudrait mieux, après en avoir déjà fait mention, dire : *L'affligeante nouvelle se répandit bientôt dans la ville.—Ce désastreux événement consterna tout le monde.* Dans ce cas l'adjectif est généralement précédé de l'article *le*, *la*, *les*, ou d'un des déterminatifs *ce*, *cette*, *mon*, *ma*, etc.

2. Hors les cas que nous venons de citer, l'adjectif se place ordinairement après le substantif, surtout :

a. Lorsqu'il exprime une qualité qui se rapporte à l'un des cinq sens : *Un fruit aigre*, *une voix criarde*, *une odeur suave*, *une surface rude*, *un habit bleu.*

b. Lorsqu'il indique la nation : *Un négociant anglais*, *un avocat français*, *un philosophe allemand.*

Rem.—A la vérité La Fontaine a dit dans ses fables, *la grecque beauté*, *la romaine avarice*, mais la contrainte de la rime est trop évidente dans ces deux cas, pour qu'ils fassent autorité.

c. Quand il a la forme du participe passé : *Un enfant chéri*, *un monarque redouté.*

Il lève vers les cieux un regard assuré,
Il prie, et l'on croit voir un mortel inspiré.
(Raynouard.)

Rem.—*Prétendu* fait ordinairement exception : *Un prétendu succès*, *de prétendus savants.*

d. Quand il peut s'employer substantivement pour désigner les personnes, comme *un vieillard aveugle*, *une femme malade*, *un homme borgne.* On peut dire *un aveugle*, *une malade*, *un borgne.*

e. Quand il est suivi d'un régime, et ordinairement aussi quand il est modifié par un adverbe, comme, *un sujet fidèle à son roi*, *un écrivain très célèbre.*

Remarques.

3. Si c'est le substantif qui a un régime, d'ordinaire il vaut mieux que l'adjectif précède le mot régissant ;

ou si l'usage ne le permet pas, il suit ordinairement le mot régi : *L'inimitable chantre d'Achille, l'élégant traducteur des Géorgiques.—Une matte de jonc grossière lui servait de lit.* (Fénelon.)—*Des bas de soie noirs.*

4. Dans le style élevé, l'adjectif est quelquefois placé après le verbe, au lieu de l'adverbe, mais il conserve sa forme et sa variabilité :—*Les bergers, loin de secourir le troupeau, fuient, tremblants, pour se dérober à la fureur du lion.* (Fénelon.)—

Vois-tu cet horizon, qui se prolonge immense? (Lebrun.)

5. Quelques adjectifs, que l'on place d'ordinaire avant le substantif, peuvent être précédés d'un autre adjectif, sans y être liés par la conjonction *et*. On dit, par exemple, *un singulier petit homme, un beau grand jardin.* Ce principe concerne surtout les adjectifs *grand* et *petit*, qui alors précèdent immédiatement le substantif.

6. D'ordinaire, quand on fait précéder les adjectifs, on les lie par la conjonction *et : Une belle et vaste forêt.*—*Voilà de tendres et généreux sentiments.* (Théry.)—

7. Parfois aussi on les place l'un avant, l'autre après le substantif : *Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique.* (J. J. Rousseau.)

8. Mais pour l'ordinaire, quand il y a plusieurs adjectifs joints à un seul substantif, la règle est de les faire suivre celui-ci, en liant le dernier par la conjonction *et : Des interrogations sèches et froides ne me donnaient aucune confiance.* (J. J. Rousseau.)—*C'était un monarque fier et puissant.*

9. Nous ferons encore remarquer que le nombre des adjectifs féminins qui peuvent précéder le substantif est bien plus grand que celui des adjectifs masculins. Ainsi l'on peut au besoin, et même souvent avec élégance, dire : *Une verte prairie, une flatteuse espérance, son attentive amitié ;* mais on ne dira pas : *Un vert pré, un flatteur espoir, son attentif amour*, quoiqu'il n'y ait rien de changé pour le fond de la pensée.

Observation.—Les principes que nous venons de poser sur la place qu'occupe l'adjectif suffisent pour la plupart des cas, mais on ne peut presque jamais en faire une règle absolue. Il est peu de questions grammaticales qui prêtent plus à l'arbitraire que celle-là, et il n'y a guère que la lecture habituelle de nos bons écrivains, qui puisse indiquer à l'étranger les nuances délicates de la pensée exprimées par la place que l'on assigne à l'adjectif, et qui, bien souvent aussi, repose uniquement sur le sentiment de l'harmonie.

SECOND COURS.

§ 43.

1. Il y a plusieurs adjectifs qui changent de signification, suivant qu'ils précèdent ou qu'ils suivent certains substantifs. Voici les principaux :

L'air grand. Physionomie noble.
Le grand air. Manières d'un grand seigneur.
L'air mauvais. Extérieur redoutable.
Le mauvais air. Extérieur ignoble.
Un grand homme. Homme illustre par son mérite.[1]
Un homme grand. Homme d'une grande taille.

Rem.—Cependant si après *grand homme* on ajoute quelque qualité du corps, il signifie aussi *d'une grande taille : C'est un grand homme blond, bien fait.*

De même si après *homme grand* on ajoute quelque modificatif qui ait rapport au moral, cet adjectif ne désigne plus la taille : *Un homme grand dans ses desseins.*

Un homme galant. Celui qui cherche à plaire aux dames.
Un galant homme. Homme poli, doué de talents, d'un commerce sûr et agréable.
Un gentilhomme. D'extraction noble.

---

[1] C'est justement le contraire pour l'adjectif *petit.* S'agit-il de sa taille ? on dit communément *un petit homme.* Est-il question de ses sentiments ? il faut dire *un homme petit.*

Un homme gentil. Gai, poli.

Un homme plaisant. Gai, enjoué, qui fait rire.

Un plaisant homme. Ridicule, bizarre.

Une voix commune. Voix ordinaire.

D'une commune voix. Unanimement.

Un brave homme. Homme qui a de la probité.

Un homme brave. Qui a de la bravoure.

Un honnête homme. Qui a de la droiture et de la probité.

Un homme honnête. Qui est poli.

Une fausse clef. Clef faite d'après le modèle de celle qui sert à l'usage habituel.

Une clef fausse. Celle qui ne va pas à la serrure.

Une fausse porte. Porte ménagée pour se dérober aux importuns, sans être vu.

Une porte fausse. Simulacre de porte.

Un vilain homme. Désagréable par son extérieur, ou par ses manières et ses vices.

Un homme fort vilain. Homme d'une avarice sordide.

Rem.—Il faut, dans cette acception, qu'un modificatif précède l'adjectif vilain. On dit aussi substantivement : *C'est un vilain.*

Du bois mort. Séché sur pied.

Du mort bois. De peu de valeur.

L'année dernière. C'est l'année qui précède immédiatement celle où l'on est. On dit dans le même sens, *la semaine dernière, le mois dernier ; l'hiver dernier.*

La dernière année de mon séjour à Paris. C'est celle après laquelle je cessai d'habiter Paris.

Une chose certaine, une nouvelle certaine. Chose, nouvelle sûre, véritable.

Une certaine chose, une certaine nouvelle. Chose qu'on ne détermine pas, quelque nouvelle.

Le vin nouveau. Vin nouvellement fait.

Le nouveau vin. Vin différent de celui qu'on buvait auparavant, vin nouvellement mis en perce.

Le ton haut. Degré supérieur d'une voix chantante ou du son d'un instrument.

Le haut ton. Manière de parler arrogante.

Mortel, signifiant *sujet à la mort*, ne se place qu'après le substantif : *L'homme mortel.*

Mortel, signifiant *grand, excessif*, précède ou suit le substantif : *Mortel ennemi, ennemi mortel.*

Remarques.

2. *Un habit neuf* est celui qu'on n'a point ou presque point porté ; *un habit nouveau* est un habit d'une nouvelle mode ; *un nouvel habit* est un habit différent de celui qu'on vient de quitter.

3. Le ton qu'on emploie détermine le sens du mot *pauvre : Assister un pauvre homme, une pauvre veuve, un pauvre vieillard*, c'est-à-dire *sans bien.* C'est toujours là sa signification, quand il est placé après le substantif : *Un homme pauvre, un prince pauvre.*

La pauvre reine, le pauvre enfant, les pauvres innocents, expressions de tendresse ou de compassion.

C'est un pauvre poète, un pauvre orateur, de pauvre vin, expressions de mépris.

4. *Furieux* après le substantif signifie *en fureur, transporté de colère : Un chien furieux, un homme furieux.* Avant le substantif, on ne l'emploie guère que dans le style familier, et alors il désigne l'excès, l'extrême grandeur : *Un furieux menteur.*

5. *Seul* avant le substantif exclut tous les individus, tous les objets de la même espèce : *Un seul homme peut porter ce fardeau*, c'est-à-dire, aucun autre que lui ne peut le porter : *Une seule chambre* (et non *plusieurs*) *servait à toute la famille.*

Seul après le nom exclut tout accompagnement : *Un homme seul peut porter ce fardeau :* c'est-à-dire un homme suffit pour le porter.—*Une table seule* (sans aucun autre meuble) *était dans le cabinet.*

6. *Un mot* peut être *bon* sans être *un bon mot ;* ce dernier est toujours une saillie, une pensée ingénieuse.

Degrés de qualification ou de comparaison.

PREMIER COURS.

§ 44.

1. En exprimant une qualité, on peut le faire à différents degrés. Un objet peut être *grand* d'une manière relative, ou *plus grand* qu'un autre, ou *le plus grand* de tous. De là trois degrés de qualification que l'on appelle le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

2. Le positif n'est autre chose que l'adjectif même exprimant la qualité sans comparaison : *Le grand homme est modeste.*

3. Le comparatif exprime la qualité comparée, et comme la comparaison peut indiquer la supériorité, l'infériorité, ou l'égalité, on distingue trois comparatifs.

a. Le comparatif de *supériorité*, formé au moyen de l'adverbe *plus*, qui se place devant l'adjectif : *Le papillon est plus parfait que la rose.*

b. Le comparatif *d'infériorité*, formé au moyen de l'adverbe *moins : Cette guerre fut moins heureuse que juste.*

c. Le comparatif *d'égalité*, qui se forme au moyen des adverbes *aussi*, *autant*, avec cette différence que le premier se place devant l'adjectif comparé, et le second, après : *Je fuis les oisifs des villes, gens aussi ennuyés qu'ennuyeux.* (J. J. Rousseau.) Il faudrait dire, en employant *autant : gens ennuyés autant qu'ennuyeux.*

4. Nous avons trois comparatifs exprimés au moyen d'une forme simple ; ce sont : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui n'est pas en usage, *moindre* au lieu de *plus petit*, et *pire* au lieu de *plus mauvais : Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne.* (Voltaire.) *Votre malheur est moindre que le mien.—Le remède est pire que le mal.*—On peut joindre à ces mots les adjectifs *majeur*, *mineur*, *supérieur*, *inférieur*, *antérieur*, *postérieur*, qui se rattachent au comparatif par leur signification,

5. Le comparatif *moindre* ne qualifie guère des objets matériels. On ne dira donc pas bien : *Votre chambre est moindre que la mienne,* il faut employer ici *plus petit.* Mais on dit de préférence : *Vos peines sont moindres que les miennes,* etc. On l'emploie aussi pour *moins bon : Ce vin est moindre que le vôtre.*

6. Au lieu de *que* on emploie *de* après *plus* et *moins,* lorsque ceux-ci sont suivis d'un adjectif numéral, et qu'il n'y a pas comparaison : *Il a plus de vingt mille francs de rente.—Il me reste moins d'un écu.*—L'usage semble aussi s'être prononcé en faveur de *plus d'à moitié, plus d'à demi : Il est plus d'à demi-mort, plus d'à demi-ruiné.*

7. Le superlatif exprime ou une qualité portée à un degré très élevé, sans comparaison, ou une qualité portée au plus haut degré, soit en plus, soit en moins. Le premier, que l'on appelle *superlatif absolu,* se forme au moyen des adverbes *très, fort, bien, extrêmement, infiniment,* qui se placent devant l'adjectif : *Voilà qui est bien singulier.—Je vais vous conter une historiette qui est fort vraie.* (Me. de Sévigné.)—*On le croit très riche.*

8. Le second, qu'on appelle *superlatif relatif,* exprime une qualité portée au plus haut degré, et se forme au moyen des comparatifs de supériorité et d'infériorité, que l'on fait précéder de l'article *le, la, les,* ou d'un des déterminatifs *mon, ton, son,* etc. : *De tous les êtres animés, l'oiseau-mouche est le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs.* (Buffon.)—*La conscience est le meilleur livre de morale que nous ayons ; c'est celui que nous devons consulter le plus souvent.* (Pascal.)—*Il ne me vint pas dans l'esprit qu'il pût y avoir dans cette affaire la moindre chose qui me regardât.* (J. J. Rousseau.)

9. Quand l'adjectif employé au superlatif relatif est placé après le substantif, l'article qui sert à former ce degré de comparaison ne se contracte pas avec les prépositions *de, à,* et ne peut jamais en être précédé : *Je vous parle de l'homme le plus estimable et le plus estimé.—Dites cela à la femme la moins crédule, et vous verrez qu'elle y ajoutera foi.*

10. Le superlatif ne peut être suivi des prépositions *à, dans, parmi,* etc.; on les remplace par la préposition *de: C'est l'homme le plus drôle de Paris.—Le plus riche de ces propriétaires est Mr. D.*

11. La formation des degrés de comparaison est la même pour les adverbes que pour les adjectifs: *heureusement, plus heureusement, le plus heureusement.*

12. *Bien, mal,* qui répondent à *bon, mauvais,* ont pour comparatifs *mieux, pis;* ceux-ci sont donc irréguliers de même que les adjectifs auxquels ils correspondent.

13. *By* après un comparatif, *in* après un superlatif et *than* avant un nombre se traduisent par *de*:

I am taller than he by far. Je suis de beaucoup plus grand que lui.—She is the best girl in the school. Elle est la meilleure fille de l'école.—It is more than ten o'clock. Il est plus de dix heures.

Rem.—Than devant un indicatif se traduit par *que . . . ne: She is richer than you think.* Elle est plus riche que vous ne pensez.

SECOND COURS.

Remarques sur le comparatif.

§ 45.

1. Dans les comparatifs d'égalité on emploie *aussi, si,* devant les adjectifs et les adverbes, et *autant, tant,* avec les substantifs et les verbes: *Vous êtes aussi coupable que moi.—Je travaille aussi bien que lui.—J'ai autant de soucis que vous.—Je souffre autant que lui.* Voyez encore § 44. 3. c.

2. Quand la proposition est affirmative, on ne peut faire usage que des adverbes *aussi, autant;* quand elle est négative, on emploie indifféremment *si* ou *aussi, tant* ou *autant: Je ne suis pas si grand,* ou *pas aussi grand que vous.—Vous n'avez pas tant,* ou *pas autant de zèle que mon ami.*

3. Pour marquer l'extension et non la comparaison, on fait toujours usage de *si* et de *tant: Il n'y a point d'homme si vicieux, qu'il n'ait quelque bonne qualité.—Il montra tant de regret que je lui pardonnai.*

4. On emploie *tant* au lieu de *si*, et le verbe le sépare de l'adjectif, toutes les fois que l'adverbe commence la proposition. *Elle va descendre dans ces sombres lieux avec ces rois anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places.* (Bossuet.)

Rem.—Tant que signifie encore *aussi longtemps que: Je l'aimerai tant que je vivrai.*

5. Dans les comparatifs de supériorité, on emploie volontiers l'adverbe *davantage* au lieu de *plus*, quand le second terme de la comparaison n'est pas exprimé: *Vous êtes fâché, je le suis davantage.* Quelques écrivains en ont aussi fait usage dans le sens du superlatif *le plus: Je ne sais lequel de ces exemples nous devons admirer davantage.* (Montesquieu.) Ce dernier emploi de *davantage* est généralement condamné par les grammairiens.

6. Dans des locutions telles que les suivantes, *plus* et *moins* sont séparés de l'adjectif: *Plus l'offenseur est cher, plus on ressent l'injure.* (Racine.)—*Moins l'assemblée est grande, plus elle a d'oreilles.* (Piron.)

Dans ce cas on ne peut donc faire usage des comparatifs *meilleur, moindre, pire.* On dira: *Plus on est bon, plus on est aimé;* et non *meilleur*, etc. On remarquera aussi que *the* précédant un comparatif ne s'exprime pas en français.

Remarques sur le superlatif.

§ 46.

1. L'article se répète devant tous les superlatifs, même lorsque les adjectifs qualifient le même substantif: *Le plus fidèle, le plus sincère ami n'agirait pas autrement.*

2. Quand on n'emploie la comparaison que pour dis-

tinguer une chose d'avec une autre, on fait usage du superlatif et non du comparatif. On dira donc en parlant de deux plumes : *Donnez-moi la plus molle des deux, celle qui est la plus molle.*

3. Il y a en français quelques superlatifs absolus qui s'expriment en un seul mot, tels sont *illustrissime, révérendissime, excellentissime, éminentissime, sérénissime,* que nous avons empruntés à la langue italienne. On dit encore, plutôt plaisamment que sérieusement, *savantissime, grandissime, parvulissime, nobilissime, rarissime.* Enfin on remarquera le mot *généralissime,* qui désigne un général en chef.—*Minime* signifie *très petit.*

4. On remarquera que les mots français *l'aîné, le cadet* équivalent à des superlatifs ; le premier signifie *le plus âgé,* et le second, *le plus jeune.*

5. Quand on compare les objets entre eux, l'article qui sert à former le superlatif est variable, mais, si l'on ne fait qu'énoncer une comparaison entre les différents degrés de qualité d'un même objet ou de plusieurs, elle ne porte que sur l'adjectif et non sur le substantif, et conséquemment l'article est invariable. On dira donc : *De toutes ces rivières celle-ci est la plus large,* car dans cet exemple on compare cette rivière avec d'autres rivières.

Mais il faudrait dire : *C'est ordinairement près de leur embouchure que les rivières sont le plus larges.* Ici on ne compare pas les rivières entre elles, mais seulement leurs degrés de largeur dans les différents points de leur cours.

Voici encore quelques exemples qui éclairciront cette règle :

Avec accord. *Les hommes artificieux sont toujours les plus empressés à donner des louanges.* (Fénelon.)—*Ovide a été un des génies les plus heureusement nés pour la poésie.* (Laharpe.)—*C'est ainsi que la Providence se joue des projets qui nous paraissent les plus légitimes.* (J. B. Rousseau.)

Sans accord. *Le matin était le temps où nous étions le plus tranquilles.* (J. J. Rousseau.)—*Ce grand prince*

n'admettait point de faux rapports, même contre les personnes qui lui étaient le plus inconnues. (Racine.)—*C'est l'ouvrage pour lequel les conseils de Diderot me furent le plus utiles.* (J. J. Rousseau.)

Dans cet exemple de Racine : *Voilà les gens que le roi a le plus comblés de ses grâces,* il semble à la première vue que la comparaison se fasse entre plusieurs personnes, et que l'accord soit de rigueur, mais une analyse exacte fera reconnaître que *le plus* modifie le verbe *a comblés,* et que l'article, formant avec *plus* un adverbe au superlatif, doit rester invariable. C'est comme si l'on disait : *Voilà les gens que le roi a comblés le plus de ses grâces.*

6. D'après ce que l'on vient de voir, il est bien entendu que toutes les fois que *le plus, le moins,* modifient un verbe, ils restent invariables : *Les gens les plus aimables sont ceux qui choquent le moins l'amour-propre des autres.*

Régimes des adjectifs.

§ 47.

1. Quelques adjectifs sont suivis d'un régime, qui complète leur signification, et qui est ou facultatif, comme après *content, convenable,* etc., ou indispensable, comme après *conforme, enclin,* etc. Nous en citerons ici quelques-uns des plus usités, en remarquant qu'il en est beaucoup dont le régime diffère du régime en anglais.

Adjectifs qui régissent la préposition *à.*

Antérieur, *preceding.* La paix de Presbourg est antérieure à celle de Tilsit.

Apre, *eager, greedy.* Il est âpre au gain.

Attentif, *attentive.* Soyez attentif à chacune de vos paroles.

Docile, *obedient.* Il n'est docile qu'à la voix de l'intérêt.

Exact, *punctual.* Etre exact à son service.

Impénétrable, *not to be penetrated.* Le chef était impénétrable à tous ses officiers.

Inexorable, *inflexible, inexorable.* J'étais inexorable à la moindre faute.

Inférieur, *inferior.* Louis XIII fut inférieur à son père et à son fils.

Insensible, *insensible.* Il est insensible à la voix de l'honneur.

Rebelle, *rebellious.* C'est un enfant rebelle à toutes les exhortations.

Sensible, *sensible.* Combien je suis sensible à vos procédés délicats!—Je suis plus sensible au chaud qu'au froid.

Sourd, *deaf.* Il est sourd aux prières, comme aux menaces.

Postérieur, *posterior.* Cette bataille est postérieure à l'incendie de Moscou.

Adjectifs qui régissent la préposition *de.*

Affamé, altéré, avide, *greedy, eager.* Ce n'est pas être avide de gloire que d'être affamé de carnage, et altéré de sang.

Amoureux, épris, *fond, ravished.* Amoureux de la langue et du pays d'Homère. (Berchoux.)

Capable, *able, apt.* Tu n'es pas capable de cette honte. (Laharpe.)

Confus, honteux, *confused.* Je suis honteux (confus) de ses bienfaits. (Voltaire.)

Content, *contented;* mécontent, *discontented.* Je suis contente de périr, s'il faut que je périsse. (Racine.)

Couronné, *crowned.* Respecte un héros couronné de gloire.

Enchanté, charmé, *charmed.* N'êtes-vous pas enchanté d'un pareil trait?

Envieux, *envious.* Il est envieux d'un vain titre.

Etonné, *astonished;* indigné, *angry.* Etonné, indigné d'une telle audace, je ne pus lui répondre sur le champ.

Faible, *weak, feeble.* C'est un pauvre homme, faible de corps et d'esprit.

Fier, orgueilleux, *proud.* Fier de sa noblesse, jaloux

de sa beauté, le cygne semble faire parade de tous ses avantages. (Buffon.)

Fort, *strong.* Vous êtes fort de ma faiblesse.

Fou, *mad.* Il est fou de la musique.

Glorieux, *proud.* Il est tout glorieux de ses attraits. (Delavigne.)

Idolâtre, *idolatrous.* Crains des cœurs ulcérés, nourris de désespoir, idolâtres de Rome et cruels par devoir. (Voltaire.)

Impatient, *impatient.* Impatient du frein, le cheval vole et bondit.

Incapable, *unable.* J'en suis incapable.

Inconsolable, *inconsolable.* Tout le monde fut inconsolable de cette perte. (Fénelon.)

Inquiet, *uneasy.* J'étais singulièrement inquiet de l'issue de cette entreprise.

Jaloux, *jealous.* Jaloux de son père, Alexandre voulut le surpasser. (Barthélemy.)

Ménager, *economical.* Il est moins ménager du bien d'autrui que du sien propre.

Mourant, *dying.* J'étais mourant de soif.

Prodigue, *prodigal.* Il n'est prodigue que de promesses.

Reconnaissant, *grateful.* J'en suis reconnaissant.

Redevable, *owing.* C'est à vous que je suis redevable de la vie.

Riche, *rich.* Sa vie fut riche d'honneur.

Tributaire, *tributary.* La chrétienté était tributaire d'un chef de pirates.

Victorieux, *victorious.* Et moi, je suis victorieux d'un ennemi qui m'a outragé. (Fénelon.)

Vide, *void.* Qu'attendre d'un cœur vide de bons sentiments ?

Voisin, *in the vicinity.* Cette colline est voisine de la mer.

Remarques.

2. On ne dit guère *riche de* que quand il s'agit de qualités morales. Ordinairement cet adjectif est suivi

du régime *en: L'Espagne est riche en vins, en fruits, en métaux.*

Fertile et *fécond* sont tous deux suivis du régime *en:*

Etudiez la cour et connaissez la ville;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
(Boileau.)

3. Deux ou plusieurs adjectifs exigeant des régimes différents ne peuvent précéder le même substantif. En conséquence on ne peut dire: *Je suis charmé et bien sensible à vos attentions pour mon fils;* le premier adjectif réclamant le régime *de*, et le second le régime *à*. Il faut donner à chacun des adjectifs le régime qui lui appartient: *Je suis charmé de vos attentions pour mon fils, et j'y suis bien sensible.*

Adjectifs numéraux.

PREMIER COURS.

§ 48.

1. Les adjectifs numéraux déterminent les substantifs en y ajoutant une idée de nombre. On en distingue deux espèces principales, les *numéraux cardinaux* et les *numéraux ordinaux.*

2. Les adjectifs numéraux cardinaux indiquent les nombres. Ce sont: *un (f. une), deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-un .... vingt-cinq .... trente, trente-un .... quarante .... cinquante .... soixante .... soixante-dix, soixante-dix-neuf .... quatre-vingts, quatre-vingt-un .... quatre-vingt-dix, quatre-vingt-dix-neuf .... cent .... mille,* etc. On voit que la dixaine précède toujours l'unité, *vingt-un, trente-six,* etc.

Mais quand l'article est exprimé, l'adjectif ordinal est de rigueur: *Le cinquième acte de Rodogune est un des plus tragiques de la scène française.*

5. Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables en genre et en nombre. Il n'y a d'exceptions que pour *un*, qui a son féminin *une*, et pour *vingt* et *cent*, qui prennent tous deux la marque du pluriel, quand ils sont multipliés par un autre adjectif numéral, et qu'ils ne sont pas suivis d'un nombre. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, *vingt* et *cent* sont invariables: *Les revenus publics s'étaient triplés dans un espace de quatre-vingts ans.* (Lacretelle.)—*On fait plus avec cent pistoles à Vienne qu'avec quatre cents à Paris.* (Voltaire.)—*Quand nous n'aurions ni les cinq cents hommes de Don Pédro, ni les vingt vaisseaux vénitiens, nous serions assez forts avec les deux mille soldats que nous avons.* (St. Réal.)—*Cet échec coûta la vie à trois-cent-quatre-vingt-dix soldats.*—*Ce malheureux perdit deux-cent-cinquante louis en une nuit.*

6. On remarquera encore que quand *cent* et *vingt* sont employés comme adjectifs numéraux ordinaux pour *centième* et *vingtième*, ils restent au singulier, parce qu'alors on ne désigne qu'un seul objet: *Vous trouverez ce passage page cent-quatre-vingt.*—*La bataille de Marengo fut livrée en mil-huit-cent.*

7. Au lieu de *mille* on écrit *mil*, quand il est question de dates: *En mil-huit-cent-douze, une armée de plus de cinq-cent-mille hommes marcha contre la Russie.*

Rem.—Il est bien entendu que quand *mille* désigne une étendue de chemin, c'est un véritable substantif: *Les milles d'Allemagne sont de quinze au degré.*

Rem.—On dit *en l'an*, et quelquefois *l'an*, mais plus ordinairement *en: L'Amérique fut découverte en* 1492. Quand le mois est exprimé, on supprime communément ces mots: *La bataille de Waterloo fut livrée le* 18 *juin*, 1815.

8. Les mots *millier*, *million*, *milliard*, *billion*, *trillion*, etc., doivent être considérés comme des noms collectifs, et, comme tels, ils sont susceptibles de la pluralisation, et sont suivis de la préposition *de: A cette époque la France avait une dette de plus de trois mil-*

Remarques sur les adjectifs numéraux cardinaux.

§ 49.

1. On peut employer ou supprimer la conjonction *et* devant *un* précédé d'un nombre, *vingt-un* ou *vingt et un*, *trente-un* ou *trente et un*, mais il faut dire *vingt-deux*, *vingt-trois*, etc., et non *vingt et deux*, etc.

Rem.—*Et* se supprime dans *quatre-vingt-un*.

2. Quoique *onze*, *onzième*, commencent par une voyelle, et *huit*, *huitième* par un *h* muet, la voyelle de l'article qui les précède ne s'élide pas, *le onze*, *le onzième*, *du huit*, etc.

3. Au lieu des adjectifs numéraux ordinaux, on emploie les cardinaux:

a. Pour désigner par rapport à l'ordre les empereurs, les rois, les papes, etc. *Louis quatorze*, *Charles douze*, *Léon dix*. Il n'y a d'exception que pour *un*, qui ne s'emploie jamais dans ce cas; on dit *François premier*, *Jacques premier*, etc. Il faut encore remarquer qu'on dit *Frédéric deux* ou *Frédéric second*, *Charles deux* ou *Charles second*, etc. Cette dernière locution est plus usitée.

On dit *Charles-Quint* pour désigner l'empereur d'Allemagne, contemporain de *François premier*, et *Sixte-Quint* pour désigner le pape, cinquième du nom. Dans tous les autres cas on emploie *cinq*.

b. Pour désigner les jours de chaque mois: *Le dix mai*, *le quinze juillet*.

Rem.—Voltaire disait *le dix de mai*, *le quinze de juillet*, etc., et Racine, *le dix mai*, *le quinze juillet*, etc. Sous le rapport de l'exactitude grammaticale, la première construction est certainement préférable, mais la dernière est plus conforme à l'usage.

Dans ce cas encore on ne peut employer *un;* il faut dire *le premier janvier*, *le premier août*.

4. Dans les indications de chapîtres, de pages, d'articles, etc., on se sert indifféremment de l'adjectif cardinal ou de l'adjectif ordinal: *Chapître six* ou *sixième*, *verset neuf* ou *neuvième*.

Mais quand l'article est exprimé, l'adjectif ordinal est de rigueur: *Le cinquième acte de Rodogune est un des plus tragiques de la scène française.*

5. Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables en genre et en nombre. Il n'y a d'exceptions que pour *un*, qui a son féminin *une*, et pour *vingt* et *cent*, qui prennent tous deux la marque du pluriel, quand ils sont multipliés par un autre adjectif numéral, et qu'ils ne sont pas suivis d'un nombre. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, *vingt* et *cent* sont invariables: *Les revenus publics s'étaient triplés dans un espace de quatre-vingts ans.* (Lacretelle.)—*On fait plus avec cent pistoles à Vienne qu'avec quatre cents à Paris.* (Voltaire.)—*Quand nous n'aurions ni les cinq cents hommes de Don Pédro, ni les vingt vaisseaux vénitiens, nous serions assez forts avec les deux mille soldats que nous avons.* (St. Réal.)—*Cet échec coûta la vie à trois-cent-quatre-vingt-dix soldats.*—*Ce malheureux perdit deux-cent-cinquante louis en une nuit.*

6. On remarquera encore que quand *cent* et *vingt* sont employés comme adjectifs numéraux ordinaux pour *centième* et *vingtième*, ils restent au singulier, parce qu'alors on ne désigne qu'un seul objet: *Vous trouverez ce passage page cent-quatre-vingt.*—*La bataille de Marengo fut livrée en mil-huit-cent.*

7. Au lieu de *mille* on écrit *mil*, quand il est question de dates: *En mil-huit-cent-douze, une armée de plus de cinq-cent-mille hommes marcha contre la Russie.*

Rem.—Il est bien entendu que quand *mille* désigne une étendue de chemin, c'est un véritable substantif: *Les milles d'Allemagne sont de quinze au degré.*

Rem.—On dit *en l'an*, et quelquefois *l'an*, mais plus ordinairement *en: L'Amérique fut découverte en* 1492. Quand le mois est exprimé, on supprime communément ces mots: *La bataille de Waterloo fut livrée le* 18 *juin*, 1815.

8. Les mots *millier, million, milliard, billion, trillion*, etc., doivent être considérés comme des noms collectifs, et, comme tels, ils sont susceptibles de la pluralisation, et sont suivis de la préposition *de: A cette époque la France avait une dette de plus de trois mil-*

liards de francs.—La Russie compte environ soixante millions d'habitants.—Des milliers d'hommes payèrent de leur vie la folle entreprise du général.

9. On se sert aussi de cette construction avec *cent,* quand il s'agit de choses qui se vendent par compte : *Un cent de clous, deux cents de fagots.*

Adjectifs numéraux ordinaux.

§ 50.

1. Les adjectifs numéraux ordinaux désignent l'ordre, le rang ; on les forme, à l'exception de *premier* et de *second,* des adjectifs numéraux cardinaux, en ajoutant *ième* à ceux qui finissent par une consonne : *deux, deuxième ; sept, septième ;* et en changeant en *ième* l'*e* muet de ceux qui se terminent par cette lettre : *quatre, quatrième ; douze, douzième.* Quand à *cinq* et à *neuf,* on en forme *cinquième, neuvième. Le dixième, le trente-sixième,* etc.

Il y a cette différence entre *deuxième* et *second,* que *deuxième* éveille l'idée de série, et que *second* éveille l'idée d'ordre sans celle de série. On dira donc d'un ouvrage qui n'a que deux volumes, *voici le second,* et de celui qui en a trois ou plus, *voici le deuxième.*

2. *Unième* ne s'emploie que joint à un autre nombre, *vingt-unième, cinquante-unième ;* dans les autres cas on fait toujours usage de *premier.*

Remarques sur d'autres mots exprimant une idée de nombre.

§ 51.

Parmi les mots qui expriment une idée de nombre, il y en a qui sont de véritables substantifs. On en distingue de trois sortes.

1. Les uns expriment une certaine quantité ou collection de choses. Ce sont, *une huitaine, une dixaine, une douzaine, une quinzaine, une vingtaine, une trentaine, une*

quarantaine, une cinquantaine, une soixantaine, une centaine, un millier, un million, un milliard, etc.

Rem.—a. *Quinquagénaire* signifie âgé de 50 ans, *sexagénaire, septuagénaire, octogénaire, nonagénaire, centenaire,* âgé de 60, de 70, de 80, de 90, de 100 ans.

b. On appelle un *distique*, un *quatrain*, un *sixain*, un *huitain*, un *dizain*, une stance ou couplet composé de deux, quatre, six, huit, dix vers.

2. D'autres marquent les différentes parties d'un tout, comme *le demi (la moitié), le tiers, le quart, le cinquième.* A partir de ce dernier, ils ont la même forme que les adjectifs ordinaux : *cinq sixièmes, quinze seizièmes.*

3. Au lieu de *quart* on emploie *quartier*, quand il est question d'un animal, d'un fruit, d'un arpent de terre, d'une pension, d'un loyer, d'une ville : *Un quartier de veau, trois quartiers de vigne.—J'ai touché un quartier de ma pension.—Je paierai mon quartier au nouveau propriétaire de la maison.*

4. On appelle *quarteron* la quatrième partie d'une livre ou d'un cent dans les choses qui se vendent par compte : *Un quarteron de beurre, un quarteron de pommes.* Ce mot n'est plus guère en usage.

Remarquez aussi *trimestre*, espace de trois mois, et *semestre*, espace de six mois. Ils se disent surtout du temps où l'on est attaché à certaines fonctions publiques : le second s'emploie aussi quand il est question d'études universitaires et de congés militaires.

5. D'autres enfin désignent l'augmentation progressive du nombre des choses. Ce sont, *le double, le triple, le quadruple, le quintuple, le sextuple, l'octuple, le décuple, le centuple.* Les autres ne sont pas en usage. On dit *douze fois autant ; vingt fois autant,* etc.

6. Relativement aux adjectifs numéraux, les Anglais devront remarquer encore certains gallicismes, tels que les suivants.

J'ai passé quinze jours à la campagne (et non *quatorze*).—*Je reviendrai dans une huitaine, dans une quinzaine de jours.—Il est arrivé à minuit* (douze heures de la nuit), *et il est reparti à midi* (douze heures du jour).—*Je sortirai à deux heures et demie, à six heures et trois quarts.—Il m'a écrit il y a eu hier huit jours, quinze*

jours.—Je vous verrai de demain en huit jours, de demain en quinze jours.—Je prends cette leçon de deux jours l'un (*tous les deux jours*), *tous les trois ou quatre jours.—Ces enfants s'avancèrent un à un, deux à deux, etc.—Deux et deux font quatre.—Cette table est longue de dix pieds* (*elle a dix pieds de long* ou *de longueur*).

CHAPÎTRE IV

Du pronom.

PREMIER COURS.

§ 52.

1. Le pronom est un mot qui prend la place d'un nom, et quelquefois d'un membre de phrase, pour en rappeler l'idée; comme le substantif, il a les propriétés du genre et du nombre.

Ainsi au lieu de dire, *l'homme pieux rend à Dieu l'hommage, hommage l'homme pieux doit à Dieu*, on dit, en faisant usage des pronoms: *L'homme pieux rend à Dieu l'hommage qu'il lui doit.*

2. Il y a trois personnes; la première est celle qui parle, *je joue, nous jouons;* la seconde est celle à qui l'on parle, *tu joues, vous jouez;* la troisième est celle de qui l'on parle, *il joue, ils jouent.*

3. Il faut toujours que le pronom ait un rapport non équivoque avec le substantif qu'il doit représenter, autrement la clarté de l'expression en souffrirait, et l'emploi du pronom devrait être modifié. On ne dirait donc pas: *Racine a imité Euripide dans tout ce qu'il fait dire à Iphigénie*, le pronom *il* pouvant aussi bien se rapporter à Racine qu'à Euripide. Il faut employer un autre tour, comme par exemple celui-ci, au cas que le rapport ait lieu avec le sujet: *Dans tout ce qu'il fait dire à Iphigénie Racine a imité Euripide;* ou bien, se le rapport existe avec le régime, on dira:

Racine a imité Euripide dans tout ce que ce dernier (celui-ci) fait dire à Iphigénie.

4. Le rapport du pronom serait encore fautif, s'il devait avoir lieu avec le substantif employé sans article, et lié étroitement au verbe, avec lequel il semble ne former qu'une idée, comme *avoir faim, livrer bataille, chercher querelle, rendre service, faire justice*, etc. On ne dirait donc pas : *le général livra bataille et la perdit ;* ni, *je vous rends service, quoique vous ne m'en rendiez pas.* Il faudrait rétablir l'article devant les mots *bataille, service,* ou bien chercher un autre tour, comme par exemple : *Le général livra bataille, et fut vaincu.—Je vous rends service, quoique vous n'en usiez pas de même à mon égard.*

5. Il y a six espèces de pronoms : *les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms relatifs, les pronoms interrogatifs*, et *les pronoms indéfinis.*

Pronoms personnels.

§ 53.

1. Les pronoms personnels sont ainsi appelés parce que, outre la fonction, qui leur est commune avec les autres pronoms, de remplacer le substantif, ils indiquent encore à laquelle des trois personnes il figure.

2. Ces pronoms sont : pour la première personne, singulier, *je, me, moi ;* pluriel, *nous ;* pour la seconde personne, singulier, *tu, te, toi ;* pluriel, *vous ;* pour la troisième personne, singulier, *il, elle, lui, le la, soi, se, en, y ;* pluriel, *ils, elles, eux, les, leur, se, en,*[1] *y.*

3. Parmi ces pronoms, *il, ils, le, eux,* sont masculins ; *elle, elles, la,* sont féminins ; tous les autres sont des deux genres.

Rem.—Lui est des deux genres, quand il est pronom conjoint : *Je lui parle ;* quand il est employé absolument, il n'est que masculin : *C'est lui*, fém. *c'est elle.*

---

[1] Nous verrons ci-après que le pronom *en* s'emploi quelquefois à la première et à la seconde personne, comme dans cette phrase : *Parle-t-il de moi ? de toi ?—Oui, il en parle souvent.*

4. Parmi ces pronoms il y en a quelques-uns qui sont toujours joints au verbe ; ce sont *je, me, tu, te, il, ils, leur, se, le, la, les, en, y*. C'est pour cette raison que nous les appellerons *pronoms personnels conjoints*. D'autres s'emploient absolument, ou précédés d'une préposition, et se nomment *pronoms personnels absolus;* ce sont *moi, toi,*[1] *soi, eux*. Quant aux pronoms *elle, elles, nous, vous, lui*, ils sont tantôt pronoms conjoints, tantôt pronoms absolus.

5. Quant aux pronoms employés absolument, on supplée à leur déclinaison par l'emploi des simples prépositions *de* et *à* ; *moi, de moi, à moi.*

6. Parmi ces pronoms *je, tu, il, ils*, sont toujours sujets ; il en est de même de *elle, elles*, employés comme pronoms conjoints ; *le, la, les* font la fonction de régimes directs et celle d'attributs ; et *leur, y, en*, celle de régimes indirects. Quant aux pronoms *me, moi, nous, te, toi, vous, se*, ils figurent tantôt comme régimes directs, tantôt comme régimes indirects ; *nous* et *vous* s'emploient de plus comme sujets. Employé comme pronom conjoint, *lui* est toujours régime indirect (dat.) ; comme pronom absolu, il est sujet, régime direct, et, précédé de la préposition, régime indirect. Se (one's self) sert pour les deux régimes, et n'est pas usité dans le nominatif.

Pronoms personnels employés comme sujets.

§ 54.

Employés comme sujets, les pronoms personnels précèdent ordinairement le verbe : *Il m'irrite, il me plaît et je l'excuse.* (Voltaire.)

Dans les cas suivants il y a inversion :

1. Quand la phrase est interrogative : *Ai-je eu tort?* —*Me veux-tu donc surprendre?* (Fénelon.)

2. Avec les verbes qui indiquent une citation, comme

---

[1] Après l'impératif, *moi* et *toi* figurent aussi comme pronoms conjoints : *Donne-moi, rends-toi.*

dire, répondre, ajouter, demander, répliquer, repartir, reprendre, écrire, continuer, penser, etc. : *O étranger! lui dis-je d'assez loin, quel malheur t'a conduit dans cette île inhabitée?* (Fénelon.) Mais pour que cette inversion ait lieu, les Anglais remarqueront qu'il faut que la citation, en tout ou en partie, précède le verbe. Dans le cas contraire, il ne peut y avoir transposition du sujet. On dira donc sans inversion : *Pour votre honneur je ne dirai rien de ce que je sais.—Alors je m'écriai encore : O heureux jour!* (Fénelon.)

3. Quand le verbe figure au subjonctif sans conjonction exprimée : *Puissiez-vous ne jamais vous repentir de cette imprudence!*

Coutât-il tout le sang qu'Hélène a fait répandre,
Dussé-je, après dix ans, voir mon palais en cendre!
(Racine.)

4. Après les conjonctions et les adverbes suivants : *peut-être, toujours* (notwithstanding), *en vain, au moins, du moins, encore* (at least), *à peine, aussi* (therefore). *Peut-être vous inquiétez-vous en vain.—Vous prétendez que j'ai tort, mais encore devez-vous m'entendre.—A peine eut-elle prononcé ces paroles qu'elle s'en repentit.* (Fénelon.)

Pronoms personnels employés comme régimes.

§ 55.

1. Les pronoms personnels conjoints employés comme régimes se placent avant le verbe : *Je l'entends.—On nous le permet.—Vous les leur rendez.*

2. Il n'y a d'exception que pour l'impératif, qui exige les pronoms après lui, quand il est employé affirmativement : *Rendez-la-moi.—Ecrivez-le-leur.* Employé négativement, il en est précédé : *Ne me la rendez pas.—Ne le leur écrivez pas.*

Rem.—Quand deux impératifs se suivent, on peut aussi faire précéder le second des pronoms personnels : *Taisez-vous et me laissez tranquille.*

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez. (Boileau.)

Au reste cette construction est moins usitée que la première.

3. Quand les pronoms conjoints employés comme régimes se placent devant le verbe, le régime direct précède le régime indirect, si les pronoms sont tous deux de la troisième personne; mais s'ils sont de personnes différentes, le régime indirect prend place avant le régime direct: *Je le lui dirai.—Il les leur enverra.—Je vous le dirai. Il nous les enverra. Se* fait seul exception, il précède toujours: *Il se le permet.*

4. On ne peut réunir le régime direct et le régime indirect devant le verbe, que quand le régime direct est un des pronoms *le, la, les.* Hors ce cas, on renvoie après le verbe le régime indirect, qui est alors précédé de la préposition *à: Il se fie à moi.—Je vous recommande à lui;* et non, *il se me fie, je vous lui recommande.—Une voix libre, pour la dernière fois peut-être, se fait entendre à toi.* (Thomas.)

A l'impératif le principe est le même: *Ouvrez-vous à lui.—Ne vous fiez pas à vous.*

Rem.—Il y a quelques verbes, qui, suivant le sens qu'ils présentent, exigent le régime indirect sous cette forme, même quand il est seul, mais ils sont en petit nombre. On dit, par exemple: *Il vint à moi.—Elle court à lui.—Il l'appelle à lui.—Il les accoutume à moi.—Je renonce à vous.—Penser* en est toujours accompagné: *Il pense à moi, à toi, à lui.* Quand le verbe *être* en est suivi, il signifie *appartenir: Ce château est à lui. Cette montre n'est pas à vous.*

5. Il faut observer que, même dans ce cas, le régime indirect *y* est toujours intimement lié au verbe, et ne peut jamais figurer sous la forme absolue, quel que soit le pronom qu'il accompagne: *Cet ordre est odieux, ne vous y soumettez pas.* On ne pourrait pas dire ici: *Ne vous soumettez pas à lui,* parce que sous cette dernière forme *lui* représenterait une personne.

6. Le pronom *en* tient la dernière place parmi les pronoms; *y* le précède, mais il suit les autres: *Je vous en parlerai.—Il nous y en procurera.—Je m'y trouvai.—Il s'y tiendra.*

7. Après l'impératif, le régime direct précède le régime indirect: *Donnez-le-moi, prêtez-la-nous.* Il n'y a d'exception que pour *y*, qui précède *moi, toi; Menez-*

y-moi, rends-y-toi. Mais ces locutions sont peu usitées, on prend volontiers un autre tour : *Je vous prie, je vous demande de m'y mener*, etc.

8. On voit par les exemples précédents, qu'au lieu de *me, te*, on emploie *moi, toi* après l'impératif, excepté pourtant devant le pronom *en*, à cause de l'hiatus, qui en résulterait : *Donnez-m'en, va-t'en.*

Répétition des pronoms conjoints, employés comme sujets ou comme régimes.

§ 56.

1. On répète les pronoms personnels conjoints employés comme sujets : *Je regardais, j'admirais en silence.* Ils ne peuvent guère être supprimés qu'entre deux propositions liées par une des conjonctions *et, ou, ni : Il se tait, ou ne dit rien que de raisonnable.*—

Il écoute, il admire et ne saurait comprendre
D'où partent ces divins soupirs. (Lamartine.)

2. La répétition des pronoms conjoints employés comme régimes n'est de rigueur que dans les temps simples, et non dans les temps composés : *Je le vois et l'entends.—Je l'ai vu et l'ai entendu.—Je l'ai vu et entendu.*—Outre le pronom, il faut supprimer dans ce dernier cas le verbe auxiliaire qui le suit.

3. Mais la répétition du pronom régime est indispensable, si les verbes ont des régimes différents. On ne pourrait dire : *Je l'ai vu et parlé*, parce que le premier verbe exige un régime direct, et le second un régime indirect. Il faudrait dire : *Je l'ai vu et lui ai parlé.*

Remarques sur les pronoms absolus.

§ 57.

On se sert des pronoms absolus :

1. Avec le verbe *être* accompagné du pronom *ce : Qui est là ?—C'est moi, c'est nous.*

C'est lui qui, devant moi, refusant de ployer,
Les a livrés au bras qui va les foudroyer. (Racine.)

Rem.—S'il était question de choses, on emploierait dans ce cas, *le, la, les: Est-ce là votre habit? Oui, ce l'est.—Sont-ce vos champs? Oui, ce les sont.*—Exceptez-en le cas où le pronom personnel est l'antécédent d'un pronom relatif: *La religion est divine, c'est elle qui nous console.*

2. Quand le verbe est sous-entendu: *Qui parle? Moi, moi-même, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles.*

3. Après une préposition: *Je me sacrifie pour toi.—Il est parti sans eux.*

4. Toutes les fois que le pronom est séparé du verbe par un mot quelconque qui n'est ni la négation *ne,* ni un pronom conjoint: *Lui seul est Dieu.* (Racine.)—*L'égoïste n'aime que lui.—Ne le dites qu'à moi.*

5. Devant les pronoms relatifs: *Lui, que j'ai vu si humble, règne aujourd'hui.—Toi, qui sauvas sa vie.*

6. Pour donner plus de force au discours: *Moi, je m'abaisserais jusque là!—Il tremble, lui.*

Remarques sur quelques pronoms personnels.

§ 58.

1. Le pronom *en,* qui est mis pour *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela, de ce lieu,* se dit des personnes et surtout des choses, et doit être considéré comme un régime indirect: *Parlez-vous de cette personne? Oui, j'en parle, nous en parlons.—Cet homme a-t-il des dettes? Non, il n'en a point.—Y a-t-il encore du feu dans le poêle? Non, il n'y en a plus.* Dans le second exemple *en* remplace à la vérité un régime direct, mais on observera que ce régime ne peut être qu'un substantif précédé de l'article partitif *du, de la, de l', des,* dont la forme du moins est celle du régime indirect, et qui, ainsi que nous l'avons vu au chapître de l'article, doit aussi être considéré comme tel, dès qu'on rétablit les mots régissants *une partie, une certaine quantité;* etc., qui restent dans l'esprit.

2. On s'en sert encore devant un adjectif numéral et devant un pronom indéfini, pour remplacer le subs-

tantif employé comme régime direct: *M'apportez-vous mes livres? Je vous en apporte un, deux, quelques-uns.* Dans ce cas et dans d'autres *en* ne s'exprime pas en anglais.

3. Il faut être très circonspect sur l'emploi du pronom *en* mis pour un nom de personne. On ne dira pas: *Il nous aime, et il en parle souvent;* ni, *je vous estime, et je m'en souviendrai toujours.* On s'en sert surtout pour remplacer un pronom de la première et de la seconde personne en réponse à une proposition interrogative: *Se souvient-il de moi? Oui, et il s'en souviendra toujours.—A-t-il parlé de vous? . . . Non, il n'en a pas parlé.*[1] En revanche on peut très bien s'en servir pour remplacer un nom de personne ou un pronom de la troisième personne: *Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous en avez l'esprit.* (Me. de Maintenon.)

4. *En* s'emploie aussi devant le verbe suivi d'un comparatif, et remplace alors la locution *pour cela,* for it. *J'ai fait à ce jeune homme les réprimandes les plus vives, mais il n'en est pas plus sage.—Que je vous trouve à mon retour modeste, douce, timide, docile, je vous en aimerai davantage.* (Me. de Maintenon.)

Voyez encore sur le pronom *en* page 25, rem. 1.

5. Le pronom *y* s'emploie pour *à cela, dans cela, en ce lieu.—Croyez-vous à cette nouvelle? Oui, j'y crois.—Cette encre est trop épaisse, mettez-y de l'eau.—Il était alors à Paris, mais il n'y est plus.* Il ne se dit guère des personnes qu'avec les verbes *penser* et *se fier;* encore vaut-il mieux faire usage des pronoms absolus *à lui, à elle, à eux, à elles.* Avec *croire,* signifiant *être persuadé de l'existence,* il faut cependant en faire usage: *Croyez-vous à Jupiter?—Non, je n'y crois pas.*

6. On le supprime ordinairement par raison d'harmonie devant le futur et le conditionnel du verbe *aller: Je suis invité au bal, mais je n'irai pas.*

---

[1] Il remplace en général tout pronom absolu: *Il pense à vous, et en parle souvent.*

Suite des remarques sur l'emploi des pronoms personnels.

SECOND COURS.

§ 59.

1. Employés absolument, les pronoms *lui, elle, elles, eux*, se disent des personnes: *C'est lui.—Parlez-nous de lui.—Il s'approche d'elle.—Je renonce à eux.* Quand il s'agit de choses, on prend un autre tour, ou bien on fait usage des pronoms *le, la, les, en, y*, autant qu'ils peuvent y suppléer. On dira donc en parlant de choses: *Est-ce votre château? Oui, ce l'est.—Parlez-nous-en.—Il s'en approcha.—J'y renonce.* Quelquefois il faut avoir recours aux adverbes; ainsi au lieu de dire: *L'enfant ne se trouva plus dans son lit, le drôle s'était couché sous lui*, on dira, *s'était couché dessous.* Ce sont surtout les adverbes, *dedans, dehors, dessus, dessous, devant, derrière*, qui peuvent figurer dans ces circonstances.

Enfin quand, pour éviter l'emploi des pronoms absolus *lui, elle, eux*, en parlant de choses, on ne peut faire usage ni des pronoms conjoints, ni des adverbes précités, il ne faut pas hésiter, malgré les principes posés par quelques grammairiens, à s'en servir même en parlant de choses, nos bons auteurs ne s'étant fait aucun scrupule d'en faire usage au besoin: *L'amour-propre, si susceptible pour lui-même, ne devine presque jamais la susceptibilité des autres.* (Me. de Staël.)—*Au lieu de sacrifier tout pour arriver à la victoire, c'est par elle qu'il voulut arriver à tout.* (Ségur.)—*Tous ces fleuves arrivent à l'angle du golfe Adriatique, amenant avec eux les terres qu'ils ont entraînées.* (Daru.)

2. *Lui*, pronom conjoint, et son pluriel *leur* se disent des personnes; on les remplace par *y* pour les choses: *Je lui consacre tous mes moments* (à cet enfant); *j'y consacrerai ma fortune* (à cette entreprise).

Rem.—Quand le verbe employé dans la phrase exige d'ordinaire un nom de personne pour régime indirect, on fait usage de *lui*, *leur*, même quand il s'agit de choses: *Je fortifie ma raison, je me mets dans la nécessité de lui obéir, ou je me charge du blâme d'avoir su la connaître et de lui avoir été infidèle.* (Lambert.)—*Après l'ivresse des passions, si le devoir leur a été sacrifié, il s'élève un remords, qui en trouble la joie.* (Tissot.)

3. On emploie parfois, surtout avec les verbes *croire*, *connaître*, *sentir*, *trouver*, les pronoms conjoints, qui figurent comme régimes indirects au lieu des pronoms absolus précédés des prépositions *en*, *dans*: *Je vous connais deux défauts.*—*Il ne se sentait pas le talent de remplir une telle place.*—*On peut juger des lecteurs de Tacite par le mérite qu'ils lui trouvent.*

4. Le pronom *le* reste toujours invariable, quand il remplace un adjectif ou un substantif pris adjectivement: *Je suis aussi lasse du monde que les gens de la cour le sont de moi.* (Me. de Maintenon.)—*Etes-vous gouvernante dans ce pensionnat? Non, je ne le suis pas.*—*Je ne sais si Bossuet et Fléchier furent rivaux dans leur siècle, mais aujourd'hui ils ne le sont pas.* (Thomas.)—*Zaïre, es-tu chrétienne? Oui, Seigneur, je le suis.* (Voltaire.)

Mis pour le substantif ou l'adjectif employé substantivement, le pronom *le* est variable: *Si j'étais la mère de cet enfant, je prendrais d'autres mesures, mais je ne la suis pas.*—*Etes-vous la malade qui m'a fait appeler? Oui, monsieur, je la suis.*

Rem.—Il faut même employer *le* invariable pour remplacer un substantif quelconque, quand ce n'est pas un rapport d'identité que l'on veut exprimer. Si, doutant de l'affection de quelques personnes, je leur demande: *Etes-vous mes amis?* la réponse sera: *Oui, nous le sommes.* Mais si je fais cette même question pour m'assurer de l'identité de personnes que je ne reconnais pas, la réponse sera: *Oui, nous les sommes*; et plus ordinairement, *c'est nous.*

5. Pour remplacer l'adjectif, on emploie ordinairement *le* dans le second membre de la comparaison: *Elle est plus modeste qu'elle ne l'était autrefois.*

6. On emploie *soi* au lieu de *lui* dans les propositions générales, surtout lorsque ce pronom est en rap-

port avec un des pronoms indéfinis *on*, *chacun*, *quiconque*, etc., avec *qui*, employé absolument, ou avec un infinitif : *Quiconque rapporte tout à soi n'a pas beaucoup d'amis.* (Académie.)—*On a souvent besoin d'un plus petit que soi.* (Lafontaine.)—*Heureux qui vit chez soi!* —*Etre trop mécontent de soi est une faiblesse, en être trop content est une sottise.*

7. En parlant de choses, on fait usage de ce pronom, même quand il s'agit d'objets déterminés; on observera pourtant qu'au féminin on emploie de préférence le pronom *elle*: *Le chat ne paraît sentir que pour soi.* (Buffon.)—*Hélas! s'écriait Télémaque, voilà donc les maux que la guerre entraîne après elle!* (Fénelon.)

8. Ce n'ést que dans ce cas, c'est-à-dire quand il est question de choses, qu'on peut en faire usage au pluriel : *De soi ces choses sont indifférentes.* (Académie.) Encore cet emploi est-il peu usité.

9. On s'en sert quelquefois dans un sens déterminé, même pour remplacer des noms de personnes, et surtout pour prévenir une équivoque, comme dans ces phrases :

Il garda tout pour soi.
Qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui.
(Corneille.)

Par ce dernier exemple on voit que l'emploi des deux pronoms, qui sont tous deux de la troisième personne, du masculin et du singulier, nécessitait deux formes différentes pour la clarté de la phrase.

10. Par la même raison on est forcé quelquefois de se servir de *lui* dans un sens indéterminé : *Peu d'amitiés subsisteraient, si chacun savait ce que son ami dit de lui, quand il n'y est pas.* (Larochefoucauld.)

11. Il est remarquable que *soi-même* s'emploie aussi comme sujet, c'est lorsqu'il correspond à un pronom indéfini : *Voudrait-on, soi-même, causer sa perte?*

12. Lorsqu'un verbe est suivi d'un infinitif, le pronom régime se place devant le premier ou devant le second verbe : *Je lui veux parler, je veux lui parler*,

Cette dernière construction est préférable, surtout quand le premier verbe est à un temps composé : *J'ai voulu lui parler;* elle est de rigueur, quand le premier verbe est transitif, ou quand le second est pronominal : *Je souhaite lui parler.—J'ai cru me tromper.*

13. Quand le premier des deux verbes est *faire* ou *laisser*, le pronom régime le précède toujours : *Je lui ai fait rendre justice.—Il m'a laissé dépouiller.*

14. Si l'infinitif est un verbe intransitif, il est bien entendu que le régime direct ne pourrait l'accompagner, puisqu'il ne s'y rapporte pas : *Je l'ai vu partir.*

Rem.—Nous ferons encore ici une observation. On doit se garder de confondre : *Il me faut faire, il me faut donner quelque chose*, etc., avec *il faut me faire, il faut me donner quelque chose*, etc. Ces deux constructions présentent un sens bien différent. Par la première, *il me faut faire, il me faut donner*, je veux dire que c'est moi qui dois faire, moi qui dois donner ; par la seconde, au contraire, c'est à moi qu'il faut que l'on fasse, que l'on donne ; *me* est ici le but vers lequel tend l'action du second verbe. Voici deux exemples à l'appui de cette distinction :

Je subis mon destin, vous voyez sa rigueur,
Il me faut faire un choix, il est fait dans mon cœur.
(Voltaire.)

Il faut vous dire comme ce prélat disait à la reine-mère : Ceci est une histoire. (Me. de Sévigné.) Grammaire nationale.

15. Quand un verbe a plusieurs sujets ou plusieurs régimes, soit directs, soit indirects, si ces sujets ou ces régimes sont de personnes différentes, on les répète ordinairement en les remplaçant par un pronom de la personne qui a la priorité : *Toi et lui, vous m'avez trompé.—Il nous a reconnus, vous et moi.—Il nous a parlé, à moi et à lui.* Pour les sujets cette répétition n'est exigée que quand ils suivent le verbe : *Ils m'ont trompé, elle et lui,* mais elle est presque toujours de rigueur pour les régimes, même quand ils sont de la même personne : *Je les ai rencontrés, elle et lui.* On pourrait à la vérité dans ce cas ne répéter qu'un pronom, celui qui a la priorité, si toutefois les régimes sont de différentes personnes : *Il m'a parlé, à moi et à mon frère.—Je l'ai rencontré, lui et elle.* Si les pronoms employés comme régimes étaient précédés d'une

préposition, employés absolument, la répétition des pronoms ne pourrait avoir lieu : *Il s'est adressé à vous et à moi.—Je parle de vous et d'elle.*

16. L'adjectif *même* ne peut suivre le pronom conjoint : il faut, s'il doit s'y rapporter, faire encore usage du pronom absolu, qui alors est suivi de cet adjectif : *J'irai moi-même.—Sauve-toi, toi-même.—Toi-même, qui jouis maintenant d'une jeunesse si vive et si féconde en plaisirs, souviens-toi que ce bel âge n'est qu'une fleur.* (Fénelon.)—*Pour la passion de l'avarice, l'avare ne se la cache qu'à lui-même.* (Massillon.) — *Lucrèce s'est tuée elle-même.—Je les entends eux-mêmes.*

17. On exprime aussi dans une phrase le pronom sous les deux formes, quand on l'emploie comme exclamation, pour exprimer l'étonnement, l'indignation, etc. : *Moi, vous pourriez m'accuser !* — *Vous m'avez trompé, vous !* On pourrait dire aussi : *C'est moi que vous pourriez accuser !—C'est vous qui m'avez trompé !* Mais cette dernière façon de parler semble surtout indiquer un rapport d'opposition ; c'est comme si l'on donnait à entendre que l'on devrait accuser une autre personne, qu'on se serait plutôt attendu à être trompé par un autre.

18. Les locutions anglaises : it is I, it is you, etc., se rendent en français de deux manières différentes ; ou par *c'est moi, c'est toi*, etc., ou par *je le suis, tu l'es*, etc. La différence qu'il y a entre ces deux locutions, c'est que l'expression de la première porte sur le sujet de la phrase et celle de la seconde sur l'attribut. On répondra donc à la question : *qui est le frère de cet enfant ?* par : *c'est moi, c'est toi*, etc., et à la question : *es-tu le frère de cet enfant ?* par : *je le suis.*

Pronoms possessifs.

PREMIER COURS.

§ 60.

1. Les pronoms possessifs sont ceux qui remplacent le substantif en exprimant une idée de possession, de propriété. Ce sont:

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le mien, mine,	*la mienne,*	*les miens,*	*les miennes,*
le tien, thine,	*la tienne,*	*les tiens,*	*les tiennes,*
le sien, his, hers,	*la sienne,*	*les siens,*	*les siennes,*
le nôtre, ours,	*la nôtre,*	*les nôtres,*	*les nôtres,*
le vôtre, yours,	*la vôtre,*	*les vôtres,*	*les vôtres,*
le leur, theirs,	*la leur,*	*les leurs,*	*les leurs.*

2. A ces pronoms se rattachent des articles ou adjectifs déterminatifs, qui indiquent aussi la possession, et précèdent toujours le substantif. Ce sont:

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Masculin et féminin.
Mon, my,	*ma, my,*	*mes, my,*
ton, thy,	*ta, thy,*	*tes, thy,*
son, his, her, its,	*sa, his, her, its,*	*ses, his, her, its,*
notre, our,	*notre, our,*	*nos, our,*
votre, your,	*votre, your,*	*vos, your,*
leur, their,	*leur, their,*	*leurs, their.*

On voit par ces deux tableaux, 1, que l'*o* des pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre,* est surmonté d'un accent circonflexe, ce qui n'a pas lieu pour l'*o* des adjectifs possessifs *notre, votre;* et 2, que les premiers prennent un *s* au pluriel, *les nôtres, les vôtres,* tandis que les seconds ont une autre forme, *nos, vos.*

3. Les adjectifs *ma, ta, sa,* suivis d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet donneraient lieu à

un hiatus désagréable; on le prévient, non par l'emploi de l'apostrophe, mais par la substitution de la forme masculine à la féminine: *La géographie est mon étude favorite.—Ton observation blessera.—Son excellente mère est morte de chagrin.*

4. Nous n'avons pas en français une forme particulière pour exprimer un rapport de propriété avec une femme ou un nom de chose féminin. Nous nous servons dans ce cas de *son, sa, ses, le sien, la sienne, les siens, les siennes*, comme pour désigner un rapport de possession avec un homme ou un nom de chose masculin: *Cette dame a encore son père et sa mère.—La reine était au spectacle avec ses filles et ses nièces.—La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants, qui méritent ses fruits par leur travail.* (Fénelon.)

Mais nous avons en revanche une forme particulière, pour marquer un rapport de propriété avec la troisième personne du pluriel, c'est *leur, leurs*, qui sert pour les deux genres: *Les auteurs se peignent dans leurs ouvrages.* (Lesage.) Le pronom a la même forme, *le leur, les leurs.*

5. On remarquera en outre que la politesse exige l'emploi de *votre, vos, le vôtre, la vôtre, les vôtres*, au lieu de *ton, ta, tes, le tien*, etc.

6. Il est très important de distinguer *leur*, pronom personnel, de *leur*, pronom ou adjectif possessif. Le premier, qui est le pluriel de *lui*, est toujours invariable: *Que les hommes sont inconstants! On leur fait dire aujourd'hui ce qu'ils ont nié hier.*

Le second a deux formes, *leur* pour le singulier et *leurs* pour le pluriel: *Les hommes sans caractère attendent le jugement du public pour y conformer le leur.—Les Romains mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à perfectionner la guerre.* (Montesquieu.)

7. On emploie quelquefois *le mien, le tien, le sien*, pour désigner tout ce que l'on possède: *Que chacun se contente du sien!*

8. Au masculin pluriel on dit *les miens, les tiens, les*

siens, les nôtres, etc., pour désigner notre famille, nos amis, ceux qui sont sous notre dépendance : *Les tiens cesseront de régner, quand un étranger entrera dans ton île, pour y faire régner tes lois.* (Fénelon.)

9. De même qu'on l'a vu pour l'article, l'adjectif possessif se place après les mots *Monsieur, Madame, Mademoiselle,* et non devant ces mots, comme c'est l'usage en allemand : *Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait Mr. votre père.*

10. On remarquera encore que nous employons l'adjectif possessif dans les locutions telles que les suivantes, *un de mes parents, un de vos gens, deux de nos amis,* etc.

SECOND COURS.

§ 61.

1. De même que nous l'avons vu pour l'article, il faut répéter l'adjectif possessif devant tous les substantifs : *Ne dites pas que vos malheurs et vos torts viennent de la fortune.* Ce n'est guère qu'entre certains mots, qui figurent souvent ensemble, que les écrivains suppriment quelquefois le second, et emploient l'adjectif possessif au pluriel devant le premier substantif. *Ces deux jeunes animaux ne se ressemblaient pas plus que leurs père et mère par leur naturel.* (Buffon.) —*Ressemblez à vos pères et mères, et soyez comme eux la bénédiction du pays.* (J. J. Rousseau.)—Mais ainsi que nous l'avons vu pour l'article, la répétition est plus conforme au bon usage.

2. Entre deux adjectifs la répétition a lieu quand ils se rapportent à deux substantifs différents ; hors ce cas la suppression est de rigueur devant le second adjectif. On dira donc en répétant l'adjectif possessif : *Une parfaite égalité d'humeur est si rare que même le sage a ses bons et ses mauvais moments,* et sans le répéter : *En récompense de vos bons et utiles services, que Dieu*

éloigne de vous tout chagrin domestique! (Bernardin de St. Pierre.)

3. On remplace ordinairement *son, sa, ses, leur, leurs* par *en*, quand le mot possesseur est un nom de chose figurant dans une phrase précédente; mais il faut encore, pour pouvoir faire usage de ce pronom, 1, que le membre de phrase où il doit figurer contienne un verbe autre qu'un participe passé; 2, que le mot possédé figure comme sujet ou comme régime direct, et 3, que son emploi ne donne lieu à aucune équivoque. On dira donc, parce que toutes ces conditions sont remplies: *Que cette contrée me plait! l'air en est doux, le sol en est fertile, les habitants en sont honnêtes et laborieux.*

Mais dans les exemples suivants on devra faire usage de l'adjectif possessif et non du pronom *en:*

a. Avez-vous, comme ce vieux marin, vu la mer en furie, entendu ses vagues se briser contre les flancs d'un navire, bravé ses périls? etc.

b. Ce que j'admire dans cette ville, c'est moins la beauté de ses hôtels et de ses palais, et la largeur de ses rues, que la propreté et l'aisance que j'y vois régner.

c. Entendez-vous le vent? Sa violence ébranle l'édifice où nous nous trouvons.

L'adjectif possessif est de rigueur dans ces exemples, parce que dans le premier *en* ne peut accompagner le participe passé; que dans le second le mot possédé figure comme régime indirect, et qu'enfin dans le troisième l'emploi du pronom *en* amènerait une construction louche.

En établissant la règle, nous avons dit qu'on emploie "ordinairement" le pronom *en*, quand les trois conditions citées sont remplies; et, en effet, même alors on n'en peut faire un principe absolu, nos meilleurs écrivains ne s'y étant pas astreints, comme on le voit par les exemples suivants:

La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants, qui méritent ses fruits par leur travail. (Fénelon.)—*Mais la mollesse est douce et sa*

suite est cruelle. (Voltaire.)—*La patience est amère, mais son fruit est bien doux.* (J. J. Rousseau.)—*Quant au Tibre qui baigne cette grande cité, et qui en partage la gloire, sa destinée est tout-à-fait bizarre. Il passe dans un coin de Rome comme s'il n'y était pas, on n'y daigne pas jeter les yeux, on n'en parle jamais, on ne boit point ses eaux,* etc.

5. Les Anglais font fréquemment usage de l'adjectif possessif dans des cas où notre langue le rejette, et y substitue l'article :

a. Lorsque le sens de la phrase fait suffisamment connaître l'objet possesseur, ce qui a lieu surtout lorsqu'il est question de parties du corps. On traduira donc : *my head, my throat, my feet, my tooth, my eyes ache,* par : *la tête, la gorge, les pieds, les dents, les yeux me font mal,* ou par : *j'ai mal à la tête, à la gorge,* etc.

Rem. 1.—Quelquefois on emploie indifféremment l'adjectif possessif, ou le pronom personnel et l'article : *Il prit ma main,* ou *il me prit la main.*

Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux. (Racine.)
Cependant les cheveux me dressaient à la tête. (Boileau.)
Je résolus de me rendre à Madrid pour y former mon goût. (Lesage.)
Je lis les bons auteurs pour me perfectionner le goût. (Domergue.)

Rem. 2.—Il y a certaines phrases où l'usage exige l'emploi de l'adjectif possessif, quoique le rapport de propriété y soit tellement clair qu'il semble superflu de l'indiquer. On dit, par exemple : *L'état du malade empire de jour en jour, ses forces diminuent sensiblement, sa poitrine s'embarrasse, son pouls s'affaiblit, ses membres se paralysent,* etc.

b. Avant un pronom relatif qui détermine suffisamment le rapport du substantif : *Avez-vous reçu le billet que je vous ai écrit hier ?*

c. Après le verbe *changer* dans le sens de *to change : Il a changé d'avis, d'opinion, d'état, de religion,* etc.

6. On supprime quelquefois l'article devant *mien, tien, sien, nôtre, vôtre ;* cette suppression fortifie l'idée de possession : *O toi ! qu'un instant j'osai appeler mienne !* (J. J. Rousseau.)—*Je ne comprends pas comment vous pourriez disposer en sa faveur de propriétés qui*

ne sont pas vôtres. (Mirabeau.) Cette ellipse de l'article, qui d'ailleurs est assez rare, ne peut avoir lieu devant *leur, leurs.*

7. On remarquera les locutions suivantes, qui renferment l'adjectif possessif.

Il m'a donné de ses nouvelles.
J'ai couru de toutes mes forces.
Saluez-le de ma part.
J'allai à sa rencontre.
Nous courûmes à son secours.
Je l'aime de tout mon cœur.
C'est mon tour, votre tour.
Il se jeta à mes pieds.
J'ai parlé de mon mieux.
Le roi s'y opposa de tout son pouvoir.
Accordez-moi mon pardon.
Il l'écrivit de sa main.

Pronoms démonstratifs.

PREMIER COURS.

§ 62.

1. Les pronoms démonstratifs sont ceux qui servent à indiquer les personnes et les choses, en y attirant plus particulièrement l'attention.

Ces pronoms sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
celui,	celle, that ;	ceux,	celles, those.
celui-ci,	celle-ci, this (one) ;	ceux-ci,	celles-ci, these.
celui-là,	celle-là, that (one) ;	ceux-là,	celles-là, those.

ce, this, that, it.
ceci, this.
cela, (ou ça familier), that.

On voit par ce tableau que *ce* n'a qu'une formo pour les deux genres et les deux nombres: *Ce fut mon ami, ce fut mon amie, ce furent mes amis, ce furent mes amies.* *Ceci* et *cela* ne s'emploient qu'au masculin singulier, et les particules *ci* et *là*, qui figurent dans ces deux derniers pronoms sont si étroitement unies au mot *ce* qu'elles font corps avec lui; on supprime en outre l'accent grave qui devrait surmonter l'*a* de *cela*.

2. Outre ces pronoms démonstratifs, il existe encore des mots qui s'y rattachent pour le sens, avec cette différence qu'au lieu de remplacer le substantif, ils le précèdent, et sont par conséquent *articles* au *adjectifs* démonstratifs. Ce sont:

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
ce, cet, *this, that.*	cette, *this, that.*	ces, *these, those.*

Ce cheval, cet âne, cette vache, et ces moutons paissent ensemble en paix.

3. Au lieu d'élider l'*e* de *ce*, adjectif, devant une voyelle et un *h* muet, et de le remplacer par une apostrophe, on emploie *cet*, comme on le voit dans l'exemple précédent. Il n'en est pas de même du pronom *ce*, dont l'*e* s'élide devant un verbe commençant par une voyelle et devant *en*, pronom: *C'est vrai.—C'en est.*

Celui, celle, ceux, celles.

4. Ces pronoms sont toujours suivis de la préposition *de* ou d'un pronom relatif, et ils ne sont jamais séparés de ce dernier par la virgule, à cause de la liaison intime qui existe entre les deux pronoms: *L'homme de lettres est celui dont la profession principale est de cultiver sa raison pour ajouter à celle des autres.* (Laharpe.)

Celui-ci, celui-là.

6. *Celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci,* se disent des

objets rapprochés de celui qui parle ; *celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là*, indiquent au contraire les objets plus éloignés ; au reste il est bien entendu que les uns et les autres ne le font que d'une manière relative, et qu'ainsi l'objet désigné par *celui-ci* dans une certaine occasion peut dans une autre être désigné par *celui-là*, relativement à un objet quelconque : *Apercevez-vous ces deux montagnes encore dorées par les derniers rayons du soleil? Celle-ci est le Mont-Rose, et celle-là, le Mont-Blanc, qui est à quinze lieues plus loin.*

7. Quand on nomme deux personnes ou deux choses, le même principe se retrouve, c'est-à-dire que le premier objet nommé, étant le plus éloigné, se représente, par *celui-là, celle-là*, etc., et le dernier, comme le plus rapproché, par *celui-ci, celle-ci*, etc. : *Châteaubriand et Madame de Staël ont continué, à l'aurore de ce siècle, la glorieuse filiation des écrivains français : celui-là (the former) par la publication de son Génie du Christianisme, celle-ci (the latter) par sa Corinne, tableau fidèle et brillant de l'art en Italie, et peinture animée des passions humaines dans tous les pays et dans tous les siècles.*

8. Les particules *ci* et *là* se placent aussi après un substantif précédé des adjectifs démonstratifs *ce, cet, cette, ces*, et suivent aussi dans ce cas le principe expliqué ci-dessus : *Cette maison-ci, qui vous paraît si grande, l'est moins que ce château-là, qui couronne le sommet de ce mont, et qui d'ici ne semble qu'un point à l'horizon.*

SECOND COURS.

§ 63.

1. Ainsi que nous l'avons vu pour l'article et l'adjectif possessif, on répète les adjectifs démonstratifs, *ce, cet, cette, ces*, devant tous les substantifs et devant les adjectifs qui ne se rapportent pas au même substantif : *Ces rubans et cès bijoux ne la rendent pas plus jolie. — Ces grands et ces petits appartements sel ouent*

presque également cher. Si les adjectifs se rapportaient au même substantif, la répétition n'aurait pas lieu: *Ce jeune et beau monsieur se croit tout permis.*

Ce, (pronom.)

2. Le pronom *ce,* suivi d'un pronom relatif et placé au commencement d'une phrase, doit ordinairement être répété dans le second membre, si toutefois celui-ci renferme le verbe *être: Ce qui augmente mon chagrin et mes inquiétudes, c'est l'indifférence avec laquelle vous recevez mes exhortations.—Ce qui me rend la vie douce, c'est votre attachement.* On pourrait à la rigueur supprimer ce pronom dans ces deux exemples, mais l'emploi en est indispensable quand le verbe *être* est suivi d'un pluriel ou d'un pronom de la première ou de la deuxième personne: *Ce que je blâme en vous, ce sont vos indiscrétions et vos fanfaronnades.—Ce qui m'attire dans ce pays, c'est vous, ce sont les agréments de votre société.—Ce qui l'inquiète, c'est moi, ce sont mes imprudences.*

3. L'emploi de ce pronom a lieu d'ordinaire aussi avant le verbe *être,* quand le sujet, sans renfermer *ce,* est d'une certaine étendue: *Un éloge particulier que mérite la Grèce, c'est d'avoir produit les plus grands hommes dont l'histoire doive conserver le souvenir.* (Mably.)

4. Dans ce cas aussi l'emploi de *ce* serait indispensable, si l'attribut singulier, qui commence la phrase, était suivi du verbe *être* accompagné d'un sujet pluriel. *Une autre singularité de la ville de Rome, ce sont les troupeaux de chèvres, et surtout ces attelages de grands bœufs aux cornes énormes.* (Châteaubriand.)

5. Quand le verbe *être* est suivi d'un simple adjectif, la répétition de *ce* n'a jamais lieu: *Ce qu'il a fait est digne d'éloge.—Ce qui m'indigne est donc louable à vos yeux.*

6. Au lieu du pronom personnel, on emploie *ce* devant le verbe *être* suivi d'un attribut, quand celui-ci est précédé d'un article ou d'un autre déterminatif: *Plaignons les criminels, ce sont des hommes égarés.*

7. *Ce* suivi du verbe *être* et d'un adjectif se dit de ce qui précède; pour désigner ce qui suit, on emploie *il* pris impersonnellement.[1] On dira donc : *Le prince a tort, c'est incontestable.—Je ne me serais pas attendu à cela, c'est vraiment indigne d'un honnête homme;* mais il faut dire : *Il est indigne de se conduire ainsi.—Il est possible que j'aie eu tort.—*

Il est beau de mourir pour sauver l'innocence.
(Voltaire.)

8. Hors le verbe *être*, il n'y a guère que les verbes *pouvoir*, *devoir* et *sembler* qui sont quelquefois, mais rarement, précédés de *ce* au lieu de *cela* : *Figurez-vous quelle joie ce peut être.* (Molière.)—*Ce doit être faux.—Il fera beau temps, ce me semble.*

Rem.—Il y a une différence entre *quelle heure est-ce?* et *quelle heure est-il?* Le premier signifie, *quelle est l'heure qui sonne en ce moment? Quelle heure est-il?* peut se dire en toute circonstance, où l'on ignore l'heure. A la première question, on répond, *c'est deux heures*, et à la seconde, *il est deux heures.*
(Grammaire nationale.)

9. Remarquez des locutions telles que les suivantes, où *que* vient à la suite de *ce*: *C'est un crime à Tyr que d'avoir de grands biens.* (Fénelon.)—*C'est créer les talents que de les mettre en place.* On pourrait dire aussi, *avoir de grands biens, c'est un crime à Tyr*, etc., mais l'emploi de *c'est* au commencement de la phrase fortifie puissamment le mot qui le suit. On se servira donc de cette locution toutes les fois qu'on voudra attirer l'attention sur un certain membre de phrase.

Celui, celle, ceux, celles.

10. Devant la préposition *de* on supprime quelquefois *celui, celle, ceux, celles: Cette conduite est d'un honnête homme*, c'est-à-dire *celle d'un honnête homme.—Vos procédés ne sont pas d'un chef, mais d'un ennemi.* (Courrier.)

---

[1] Il n'y a guère d'exception que pour *il est vrai*, qu'on emploie absolument dans le sens de *c'est vrai :*

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années. (Corneille.)

Mais quand le substantif remplacé par le pronom démonstratif représente un objet matériel, cette suppression ne peut avoir lieu. On ne dira donc pas: *Ce jardin est de mon cousin ;* mais *est celui de mon cousin.*

11. L'emploi de *celui, celle,* etc., est indispensable pour remplacer le second substantif énuméré dans des phrases telles que la suivante : *J'ai entendu ta voix et celle de ta sœur.*

Celui-ci, celui-là.

12. *Celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci,—celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là,* ne peuvent être suivis d'un pronom relatif, à moins qu'ils ne soient précédés de *c'est, ce sont, c'était,* etc., ou que le pronom relatif ne commence une proposition incidente explicative, c'est-à-dire une proposition susceptible d'être retranchée. Dans ce dernier cas les pronoms *celui-ci, celui-là,* etc., sont toujours séparés du pronom relatif par une virgule, ce qui n'a jamais lieu après *celui, celle, ceux, celles : C'est celui-là qui m'a frappé.—Voyez-vous ces deux maisons? Celle-ci, qui a coûté vingt mille florins, ne vaut pas celle-là, que j'ai eue pour la moitié de cette somme.*

13. On emploie *celui-là,* pour *celui,* quand le pronom relatif en est séparé par le verbe : *Celui-là est heureux, dont la conscience est tranquille.* Cette construction s'emploie principalement pour éviter de couper une proposition principale par une incidente déterminative d'une certaine étendue.

Ceci, cela.

14. Ces deux pronoms se disent des choses. Exprimés ensemble, ils marquent une espèce d'opposition, et s'emploient ordinairement, le premier pour désigner l'objet qui est près de nous, le second pour indiquer l'objet plus éloigné, de même qu'on l'a vu pour *celui-ci, celui-là : Ceci est bon, cela ne vaut rien.*

15. Quand il n'y a pas opposition, on fait ordinairement usage de *cela : Cela ne me convient pas.—Que dites-vous de cela?*

16. Après le verbe *être*, on emploie *là ce qui, là ce que, là ce dont* au lieu de *cela qui, cela que, cela dont*: *C'est là ce qui m'afflige.—Est-ce là ce que vous m'aviez promis?*

17. On emploie quelquefois *cela* en parlant des personnes, mais familièrement et sur un ton de mépris: *Cela parle, cela se vante, et cela ne sait rien.*

18. Dans la conversation tout-à-fait familière on emploie *ça* au lieu de *cela: Comment ça va-t-il.—Ca ne l'amuse pas.*

Pronoms relatifs.

PREMIER COURS.

§ 64.

1. Les pronoms relatifs sont ceux qui ont rapport à un substantif ou à un pronom, que pour l'ordinaire ils suivent immédiatement, et avec lequel ils ont une relation intime. Ces pronoms sont *qui, dont, que, quoi, où, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.*

2. Le substantif ou pronom, auquel se rapporte le pronom relatif, se nomme *l'antécédent* de ce pronom. Ainsi dans les phrases: *La douleur qui se tait n'en est pas moins vive.—C'est vous que nous cherchons*, l'antécédent de *qui* est *douleur*, et celui de *que* est *vous.*

3. Il faut, autant qu'il est possible, rapprocher le pronom relatif de son antécédent, ou du moins ne pas l'en séparer par un substantif ou un pronom, à cause de l'équivoque qui pourrait en résulter. On ne dira donc pas: *J'ai remis la lettre à votre sœur que vous m'aviez confiée;* mais, en rapprochant *que* de son antécédent *lettre*, on construira ainsi: *J'ai remis à votre sœur la lettre que vous m'aviez confiée.*

Quelquefois, à la vérité, l'antécédent est suivi d'un régime dont on ne peut le séparer, et l'expression n'en est pas moins correcte, pourvu que la phrase ne présente point d'obscurité. Ainsi Châteaubriand a bien

pu dire : *Les mâts des vaisseaux qui s'élevaient et se confondaient de toutes parts*, parce que le verbe *s'élevaient* prouve d'une manière évidente que le pronom *qui* se rapporte à *mâts* et non à *vaisseaux*.

On trouve aussi quelquefois le pronom séparé de l'antécédent par un verbe ou un autre mot : *Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure.* (La Fontaine.) —Sans vouloir condamner cette construction, il faut en général être circonspect sur son emploi, ou, mieux encore, éviter d'en faire usage.

Qui.

5. Le pronom *qui* est des deux genres et des deux nombres. Employé sans préposition après son antécédent, il est sujet, et se dit des personnes et des choses : *Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.* (Voltaire.)—*C'est l'intérêt qui le fait agir.*

Employé avec une préposition, il ne se dit que des personnes : *La dame de qui* ou *dont je tiens cette nouvelle est une personne sûre.—Je vous indiquerai un homme à qui vous pourrez vous adresser en toute confiance.*

Quand il s'agit de choses, il faut, dans ce cas, employer *lequel* : *Voilà le banc sur lequel je me suis assis.—Il m'écrivit un billet, duquel je n'ai pas répondu.*

6. *Qui* s'emploie aussi sans antécédent exprimé, et comme tel il est aussi des deux genres et des deux nombres, et figure sous la même forme en qualité de sujet, de régime direct, et de régime indirect ; seulement dans cette dernière fonction, il est précédé de la préposition : *Qui sert les malheureux sert la divinité.* (Latouche.)—*Je sais qui vous préférez.—On sait à qui vouz avez révélé ce secret, et de qui vous avez trompé la confiance.*

Que.

7. Le pronom *que* est des deux genres et des deux nombres ; il se dit des personnes et des choses, et s'emploie comme régime direct : *Nommez-moi l'ami que vous regrettez.—*

Italie ! Italie ! adieu, bords que j'aimais ! (Lamartine.)

8. Quelquefois cependant il renferme implicitement une préposition et doit être considéré comme un régime indirect : *Je sortis un jour qu'il faisait fort chaud.* —*Les deux heures que j'ai couru ;* c'est-à-dire, *pendant lequel, pendant lesquelles. Que sert-il de crier ?* c'est-à-dire, *à quoi sert-il de crier ?* Il est aussi employé comme attribut : *Malheureux que je suis !*

Dont.

9. *Dont* est des deux genres et des deux nombres, et se dit des personnes et des choses. Il est employé comme régime indirect, et signifie *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles : Ce n'est pas le fait dont je parle.* —*Voyez ce jardin, dont les arbres sont en fleurs.—C'est un malheur dont je ne prévois pas le terme.—Voilà le gentilhomme dont j'instruis les enfants.*

10. On se sert de *dont* comme régime d'un verbe ou d'un substantif faisant la fonction de sujet ou de régime direct, ainsi qu'on le voit dans les exemples ci-dessus. Si le substantif qui régit ce génitif est un régime indirect, on remplace *dont* par *duquel, de laquelle, desquels, desquelles* pour les choses et pour les personnes ; ces dernières cependant sont aussi représentées par *de qui : J'honore le prince aux bontés duquel (de qui) je dois ma fortune.—Cette caverne était la retraite des bêtes farouches, à la fureur desquelles j'étais exposé nuit et jour.* (Fénelon.)—*Vous voyez d'ici l'église, sur le clocher de laquelle la foudre est tombée.—Est-ce là le procédé d'un ami, pour le bonheur duquel (de qui) on a tout sacrifié ?*

Quoi.

11. *Quoi* ne se dit que des choses, et se rapporte ordinairement à *ce, voici, voilà, rien : Dites-lui tout ce à quoi il s'expose.—Voilà de quoi il m'a entretenu.—Il n'y a rien à quoi je ne sois disposé pour vous plaire.* Il a quelquefois, mais rarement, un substantif pour antécédent, et dans ce cas on en fait aussi usage au pluriel : *Il y eut plusieurs dîners, à quoi on ne s'était pas attendu.*

(Me. de Sévigné.) Le pronom *auxquels* serait préférable.

12. Au lieu de faire usage de *ce quoi*, *ce de quoi* on emploie les combinaisons *ce qui*, *ce dont*, *ce que*, qui ne se disent que des choses. *Ce qui* s'emploie comme sujet, *ce dont* comme régime indirect, *ce que* s'emploie comme attribut, et figure aussi avec le verbe impersonnel : *Je ferai tout ce qui vous conviendra.—Ecoutez ce que je vous prescris.—Voilà ce que je suis.—Donnez-moi tout ce qu'il me faut.—Ce dont je me plains le plus, c'est votre dissimulation.* Dans le corps de la phrase on emploie ordinairement *de quoi* au lieu de *ce dont : Je ne sais de quoi vous vous plaignez.* Enfin on emploie toujours *quoi* après toute autre préposition précédée de *ce : Les hommes renoncent rarement à ce à quoi ils ont réfléchi pendant toute leur vie.* (Montesquieu.)—Mais ordinairement dans ce cas on retranche *ce : Je sais à quoi vous pensez.*

13. On emploie aussi *de quoi*, sans antécédent, pour indiquer la cause, le moyen : *Il n'y a pas de quoi se fâcher.—Elle n'a pas de quoi vivre.*

14. Construit avec un verbe, *quoi* est toujours sous le régime d'une préposition, excepté dans *je ne sais quoi.*

Où.

15. *Où* peut être considéré comme un pronom relatif, quand il est mis pour *dans lequel*, *dans laquelle*, etc. Il ne se dit jamais que des choses, et il est des deux genres et des deux nombres : *La douleur où j'étais plongé ne me permit pas de suivre Alexandre.* (Barthélemi.)—*Vous retrouverez ce malheureux dans les inquiétudes où vous l'avez laissé.—Voilà la maison où je loge.*

Lequel.

16. Les pronoms *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, *duquel*, *de laquelle*, etc., se disent des personnes et des choses, et sont principalement employés comme régimes indirects. L'article qu'ils renferment n'est autre

chose que l'article défini, qui fait toujours corps avec eux : *Tel est le bonheur auquel j'aspire.—La déesse était environnée d'une foule de nymphes, au-dessus desquelles elle s'élevait de toute la tête.* (Fénelon.)—*Nommez-moi la condition à laquelle vous donnez la préférence.*

17. On trouve quelquefois *lequel, laquelle,* avant l'antécédent : *Prêtez-moi deux mille francs, laquelle somme je vous rendrai l'été prochain.* Dites plutôt : *Prêtez-moi deux mille francs, somme que je vous rendrai l'été prochain,* ou bien encore, retranchez *somme* et faites simplement usage du pronom *que,* etc.

SECOND COURS.

§ 65.

1. Quand il y a personnification, *qui,* précédé d'une préposition, peut être en rapport avec un nom de chose : *Je me repose sur la Providence, en qui je mets toute ma confiance.—O rochers escarpés ! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre.* (Fénelon.)

2. *C'est à qui* s'emploie pour marquer une sorte d'empressement, d'émulation : *Quand cet homme était pauvre, tout le monde le délaissait; aujourd'hui qu'il est riche, c'est à qui recherchera sa société, c'est à qui le flattera;* c'est-à-dire : *on recherche à l'envi sa société, on le flatte à l'envi.—C'était à qui précipiterait l'exécution de ce dessein, pour s'en faire un mérite auprès du roi.* (Voltaire.) C'est-à-dire, *on pressait à l'envi l'exécution,* etc. C'est encore dans ce sens qu'on emploie l'expression familière *à qui mieux mieux : Ils travaillent à qui mieux mieux;* c'est-à-dire : *ils cherchent à l'envi à se surpasser au travail.*

3. *Qui* sert aussi à énumérer, et signifie *l'un, l'autre; les uns, les autres,* mais il est rarement employé dans cette acception : *Qui lui présente des gâteaux, qui des noisettes, qui des châtaignes.* (Me. de Sévigné.)

4. Au lieu de *ce qui* on emploie seulement *qui* dans

les locutions *qui pis est*, *qui plus est*, et souvent aussi après *voici*, *voilà*, surtout quand il y a exclamation: *Voici qui est beau!—Violà qui est indigne d'un honnête homme!*

5. On peut souvent, au moyen du pronom *lequel*, etc., prévenir l'équivoque qui résulterait de l'emploi des pronoms *qui*, *que*, *dont*: *Voici un exemple tiré des papiers anglais, lequel je ne puis m'empêcher de rapporter.* (J. J. Rousseau.) Si, au lieu de *lequel*, l'auteur eût employé *que*, ce pronom se serait plutôt rapporté à *papiers* qu'à *exemple*. On dira donc: *J'ai reçu cette lettre de la fille de votre voisin, lequel est à Paris*, ou *laquelle est à Paris*, suivant la personne que l'on veut désigner.[1]

Rem.—Après la préposition *parmi* on emploie *lequel* au lieu de *qui*, même quand il est question de personnes: *Voilà les rois et les princes parmi lesquels on placera ce monarque.* (Bossuet.)

6. Il ne faut pas confondre *dont* avec *d'où*: Le premier marque une simple relation: *Le sénat attachait à Rome des rois dont elle n'avait rien à craindre.* (Montesquieu.)

D'où réveille une idée d'extraction, de sortie, de départ: *Le Pérou, d'où l'on tire tant d'or, n'en est pas plus riche pour cela.—Comment avez-vous pu entrer dans cette île, d'où vous sortez?* (Fénelon.)

Cette règle souffre une exception, c'est quand il s'agit d'indiquer l'extraction de famille, l'origine des personnes; l'emploi de *dont* est alors de rigueur:

Du sang dont vous sortez rappelez la mémoire.
(Racine.)

Le corps, né de la poudre, à la poudre est rendu,
L'esprit retourne au ciel, dont il est descendu.
(Racine.)

Rem.—Les locutions *qui que ce soit*, etc., seront traitées à l'article des *pronoms indéfinis*.

---

[1] Hors ce cas on évite d'employer *lequel*, *laquelle*, etc., au nomin. et à l'acc.

Pronoms interrogatifs.

PREMIER COURS.

§ 66.

1. Les pronoms interrogatifs sont ceux qui servent à interroger. Pour la forme ce sont les mêmes que les pronoms relatifs, à l'exception de *dont*, qui n'appartient qu'à ces derniers.

2. Outre les pronoms interrogatifs, il y a encore des mots qui s'y rattachent pour le sens, mais qui, étant accompagnés d'un substantif, sont de véritables adjectifs. Ce sont *quel, quelle, quels, quelles.*

Qui.

3. *Qui* se dit des personnes, et s'emploie comme sujet, comme attribut, comme régime direct, et, précédé d'une préposition, comme régime indirect : *Qui frappe à la porte ?—Qui êtes-vous ?—Qui accusez-vous ?—De qui vous plaignez-vous ?—A qui puis-je m'adresser ?* Il s'emploie aussi au pluriel et au féminin : *Qui sont ces jeunes gens ?* (Rousseau.)—*Il y avait hier chez vous beaucoup de personnes, qui sont-elles ?* (Girault Duvivier.)

4. Au lieu de *qui*, on emploie souvent, surtout dans le style familier, *qui est-ce qui* comme sujet, et *qui est-ce que* comme régime direct, comme attribut, ou, précédé d'une préposition, comme régime indirect : *Qui est-ce qui rit ?—Qui est-ce que vous soupçonnez ?—De qui est-ce qu'il se méfie ?—Qui est-ce qui sait éviter le trop et le trop peu ?* (Fénelon.) Ces deux pronoms ne peuvent s'employer absolument.

5. *Qu'est-ce qui* ne se dit que des choses, il est du nombre singulier, et figure toujours comme sujet : *Qu'est-ce qui vous afflige ? — Qu'est-ce qui étonne votre père ?—Qu'est-ce qui tombe ?* Ce pronom ne peut être ici représenté par une forme simple.

Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles ?

6. Les pronoms interrogatifs *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel,* etc., se disent des personnes et des choses, et ne sont jamais immédiatement suivis d'un substantif : *Lequel de ces messieurs veut m'accompagner ?* —*Auquel de ces draps donnez-vous la préférence ?*— *Vous demandez ma sœur, laquelle ?*

Quel, quelle, quels, quelles ?

7. Devant un substantif on fait usage de *quel, quelle, quels, quelles,* qui sont de véritables adjectifs : *Quel intérêt avez-vous à prendre le parti d'un malhonnête homme ?*—*Quels tableaux vais-je faire ?* (Rousseau.)—*De quelle histoire parlez-vous là ? Quel* peut cependant être séparé du substantif par le verbe *être : Quel est ce téméraire ?*—*Quelles sont ces femmes ?*

Que.

8. *Que* se dit des choses, et s'emploie comme régime direct devant un verbe transitif, et comme attribut devant *être, devenir* et *rester*. Il précède aussi le verbe impersonnel. *Que demandez-vous ?*—*Que sera le monde dans mille ans ?*—*Que deviendrez-vous ?*—*Que vous faut-il ?*

9. *Qu'est-ce que, qu'est-ce que c'est que* peuvent dans ces cas-là remplacer *que*. Ils sont de rigueur devant les substantifs, les pronoms et les infinitifs. *Qu'est-ce que la vie ?*—*Qu'est-ce que c'est que de mourir ?*—*Un peu plus de gloire et d'opulence, qu'est-ce que (qu'est-ce que c'est que) tout cela ?* (La Beaumelle.)

Quoi.

10. *Quoi* ne se dit que des choses, il s'emploie absolument, ou précédé d'une préposition, ou après quelques verbes transitifs, ou enfin devant un adjectif par manière d'exclamation : *Vous désirez quelque chose quoi ? quoi donc ?*—*De quoi se mêle-t-il ?*—*Savez-vous*

quoi?—Quoi de plus beau que la vertu! Dans le premier cas on pourrait aussi faire usage de *qu'est-ce, qu'est-ce que c'est.* Dans le dernier, *quoi* est toujours suivi de la préposition *de.*

Pronoms indéfinis.

PREMIER COURS.

§ 67.

1. Les pronoms indéfinis sont ceux qui représentent les personnes et les choses d'une manière vague et indéterminée; on s'en sert donc quand on ne veut, ou quand on ne peut pas préciser les objets dont on parle, comme dans ces exemples: *Quiconque n'a pas de caractère, n'est pas un homme, c'est une chose.* (Champfort.) —*On répare ses fautes, quand on les pleure.* (Bossuet.) —*La sagesse n'a rien d'austère ni d'affecté.* (Fénelon.)

2. Quelques mots indéfinis peuvent s'employer adjectivement, comme *aucun, nul, tel,* etc.; d'autres conservent toujours leur nature comme pronoms, tels sont *on, quiconque, chacun;* une autre classe de ces mots a toujours la nature et la forme d'adjectifs, comme *maint, chaque,* etc.; enfin il y a des locutions composées de plusieurs mots, qui, pour le sens, sont de véritables pronoms indéfinis, telles sont *qui que ce soit, quoi que ce soit,* etc.

3. Les mots indéfinis qui figurent toujours comme adjectifs sont *chaque, certain, quelque, quelconque, maint.* Il se disent des personnes et des choses.

Chaque.

4. *Chaque* est des deux genres: il n'a point de pluriel, et se répète devant tous les substantifs: *Chaque pays, chaque degré de température a ses plantes particulières.* (Buffon.)

Certain.

5. *Certain, certaine, certains, certaines.* Cet adjectif est quelquefois, mais rarement, précédé de *un: Certaines gens se plaignent toujours.*

Un certain loup dans la saison
Que les tièdes zéphirs ont l'herbe[1] *rajeunie,*
Aperçut un cheval, etc. (Lafontaine.)

6. Placé après le substantif, *certain* a le sens de *sûr, indubitable :*

La vertu d'un cœur noble est la marque certaine. (Boileau.)

Quelque.

7. *Quelque* prend *s* au pluriel, et sert pour les deux genres : *Prêtez-moi quelque argent.—Je remarque quelques fautes.* Il signifie quelquefois *environ,* et dans ce cas il est invariable :

Quel âge avez-vous ? Vous avez bon visage.—
Eh ! Quelque soixante ans. (Racine.)

Quelconque.

8. *Quelconque* prend *s* au pluriel, et sert pour les deux genres ; il se place toujours après le substantif : *Deux points quelconques étant donnés.—Il n'a mal quelconque.—A-t-il un tort quelconque ?*

Maint.

9. *Maint, mainte, maints, maintes.* Cet adjectif ne s'emploie guère que dans la conversation et dans la poésie familière : *Maint homme se conduit en enfant.*

Il était là maintes filles savantes. (Gresset.)

§ 68.

1. Les pronoms indéfinis qu'on emploie aussi comme

---

[1] Cette transposition du régime direct devant le participe n'est plus tolérée aujourd'hui.

adjectifs sont encore *autre, l'un et l'autre, plusieurs, tel, tout, même, aucun, nul, pas un.*

Autre.

2. *Autre* prend *s* au pluriel, et ne varie pas pour le genre: *Un autre vous servira.—Donnez-moi d'autres raisons.*

Comme adjectif, il marque aussi quelquefois la ressemblance: *C'est un autre César.—Paris est une autre Athènes.*

3. Il se répète quelquefois avec inversion du sujet: *Autre est la ville de Valence en France, et autre est la ville de Valence en Espagne;* c'est-à-dire *la ville de Valence en France est autre que la ville de Valence en Espagne.*

4. Employé absolument dans un sens partitif, il est précédé de la préposition *de: D'autres vous diront le contraire.—Ainsi une première victoire doit en amener d'autres.*—(Barthélemy.)

5. C'est le seul mot, qui, après l'adverbe *bien,* soit précédé de la préposition *de* et non de l'article: *Vous en verrez bien d'autres.*

6. On dit familièrement *à d'autres,* c'est-à-dire, *allez le dire à d'autres, je ne crois pas ce que vous dites.*

7. On fait usage de cet adjectif après les pronoms *nous, vous,* employés absolument devant un substantif: *Nous autres Grecs, nous révérons la mémoire de ce solitaire autant que celle d'aucun homme.* (Voltaire.)

L'un et l'autre.

8. *L'un et l'autre, l'une et l'autre, les uns et les autres, les unes et les autres.* Employé comme régime direct, ce pronom est ordinairement accompagné de *les* qui précède le verbe: *Je les ferai taire l'un et l'autre.*

Le substantif qui suit *l'un et l'autre, l'une et l'autre,* est toujours au singulier: *L'un et l'autre cheval.*

Plusieurs.

9. *Plusieurs* est invariable. Quand il s'agit de choses, il ne s'emploie guère absolument que comme régime direct : *Plusieurs amis s'empressèrent de me consoler.—Plusieurs prétendent le contraire.—Plusieurs victoires lui rendirent le courage.—J'en ai vu plusieurs.*

Tel.

10. *Tel, telle, tels, telles.* Suivi d'un substantif, il signifie *pareil, semblable, à tel point,* ou il marque spécification : *Pourquoi vous abandonnez-vous à une telle douleur?—Tel est mon malheur, que,* etc.—*Je ferai telles conditions.*

11. Il sert aussi à établir une comparaison : *Tel qu'un aigle fend la nue, tel il s'élance dans la lice.*[1]—*Il est tel qu'un lion.—Telle une onde limpide se répand dans les campagnes.*

12. Employé absolument, il se dit des personnes qu'on ne veut, ou qu'on ne peut pas désigner d'une manière déterminée, et dans ce sens il est quelquefois précédé de *un: Tel fait des libéralités, qui ne paie pas ses dettes.—Une telle a fait des paroles sur un tel air.* (Molière.)—*Connaissez-vous un tel?—N'est-ce pas vous, Monsieur, qui vous nommez un tel?* (Regnard.)

13. *Tel quel* signifie, de médiocre qualité : *Ce sont des gens tels quels.—Ce vin est tel quel.*

Rem.—Tel "*such*" est précédé de "un." *Un tel homme, such a man.—Une telle histoire, such a story.*

Tout.

14. *Tout, toute, tous, toutes.* Employé comme adjectif, il précède toujours le substantif, et même l'article : *Il parcourut tout le pays.—Ce prince est l'appui de tous les gens de bien.* Ce dernier exemple montre que *tout* empêche la contraction de l'article et de la préposition, en les séparant l'un de l'autre.

---

[1] Dans le second membre *tel* n'est donc pas suivi de *que.*

15. Précédant un nom de ville, il est toujours masculin : *Tout Rome connaît son histoire.*

16. Il s'emploie au singulier et sans article dans le sens de *chaque : Racontez-moi toute autre histoire, mais non celle-là.*

17. Ce mot s'emploie aussi adverbialement dans le sens de *tout-à-fait, entièrement,* et dans celui de *quelque ....que.* D'après sa nature, il devrait dans ce cas rester invariable, mais un usage étrange, et que l'on ne peut motiver que par les lois de l'harmonie, exige qu'il soit variable devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou un *h* aspiré. On dira donc : *Cette jeune fille est toute déconcertée, toute triste, toute honteuse.—Toutes savantes que sont ces dames, elles ignorent encore bien des choses.*

Au contraire on écrira sans faire varier *tout,* parce que les adjectifs suivants commencent par une voyelle ou un *h* muet : *Elle est tout étonnée, tout affligée de ce changement.—Tout heureuses que vous paraissent les princesses, elles éprouvent bien des chagrins.—Elle est tout autre qu'elle n'était.*

Quand l'adjectif est masculin, *tout,* pris dans cette acception, est toujours invariable : *Ces vins sont tout purs.* Si l'on écrivait *tous purs,* cela signifierait *all pure.*

18. *Tout le monde* s'emploie ordinairement dans le sens de *chacun, tous les hommes.* Pour rendre *the whole world,* on dira donc mieux *le monde entier.*

19. *Tout* est aussi un véritable substantif précédé de l'article : *Le tout ne vaut pas six sous.*

Même. Le même.

20. *Même* prend *s* au pluriel, et ne varie pas sous le rapport du genre. Employé absolument, il est précédé de l'article : *Ce vin était délicieux ; en voici du même.*

21. Devant le substantif, il marque un rapport de similitude : *Les souverains ont partout les mêmes devoirs*

à remplir. (Malesherbes.)—Après le substantif, il indique d'ordinaire un rapport d'identité, et dans ce cas le pronom personnel le sépare souvent du substantif : *Je reconnais vos traits, vous êtes mes frères mêmes. —Voilà mes amis mêmes (mes amis eux-mêmes).*

Rem.—*Nous-même*, joint à l'impératif, peut comme *vous-même*, se rapporter à une seule personne, et alors *même* reste au singulier. *Va, mais nous-même, allons, précipitons nos pas.*—(Racine.)

22. *Même* est adverbe dans les cas suivants :

a. Quand il accompagne le verbe : *Aux yeux des Grecs tous les étrangers étaient des Barbares, sans en excepter même les Egyptiens, à qui ils devraient le germe de toutes leurs connaissances.* (Voltaire.)

b. Quand il est après deux ou plusieurs substantifs, placés par gradation, ou après un mot qui réveille une idée d'extension : *Non seulement les actions, mais des paroles, des pensées même tombaient dans le cas de cette loi.* (Montesquieu.)—*Les hommes, les animaux même sont sensibles aux bienfaits.—On me délaisse, je suis abandonné de mes amis même :* c'est-à-dire *même de mes amis.*

Aucun.

23. *Aucun, aucune.* Ce mot est peu usité au pluriel et employé ainsi, il ne précède guère que des substantifs qui ne s'emploient pas au singulier, ou qui du moins ont une autre signification au pluriel : *Je n'ai fait aucuns frais.—Aucunes troupes ne résistaient au choc de la phalange macédonienne.* Avec *sans* on le trouve quelquefois, surtout au féminin, placé après le substantif : *Sans exception aucune.*

24. Employé absolument, il se rapporte à un substantif énoncé précédemment : *Ils lisent quantité de livres, et ne profitent d'aucun.*

Rem.—Autrefois il était employé absolument au pluriel dans le sens de *quelques-uns*, mais il n'est plus usité dans ce sens : *Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé.* (Lafontaine.)

Nul.

25. *Nul, nulle, nuls, nulles.* Il se dit rarement au

pluriel, et, employé comme adjectif, il précède le substantif : *Nul n'est immortel.*[1]

Nul bien sans mal, nul plaisir sans mélange.
(Lafontaine.)

Nulle paix pour l'impie ; il la cherche, elle fuit.
(Racine.)

26. Quand il signifie *d'aucune valeur, impuissant,* of no value, impotent, il suit toujours le substantif : *Le testament est nul.—C'est un moyen nul.* Dans ce dernier cas il n'est pas accompagné de la négation *ne.*

Pas un.

27. *Pas un, pas une.* Il nie plus énergiquement que *aucun,* et n'est guère en usage que dans le style familier : *Je n'en connais pas un.—(Pas un ne l'a vu.)*

Observations.

28. Ces trois dernières locutions *aucun, nul, pas un,* sont accompagnées de la négation *ne,* s'il y a un verbe exprimé.

Que chacun se retire et qu'aucun n'entre ici. (Corneille.)

L'homme ne trouve nulle part son bonheur sur la terre. (Massillon.)—*Vous m'aviez promis des nouvelles, et je n'en reçois pas une.*

Rem.—Pour les exceptions à cette règle, voyez les remarques sur *rien, personne.*

29. Une de ces trois dernières locutions *aucun, nul, pas un,* doit toujours remplacer *point de, pas de,* devant un substantif employé comme sujet ou comme régime indirect. Ainsi au lieu de dire : *Point d'homme n'est parfaitement heureux.—Je ne me défie de point de mes amis,* dites : *Aucun homme, nul homme, pas un homme n'est parfaitement heureux.—Je ne me défie d'aucun de mes amis.*—Employées comme régimes directs, ces locutions peuvent être remplacées par *point de, pas de:*

---

[1] Il ne se dit absolument que comme sujet.

Je n'en dis aucun mal (point de mal).—Je n'y vois nul inconvénient (pas d'inconvenient).

§ 69.

On, la plupart, chacun, quelqu'un, quelque chose, l'un . . . , l'autre, l'un l'autre, autrui, quiconque, personne, rien, sont toujours employés comme pronoms.

On, (one, some one, we, they, people, it.)

1. *On* est un pronom masculin singulier : *On peut être étourdi, léger, inconséquent et brave en même temps.* (Chabannes.)—Les Français emploient surtout *on* pour éviter la forme passive du verbe en usage chez les Anglais :

On dit, on pense, on suppose. It is said, thought, etc.

Si *on* se rapportait bien évidemment à un nom féminin ou à un nom pluriel, le substantif ou l'adjectif correspondant en adopterait le genre et le nombre. On pourra donc bien dire à une dame : *On a peu de temps à être belle, et longtemps à ne l'être plus ;* et en rapport avec un pluriel : *On n'est pas des esclaves pour supporter un pareil traitement.* (Académie.)—*On est heureux en ménage quand on est bien unis.* (Boniface.)

2. Pour éviter un hiatus, on fait volontiers usage de *l'on* après les mots *et, ou, où, si : Si l'on avait moins d'orgueil, on s'offenserait moins de celui des autres.*

Il s'égaie, et l'on rit ; il se ride, et tout tremble.
(Delille.)

Il faut considérer pour son propre intérêt.
Et le temps où l'on vit, et les lieux où l'on est.
(Corneille.)

Cependant, si le mot suivant commençait par *l*, l'oreille serait choquée de l'emploi de *l'on* devant cette lettre, et dans ce cas il faudrait préférer *on : Si on le surprend, il sera puni.—Le soir, on se promène ou on lit.*

C'est aussi par raison d'euphonie qu'il faut éviter d'employer *qu'on,* quand le mot suivant commence

par la même consonnance; on fait alors usage de *que l'on: Je veux que l'on continue.*

3. *On* se répète devant chaque verbe: *On cherche Vatel, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve baigné dans son sang.* (Me. de Sévigné.)

On n'a guère pour corrélatif que *se, soi:*

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
(Lafontaine.)

Quelquefois, cependant, surtout pour éviter l'équivoque, les pronoms *nous, vous* répondent à *on*: *Qu'on hait un ennemi, quand il est près de nous!* (Racine.)

La plupart.

4. Ce pronom, qui marque une idée collective, exige *du, de la, de l', des* devant son régime: *La plupart des hommes emploient une partie de leur vie à rendre l'autre misérable.* Comme sujet, quand il est employé seul, ou suivi d'un régime pluriel, il veut le verbe au pluriel: *La plupart sont sortis.—La plupart des sots ont beaucoup de vanité.* Suivi d'un régime singulier, il veut aussi le verbe au singulier: *La plupart du conseil fut de cet avis.*

Chacun.

5. Ce pronom est toujours du nombre singulier:

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau. (Boileau.)

Chacun se croit meilleur que son voisin.

6. Le féminin *chacune* ne s'emploie que dans un sens particulier, quand il est en rapport avec un substantif féminin: *Ces femmes sont bien ridicules, chacune d'elles se croit plus spirituelle que les autres.*

7. *Un chacun,* qui était autrefois en usage, ne s'emploie plus aujourd'hui.

8. Au lieu de *chacun qui,* on fait usage de quiconque.

L'un . . ., l'autre.

9. *L'un . . . l'autre, l'une . . . l'autre, les uns . . . les autres, les unes . . . les autres.* Ce pronom, qui se dit

des personnes et des choses, s'emploie dans les parallèles, dans les comparaisons ; *l'un* a rapport au premier substantif exprimé, *l'autre* au second : *Osons opposer Socrate même à Caton; l'un était plus philosophe, l'autre plus citoyen.* (J. J. Rousseau.)

Rem.—Marmontel s'est cru permis de dire : *Comme le geste suit la parole, ce que j'ai dit de l'une peut s'appliquer à l'autre,* parce que la différence des genres lève ici l'équivoque.

10. Quand l'énumération dépasse deux termes, on répète indéfiniment *l'autre, les autres, d'autres : Les uns rient, les autres chantent, d'autres jouent,* etc.

L'un l'autre.

11. *L'un l'autre, l'une l'autre, les uns les autres, les unes les autres.* Ce pronom, qui éveille une idée de réciprocité, se dit des personnes et des choses. *L'un, l'une, les uns, les unes* sont toujours sujets, *l'autre, les autres* sont toujours régimes. Quand ces derniers sont employés comme régimes directs, ou quand ils sont sous le régime de la préposition *à*, les pronoms corrélatifs *nous, vous, se,* doivent précéder le verbe : *Les hommes sont faits pour se secourir les uns les autres.—Messieurs, vous vous nuisez l'un à l'autre.—Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage.* (Voltaire.)

Le pronom corrélatif se supprime devant le verbe *penser : Nous pensons toujours l'un à l'autre.*[1]

12. Quand il est question de deux personnes ou de deux choses, on emploie *l'un l'autre ;* s'il s'agit d'un plus grand nombre, il vaut mieux employer *les uns les autres.*

Autrui.

13. *Autrui.* Ce pronom, qui ne se dit que des personnes, n'a pas de pluriel, et n'est susceptible d'aucun

[1] Il se supprime avec tout datif absolu : *Ils renoncent l'un à l'autre, ils courent l'un à l'autre. . . .* On dit : *Je renonce à lui,* et non *je lui renonce,* etc.

genre. Il n'est guère employé que comme régime indirect:

Par soi-même on peut juger d'autrui. (Corneille.)

Quiconque.

14. *Quiconque.* Ce pronom, qui est masculin, ne se dit que des personnes, et n'est pas usité au pluriel: *Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort, meurt toujours avec courage.* (Voltaire.)

15. Quelques écrivains font précéder le second verbe du pronom *il*, mais cette construction est condamnée par la plupart des grammairiens, car *quiconque* étant mis pour *qui que ce soit qui*, le premier *qui* est évidemment le sujet du second verbe.

16. Quand le pronom *quiconque* se rapporte décidément à une femme, on met au féminin l'adjectif qui le qualifie : *Quiconque de vous, Mesdemoiselles, se montrera envieuse et jalouse, perdra les bonnes grâces de la princesse.*

Quelqu'un.

17. *Quelqu'un, quelqu'une, quelques uns, quelques unes.* Ce pronom peut être employé sans rapport à un substantif, ou avec relation à un nom exprimé. Dans le premier cas il est toujours du genre masculin, et ne se dit que des personnes qu'il désigne d'une manière vague et sans distinction de sexe ; de plus, il ne s'emploie dans ce cas au pluriel que comme sujet: *Quelqu'un me l'a dit.—Avez-vous rencontré quelqu'un?—Quelques-uns sont d'avis qu'il faut rester.* Dans le second cas il se dit des choses aussi bien que des personnes : *Quelqu'une de nos servantes nous trompe.—Citez-moi quelqu'un de ces exemples.—Dieu! s'il en reste encore quelqu'un d'assez juste, punissez, punissez Ulysse.* (Fénelon.)

18. *Quelqu'un* est quelquefois, mais rarement, précédé de l'adjectif démonstratif *ce: S'il est quelqu'un que la vanité ait rendu malheureux, à coup sûr, ce quelqu'un était un sot.* (J. J. Rousseau.)

Quelque chose.

19. Prise dans un sens indéterminé, cette locution doit être regardée comme un pronom indéfini, et employé ainsi, *quelque chose* est du genre masulin : *Voilà quelque chose de fort plaisant.—Envoyez-moi, mon ami, quelque chose de bien travaillé.*

Personne.

20. *Personne.* Ce pronom est toujours du masculin et du singulier : *Personne n'est téméraire, quand il n'est vu de personne.—Personne n'est plus spirituel que cette dame.*

Rem.—Le substantif *personne* au contraire est du genre féminin : *Ne remarquez-vous pas cette personne?*

Rien.

21: *Rien.* Ce pronom est toujours du masculin et du singulier : *Rien n'est certain ici-bas.*

22. Ce mot est quelquefois un véritable substantif, qui signifie *chose de nulle importance : Dire des riens.—Ne vous amusez pas à écouter des riens.*

Remarques.

23. Les pronoms *rien, personne, aucun, nul,* sont accompagnés de la négation *ne,* comme on l'a vu dans les exemples cités plus haut. On n'en fait pas usage : 1, quand ces pronoms sont employés sans verbe, et 2, dans l'interrogation employée comme tour oratoire, pour nier avec plus d'énergie : *Qui m'appelle? Personne.—Qu'apportez-vous? Rien.—Qui croira une pareille nouvelle? Aucun, nul homme au monde.—Y a-t-il rien de plus parfait que ce tableau?—Personne est-il plus savant que ce docteur?*

Au lieu de *rien* et de *personne,* on pourrait, dans ces deux derniers exemples, faire usage de *quelque chose,* et de *quelqu'un,* mais le sens de la phrase serait modifié. Quand je dis : *Y a-t-il quelque chose de plus parfait que ce tableau?—Quelqu'un est-il plus savant que ce doc-*

teur? j'interroge pour m'informer, pour obtenir une réponse, tandis qu'en disant: *Y a-t-il rien de plus parfait que ce tableau?—Personne est-il plus savant que ce docteur?* j'emploie la forme interrogative, non pour m'informer, mais pour affirmer avec plus d'énergie que rien n'est plus beau que ce tableau, que personne n'est plus savant que ce docteur.

A la vérité, on pourrait aussi faire usage ici de *personne* et de *rien* avec la négation *ne,* mais ces mots auraient alors le sens de *no one, nothing.*

24. Au lieu de *quelque, quelqu'un, quelque chose* on fait aussi usage des pronoms *aucun, personne, rien* avec tous les mots qui renferment une idée négative, comme *sans, jamais, nulle part, ni,* etc., ainsi qu'après les verbes *douter, défendre, empêcher, nier,* etc., et en général après ceux qui rappellent une idée négative quelconque: *J'ai fait ce long voyage sans voir personne, sans rencontrer aucune de mes connaissances.—On désirerait passer sa vie, sans commettre aucune faute, dans aucun moment.—Il n'y a jamais personne chez vous.—Nulle part vous ne verrez rien de si beau.—Je n'ai répondu ni à vous, ni à personne.—Je doute que personne puisse le convaincre.—Empêchez que rien se gâte.—Je défends qu'on laisse entrer personne.—Il nie que personne l'ait prévenu de cette circonstance.*

25. Ces pronoms exigent la préposition *de* devant l'adjectif qui les suit: *Il n'y a rien d'imposant comme la vertu aux prises avec le malheur.—Il n'y a parmi eux personne de plus juste que nous.* (Montesquieu.)—*Y a-t-il quelqu'un d'assez injuste pour me condamner?—L'emploi fréquent des punitions rend à peu près nuls tous les autres moyens, et je n'en connais aucun d'aussi insuffisant pour le développement de la morale.* (Guizot.)

26. Quand les pronoms *aucun, pas un, plusieurs, quelqu'un,* si toutefois ce dernier se rapporte à une personne ou à une chose déjà exprimée, sont employés comme régimes directs, placés sans préposition après un verbe impersonnel, on fait précéder le verbe du pronom *en*: *Voyez-vous ces personnes? .... J'en vois*

quelques-unes ; je n'en aperçois aucune, pas une.—Taillez-moi des plumes, il m'en faut quelques-unes.—Que font les autres membres de cette famille ? . . . . Il y en a plusieurs de morts.

§ 70.

1. Les expressions *qui que, qui que ce soit, quoi que, quoi que ce soit, quel que, quelque . . que,* tiennent de la nature des pronoms indéfinis, et sont toujours suivies du subjonctif.

Qui que, qui que ce soit.

2. *Qui que, qui que ce soit* ne se disent que des personnes et ne varient point : *Qui que vous blâmiez, faites-le sans amertume et sans injustice.—Qui que ce soit qui l'ait offensé en aura des regrets.*

3. *Qui que* s'emploie surtout devant les pronoms personnels faisant la fonction de sujets.

4. On dit aussi *qui que ce fût,* mais on n'emploie guère *qui que ç'ait été, qui que c'eût été.*

Quoi que, quoi que ce soit.

5. *Quoi que, quoi que ce soit* ne se disent que des choses et ne varient point : *Quoi que vous disiez, réfléchissez à la portée de vos paroles.—Evitez de dire quoi que ce soit qui puisse le choquer.*

6. On dit aussi *quoi que ce fût,* mais on emploie rarement *quoi que ç'ait été, quoi que c'eût éte.*

7. Accompagnés de la négation *ne, qui que ce soit, qui que ce fût* signifient *personne,* et *quoi que ce soit, quoi que ce fût* signifient *rien : Depuis ce malheur il ne se fie à qui que ce soit.—Ne dites quoi que ce soit qui puisse blesser les autres.*

Quel que, quelque . . . que.

8. *Quel que, quelle que, quels que, quelles que* se disent des personnes et des choses, et se rapportent toujours au substantif ou au pronom employé comme sujet du

verbe *être* qu'ils précèdent : *Je partage vos chagrins, quels qu'ils soient.—Quelle que fût votre intention, vous eûtes grand tort d'agir ainsi.*

9. *Quelque . . que, quelques . . que* se placent devant le substantif : *Quelque amitié qu'il me témoignât, il ne put jamais gagner ma confiance.*

10. *Quelque . . que,* invariable, se place devant l'adjectif, le participe et l'adverbe : *Quelque mince que soit un cheveu, il intercepte la lumière.*

Rem.—Pour la syntaxe de ces mots, voyez encore la section suivante.

SECOND COURS.

§ 71.

Quelque, quel que.

1. Devant un substantif, *quelque* est un véritable adjectif, et, comme tel, il est soumis à l'accord : *Quelques maux qui vous affligent, ne vous laissez pas aller au désespoir.*

2. Quand ce mot précède un adjectif non suivi d'un substantif, ou un participe ou un adverbe, c'est un véritable adverbe, et, comme tel, il doit rester invariable : *Quelque riches que vous soyez, ne vous enorgueillissez pas.*—

Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes ;
Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes. (J. B. Rousseau.)

3. Il faut se garder de confondre ce mot avec les locutions *quel que, quelle que, quels que, quelles que;* celles-ci précèdent toujours le verbe *être : Quelle que soit la douleur qui l'accable, on ne l'entend jamais se plaindre.*
—*Ah ! quels que soient les maux dont la mort nous délivre,*
Montrons-nous Marius, en osant encore vivre.
(Arnault.)

Chacun.

4. Après un pluriel et un verbe transitif *chacun* est suivi de *son, sa, ses,* lorsque le régime direct le précède, et de *leur, leurs,* lorsque le régime direct le suit: *Les deux rois firent chanter des te-deum, chacun dans son camp.* (Voltaire.)—*Le vainqueur et le vaincu se retiraient, chacun dans sa ville.* (Montesquieu.)—*Les langues ont, chacune, leurs bizarreries.* (Boileau.)—*Les abeilles bâtissent, chacune, leur cellule.*

5. Quand il n'y a pas de régime direct, on emploie indifféremment *son, sa, ses,* ou *leur, leurs: Les deux généraux, ayant fait le signe dont on était convenu, passèrent dans l'île, chacun de son côté.—Dans l'église de Westminster George Canning et Pitt sont chacun sous une dalle, avec leur nom dessus.*

Autrui.

6. On ne fait point rapporter à *autrui* les pronoms *son, sa, ses, leur, leurs,* précédant un régime direct. On fait alors usage du pronom *en.* Il serait donc incorrect de dire: *En nous plaignant d'autrui, nous devons aussi relever ses (leurs) bonnes qualités;* il faut dire: *nous devons aussi en relever les bonnes qualités.*

7. Quand le pronom possessif qui se rapporte à *autrui,* figure comme régime indirect, on emploie indifféremment *son, sa, ses,* ou *leur, leurs; Nous nous plaignons d'autrui, sans parler de ses (de leurs) bonnes qualités.*

CHAPÎTRE V.

Du verbe.

PREMIER COURS.

§ 72.

1. Il y a une partie du discours sans laquelle toutes les autres réunies ne peuvent rien exprimer, qui seule leur donne le sens et la vie, et qui est, en un mot, l'âme de la phrase.

Ce mot s'appelle le *verbe.*

2. Sa fonction principale est de marquer l'affirmation, c'est-à-dire d'établir qu'un objet existe, agit, sent ou souffre.

3. Le nombre des verbes qui marquent l'existence, comme *être, rester, devenir,* est très limité.

4. Les autres, qui expriment l'action faite ou reçue se subdivisent en cinq classes :

a. Les verbes *transitifs* ou *actifs,* qui indiquent une action faite par un sujet, c'est-à-dire par le mot dont on affirme quelque chose, et reçu directement par un objet, tels sont *aimer, ouvrir, voir : Dieu aime tous les hommes.* L'action *d'aimer* est faite par le sujet *Dieu* et reçue directement par l'objet *tous les hommes.*

b. Les verbes *passifs,* qui expriment une action reçue par le sujet, et faite par un objet, qui est toujours sous le régime d'une préposition : *Tous les hommes sont aimés de Dieu.* Ce verbe n'est, à proprement parler, qu'une forme du verbe transitif.

c. Le verbe *intransitif* ou *neutre,* qui exprime, comme le verbe actif, une action faite par le sujet ; mais il diffère de celui-ci, en ce que l'action du verbe n'est pas reçue directement par un objet, et que, s'il y en a un, il est toujours sous le régime d'une préposition :—*J'ai bien dormi.—On a parlé au prince en votre faveur.* C'est cette différence qui est cause que le verbe intransitif

ne peut se tourner en verbe passif, car il n'a pas, comme le verbe transitif, un régime direct, qui puisse devenir le sujet du verbe passif. Ainsi, quoique les deux phrases suivantes aient à peu près le même sens : *Le conseiller de N. m'a desservi auprès du ministre.* —*Le conseiller de N. m'a nui auprès du ministre,* il n'y a que la première qui puisse revêtir une forme passive : *J'ai été desservi par le conseiller de N. auprès du ministre,* car le pronom *me* de la première est le régime direct du verbe transitif *desservir*, tandis que le pronom *me* de la seconde est le régime indirect du verbe intransitif *nuire.* On dit *desservir quelqu'un, nuire à quelqu'un.*

Rem.—Les verbes *obéir* et *désobéir* font exception à cette règle. Quoique intransitifs, ils peuvent être employés sous la forme passive :

Quand un roi veut le crime, il est trop obéi. (Voltaire.)
Je ne veux point être désobéi. (Académie.)

d. Le verbe *pronominal*, qui n'est autre chose qu'un verbe transitif ou un verbe intransitif conjugué avec deux pronoms de la même personne, comme *je me rappelle, vous vous plaisez,* etc. Ce verbe exprime une action faite par une personne ou par une chose sur elle-même, comme *je me vois dans la glace ;* ou bien, ce qui au reste ne peut avoir lieu qu'au pluriel, il exprime une action faite par plusieurs personnes ou plusieurs choses les unes sur les autres : *Ils se flattent, vous vous trompez ;* mais, comme on s'en aperçoit, l'action n'est pas nécessairement réciproque, elle peut être aussi réfléchie, et l'est même toujours au singulier.

Rem.—Quelques grammairiens distinguent ces verbes en verbes pronominaux *réfléchis*, et en pronominaux *réciproques*, bien entendu que ces derniers, pour être tels, doivent être employés au pluriel. Cette distinction n'offre au reste aucune utilité pratique.

e. Les verbes *impersonnels*, qui expriment une action ou un état, que l'on considère en lui-même, sans égard à la personne ou à la chose qui en est l'auteur. Tels sont *il faut, il y a, il convient, il pleut, il gèle, il tonne, il fait froid, il est vrai,* etc.

5. Parmi les verbes, il y en a quelques-uns dont les formes s'écartent des formes régulières communes au plus grand nombre, et que l'on appelle pour cette raison *verbes irréguliers*. Tels sont *mourir*, *croire*, *aller*, etc.

6. Quelques-uns, manquant de certaines formes en usage dans les autres verbes, sont appelés *verbes défectifs*. Tels sont *absoudre*, *frire*, *falloir*, etc.

§ 73.

1. Les différentes modifications qu'éprouve le verbe, suivant les rapports qu'il doit exprimer, sont compris sous le nom de *conjugaison du verbe*. Ces modifications ou formes du verbe sont au nombre de quatre : *les modes*, *les temps*, *les nombres* et *les personnes*.

Des modes.

2. *Le mode* est la forme qu'adopte le verbe pour marquer de quelle manière est présentée l'affirmation.

3. Il y a cinq modes : *l'indicatif*, *le conditionnel*, *l'impératif*, *le subjonctif* et *l'infinitif*.

a. *L'indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive : *Je lis, tu cours.*

b. *Le conditionnel* affirme sous la réserve d'une condition : *J'irais, si je n'étais pressé.*

c. *L'impératif* exprime le commandament, l'exhortation, la prière : *Obéis, cessez, veuillez.*

d. *Le subjonctif* présente l'affirmation d'une manière subordonnée et dépendante d'un autre verbe : *Je crains qu'il ne se trompe.*

e. *L'infinitif* exprime d'une manière indéfinie et vague sans aucun rapport de nombre ni de personne : *Jouer n'est pas travailler.*

4. Ce dernier s'appelle *mode impersonnel*, par opposition aux quatre premiers, qui, étant susceptibles d'un rapport de personnes, se nomment *modes personnels*.

Des temps.

5. *Le temps* est une forme du verbe, qui indique son rapport avec *le passé*, *le présent* ou *le futur*.

6. *Le passé* et *le futur* comprenant une multitude d'instants, ont différentes formes pour les exprimer. Le *présent,* n'exprimant d'ordinaire qu'un point indivisible de la durée, n'en a qu'une.

7. Les temps des verbes français ne répondent pas toujours exactement pour la signification aux temps correspondants des verbes anglais; nous verrons dans le second cours en quoi ils en diffèrent.

Des nombres.

8. De même que les autres mots variables, le *verbe* adopte des désinences particulières, qui marquent son rapport avec l'unité et la pluralité: *J'agis, nous agissons; il aime, ils aiment.*

Des personnes.

9. L'affirmation exprimée par le *verbe* pouvant se rapporter à la personne qui parle, ou à celle à qui l'on parle, ou enfin à celle de qui l'on parle, il y a, pour exprimer ces différents rapports, trois formes particulières que l'on appelle *personnes: Je suis, tu es, il est,—nous sommes, vous êtes, ils sont.*

Conjugaison des verbes.

§ 74.

1. On appelle conjugaison d'un verbe le tableau qui présente l'ensemble des diverses inflexions exigées par *les modes, les temps, les nombres* et *les personnes.* La distinction des conjugaisons repose sur la terminaison de l'infinitif.

2. Il y a quatre conjugaisons.

La première a l'infinitif terminé en *er,* comme *planter.*

La deuxième en *ir,* comme *punir.*

La troisième en *evoir,* comme *recevoir.*

La quatrième en *re,* comme *rendre.*

3. Mais comme les temps se divisent en *simples* et en *composés,* et que ces derniers empruntent pour

leur composition des temps au verbe *avoir* et au verbe *être*, qui pour cette raison se nomment *verbes auxiliaires*, il est indispensable de commencer par apprendre à conjuguer ceux-ci, quelques irrégularités que présente leur conjugaison.

Conjugaison des verbes auxiliaires avoir et être.

§ 75.

INDICATIF.

Présent.

J'ai, *I have,*	Je suis, *I am,*
tu as,	tu es,
il a,	il est,
nous avons,	nous sommes,
vous avez,	vous êtes,
ils ont.	ils sont.

Imparfait. (Relatif.)

J'avais, *I had,*	J'étais, *I was,*
tu avais,	tu étais,
il avait,	il était,
nous avions,	nous étions,
vous aviez,	vous étiez,
ils avaient.	ils étaient.

Défini.

J'eus, *I had,*	Je fus, *I was,*
tu eus,	tu fus,
il eut,	il fut,
nous eûmes,	nous fûmes,
vous eûtes,	vous fûtes,
ils eurent.	ils furent.

Indéfini.

J'ai eu, *I have had,*	J'ai été, *I have been,*
tu as eu,	tu as été,
il a eu,	il a été,

nous avons eu,	nous avons été,
vous avez eu,	vous avez été,
ils ont eu.	ils ont été.

Antérieur. (Plusque-parfait.)

J'avais eu, *I had had,*	J'avais été, *I had been,*
tu avais eu,	tu avais été,
il avait eu,	il avait été,
nous avions eu,	nous avions été,
vous aviez eu,	vous aviez été,
ils avaient eu.	ils avaient été.

Antérieur défini.

J'eus eu, *I had had,*	J'eus été, *I had been,*
tu eus eu,	tu eus été,
il eut eu,	il eut été,
nous eûmes eu,	nous eûmes été,
vout eûtes eu,	vous eûtes été,
ils eurent eu.	ils eurent été.

Futur.

J'aurai, *I shall have,*	Je serai, *I shall be,*
tu auras,	tu seras,
il aura,	il sera,
nous aurons,	nous serons,
vous aurez,	vous serez,
ils auront.	ils seront.

Futur antérieur.

J'aurai eu, *I shall have had,*	J'aurai été, *I shall have been,*
tu auras eu,	tu auras été,
il aura eu,	il aura été,
nous aurons eu,	nous aurons été,
vous aurez eu,	vous aurez été,
ils auront eu.	ils auront été.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aurais, *I should have,*	Je serais, *I should be,*
tu aurais,	tu serais,
il aurait,	il serait,
nous aurions,	nous serions,
vous auriez,	vous seriez,
ils auraient.	ils seraient.

Passé.

J'aurais eu, *I should have had,*	J'aurais été, *I should have been,*
tu aurais eu,	tu aurais été,
il aurait eu,	il aurait été,
nous aurions eu,	nous aurions été,
vous auriez eu,	vous auriez été,
ils auraient eu.	ils auraient été.

Second Conditionnel passé.

J'eusse eu, *I should have had,*	J'eusse été, *I should have been,*
tu eusses eu,	tu eusses éte,
il eût eu,	il eût été,
nous eussions eu,	nous eussions été,
vous eussiez eu,	vous eussiez été,
ils eussent eu.	ils eussent été.

IMPERATIF.

Aie, *have (thou),*	Sois, *be (thou),*
ayons, *let us have,*	soyons, *let us be,*
ayez, *have (you).*	soyez, *be (you).*

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aie, *that I may have,*	Que je sois, *that I may be,*
que tu aies,	que tu sois,
qu'il ait,	qu'il soit,

que nous ayons, | que nous soyons,
que vous ayez, | que vous soyez,
qu'ils aient. | qu'ils soient.

Imparfait.

Que j'eusse, *that I might have*,
que tu eusses,
qu'il eût,
que nous eussions,
que vous eussiez,
qu'ils eussent.

Que je fusse, *that I might be*,
que tu fusses,
qu'il fût,
que nous fussions,
que vous fussiez,
qu'ils fussent.

Parfait.

Que j'aie eu, *that I may have had*,
que tu aies eu,
qu'il ait eu,
que nous ayons eu,
que vous ayez eu,
qu'ils aient eu.

Que j'aie été, *that I may have been*,
que tu aies été,
qu'il ait été,
que nous ayons été,
que vous ayez été,
qu'ils aient été.

Plusque-parfait.

Que j'eusse eu, *that I might have had*,
que tu eusses eu,
qu'il eût eu,
que nous eussions eu,
que vous eussiez eu,
qu'ils eussent eu.

Que j'eusse été, *that I might have been*,
que tu eusses été,
qu'il eût été,
que nous eussions été,
que vous eussiez été,
qu'ils eussent été.

INFINITIF.

Présent.

Avoir, *to have*. Etre, *to be*.

Passé.

Avoir eu, *to have had*. Avoir été, *to have been*.

Participe présent.

Ayant, *having*. Etant, *being*.

Participe passé.

Eu, *had.* Eté, *been.*

Participe passé composé.

Ayant eu, *having had.* ayant été, *having been.*

1. Ces deux verbes auxiliaires sont les seuls qui existent en français ; en les étudiant, on pourra faire les observations suivantes :

2. Le nombre des temps simples est plus grand en français qu'en anglais, le *futur* et le *conditionnel* n'empruntant pas dans notre langue le secours d'un verbe *auxiliaire.*

3. Nous avons pour exprimer le passé un temps de plus que les Anglais, *l'imparfait* ou *relatif* et le *passé défini* s'exprimant dans leur langue par un même temps. On verra au second cours la différence qui existe entre eux. A ces deux temps simples correspondent deux temps composés, *l'antérieur (plusque-parfait)* et le *passé antérieur défini*, qui sont de même rendus en anglais par un seul et même temps composé.

4. Nous avons deux conditionnels passés, dont le second est toujours semblable pour la forme au *plusque-parfait du subjonctif.*

5. Au lieu de la seconde personne du singulier, nous employons la seconde personne du pluriel à l'égard des personnes avec lesquelles nous ne sommes pas familiers : *Voulez-vous, Monsieur, m'accompagner ?—Etes-vous malade ?* Quelquefois aussi pour marquer un plus haut degré de respect, nous faisons usage de la troisième personne du singulier, mais ce n'est que lorsqu'un titre figure ou vient de figurer : *Votre Majesté ordonne-t-elle que je parte ?—Monsieur veut-il quelque chose ?—M'a-t-il appelé ?*

Remarques sur la forme interrogative.

§ 76.

1. Dans l'interrogation, si le sujet est un pronom personnel ou l'un des pronoms *ce, on,* il se place, com-

me en allemand, après le verbe, et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le participe : *Avez-vous de l'argent ?—Est-il malade ?—Ont-ils été à la campagne ? —Est-ce vrai ?*

2. Si le sujet n'est pas un de ces pronoms, il commence la phrase, et se répète après le verbe sous la forme du pronom : *Votre frère est-il seul ?—Ces élèves ont-ils obtenu des prix ?—Cela est-il vrai ?*

3. Quand la troisième personne du singulier se termine par une voyelle, on la fait suivre d'un *t* euphonique devant *il, elle, on,* pour prévenir l'hiatus : *Ce monsieur vous a-t-il plu ?—Sera-t-on juste envers moi ?—Brode-t-elle ?*

4. Quand la première personne du singulier se termine par un *e* muet, on surmonte celui-ci d'un accent aigu :

Ne respiré-je pas sous la voûte des cieux ? (Lebrun.)

Il en est de même dans *eussé-je, fussé-je, dussé-je,* mis pour *quand même j'aurais, quand même je serais, quand même je devrais, even if I had, might be, should ;* et dans *puissé-je,* mis pour *que ne puis-je ! could I only !*

Dussé-je après dix ans voir mon palais en cendre !
(Racine.)

Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre !
(Corneille.)

5. Quand la première personne du singulier du présent de l'indicatif n'est que d'une syllabe, on n'emploie guère l'interrogation directe. Ainsi au lieu de dire *cours-je ? sens-je ? dors-je ?* on dit, en employant la locution interrogative *est-ce que : Est-ce que je cours ? —Est-ce que je sens ?—Est-ce que je dors ?*

Cependant on dit très bien *ai-je ? suis-je ? dois-je ? sais-je ? puis-je ?*

6. On se sert aussi préférablement de *est-ce que* à la première personne du singulier du présent avec les verbes terminés à l'infinitif par *ger : Est-ce que je mange ? est-ce que je partage ?* et non *mangé-je ? partagé-je ?*

Formation des temps.

§ 77.

1. Rien ne facilite plus l'étude des verbes que la connaissance de la formation des temps.

Les temps des verbes se divisent en deux classes, que l'on appelle *les temps primitifs* et *les temps dérivés.*

2. *Les temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres. On en compte cinq, *le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indecatif* et *le passé défini.*

3. *Les temps dérivés* sont ceux qui se forment des primitifs.

4. De *l'infinitif* on forme *le futur* et *le conditionnel;* le futur par l'addition de *ai* dans les deux premières conjugaisons, par le changement de *oir* en *rai* dans la troisième, et de *re* en *rai* dans la quatrième : *Porter, je porterai; finir, je finirai; apercevoir, j'apercevrai; entendre, j'entendrai.*

Le conditionnel est soumis aux mêmes principes de formation que *le futur,* seulement il a toujours de plus que celui-ci un *s* final: *Je porterais, je finirais, j'apercevrais, j'entendrais.*

5. Du *participe présent* on forme deux temps : *l'imparfait de l'indicatif* et *le présent du subjonctif.*

L'imparfait se forme par le changement de *ânt* en *ais : Portant, je portais ; finissant, je finissais ; apercevant, j'apercevais ; entendant, j'entendais.*

Le présent du subjonctif se forme par le changement de *ant* en un *e muet : Portant, que je porte ; finissant, que je finisse ; entendant, que j'entende.*

Il n'y a d'exception que pour la troisième conjugaison où l'on change *evant* en *oive. Apercevant, que j'aperçoive ;* et ici on remarquera que la première et la deuxième personne du pluriel sont régulières malgré l'irrégularité du singulier et de la troisième personne du pluriel, *que nous apercevions, que vous aperceviez,* ce qui a lieu non seulement dans les verbes ré-

guliers, mais encore dans tous ceux qui ne le sont pas, à l'exception des verbes *faire* et *pouvoir*,—*que je fasse, que je puisse,* où l'irrégularité est commune à toutes les personnes du singulier et du pluriel.

A ces deux temps formés du *participe présent,* on peut ajouter le pluriel du *présent de l'indicatif,* qui se forme par le changement de *ant* en *ons, ez, ent: Finissant, nous finissons, vous finissez, ils finissent.* Ce pluriel, qui diffère quelquefois sensiblement du singulier dans nombre de verbes irréguliers, est presque toujours facile à trouver au moyen de la formation que nous venons d'indiquer.[1]

6. Du participe passé on forme tous les temps composés, en les faisant précéder des temps simples du verbe *avoir* et du verbe *être,* comme on peut le voir dans les tableaux des différents verbes ci-après.

7. Du présent de l'indicatif on forme *l'impératif,* en retranchant la première personne du singulier et la troisième du singulier et du pluriel, et en supprimant les pronoms sujets: *Tu portes, porte; nous finissons, finissons; vous apercevez, apercevez.* On remarquera seulement que quand la seconde personne du singulier se termine par une syllabe muette on supprimel le *s* final, *porte,* à moins que le verbe ne soit suivi des pronoms *en, y,* devant lesquels il le conserve : *Portes-en la peine.—Travailles-y.*

Rem.—Nous disons du pronom *en,* car si *en* était préposition, il n'y aurait point addition de *s: Donne en cette circonstance des preuves de ton zèle.*

8. Du défini on forme *l'imparfait du subjonctif* en y ajoutant *se: Je finis, que je finisse; j'aperçus, que j'aperçusse; j'entendis, que j'entendisse.*

Il y a une exception pour la première conjugaison, où l'on change *ai* en *asse: Je portai, que je portasse.* Si l'on aime mieux, on peut ajouter *se* à la seconde personne du défini et l'on n'aura point d'exception.

---

[1] Dans la 3me conj. et dans la plupart des verbes irréguliers la 3me pers. du pl. du prés. de l'indic. est la même qu'au prés. du subj.

Conjugaison.

§ 78.

Première conjugaison.	Deuxième conjugaison.
INDICATIF.	
Présent.	*Présent.*
J'aime, *I love,*	Je punis, *I punish,*
tu aimes,	tu punis,
il aime,	il punit,
nous aimons,	nous punissons,
vous aimez,	vous punissez,
ils aiment.	ils punissent.
Imparfait (Relatif).	*Imparfait (Relatif).*
J'aimais, *I loved,*	Je punissais, *I punished,*
tu aimais,	tu punissais,
il aimait,	il punissait,
nous aimions,	nous punissions,
vous aimiez,	vous punissiez,
ils aimaient.	ils punissaient.
Défini.	*Défini.*
J'aimai, *I loved,*	Je punis, *I punished,*
tu aimas,	tu punis,
il aima,	il punit,
nous aimâmes,	nous punîmes,
vous aimâtes,	vous punîtes,
ils aimèrent.	ils punirent.
Indéfini.	*Indéfini.*
J'ai aimé, *I have loved,*	J'ai puni, *I have punished,*
tu as aimé,	tu as puni,
Il a aimé,	il a puni,

des verbes réguliers.

§ 78.

Troisième conjugaison.	Quatrième conjugaison.
INDICATIF.	
Présent.	*Présent.*
J'aperçois, *I perceive,*	Je vends, *I sell,*
tu aperçois,	tu vends,
il aperçoit,	il vend,
nous apercevons,	nous vendons,
vous apercevez,	vous vendez,
ils aperçoivent.	ils vendent.
Imparfait (*Relatif*).	*Imparfait* (*Relatif*).
J'apercevais, *I perceived,*	Je vendais, *I sold,*
tu apercevais,	tu vendais,
il apercevait,	il vendait,
nous apercevions,	nous vendions,
vous aperceviez,	vous vendiez,
ils apercevaient.	ils vendaient.
Défini.	*Défini.*
J'aperçus, *I perceived,*	Je vendis, *I sold,*
tu aperçus,	tu vendis,
il aperçut,	il vendit,
nous aperçûmes,	nous vendîmes,
vous aperçûtes,	vous vendîtes,
ils aperçurent.	ils vendirent.
Indéfini.	*Indéfini.*
J'ai aperçu, *I have perceived,*	J'ai vendu, *I have sold,*
tu as aperçu,	tu as vendu,
il a aperçu,	il a vendu,

nous avons aimé,
vous avez aimé,
ils ont aimé.

nous avons puni,
vous avez puni,
ils ont puni.

Antérieur (Plusque-parfait.)

J'avais aimé, *I had loved,*
tu avais aimé,
il avait aimé,
nous avions aimé,
vous aviez aimé,
ils avaient aimé.

Antérieur (Plusque-parfait.)

J'avais puni, *I had punished,*
tu avais puni,
il avait puni,
nous avions puni,
vous aviez puni,
ils avaient puni.

Antérieur défini.

J'eus aimé, *I had loved,*
tu eus aimé,
il eut aimé,
nous eûmes aimé,
vous eûtes aimé,
ils eurent aimé.

Antérieur défini.

J'eus puni, *I had punished,*
tu eus puni,
il eut puni,
nous eûmes puni,
vous eûtes puni,
ils eurent puni.

Futur.

J'aimerai, *I shall love,*
tu aimeras,
il aimera,
nous aimerons,
vous aimerez,
ils aimeront.

Futur.

Je punirai, *I shall punish,*
tu puniras,
il punira,
nous punirons,
vous punirez,
ils puniront.

Futur antérieur.

J'aurai aimé, *I shall have loved,*
tu auras aimé,
il aura aimé,
nous aurons aimé,
vous aurez aimé,
ils auront aimé.

Futur antérieur.

J'aurai puni, *I shall have punished,*
tu auras puni,
il aura puni,
nous aurons puni,
vous aurez puni,
ils auront puni.

nous avons aperçu,
vous avez aperçu,
ils ont aperçu.

Antérieur (Plusque-parfait.)

J'avais aperçu, *I had perceived,*
tu avais aperçu,
il avait aperçu,
nous avions aperçu,
vous aviez aperçu,
ils avaient aperçu.

Antérieur défini.

J'eus aperçu, *I had perceived,*
tu eus aperçu,
il eut aperçu,
nous eûmes aperçu,
vous eûtes aperçu,
ils eurent aperçu.

Futur.

J'apercevrai, *I shall perceive,*
tu apercevras,
il apercevra,
nous apercevrons,
vous apercevrez,
ils apercevront.

Futur antérieur.

J'aurai aperçu, *I shall have perceived,*
tu auras aperçu,
il aura aperçu,
nous aurons aperçu,
vous aurez aperçu,
ils auront aperçu.

nous avons vendu,
vous avez vendu,
ils ont vendu.

Antérieur (Plusque-parfait.)

J'avais vendu, *I had sold,*
tu avais vendu,
il avait vendu,
nous avions vendu,
vous aviez vendu,
ils avaient vendu.

Antérieur défini.

J'eus vendu, *I had sold,*
tu eus vendu,
il eut vendu,
nous eûmes vendu,
vous eûtes vendu,
ils eurent vendu.

Futur.

Je vendrai, *I shall sell,*
tu vendras,
il vendra,
nous vendrons,
vous vendrez,
ils vendront.

Futur antérieur.

J'aurai vendu, *I shall have sold,*
tu auras vendu,
il aura vendu,
nous aurons vendu,
vous aurez vendu,
ils auront vendu.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aimerais, *I should love*,
tu aimerais,
il aimerait,
nous aimerions,
vous aimeriez,
ils aimeraient.

Présent.

Je punirais, *I should punish*,
tu punirais,
il punirait,
nous punirions,
vous puniriez,
ils puniraient.

Passé.

J'aurais aimé, *I should have loved*,
tu aurais aimé,
il aurait aimé,
nous aurions aimé,
vous auriez aimé,
ils auraient aimé.

Passé.

J'aurais puni, *I should have punished*,
tu aurais puni,
il aurait puni,
nous aurions puni,
vous auriez puni,
ils auraient puni.

Second conditionnel passé.

J'eusse aimé, *I should have loved*,
tu eusses aimé,
il eût aimé,
nous eussions aimé,
vous eussiez aimé,
ils eussent aimé.

Second conditionnel passé.

J'eusse puni, *I should have punished*,
tu eusses puni,
il eût puni,
nous eussions puni,
vous eussiez puni,
ils eussent puni.

IMPÉRATIF.

Aime, *love*,
aimons, *let us love*,
aimez, *love you*.

Punis, *punish*,
punissons, *let us punish*,
punissez, *punish you*.

CONDITIONNEL.

Présent.	*Présent.*
J'apercevrais, *I should perceive,*	Je vendrais, *I should sell,*
tu apercevrais,	tu vendrais,
il apercevrait,	il vendrait,
nous apercevrions,	nous vendrions,
vous apercevriez,	vous vendriez,
ils apercevraient.	ils vendraient.
Passé.	*Passé.*
J'aurais aperçu, *I should have perceived,*	J'aurais vendu, *I should have sold,*
tu aurais aperçu,	tu aurais vendu,
il aurait aperçu,	il aurait vendu,
nous aurions aperçu,	nous aurions vendu,
vous auriez aperçu,	vous auriez vendu,
ils auraient, aperçu.	ils auraient vendu.
Second conditionnel passé.	*Second conditionnel passé.*
J'eusse aperçu, *I should have perceived,*	J'eusse vendu, *I should have sold,*
tu eusses aperçu,	tu eusses vendu,
il eût aperçu,	il eût vendu,
nous eussions aperçu,	nous eussions vendu,
vous eussiez aperçu,	vous eussiez vendu,
ils eussent aperçu.	ils eussent vendu.

IMPÉRATIF.

Aperçois, *perceive,*	Vends, *sell,*
apercevons, *let us perceive,*	vendons, *let us sell,*
apercevez, *perceive you.*	vendez, *sell you.*

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aime, *that I love,*
que tu aimes,
qu'il aime,
que nous aimions,
que vous aimiez,
qu'ils aiment.

Présent.

Que je punisse, *that I punish,*
que tu punisses,
qu'il punisse,
que nous punissions,
que vous punissiez,
qu'ils punissent.

Imparfait.

Que j'aimasse, *that I loved,*
que tu aimasses,
qu'il aimât,
que nous aimassions,
que vous aimassiez,
qu'ils aimassent.

Imparfait.

Que je punisse, *that I punished,*
que tu punisses,
qu'il punît,
que nous punissions,
que vous punissiez,
qu'ils punissent.

Parfait.

Que j'aie aimé, *that I have loved,*
que tu aies aimé,
qu'il ait aimé,
que nous ayons aimé,
que vous ayez aimé,
qu'ils aient aimé.

Parfait.

Que j'aie puni, *that I have punished,*
que tu aies puni,
qu'il ait puni,
que nous ayons puni,
que vous ayez puni,
qu'ils aient puni.

Plusque-parfait.

Que j'eusse aimé, *that I had loved,*
que tu eusses aimé,
qu'il eût aimé,
que nous eussions aimé,
que vous eussiez aimé,
qu'ils eussent aimé.

Plusque-parfait.

Que j'eusse puni, *that I had punished,*
que tu eusses puni,
qu'il eût puni,
que nous eussions puni,
que vous eussiez puni,
Qu'ils eussent puni.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aperçoive, *that I perceive,*
que tu aperçoives,
qu'il aperçoive,
que nous apercevions,
que vous aperceviez,
qu'ils aperçoivent.

Présent.

Que je vende, *that I sell,*
que tu vendes,
qu'il vende,
que nous vendions,
que vous vendiez,
qu'ils vendent.

Imparfait.

Que j'aperçusse, *that I perceived,*
que tu aperçusses,
qu'il aperçût,
que nous aperçussions,
que vous aperçussiez,
qu'ils aperçussent.

Imparfait.

Que je vendisse, *that I sold,*
que tu vendisses,
qu'il vendît,
que nous vendissions,
que vous vendissiez,
qu'ils vendissent.

Parfait.

Que j'aie aperçu, *that I have perceived,*
que tu aies aperçu,
qu'il ait aperçu,
que nous ayons aperçu,
que vous ayez aperçu,
qu'ils aient aperçu.

Parfait.

Que j'aie vendu, *that I have sold,*
que tu aies vendu,
qu'il ait vendu,
que nous ayons vendu,
que vous ayez vendu,
qu'ils aient vendu.

Plusque-parfait.

Que j'eusse aperçu, *that I had perceived,*
que tu eusses aperçu,
qu'il eût aperçu,
que nous eussions aperçu,
que vous eussiez aperçu,
qu'ils eussent aperçu.

Plusque-parfait.

Que j'eusse vendu, *that I had sold,*
que tu eusses vendu,
qu'il eût vendu,
que nous eussions vendu,
que vous eussiez vendu,
qu'ils eussent vendu.

INFINITIF.

Présent.	*Présent.*
Aimer, *to love.*	**Punir,** *to punish.*
Passé.	*Passé.*
Avoir aimé, *to have loved.*	**Avoir puni,** *to have punished.*
Participe présent.	*Participe présent.*
Aimant, *loving.*	**Punissant,** *punishing.*
Participe passé.	*Participe passé.*
Aimé, *loved.*	**Puni,** *punished.*
Participe passé composé.	*Participe passé composé.*
Ayant aimé, *having loved.*	**Ayant puni,** *having punished.*

INFINITIF.

Présent.	*Présent.*
Apercevoir, *to perceive.*	Vendre, *to sell.*
Passé.	*Passé.*
Avoir aperçu, *to have perceived.*	Avoir vendu, *to have sold.*
Participe présent.	*Participe présent.*
Apercevant, *perceiving.*	Vendant, *selling.*
Participe passé.	*Participe passé.*
Aperçu, *perceived.*	Vendu, *sold.*
Participe passé compose.	*Participe passé composé.*
Ayant aperçu, *having perceived.*	Ayant vendu, *having sold.*

Remarques sur certaines particularités que présente la conjugaison des verbes.

§ 79.

Première conjugaison.

1. Dans les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, le *c* prend une cédille devant les lettres *a*, *o* : *Il commença, je traçais, nous balançons.* Il conserve par là le même son dans toute la conjugaison.

2. Dans les verbes terminés à l'infinitif par *ger*, le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant les lettres *a*, *o* : *Mangeons, nous partageâmes, ils corrigeaient.* Par là aussi le *g* conserve le même son dans toute la conjugaison.

3. Dans les verbes de la première conjugaison terminés à l'infinitif par *eler*, comme *appeler*, et *eter*, comme *jeter*, on double *l* et *t* devant un *e* muet : *J'appelle, tu appelles, j'appellerai, j'appellerais,* etc., *je jette, tu jettes, je jetterai, je jetterais,* etc. Au contraire, on écrit avec un seul *l nous appelons, vous appelez, il appela, appelé,* etc., et avec un seul *t*, *nous jetons, vous jetez, il jeta, jeté,* etc., parce que la lettre qui suit *l* et *t* n'est pas un *e* muet.

D'après l'Académie, les verbes *acheter*, *geler* et *peler* font exception à cette règle. On écrira donc dans tout le cours de la conjugaison *acheter*, avec un seul *t*, *geler* et *peler* avec un seul *l*: *J'achète, tu gèles, il pèle.*

4. Dans les autres verbes dont l'avant-dernière syllabe se termine par un *e* muet ou par un *é* fermé, comme *lever*, *peser*, *répéter*, *céler*, *régner*, etc., cet *e* muet et cet *é* fermé se changent en *è* ouvert surmonté d'un accent grave toutes les fois que la syllabe suivante est muette : *Je lève, tu pèseras, répète, il cèlerait, qu'ils règnent.*

5. Dans les verbes terminés á l'infinitif par *yer*, comme *employer*, *essuyer*, l'*y* se change en *i* devant *e* muet : *J'emploie, tu emploies, j'essuierai, il essuiera.*—

Il en est de même dans les verbes irréguliers des autres conjugaisons dont le participe présent se termine en *yant*, comme *fuyant*, *voyant : que je fuie*, *que tu voies*.

6. Ces derniers verbes, se terminant au participe présent par *yant*, ont, comme tous les autres, un *i* de plus que n'a ce temps à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. On écrira donc avec *yi*, *nous employions*, *vous essuyiez*, *que nous voyions*, *que vous croyiez*. Il n'y a d'exceptions que pour le subjonctif *ayons*, *ayez*.

7. Les verbes terminés à l'infinitif par *ier*, comme *crier*, *prier*, et ceux des autres conjugaisons qui se terminent au participe présent par *iant*, prennent encore un *i* à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. Ces deux *i* ne peuvent être remplacés par un *y*, ils restent toujours intacts : *Nous priions*, *vous riiez*, *que vous riiez*, etc.

8. Les verbes terminés à l'infinitif par *éer*, comme *créer* conservent toujours cet accent aigu, même quand la syllabe qui suit est formée d'un *e* muet, et par conséquent est muette : *Il crée*, *il créera*. Ces verbes, ayant duex *e* de suite à l'infinitif, les ont également au participe passé masculin, *créé*, *agréé*, et par conséquent en ont trois au féminin : *La terre a été créée par le Tout-Puissant.—Votre proposition n'a pas été agréée.*

Au reste ces combinaisons de lettres *yi*, *ii*, *éée*, que nous avons signalées dans les trois dernières remarques n'ont d'irrégulier que l'apparence ; elles sont rigoureusement amenées par les principes de la conjugaison régulière.

Deuxième conjugaison.

9. Le verbe *haïr* se conjugue régulièrement dans tout le cours du verbe, seulement il perd le tréma au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif. On prononcera en conséquence *je hais*, *tu hais*, *il hait*,

—*hais*, sans isoler la lettre *i*. Le défini au contraire est *je haïs, tu haïs, il haït*. Ce tréma remplace l'accent circonflexe au pluriel, *nous haïmes, vous haïtes*, ainsi qu'à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, *qu'il haït*.

10. Le verbe *fleurir*, outre l'imparfait *fleurissait* et le participe présent *fleurissant*, a un autre imparfait et un autre participe présent, qui sont *florissait, florissant*. On se sert de ces derniers, quand on emploie le verbe dans un sens figuré : *Les sciences et les arts florissaient à Athènes sous Périclès.*

11. Le verbe *bénir*, outre le participe passé régulier *béni, bénie*, en a encore un autre que est *bénit, bénite*. On ne dit ce dernier que des choses matérielles et seulement quand il est question d'une consécration religieuse : *Du pain bénit, de l'eau bénite.*

Troisième conjugaison.

12. Tous les verbes terminés par le son *oir* sont de la troisième conjugaison, à l'exception des verbes irréguliers *boire* et *croire*, qui sont de la quatrième.

13. Les participes passés *dû, redû*, prennent un accent circonflexe, mais seulement au masculin singulier :

Viens briller près de mois dans le rang qui t'est dû.
(Racine.)

Quatrième conjugaison.

14. Les verbes de cette conjugaison terminés par *dre* conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif, à l'exception de ceux qui finissent par *indre* et par *soudre*, dans lesquels on le supprime : *je plains, tu plains, il plaint ; je résous, tu résous, il résous ; plains, résous.*

15. *Epandre* et *répandre* sont les seuls verbes de cette consonnance nasale qui prennent *a* ; tous les autres s'écrivent par *e*, comme *rendre, vendre, prendre, pendre*, etc.

16. De tous les verbes en *indre*, il n'y a que *craindre*,

plaindre et *contraindre* qui s'écrivent par *ain*, les autres prennent *e*; tels sont *feindre*, *peindre*, *atteindre*, etc.

Observations sur l'orthographe et les terminaisons des personnes des verbes réguliers et irréguliers.

§ 80.

1. La terminaison de tous les verbes de la langue française est la même dans six temps:

a. A l'imparfait de l'indicatif, dont la terminaison est toujours *ais, ais, ait, ions, iez, aient: J'aimais, tu finissais, il allait, nous pouvions, vous faisiez, ils voyaient.*

b. Au futur, qui se termine toujours par *rai, ras, ra, rons, rez, ront: Je sentirai, tu croiras, il fuira, nous saurons, vous irez, ils craindront.*

c. Au conditionnel, dont la terminaison est toujours *rais, rais, rait, rions, riez, raient: Je dirais, tu penserais, il devrait, nous cueillerions, vous plairiez, ils prendraient.*

d. Au présent du subjonctif, qui se termine par *e, es, e, ions, iez, ent: Que j'écrive, que tu lises, qu'il sache, que nous entendions, que vous buviez, qu'ils voient.*

Rem.—Il y a pourtant une exception au présent du subjonctif des deux verbes auxiliaires: *Qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez;—que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez.*

e. A l'imparfait du subjonctif, qui se termine toujours par *sse, sses, t, ssions, ssiez, ssent: Que je donnasse, que tu saisisses, qu'il apparût, que nous vendissions, que vous plaignissiez, qu'ils ouvrissent.*

f. Au participe présent, dont la terminaison invariable est *ant: Mangeant, unissant, devant, perdant.*

2. Il ne reste donc que quatre temps qui n'aient pas entre eux une exacte similitude quant à la terminaison: le présent de l'indicatif, le défini, l'impératif, et le participe passé. Les principes suivants en faciliteront l'étude;

a. Le présent de l'indicatif se termine par *e, es, e,* dans les verbes de la première conjugaison et dans ceux de la deuxième dont l'infinitif est en *illir, frir* et *vrir : J'aime, tu aimes, il aime,—je cueille, tu souffres, il ouvre.*

Rem.—Le singulier du présent de l'indicatif du verbe *aller* et du verbe *bouillir* font exception : *Je vais, tu vas, il va; je bous, tu bous, il bout.*

Dans tous les autres verbes le singulier du présent de l'indicatif se termine par *s, s, t,* à l'exception des verbes en *dre* et en *seoir* qui prennent *ds, ds, d : Je finis, tu finis, il finit; je reçois, tu reçois, il reçoit; je rends, tu rends, il rend; je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied.*—Voyez encore une exception relative aux verbes en *indre* et en *soudre* dans les remarques sur la quatrième conjugaison.

Rem.—On exceptera encore les verbes *valoir* et ses dérivés, ainsi que *vouloir* et *pouvoir*, qui prennent un *x* à la première et à la deuxième personne : *Je vaux, tu vaux; je prévaux, tu prévaux; je peux, tu peux; je veux, tu veux.*

Rem.—*Vaincre* et *convaincre* prennent un *c* au lieu d'un *t* à la troisième personne du singulier : *Il vainc, il convainc ;* au reste cette personne est peu usitée.

b. Le passé défini se termine par *s, s, t, mes, tes, rent,* excepté dans les verbes de la première conjugaison, dont la terminaison est *ai, as, a, âmes, âtes, èrent : Je finis, tu finis, il finit, nous finîmes, vous finîtes, ils finirent; je reçus,* etc., *j'entendis,* etc., *je portai, tu portas, il porta, nous portâmes, vous portâtes, ils portèrent.*

c. L'impératif est exactement semblable au présent de l'indicatif ; ainsi les règles que nous avons établies ci-dessus pour celui-ci, lui conviennent également, avec cette différence, que quand la deuxième personne se termine par une syllabe muette, ce qui a lieu dans les verbes de la première conjugaison, ainsi que dans ceux qui sont terminés en *illir, frir, vrir,* cette deuxième personne ne prend pas *s,* à moins qu'elle ne soit suivie de l'un des pronoms *en, y : Donne, marche, cueille, ouvre, souffre, donnes-en, marches-y.*

L'impératif *va* est assujetti à la même règle à l'égard du pronom *y: Va le chercher, vas-y.*

Les impératifs des deux verbes auxiliaires et du verbe *savoir* sont les seuls qui ne soient pas semblables au présent de l'indicatif. Présent : *Je suis, j'ai, je sais.* Impératif : *Sois, aie, sache.*

Jusqu'ici il a été surtout question de la terminaison des personnes du singulier. Le pluriel offre beaucoup moins de difficultés. Il se termine toujours par *s, ez, nt* : *Nous avons, vous pouvez, ils croient.* Il n'y a d'exception que pour la deuxième personne de tous les définis et du présent de l'indicatif des verbes *être, dire, faire,* laquelle prend *s* au lieu de *z: Vous aimâtes, vous finîtes, vous aperçûtes, vous vendîtes,—vous êtes, vous dites, vous faites.*

d. Quant à la terminaison du participe passé, elle n'est facile à remarquer que dans la première conjugaison, où elle est toujours en *é;* dans les verbes irréguliers des autres conjugaisons cette terminaison est très diverse : *fui, ouvert, conquis, assis, fait, pu, vu, né,* etc. Quand on aura acquis un certain usage de la langue, on en trouvera facilement la lettre finale en essayant de former le féminin. C'est ainsi qu'on écrira *fini, acquis, écrit, soumis, conclu,* etc., parce que le féminin de ces participes est *finie, acquise, écrite, soumise, conclue,* etc.

Verbes passifs.

§ 81.

1. Nous avons déjà vu que le verbe passif n'est qu'une modification du verbe actif, dans laquelle le sujet, au lieu de faire l'action, la reçoit lui-même. Ce verbe se conjugue dans tous les temps avec l'auxiliaire *être,* et, quant à la forme, n'est autre chose que cet auxiliaire auquel on ajoute le participe passé d'un verbe transitif. Ainsi chacun des temps du verbe *être* sert à former le même temps du verbe passif.

Conjugaison du verbe passif être aimé.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé, *I am loved.*
tu es aimé,
il est aimé, elle est aimée,
nous sommes aimés,
vous êtes aimés,
ils sont aimés, elles sont aimées.

Imparfait (*Relatif*).

J'étais aimé, *I was loved,*
tu étais aimé, etc.

Défini.

Je fus aimé, *I was loved.*

Indéfini.

J'ai été aimé, *I have been loved.*

Antérieur (*Plusque-parfait*).

J'avais été aimé, *I had been loved.*

Antérieur défini.

J'eus été aimé, *I had been loved.*

Futur.

Je serai aimé, *I shall be loved.*

Futur antérieur.

J'aurai été aimé, *I shall have been loved.*

CONDITIONNEL.

Présent.

Je serais aimé, *I should be loved.*

Passé.

J'aurais été aimé, *I should have been loved.*

Second conditionnel passé.

J'eusse été aimé, *I should have been loved.*

IMPÉRATIF.

Sois aimé, *be loved.*

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je sois aimé, *that I may be loved.*

Imparfait.

Que je fusse aimé, *that I might be loved.*

Parfait.

Que j'aie été aimé, *that I may have been loved.*

Plusque-parfait.

Que j'eusse été aimé, *that I might have been loved.*

INFINITIF.

Présent.

Etre aimé, *to be loved.*

Passé.

Avoir été aimé, *to have been loved.*

Participe présent.

Etant aimé, *being loved.*

Participe passé composé.

Ayant été aimé, *having been loved.*

2. Celui des régimes indirects qui deviendrait sujet du verbe transitif, si l'on établissait cette forme, est ordinairement précédé de la préposition *de*, quand on exprime un sentiment, et de la préposition *par*, quand il est question d'une opération de l'esprit ou d'un acte matériel : *Le conquérant est ordinairement haï de tous ceux qui ont été vaincus par son génie ou par ses armes.—Henri IV. était chéri de ses sujets et redouté de ses ennemis.—Rome a été fondée par Romulus.*

3. Les verbes intransitifs anglais *to sit, to lie*, se rendent en français par les verbes passifs *être assis, être couché.*

4. Au contraire le verbe passif anglais *to be born*, se rend en français par le verbe intransitif *naître.*

Verbes intransitifs ou neutres.

§ 82.

1. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les verbes intransitifs ou neutres sont ceux qui marquent un état ou une action qui ne retombe pas directement sur un objet, ou qui du moins n'est en rapport avec cet objet qu'au moyen d'une préposition exprimée ou sousentendue. Tels sont *mourir, aller, nuir*, etc.

2. Un petit nombre de ces verbes se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*. Ce sont *aller, arriver, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, partir, retourner, tomber, sortir, venir* et leurs composés, comme *repartir, devenir, parvenir, provenir, revenir.—Contrevenir* et *subvenir* se conjuguent avec *avoir.*

3. Il est bien entendu que ceux de ces verbes qui, dans un certain sens, peuvent s'employer activement, c'est-à-dire être accompagnés d'un régime direct, se conjuguent avec *avoir*, comme tous les verbes transitifs ; tels sont *retourner*, dans le sens de tourner d'un autre côté : *Il a retourné son habit*, et *sortir* dans le sens *d'ôter : On a sorti le linge de l'armoire, le cheval de l'écurie.*

4. Quelques-uns de ces verbes se conjuguent tantôt

avec *avoir*, tantôt avec *être*. Ils prennent l'auxiliaire *avoir*, quand ils marquent l'action, et l'auxiliaire *être*, quand ils indiquent l'état. Ce sont : *accourir, apparaître, cesser, changer, coucher, croître, déchoir, débarquer, déborder, décroître, descendre, disparaître, dégénérer, échapper, échouer, embellir, empirer, grandir, monter, passer, rajeunir, vieillir*, etc.

Quelques développements feront sentir cette différence. On dira : *Vous avez bien grandi pendant votre séjour en Suisse*, parce qu'on veut indiquer ici les progrès successifs de la croissance ; le verbe exprime l'action, donc il prend *avoir*.

Au contraire je dirai : *Auguste est bien grandi*, si, faisant abstraction de l'action progressive de la croissance, je veux indiquer seulement comment je trouve Auguste quant à la grandeur, quel est l'état actuel de sa taille.

On dira encore par le même principe : *Les Romains ont bien dégénéré sous les empereurs*, et *Les Romains étaient déjà dégénérés à la mort d'Auguste.—La rivière a débordé depuis midi à deux heures*, et *La rivière est maintenant débordée.*

Remarques sur l'emploi des auxiliaires avec certains verbes neutres.

§ 83.

1. *Demeurer* prend *avoir* dans le sens *d'habiter, loger : J'ai demeuré six mois à Paris, rue de la Paix.*

Demeurer prend *être* dans toutes ses autres acceptions : *On voulait me faire sortir, mais je suis demeuré à ma place.—Mille hommes sont demeurés sur le champ de bataille.*

2. *Echapper.* On dit : *Ce mot m'a échappé, cette faute m'a échappé*, pour indiquer qu'on n'a pas remarqué ce mot, cette faute, et : *Ce mot m'est échappée, cette faute m'est échappée*, pour marquer qu'on a prononcé ce mot,

qu'on a fait cette faute ; le verbe *être* dans ces derniers exemples donne à entendre qu'on a commis une imprudence :

Ce mot m'est échappé, pardonnez ma franchise.
(Voltaire.)

3. *Convenir.* Dans le sens de plaire, *être convenable,* ce verbe prend *avoir : Cette place m'ayant convenu, je l'ai prise.*

Dans le sens de *demeurer d'accord,* il se conjugue avec *être : Etes-vous convenu du prix de cette maison avec le propriétaire ?—Il est convenu de sa faute.*

4. *Rester.* Comme *demeurer,* ce verbe se conjugue avec *être,* excepté dans le sens de *loger : Il a resté six mois dans ce logement.—Je suis resté à ma place.*

5. *Expirer* dans le sens de *mourir,* se conjugue avec *avoir* : *Il a expiré sans me reconnaître.*

Quand il se dit des choses, il prend *avoir* ou *être* d'après la règle donnée plus haut, c'est-à-dire, suivant qu'il marque l'action ou l'état: *Mon bail a expiré à Noël.—La trève est expirée depuis hier.*

6. *Partir.* Il se conjugue toujours avec *être,* excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu, dont le coup part : *Le fusil a parti tout-à-coup.* (Académie.)

7. *Tomber.* Quelques écrivains, surtout les poëtes, ont parfois conjugué ce verbe avec *avoir.* Voltaire dit : *S'il eût tombé dans le piège,* et Chénier : *La foudre a tombé sur ma tête :* mais l'emploi de cet auxiliaire avec *tomber* répugne au bon goût.

Verbes pronominaux.

§ 84.

1. Le verbe pronominal exprime une action faite par le sujet et reçue par ce même sujet exprimé une seconde fois sous la forme d'un objet: *Je me loue, je me suis vengé, tu te donnes bien de la peine pour rien.* Au pluriel, nous avons vu qu'il peut y avoir réciprocité ou non : *Ils se trompent, ils se battent, ils se*

calomnient, (l'un l'autre, les uns les autres, l'un et l'autre, les uns et les autres.)

2. Un usage, qu'il est difficile de s'expliquer, donne le verbe *être* pour auxiliaire aux verbes pronominaux au lieu de l'auxiliaire *avoir*, que le sens paraît devoir réclamer impérieusement, car *je me suis loué* signifie bien clairement *j'ai loué moi.*

Conjugaison du verbe pronominal se tromper.

INDICATIF.

Présent.

Je me trompe, *I am mistaken.*

Imparfait (Relatif).

Je me trompais, *I was mistaken.*

Défini.

Je me trompai, *I was mistaken.*

Indéfini.

Je me suis trompé, *I have been mistaken,*
tu t'es trompé,
il s'est trompé, elle s'est trompée,
nous nous sommes trompés,
vous vous êtes trompés,
ils se sont trompés, elles se sont trompées.

Antérieur. (Plusque-parfait.)

Je m'étais trompé, *I had been mistaken,*
tu t'étais trompé,
il s'était trompé,
nous nous étions trompés,
vous vous étiez trompés,
ils s'étaient trompés.

[1] Cela est si vrai que les Français qui n'ont pas reçu d'instruction, disent assez ordinairement : *Je m'ai promené, je m'ai lavé*, etc.

Antérieur défini.

Je me fus trompé, *I had been mistaken,*
tu te fus trompé,
il se fut trompé,
nous nous fûmes trompés,
vous vous fûtes trompés,
ils se furent trompés.

Futur.

Je me tromperai, *I shall be mistaken.*

Futur antérieur.

Je me serai trompé, *I shall have been mistaken,*
tu te seras trompé,
il se sera trompé,
nous nous serons trompés,
vous vous serez trompés,
ils se seront trompés.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je me tromperais, *I should be mistaken.*

Passé.

Je me serais trompé, *I should have been mistaken,*
tu te serais trompé,
il se serait trompé,
nous nous serions trompés,
vous vous seriez trompés,
ils se seraient trompés.

Second conditionnel passé.

Je me fusse trompé, *I should have been mistaken,*
tu te fusses trompé,
il se fût trompé,
nous nous fussions trompés,
vous vous fussiez trompés,
il se fussent trompés.

IMPÉRATIF.

Trompe-toi, *be mistaken,*
trompons-nous, *let us be mistaken,*
trompez-vous, *be you mistaken.*

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je me trompe, *that I be mistaken.*

Imparfait.

Que je me trompasse, *that I were mistaken.*

Parfait.

Que je me sois trompé, *that I have been mistaken,*
que tu te sois trompé,
qu'il se soit trompé,
que nous nous soyons trompés,
que vous vous soyez trompés,
qu'ils se soient trompés.

Plusque-parfait.

Que je me fusse trompé, *that I had been mistaken,*
que tu te fusses trompé,
qu'il se fût trompé,
que nous nous fussions trompés,
que vous vous fussiez trompés,
qu'ils se fussent trompés.

INFINITIF.

Présent.

Se tromper, *to be mistaken.*

Passé.

S'être trompé, *to have been mistaken.*

Participe présent.

Se trompant, *being mistaken.*

Participe passé composé.

S'étant trompé, *having been mistaken.*

Rem.—Le pronom conjoint ne pouvant accompagner un participe passé simple, ce temps ne figure pas ici.

1. Parmi les verbes pronominaux, il en est qui ne s'emploient qu'accidentellement sous cette forme, comme *se flatter*, *se rappeler*, *se tromper*, verbes que l'on peut également employer en retranchant les pronoms régimes *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*. D'autres, en assez grand nombre, réclament toujours l'emploi du pronom régime, et sont pour cette raison appelés *pronominaux essentiels ;* tels sont *s'abstenir*, *s'emparer*, *se souvenir*, *se repentir*, *s'arroger*, etc.

Rem.—On retranche toutefois ce pronom après *faire : Il fallait l'en faire repentir par une patience à toute épreuve.* (Fénelon.)—*Je l'ai fait souvenir de sa promesse.*

1. On verra par la liste suivante qu'un grand nombre de verbes sont pronominaux en français, tandis qu'ils ne le sont pas en anglais :

s'apercevoir de, *to perceive;*
s'arrêter, *to stand ;*
s'assoupir, *to fall asleep ;*
s'attendre à, *to expect ;*
s'aviser de, *to take a fancy ;*
se complaire, *to take delight ;*
se confesser, *to confess ;*
se baigner, *to bathe ;*
se déconcerter, *to be disconcerted ;*
se défier de, *to distrust ;*
se dégoûter de, *to feel disgust ;*
se départir de, *to desist ;*
se déplaire, *to dislike ;*
se douter de, *to suspect ;*
s'échapper, *to escape ;*
s'écouler, *to pass away ;*
s'écrier, *to exclaim ;*
s'écrouler, *to fall down ;*
s'en aller, *to go away ;*
s'endormir, *to fall asleep ;*
s'enfuir, *to escape ;*
s'ennuyer, *to be tired ;*
s'en retourner, *to return ;*
s'en revenir, *to come back ;*
s'ensuivre, *to follow ;*
s'entêter, *to be obstinate ;*
s'envoler, *to fly away;*

s'épouvanter de, *to grow frightened;*
s'éteindre, *to grow extinct;*
s'évanouir, *to swoon;*
s'éveiller, *to awake;*
se faner, se flétrir, *to fade;*
se fier, *to trust;*
s'impatienter, *to grow impatient;*
se lasser de, *to grow tired;*
se lever, *to rise;*
se louer de, *to be contented;*
se méfier de, *to distrust;*
se moquer de, *to banter;*
se mourir, *to be dying;*
s'obstiner à, *to be obstinate;*
s'opiniâtrer à, *to persist;*
se parler, *to speak one to another;*
se passer de, *to make shift without;*
se passer, *to happen;*
se plaindre, *to complain;*
s'y prendre, *to take to;*
se promener, *to take a walk;*
se purger, *to take a laxative;*
se raviser, *to alter one's mind;*
se refroidir, *to get cold;*
se repentir de, *to repent,*
se reposer, *to rest;*
se réveiller, *to awake;*
se rider, *to get wrinkles;*
se rire de, *to laugh at;*
se rouiller, *to grow rusty;*
se succéder, *to succeed;*
se taire, *to be silent;*
se tenir debout, *to be standing.*

3. Nous faisons parfois usage du verbe pronominal au lieu du verbe passif employé en anglais. Cette forme est surtout usitée à la troisième personne: *Cet animal se trouve en Afrique.—Cela se voit tous les jours.—Ce mot ne se dit plus.—La phthisie ne se guérit que très difficilement.* On sent en effet la nécessité de distinguer le passif, qui mentionne simplement un fait accompli, *cela est vendu*—that is already sold—du verbe pronominal, qui réveille souvent une idée d'usage, *cela se vend cher*, people sell that at a high price.

Verbes impersonnels.

§ 86.

1. Le verbe impersonnel est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier; il est toujours accompagné du mot *il*, dont le sens est vague et incomplet, et qui prend la place d'un sujet exprimé ou sous-entendu: *Il pleut, il neige, il faut, il convient, il importe.*[1]

---

[1] On supprime *il* dans *peu importe, peu s'en faut*, et d'ordinaire aussi avant *n'importe. Suffit* pour *il suffit* est familier.

2. Ainsi que pour les verbes pronominaux, nous distinguerons deux classes de ces verbes : ceux qui sont toujours employés sous la forme impersonnelle, comme, *il faut*, *il neige*, et ceux qui n'adoptent cette forme qu'accidentellement, comme *il convient*, *il importe*, *il y a*, *il est vrai*, etc.

3. On remarquera que nous ne pouvons jamais faire usage de ces verbes qu'à la troisième personne du singulier. On dira donc : *Il s'est passé des événements importants.—Il est (il y a) des hommes qui vivent, comme s'ils ne devaient jamais mourir.*

Conjugaison du verbe impersonnel neiger.

INDICATIF.

Présent.

Il neige, *it snows.*

Imparfait (Relatif).

Il neigeait, *it snowed.*

Défini.

Il neigea, *it snowed.*

Indéfini.

Il a neigé, *it has snowed.*

Antérieur., *(Plusque-parfait.)*

Il avait neigé, *it had snowed.*

Antérieur défini.

Il eut neigé, *it had snowed.*

Futur.

Il neigera, *it will snow.*

Futur antérieur.

Il aura neigé, *it will have snowed.*

CONDITIONNEL.

Présent.

Il neigerait, *it would snow.*

Passé.

Il aurait neigé, *it would have snowed.*

Second conditionnel passé.

Il eût neigé, *it would have snowed.*

SUBJONCTIF.

Présent.

Qu'il neigeât, *it may snow.*

Imparfait.

Qu'il ait neigé, *it might snow.*

Parfait.

Qu'il ait neigé, *it might have snowed.*

Plusque-parfait.

Qu'il eût neigé, *it might have snowed.*

Remarques sur quelques verbes impersonnels.

§ 87.

1. Le verbe *falloir*, remplace en français les personnes par les pronoms *me, te, lui, nous, vous, leur*, ou bien on y supplée en employant au subjonctif le verbe suivant. On dira donc :

il me faut sortir, ou bien — *il faut que je sorte,*
il te faut sortir, — *il faut que tu sortes,*
il lui faut sortir, — *il faut qu'il sorte,*
il nous faut sortir, — *il faut que nous sortions,*
il vous faut sortir, — *il faut que vous sortiez,*
il leur faut sortir, — *il faut qu'ils sortent.*

2. *Il me faut* a encore le sens de *j'ai besoin de: Il me faut de l'argent.—Il lui faudra de la patience.*

Il le faut signifie, *cela doit être: Vous répondrez, il le faut.*

3. *Il y a* répond aux formes impersonnelles *there is, there are: Il y a quelquefois une espèce d'ingratitude à vouloir payer trop tôt la dette de la reconnaissance.—Il y a cent lieues de Paris à Strasbourg.—Il y a des gens qui s'imaginent que le reste des hommes est fait pour les servir.*

4. Au lieu de *il y a, there is, there are,* on peut employer *il est* devant l'article indéfini dans le sens de *il existe;* ainsi dans le dernier exemple, on pourrait dire: *Il est des gens,* etc.—*Est-il un homme au monde, qui ne se trompe quelquefois?* Mais on ne pourrait dire: *Il est en bas un homme qui vous demande,* le verbe n'ayant pas ici le sens *d'exister,* il faut employer *il y a.*

5. *Il y a* marque aussi un passé et répond alors aux mots *ago, since: Tout était en confusion il y a un an, tout est tranquille aujourd'hui.—Il y a trente ans qu'on parlait à peine des chemins de fer.*

6. Le verbe *faire,* pris impersonnellement, est d'un fréquent usage en français. On s'en sert pour indiquer l'état du ciel, de la température et de ce qui s'y rattache: *Il fait beau temps, mauvais temps, il fait chaud, il fait froid, il fait du vent, il fait des éclairs, il fait de la poussière, il fait sale, il fait glissant,* etc.

Si le substantif sujet précédait le verbe, il faudrait employer *être* non impersonnel: *Le temps est beau, l'air est doux.—Les chemins sont-ils sales?*

Les anglais remarqueront encore que, quoique nous disions bien avec l'article indéfini ou le partitif *il vient un homme, il passe des gens, il entre un enfant chez vous, il sort bien de l'argent de ma bourse, il se répand un bruit,* etc., on peut rarement faire usage de cette forme impersonnelle, quand le substantif est précédé de l'article défini. Ainsi, au lieu de dire, *il vient l'homme, il passe les gens, il entre l'enfant,* etc., il faut se servir de

la forme personnelle, *l'homme vient*, *les gens passent*, *l'enfant entre*, etc.

Rem.—On l'emploie cependant bien, surtout au pluriel, avec le superlatif, *Il se répand les bruits les plus étranges*, etc.

Verbes irréguliers.

§ 88.

1. Toutes les espèces de verbes que nous avons traitées jusqu'ici, renferment, à l'exception des seuls passifs, un certain nombre de verbes, dont les formes conjugatives s'écartent dans certains temps des modèles que nous avons cités dans les quatres conjugaisons, c'est pour cette raison qu'on les appelle *verbes irréguliers*.

2. Parmi ces derniers, il en est quelques-uns, qui, outre les irrégularités qu'ils présentent, manquent encore d'un certain nombre de temps. On les appelle *verbes défectifs*.

3. Quand c'est un temps primitif qui n'est pas en usage, les temps dérivés manquent également. Ainsi le verbe *frire*, n'ayant pas de participe présent, n'a ni imparfait de l'indicatif, ni présent du subjonctif, ni pluriel du présent de l'indicatif.

Il y a néanmoins une exception pour les verbes impersonnels, dont les temps de l'infinitif ne sont pas en usage, et qui pourtant sont usités au futur, au conditionnel, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif. Ainsi quoiqu'on ne puisse employer *falloir*, *fallant*, *pleuvant*, on dit très bien *il faudra*, *il faudrait*, *il fallait*, *il pleuvait*, *qu'il faille*, etc.

4. Pour faciliter l'étude des verbes irréguliers, nous en présenterons un tableau appuyé sur la formation des temps, en prévenant les élèves que tous les temps dérivés qui ne s'y trouvent pas sont formés régulièrement des temps primitifs. Il serait donc superflu de les indiquer.

Conjugaison.

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
		Première Conjugaison.		
Aller, *to go.*	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer, *to send.*	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
		Deuxième conjugaison.		
Acquérir, *to acquire.*	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Assaillir, *v. tressaillir.*				
Bouillir, *to boil.*	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir, *to run.*	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir, *to pluck.*	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir, *to sleep.*	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.

des verbes irréguliers.

Temps dérivés.

Rem.—Les verbes dérivés d'autres verbes, comme *renvoyer*, *accourir*, *contenir*, etc., qui viennent de *envoyer*, *courir*, *tenir*, etc., ne se trouvent pas dans cette liste, parce qu'ils se conjuguent ordinairement comme ces derniers. Les exceptions seront signalées.

Première conjugaison.

Fut. *J'irai, tu iras,* etc. Cond. *J'irais,* etc. Présent du subj. *Que j'aille . . . . que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Prés. de l'ind. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* Impér. *Va, allons, allez.*

Ce verbe n'est irrégulier qu'au futur et au conditionnel, qui sont *j'enverrai,* etc., *j'enverrais,* etc.

Deuxième conjugaison.

Fut. *J'acquerrai.* Cond. *J'acquerrais.* Prés. du subj. *Que j'acquière, . . . que nous acquérions, . . . qu'ils acquièrent.* Présent de l'ind. *J'acquiers, tu acquiers, ils acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.*

Dans un sens actif on fait ordinairement précédei *bouillir* du verbe *faire: Je fais bouillir de l'eau, du lait,* etc.

Fut. *Je courrai.* Cond. *Je courrais.*

Fut. *Je cueillerai.* Cond. *Je cueillerais.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Faillir, *to fail.*	**Faillant.**	**Failli.**	**(Je faux.)**	**Je faillis.**
Férir, *to strike.*				
Fuir, *to escape.*	**Fuyant.**	**Fui.**	**Je fuis.**	**Je fuis.**
Gésir, *to lie.*	**Gisant.**		**Il gît.**	
		Issu, *arisen.*		
Mentir, *to lie.*	**Mentant.**	**Menti.**	**Je mens.**	**Je mentis.**
Mourir, *to die.*	**Mourant.**	**Mort.**	**Je meurs.**	**Je mourus.**
Offrir, *to offer.*	**Offrant.**	**Offert.**	**J'offre.**	**J'offris.**
Ouïr, *to hear.*		**Ouï.**		**J'ouïs.**
Ouvrir, *to open.*	**Ouvrant.**	**Ouvert.**	**J'ouvre.**	**J'ouvris.**
Partir, *to depart.*	**Partant.**	**Parti.**	**Je pars.**	**Je partis.**

Temps dérivés.

Ce verbe n'est guère usité qu'au défini, dans les temps composés, et à l'infinitif. On s'en sert devant les infinitifs dans le sens de *être sur le point de : J'ai failli tomber.*

Il n'est plus guère en usage que dans cette phrase, *sans coup férir*, qui signifie *sans rien hasarder, sans combattre, without making a blow.*

Conjuguez de même *s'enfuir, to escape.*

Ce verbe n'est guère en usage qu'au participe présent, ainsi qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel de l'imparfait et du présent de l'indicatif : *Des blessés gisant sur la terre.—Il gisait dans la poussière.* On connaît l'épitaphe de certain médecin : *Ci-gît par qui tant d'autres gisent.*

Issu est le participe passé de l'ancien verbe *issir*, qui n'est plus en usage, pas même à l'infinitif.

Fut. *Je mourrai.* Cond. *Je mourrais.* Prés. du subj. *Que je meure,.... que nous mourions,.... qu'ils meurent.* Prés. de l'ind. *Je meurs, tu meurs, ilmeurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent.*

Conjuguez de même *souffrir, to suffer.*

Les autres temps ne sont plus en usage. Ce verbe, dont la signification est moins précise que celle du verbe *entendre*, est surtout usité dans ses temps composés, et particulièrement devant les infinitifs *dire, parler, raconter.*

Conjuguez de même *ouvrir, découvrir* et *recouvrir.*

Repartir, to reply, se conjugue comme *repartir, to leave again,* c'est-à-dire comme *partir,* seulement il prend *avoir* dans ses temps composés. — Le verbe *répartir, to divide,* est régulier : *Répartissez la somme suivant les besoins de chacun.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Quérir, *to fetch.*				
Saillir, *to project.*	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Sentir, *to feel.*	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Sortir, *to go out.*	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Servir, *to serve.*	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
Tenir, *to hold.*	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir, *to shudder.*	Tressail-lant.	Tressailli.	Je tres-saille.	Je tres-saillis.
Venir, *to come.*	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir, *to dress.*	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

Troisième conjugaison.

S'asseoir, *to sit down.*	S'assey-ant.	Assis.	Je m'as-sieds.	Je m'assis.

Temps dérivés.

Ce verbe, qui est un peu vieilli, n'est usité qu'à l'infinitif, et seulement après les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*, *faire*: *Je vais le quérir.*

Ce verbe n'est usité qu'aux troisièmes personnes. Le verbe *saillir*, *to spout out*, qui ne s'emploie également qu'aux troisièmes personnes, est un verbe régulier.

Conjuguez de même *se repentir*, *to repent.*

Ressortir, dans le sens de *sortir de nouveau*, se conjugue de même, mais le verbe *ressortir*, signifiant *être de la dépendance de quelque juridiction*, *to be under a jurisdiction*, est régulier: *Cette affaire ne ressortissait pas de ce tribunal.*

Fut. *Je tiendrai.* Cond. *Je tiendrais.* Prés. du subj. *Que je tienne,* . . . *que nous tenions,* . . . *qu'ils tiennent.* Prés. de l'ind. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.*

Conjuguez de même, *assaillir*, *to assail.*

Fut. *Je viendrai.* Cond. *Je viendrais.* Prés. du subj. *Que je vienne,* . . . *que nous venions,* . . . *qu'ils viennent.* Prés. de l'ind. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.*

Quelques écrivains modernes font usage de *vêtissant*, *je vêtissais*, *que je vêtisse*, *nous vêtissons*, etc.

Troisième conjugaison.

Fut. *Je m'assiérai.* Cond. *Je m'assiérais.* Prés. de l'ind. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseient.*—On emploie aussi

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Choir, *to fall.*				
Déchoir, *to fall in ruin.*		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Echoir, *to fall to.*	Echéant.	Echu.	Il échoit (il échet).	Il échut.
Falloir, *to must.*		Fallu,	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir, *to move.*	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir, *to rain.*		Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir, *to provide.*	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir, *to can.*	Pouvant.	Pu.	Je peux *ou* je puis.	Je pus.
Ravoir, *to get back.*				
Savoir, *to know.*	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.

Temps dérivés.

je m'asseierai, je m'asseoirai, je m'asseierais, je m'asseoirais; je m'asseois, tu t'asseois, etc., mais l'Académie et le bon usage préfèrent les formes citées plus haut.

Choir n'est usité qu'à l'infinitif.

Fut. *Je décherrai.* Cond. *Je décherrais.* Imparf. *Je déchoyais.* Prés. du subj. *Que je déchoie.* Prés. de l'ind. *Je déchois . . . nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Ces formes sont peu usitées.

Fut. *Il écherra.* Cond. *Il écherrait.* Ce verbe n'est guère usité qu'aux troisièmes personnes.

Fut. *Il faudra.* Cond. *Il faudrait.* Imparf. de l'ind. *Il fallait.* Prés. du subj. *Qu'il faille.*

Prés. du subj. *Que je meuve, . . . que nous mouvions, . . . qu'ils meuvent.* Prés. de l'ind. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, il meuvent.*

Au figuré ce verbe s'emploie aussi à la troisième personne du pluriel: *Les balles pleuvaient de toutes parts.—Les railleries pleuvent sur lui.*

Fut. *Je pourvoirai.* Cond. *Je pourvoirais.*

Fut. *Je pourrai.* Cond. *Je pourrais.* Prés. du subj. *Qui je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent.* Prés. de l'ind. *Je peux* ou *je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.* Dans l'interrogation on se sert toujours de *puis. Puis-je entrer?*

Ravoir n'est usité qu'à l'infinitif.

Fut. *Je saurai.* Cond. *Je saurais.* Imparf. de l'ind. *Je savais.* Prés. de l'ind. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* Impér. *Sache, sachons, sachez.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Seoir, *to fit.*	Séant.	Sis.	Il sied.	
Surseoir, *de defer.*	Sursoyant.	Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Valoir, *to be worth.*	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir, *to sec.*	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir, *to will.*	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

Quatrième conjugaison.

Absoudre, *to absolve.*	Absolvant.	Absous, absoute.	J'absous.	
Battre, *to beat.*	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire, *to drink.*	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.

Temps dérivés.

Fut. *Il siéra.* Cond. *Il siérait.* Le participe *sis* ne se dit que dans le style de pratique *(law-style)*, et signifie *situé: Une maison sise à Paris.* Ce verbe ne s'emploie guère que dans les temps que nous avons cités.

Il ne se dit qu'en style de pratique: *On a sursis l'exécution de cet arrêt.*

Fut. *Je vaudrai.* Cond. *Je vaudrais.* Prés. du subj. *Que je vaille,.... que nous valions.... qu'ils vaillent.* Prés. de l'ind. *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.*—*Prévaloir,* dérivé de *valoir,* est régulier au présent du subj.: *Que je prévale,* etc.

Fut. *Je verrai.* Cond. *Je verrais. Prévoir, to foresee,* fait au futur et au conditionnel: *Je prévoirai, je prévoirais.*

Fut. *Je voudrai.* Cond. *Je voudrais.* Prés. du subj. *Que je veuille .... que nous voulions .... qu'ils veuillent.* Prés. de l'ind. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* On peut dans certains cas faire usage de l'impératif; rien ne pourrait empêcher de dire: *Voulez-le fortement, et vous réussirez.* Pour l'ordinaire on emploie *veuille, veuillez,* dans le sens de *je te prie, je vous prie de vouloir.*

Quatrième conjugaison.

On conjuguera de même le verbe *dissoudre, to dissolve,* qui manque égalemeut du défini et par conséquent de l'imparfait du subjonctif, et dont le participe passé présente la même irrégularité.

Prés. du subj. *Que je boive,.... que nous buvions,.... qu'ils boivent.* Prés. de l'ind. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe Présent.*	*Participe passé.*	*Present de l'indicatif.*	*Défini.*
Braire, *to bray.*			Il brait.	
Bruire, *to make noise.*	Bruyant.		Il bruit.	
Ceindre, *to gird.*	Ceignant.	Ceint.	Je ceins.	Je ceignis.
Clore, *to shut.*		Clos.	Je clos.	
Conclure, *to finish.*	Concluant.	Conclu.	Je con-clus.	Je con-clus.
Conduire, *to lead.*	Condui-sant.	Conduit.	Je con-duis.	Je con-duisis.
Confire, *to pickle.*	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Connaître, *to know.*	Connais-sant.	Connu.	Je con-nais.	Je connus.
Coudre, *to sew.*	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire, *to believe.*	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître, *to grow.*	Croissant.	Crû, crue.	Je croîs.	Je crûs.
Dire, *to say.*	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Eclore, *to bloom.*		Eclos.	Il éclot.	

Temps dérivés.

Braire n'est usité qu'à l'infinitif, aux troisièmes personnes du futur, du conditionnel et du présent de l'indicatif.

Ce verbe, outre ce que nous venons d'en citer, n'a que les troisièmes personnes de l'imparfait: *Il bruyait, ils bruyaient.*

Tous les verbes terminés en *indre*, comme *craindre, plaindre, peindre, atteindre, joindre*, etc., se conjuguent comme *ceindre.*

Clore n'a que le futur, le conditionnel, le singulier du présent de l'indicatif et les temps composés.

Conjuguez de même *exclure.*

Conjuguez de même *introduire, instruire, construire, réduire, cuire.*

Le participe passé du verbe *accroître*, n'a pas de circonflexe, *accru.*

Prés. de l'ind. *Je dis .... nous disons, vous dites, ils disent.* Les verbes *contredire, dédire, interdire, médire, prédire*, sont réguliers à la deuxième personne plurielle du prés. de l'ind.; *Vous contredisez, vous prédisez*, etc.

Ce verbe est de plus usité aux troisièmes personnes du futur, du conditionnel, du présent du subjonctif, *qu'il éclose, qu'ils éclosent*, et du présent de l'indicatif, *ils éclosent.* Il a tous ses temps composés.

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Ecrire, *to write.*	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écris.
Faire, *to make.*	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire, *to fry.*		Frit.	Je fris.	
Lire, *to read.*	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire, *to shine.*	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Maudire, *to curse.*	Maudis-sant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre, *to put.*	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre, *to grind.*	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître, *to be born.*	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire, *to hurt.*	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paître, *to graze.*	Paissant.		Je pais.	
Paraître, *to seem.*	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
Plaire, *to please.*	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Prendre, *to take.*	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.

Temps dérivés.

Conjuguez de même tous les verbes en *crire*, comme *décrire*, *prescrire*, *souscrire*, etc.

Fut. *Je ferai.* Cond. *Je ferais.* Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.* Prés. de l'ind. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.*

Pour suppléer aux temps qui manquent, on emploie le verbe *faire* devant l'infinitif: *je faisais frire, nous faisons frire, je fis frire*, etc.

Prés. du subj. *Que je prenne, ... que nous prenions, . . . qu'ils prennent.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe passé.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Résoudre, *to dissolve, to conclude.*	Résolvant.	Résous. Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire, *to laugh.*	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre, *to break.*	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire, *to suffice.*	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre, *to follow.*	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire, *to keep secret.*	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Traire, *to milk.*	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre, *to vanquish.*	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre, *to live.*	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Temps dérivés.

Dans le sens de *changé, converti,* le participe est *résous,* invariable: *Le soleil a résous le brouillard en pluie.* Dans le sens de *déterminer un cas douteux, décider,* on dit: *résolu: Ce problème est résolu.—J'ai résolu de partir.—La guerre est résolue.*

Prés. de l'indic. *Je romps, tu romps, il rompt,* etc.

Il est peu usité au passif. Employé pronominalement, ce verbe signifie *garder le silence, to be silent.*

Les verbes *distraire, extraire, soustraire* se conjuguent comme *traire,* et n'ont par conséquent ni défini, ni imparfait du subjonctif.

Prés. de l'ind. *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* Ce temps est peu usité, de même que l'imparfait de l'indicatif et l'impératif.

Accord du verbe avec son sujet.

PREMIER COURS.

§ 89.

Le sujet du verbe est la personne ou la chose qui fait l'action[1] marquée par le verbe; c'est essentiellement le mot dont on affirme quelque chose au moyen de cette partie du discours.

Le mot qui fait la fonction de sujet répond à la question *qui est-ce qui? who?* quand il s'agit de personnes, et à la question *qu'est-ce qui? what?* lorsqu'il s'agit de choses.

Ainsi dans cette phrase: *Le jardinier a redressé les jeunes arbres, dont le vent avait courbé les tiges,* je trouve, en faisant la question *qui est-ce qui a redressé?* le substantif *jardinier* pour sujet du verbe de la première proposition *le jardinier a redressé les jeunes arbres;* et en faisant le question *qu'est ce qui avait courbé?* je trouve le substantif *le vent* pour sujet du verbe de la seconde proposition. C'est en effet le *jardinier* qui a fait l'action de *redresser,* et le *vent* qui a fait celle de *courber.*

1. Le verbe s'accorde toujours en nombre et en personne avec son sujet: *L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux.* (Voltaire.)—*Les mêmes vertus qui servent à fondre un empire servent aussi à le conserver.* (Montesquieu.) *Les pauvres murmurent contre la main qui les frappe, les riches oublient l'auteur de leur abondance.* (Massillon.)

Chacun a son défaut, où toujours il revient.
(Lafontaine.)

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui,
Moi, qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui. (Cailly.)

---

[1] Dans les verbes passifs, où il y a substitution du régime direct au sujet, ce dernier est au contraire celui qui reçoit, qui souffre l'action marquée par le verbe.

Nous aimons mieux dire du mal de nous que de n'en point parler. (La Rochefoucauld.)

Mourir n'est pas mourir, mes amis, c'est changer. (Lamartine.)

On voit par ces exemples que le verbe est au singulier ou au pluriel, suivant que le sujet est à l'un ou à l'autre de ces nombres ; qu'il est toujours à la troisième personne, si le sujet est un substantif ou un infinitif, ou un pronom autre qu'un pronom personnel de la première ou de la seconde personne ; et enfin que, si c'est un pronom personnel, il est de la même personne que ce pronom. On voit encore par le vers ci-dessus :

Moi, qui sais qu'il les achète,

que le verbe *sais* est à la première personne, quoiqu'il ait *qui* pour sujet, et voici le principe qu'on en déduira :

2. Quand le pronom sujet *qui* a pour antécédent un pronom personnel, il communique au verbe la personne de ce pronom. On dira donc :

Moi, qui suis honnête.
Toi, qui es honnête.
Lui, ou elle, qui est honnête.
Nous, qui sommes honnêtes.
Vous, qui êtes honnêtes.
Eux, ou elles, qui sont honnêtes.

Conscience! c'est toi qui fais l'excellence de ma nature et la moralité de mes actions. (J. J. Rousseau.)

3. Si le sujet est composé de plusieurs substantifs ou pronoms singuliers, le verbe doit être au pluriel.

Elle et lui sont en France.—Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que la majesté et la douceur ne se trouvent pas seulement dans quelques endroits de l'Ecriture, mais partout. (Claude.)—*L'amitié, la vertu règnent-elles donc à Paris plus qu'ailleurs?* (J. J. Rousseau.)—*Un Bohémien, un Danois recevaient ces lettres datées de Versailles.* (Voltaire.)

4. Si les sujets sont de différentes personnes, le

verbe adopte celle qui a la priorité, et l'on observera ici que la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde sur la troisième. En outre, il est bien entendu que le verbe se met au pluriel: *Narbal et moi admirions la bonté des Dieux.* (Fénelon.) —*Vous et lui, vous l'emporterez.*

Pour l'ordinaire, dans ce cas on exprime encore devant le verbe le pronom qui peut remplacer les deux sujets, ainsi qu'on le voit dans le dernier exemple par l'énonciation du mot *vous.*

Accord du verbe avec son sujet.

SECOND COURS.

§ 90.

Dans les quatre cas suivants c'est le dernier des sujets qui règle seul l'accord du verbe:

1. Lorsque les sujets sont à peu près synonymes: *Le zèle, l'ardeur que cet écolier met à l'étude, lui fera surmonter tous les obstacles.—Dans tous les âges le goût de l'étude, l'amour du travail est un bien,* (Massillon.)

Rem.—Dans ce cas les sujets ne doivent pas être liés par la conjonction *et*, autrement ils ne seraient pas considérés comme synonymes, et l'accord se ferait avec tous.

2. Quand les sujets sont liés par la conjonction *ou: C'est le comte D., ou le baron F., qui sera nommé ambassadeur à Londres. — Mon père ou mon oncle l'accompagnera.*

Rem. — Quelquefois cependant on emploie *ou* dans un sens analogue à celui de la conjonction *et*, alors l'idée d'alternative n'exclut pas celle de pluralité, et en conséquence le verbe adopte le pluriel: *Nos maux physiques se détruisent ou nous détruisent, le temps ou la mort sont nos remèdes.* (J. J. Rousseau.)

Le curé ou le pasteur ont droit au respect. (Guizot.)—*La peur ou le besoin font tous les mouvements de la souris.* (Buffon.)

Si les sujets liés par *ou* sont de différentes person-

nes, il faut toujours mettre le verbe au pluriel et à la personne qui a la priorité: *Lui ou toi êtes l'auteur de cet accident.*

3. Quand les sujets sont placés par gradation, c'est-à-dire quand l'énergie de l'expression croît avec chacun d'eux: le dernier alors fixe seul l'attention et seul détermine l'accord: *Un cri, un mouvement, la chute même d'une feuille met en fuite le lièvre.—Une heure, un moment me suffira pour le tirer d'erreur.—Xénophon avait dans l'esprit cette grâce, cette expression douce et légère, qui embellit en paraissant se cacher.* (Thomas.) Dans ce cas aussi on supprime *et.*

4. Quand les sujets sont résumés par un dernier mot, qui les comprend tous:

La nature, le sang, mes bienfaits, tes avis,
Le devoir, l'intérêt, tout me rendra mon fils.
(Voltaire.)

Conseils, prières, menaces, rien n'a pu l'ébranler.

Rem.—Quelquefois le mot qui résume les sujets, les précède, mais le principe reste le même: *Tout le monde, noble, bourgeois, artisan, laboureur, devint soldat.* (Montesquieu.)

Dans les quatre cas que nous venons de citer, le verbe s'accorde avec le dernier sujet, parce que c'est celui qui fixe le plus l'attention.

5. Le verbe qui a pour sujet un substantif collectif, accompagné d'un régime s'accorde avec le collectif, si celui-ci est un collectif *général*, et avec le régime du collectif, si celui-ci est *partitif.*

Collectifs généraux.

Ce groupe d'îles est devenu la ville de Venise. (Daru.) —*Une bande d'assassins se présente. Les domestiques de l'Hospital résistèrent assez longtemps pour qu'une troupe de cavaliers envoyée par le roi et la reine-mère pût le délivrer.* (Dupin.)—*Une société d'hommes bienfaisants a établi une caisse d'épargne.* (Lemontey.)—*Ici finit le recueil de lettres qui m'a servi de guide.* (J. J. Rousseau.) —*Un cent de fagots revient à vingt francs.*

Collectifs partitifs.

Une centaine d'hommes payèrent de leur vie cette folle tentative.—Un grand nombre de maximes de la Rochefoucauld sont susceptibles de discussion. (Laharpe.)—*Une multitude d'animaux placés dans ces belles retraites y répandent l'enchantement et la vie.* (Châteaubriand.)—*Une foule d'hommes charitables consacrent leur existence à la réforme des criminels.* (Beaumont.)—*Un groupe de ces vieillards se consolaient entre eux.* (Pougens.)

Ainsi que nous l'avons déjà dit, en traitant les substantifs, le même mot peut être collectif général ou collectif partitif; la différence de l'article suffit souvent pour établir cette distinction. Ainsi, dans l'avant-dernier exemple le mot *foule,* précédé de *une,* est un collectif partitif, tandis que, précédé de l'article défini, il deviendrait collectif général: *La foule des soldats se précipita sur la place publique.*

En général l'accord du verbe se fait avec celui des mots qui occupe le premier rang dans la pensée; il suffit donc que le collectif attire principalement l'attention, pour que l'accord se fasse avec lui, mais on comprend en même temps combien les différentes vues de l'esprit peuvent mettre d'arbitraire dans cette question.

6. Quant aux nombres fractionnaires *moitié, tiers, quart, cinquième,* etc., les écrivains ne s'accordent pas sur le nombre du verbe suivant. Pour l'ordinaire cependant, *moitié,* exige le pluriel, s'il est suivi d'un régime pluriel, ou s'il est employé absolument: *La moitié des soldats restèrent sur la place.—La moitié sont morts.*

Les autres sont ordinairement suivis du verbe au singulier: *Un quart de ces malheureux se noya, en voulant passer l'Elster.—Un cinquième de ces enfants se compose d'orphelins.* (Béranger.)—Avec un attribut pluriel, le pluriel serait de rigueur: *Un tiers de ces enfants sont orphelins.*

7. Le collectif *la plupart* est toujours suivi d'un verbe au pluriel, à moins qu'il ne soit accompagné

d'un régime singulier : *La plupart de ceux qui aiment la vertu et la liberté l'ont suivie.* (Fénelon.)—*Quelques-uns sont revenus, mais la plupart sont morts.—La plupart du Sénat fut d'un avis contraire.*

8. Quand les sujets sont liés par une des conjonctions ou locutions conjonctives, *comme, ainsi que, de même que, aussi bien que, non plus que,* le verbe s'accorde seulement avec le premier des sujets, il n'a aucun rapport au suivant, qui est celui d'un verbe sous-entendu : *L'âme, comme le corps, ne se développe que par l'exercice.* (Bern. de St. Pierre.)—*L'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé à se débrouiller que vers la fin du seizième siècle.* (Voltaire.)

Rem.—Le même principe se retrouve, quand les sujets sont liés par la préposition *avec* mise pour *ainsi que : Le farouche Phalante, avec ses Lacédémoniens, fut surpris de trouver ses entrailles attendries.* (Fénelon.)

9. L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel après *l'un et l'autre : L'un et l'autre est bon, l'un et l'autre sont bons.* Le dernier est cependent préférable. Quand le verbe précède *l'un et l'autre,* le pluriel est de rigueur : *Ils sont coupables, l'un et l'autre.*

10. Quoique l'expression *plus d'un* réveille une idée de pluralité, elle exige le verbe au singulier :

Plus d'un charmant ouvrage était perdu pour moi.
(Delille.)

Plus d'un héros, épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.
(Boileau.)

Mais quand *plus d'un* est suivi d'un verbe pronominal, l'idée de réciprocité amène nécessairement le pluriel :

Plus d'un fripon se dupent l'un l'autre. (Marmontel.)

11. Quand deux ou plusieurs sujets sont liés par la conjonction *ni,* on fait accorder le verbe avec les différents sujets, si toutefois ils concourent ensemble à l'action exprimée par le verbe. S'il n'y a qu'un des

sujets qui y prenne part, on ne fait accorder le verbe qu'avec le dernier. On écrira donc au pluriel :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux. (Lafontaine.)

parce que tous deux, divisés ou réunis, ne rendent point heureux.

Mais il faudra dire : *Ni le cardinal A., ni le cardinal B. ne sera élu pape au prochain conclave.—Ni l'une ni l'autre de ces dames n'est la reine,* parce qu'on n'élit qu'un pape, et qu'une seule de ces dames peut être la reine.

12. Le verbe *être* précédé de *ce*, ne se met au pluriel que quand il est suivi d'un substantif pluriel faisant la fonction de sujet, ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel employé dans la même fonction. On dira donc :

Ce sont là nos oracles. (Racine.)

Ce sont eux, ce ne sont pas mes amis. Mais il faudrait dire au singulier : *C'est des Français que nous vient la mode.—C'est moi, c'est nous, c'est vous, c'est Auguste et Louis.*

Rem.—Si ce n'est, pris dans le sens d'*excepté*, ne s'emploie guère au pluriel : *Qui aura soin de cet enfant, si ce n'est ses parents?*

13. Quand le pronom relatif *qui* est séparé du sujet par un attribut tel que *le seul, le premier*, ou un substantif, cet attribut est le véritable antécédent du pronom relatif : *Je suis le premier qui ait fait connaître en France la poésie anglaise.* (Voltaire.)—*Vous êtes un génie tutélaire, qui est venu consolider la paix.* (Laveaux.) —*Je suis, je crois, le premier auteur moderne, qui ait donné la description de la Laponie.* (Châteaubriand.)—*Nous sommes les deux hommes, qui ont échappé au naufrage.*

Rem.—Si l'attribut n'était pas précédé de l'article, l'esprit le considèrerait comme ne faisant qu'un avec le sujet, et l'accord se ferait avec ce dernier : *Nous sommes deux qui avons échappé au naufrage.*

14. Quelquefois le pronom sujet *qui* est séparé de

son verbe par un substantif ou par un mot employé substantivement, mais il n'en détermine pas moins l'accord du verbe: *C'est vous qui, la terreur des méchants, m'avez délivré de mes ennemis.*

15. Quand, dans une proposition affirmative, un substantif propre, employé comme attribut et sans déterminatif, précède le pronom *qui*, ce substantif n'exerce aucune influence sur le verbe. *Qui* dans ce cas a pour véritable antécédent le sujet du verbe: *Je suis Diomède, qui blessai Vénus au siége de Troie.* (Fénelon.)

Il n'en serait pas de même, si la proposition était interrogative, ou négative, ou enfin si le substantif propre était précédé d'un déterminatif: *Es-tu Samson (tu n'es pas Samson, tu es ce Samson) qui a fait écrouler les murailles du temple?* (Girault Duvivier.)

16. Un mot en apostrophe, placé entre l'antécédent et pronom relatif, est sans influence sur le verbe: *Est-ce toi, mon enfant, mes plus chères délices, qui reviens consoler ta mère?*

Mais quand le pronom *qui* a pour antécédent un substantif placé en apostrophe, le verbe est toujours à la seconde personne: *O Dieu! qui sondes le cœur des hommes, tu sais mon innocence!—Déesses, qui vengez les morts, écoutez-moi!* (Laharpe.)—*Salut! majestueuses forêts, qui, plus d'une fois, avez calmé mes passions.* (Bern. de St. Pierre.)—*Notre père, qui es aux cieux!*

17. Après les locutions *un de ceux qui, un des premiers qui, un des hommes qui,* et autres semblables, le verbe se met au pluriel: *L'empereur Antonin est un des meilleurs princes qui aient régné.—Pardon, M. le Maréchal, je suis dans un de ces moments qui doivent tout excuser.* (J. J. Rousseau.) On ne met le verbe au singulier que quand les sens le réclame impérieusement, comme dans cet exemple: *Votre père serait bien étonné de voir un de ses enfants qui fait de si bons vers français.* (Voltaire.) (Il n'y en a qu'un qui fasse des vers.)

18. Quand le pronom *qui* a pour antécédents deux ou plusieurs substantifs singuliers, qui se rapportent

à la même personne, le verbe reste au singulier : *C'est un lâche et un impie, qui a trahi la sainte cause que nous défendons.*

19. Après *ce qu'il y a, tout ce qu'il y a,* le verbe *être* se met au pluriel, s'il est suivi d'un attribut pluriel : *Après les bonnes leçons, ce qu'il y a de plus instructif sont les ridicules.* (Duclos.) La répétition de *ce,* qui semble ici nécessaire, expliquerait suffisamment l'emploi du pluriel, mais dans l'exemple suivant, où figure un autre verbe, on ne pourrait en faire usage, et néanmoins le verbe est au pluriel : *Tout ce qu'il y a d'habitants nés libres ont accouru.* (D'Olivet.)

20. Après un sujet singulier beaucoup d'écrivains ont employé le verbe *être* au pluriel, quand il est suivi d'un attribut pluriel : *L'effet du commerce sont les richesses.* (Montesquieu.)—*La partie la plus piquante des contes sont les scènes dialoguées.* (Marmontel.)—*Sa maladie sont des vapeurs.* (Me. de Sévigné.)

Rem.—Sans vouloir condamner cette construction, on ne peut se dissimuler qu'elle offre quelque chose d'étrange, résultant de la discordance de nombre entre le verbe et son sujet ; il vaudrait mieux dans ce cas, surtout quand le sujet serait d'une certaine étendue, faire précéder le verbe *être* du pronom *ce : La partie la plus piquante des contes, ce sont les scènes dialoguées.*

21. De même que tout verbe doit montrer un sujet, tout sujet doit avoir un verbe. On doit donc regarder comme fautives des phrases telles que les suivantes : *Je passai près d'une frégate anglaise, qui, m'ayant aperçu, tous mes rameurs se jetèrent à l'eau.* (Courrier.)

Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon,
Achille préférât une fille sans nom,
Qui, de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
C'est qu'elle sort d'un sang qu'il brûle de répandre ?
(Racine.)

Ces deux *qui,* annoncés comme sujets, ne montrent pas de verbe.

Du régime.

PREMIER COURS

§ 91.

1. Le régime est un membre de phrase, qui complète le sens d'un mot, dont il est ordinairement précédé, et qu'on appelle le mot régissant. Ainsi, en commençant une phrase par ces deux mots, *je raconte,* je puis compléter la pensée de différentes manières, en y ajoutant des régimes : *Je raconte une histoire du siècle passé aux enfants du colonel.* Voilà quatre régimes, dont deux appartiennent au verbe et les deux autres aux substantifs, dont ils complètent la signification. *Je raconte quoi ? Une histoire.—Une histoire de quoi ? Du siècle passé.—Je raconte à qui ? Aux enfants.—De qui ? Du colonel.*—En conséquence, *histoire* et *enfants* sont les régimes du verbe *raconte, siècle* est régime du substantif *histoire*, et *colonel* l'est du substantif *enfants.*

2. Le régime est appelé *direct,* quand il répond à la question *qui est-ce qui ?* ou *qu'est-ce qui ? who* or *what ?* Il s'appelle régime *indirect,* quand il répond aux mots *qui ? quoi ?* précédés d'une préposition, comme *à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ? par qui ? par quoi ?* etc. Ainsi le régime *histoire* est *direct,* tandis que les trois autres sont *indirects.*

3. Le *régime direct* ne peut jamais appartenir qu'à un verbe transitif : *Ecoutez mes conseils.* Les *régimes indirects* appartiennent au verbe, au substantif ou à l'adjectif : *Il parle de la guerre.—Vous êtes l'ennemi dv méchant.—Restez fidèle au roi.*

4. Dans la construction de la phrase, le régime directe se place ordinairement avant le régime indirect : *Donne le bras à Louise.* Cependant, si, par les mots qui le complètent, il était remarquablement plus long que le régime indirect, ou s'il était l'antécédent d'un pronom relatif, il faudrait le renvoyer après le

régime indirect: *Donnez à Auguste une corbeille de ces beaux fruits.—Rendez au prince l'honneur qui lui est dû.*

5. Quand plusieurs mots régissants réclament le même régime, ce dernier n'est ordinairement pas répété: *Il est jaloux et fier des éloges qu'on lui donne.—Je rencontre et j'aborde souvent le comte de D.* Ici les mots *fier* et *jaloux* ont le même régime indirect, *jaloux de, fier de,* et les verbes *rencontrer* et *aborder* sont également suivis d'un régime direct. Mais on ne pourrait dire: *Il est fier et sensible aux éloges qu'on lui donne,* ni: *J'ai rencontré et parlé au comte;* car on dit *fier de* et *sensible à; rencontrer quelqu'un* et *parler à quelqu'un.* Il faut alors donner à chacun des mots régissants le régime qui lui appartient, et dire: *Il est sensible aux éloges qu'on lui donne, et il en est fier.—J'ai rencontré le comte et je lui ai parlé.*

6. On dit également bien avec le verbe *être:*

C'est à vous que je m'adresse—
C'est de toi que je parle—

ou bien:

C'est vous, à qui je m'adresse—
C'est toi, dont je parle.

Mais on ne doit jamais répéter les régimes en disant: *C'est à vous, à qui je m'adresse; c'est de vous, dont je parle;* aussi a-t-on blâmé le vers suivant de Boileau:

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

On observera encore que la première construction *c'est à vous que, c'est de toi que* est plus usitée que la seconde *c'est vous à qui, c'est toi dont,* etc.

Rem.—Au lieu de *moi seul, nous seuls, nous deux, nous trois,* etc., sujets ou régimes directs, on dit aussi *à moi seul, à nous deux, à nous trois,* etc., pour indiquer une idée de suffisance ou d'insuffisance: *Je ne puis, à moi seul, porter ce fardeau.—Ils s'emparèrent, à eux trois, d'un canon que l'ennemi chercha vainement à défendre.*

7. Quand un verbe est accompagné de plusieurs régimes liés par les conjonctions *et, ou, ni,* il convient que ces régimes soient des mots de même espèce. On

ne dira donc pas bien : *Il aime le spectacle et à jouer*, ni : *Il ne peut souffrir la promenade ni d'étudier*. Dites plutôt, en employant pour régimes des mots de même nature : *Il aime le spectacle et le jeu.—Il ne peut souffrir ni la promenade ni l'étude (ni de se promener ni d'étudier)*.

SECOND COURS.

§ 92.

1. Quand le verbe *faire* est suivi d'un infinitif accompagné d'un régime direct, on ne peut y joindre encore un régime de cette nature, et malgré l'équivoque qui en résulte, l'usage exige alors l'emploi du régime indirect: ainsi au lieu de dire: *Je l'ai fait lire ce chapître, je l'ai fait raconter cette histoire ;* on dit: *Je lui ai fait lire ce chapître, je lui ai fait raconter cette histoire.*

On trouve même souvent dans nos bons écrivains des exemples de cette construction avec les verbes *laisser, voir, entendre,* etc., suivis de l'infinitif, mais l'exactitude grammaticale et la clarté font généralement préférer l'emploi du régime direct; dites par conséquent : *Je l'ai laissé expliquer ses raisons.—Je l'ai vu maltraiter ses gens.—Je l'ai entendu raconter cette histoire.* On comprend en effet la nécessité de distinguer : *Je l'ai vu donner l'aumône,* de *je lui ai vu donner l'aumône,* etc., phrases qui offrent deux sens si différents.

2. Si l'on commence la phrase par un substantif employé comme régime direct, ce qui a lieu quand on veut fortifier l'expression de ce membre de phrase, il faut répéter ce régime au moyen d'un des pronoms personnels *le, la, les,* qu'on place devant le verbe : *La même frayeur, qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, César l'y répandit, en passant le Rubicon.* (Montesquieu.)—*Mon amitié, vous l'avez méprisée, vous l'avez repoussée ; vos serments, vous les avez trahis.*

3. Il arrive très souvent que le régime indirect précède le verbe, mais alors il n'y pas répétition de ce régime : *A un gouvernement si important, on ajouta un emploi plus considérable encore.* (Montesquieu.) — *De tous les Allemands qui ont écrit dans le genre français, Wieland et le seul dont les ouvrages aient du génie.* (Me. de Staël.) — *Dans le monde l'homme ne trouve pas de voix plus harmonieuse que celle qui chante ses louanges.* (Fontenelle.)

Rem.—Mais si ce régime indirect figurait au commencement de la phrase sous la forme d'un régime direct, construction particulière à notre langue, le pronom devrait précéder le verbe sous la forme d'un régime indirect : *J'oublie mes propres chagrins, mes les malheurs qui vous accablent, j'y prends une part bien vive, j'en suis profondément affligé.* A la vérité, on dit plus ordinairement, *mais quant aux malheurs, pour les malheurs,* etc.

Ce peu qui m'appartient, que le Cid en dispose !
(Casimir Delavigne.)

4. *Ou,* précédé de *qui, quel, lequel,* peut-il être suivi de la préposition *de?* Dira-t-on : *Lequel est le plus riche, le comte* ou *le marquis ?* ou bien : *Lequel est le plus riche, du comte* ou *du marquis ?*

Nos meilleurs écrivains fournissent une foule d'exemples de ces deux constructions, mais comme la première peut seule être soumise à l'examen d'une analyse rigoureuse, il semble qu'elle doive être préférée.

Régimes verbes.

§ 93.

1. Une des principales difficultés qu'offre notre langue aux étrangers, c'est l'emploi des régimes formés par les prépositions *à* et *de* précédant un infinitif. Les principes qu'on a essayé de poser, pour établir une distinction à cet égard, sont si nombreux et sujets à un si grand nombre d'exceptions que nous ne croyons pas devoir les reproduire, parce que l'usage seul, à notre avis, est en état d'éclairer les élèves sur cette question épineuse. En conséquence, nous nous con-

tenterons de transcrire ici la liste des verbes qui régissent la préposition *à* et celle des verbes qui régissent la préposition *de*, en nous bornant toutefois aux plus usités.

2. Verbes qui régissent la préposition *à* devant l'infinitif :

Aboutir, aimer, apprendre, accoutumer, apprêter, aspirer, aider, assujétir, s'attendre, autoriser, avoir, s'abaisser, s'acharner, s'abandonner, s'amuser, s'attacher, s'adonner, s'appliquer, se borner, balancer, chercher, commencer, concourir, condamner, consentir, consister, dévouer, décider, déterminer, donner, dresser, employer, encourager, exposer, s'enhardir, enseigner, s'étudier, être, exceller, exciter, former, habituer, hésiter, inviter, montrer, se mettre, se plaire, persister, se préparer, réduire, se réfuser, répugner, réussir, se soumettre, tendre, travailler, viser, vouer, etc.

3. Verbes qui régissent la préposition *de* devant l'infinitif :

Accuser, achever, affecter, ambitionner, appréhender, avertir, s'abstenir, s'affliger, s'aviser, blâmer, brûler, cesser, contraindre, commander, convaincre, conseiller, conjurer, convenir, craindre, se contenter, se dégoûter, dédaigner, défendre, délibérer, désaccoutumer, désespérer, disconvenir, détourner, différer, discontinuer, dispenser, dissuader, se dépêcher, se déshabituer, se désister, doubter, épargner, empêcher, enjoindre, s'enorgueillir, enrager, entreprendre, essayer, s'étonner, s'excuser, s'exempter, éviter, feindre, frémir, se féliciter, gager, gémir, se garder, hasarder, se hâter, importer, jurer, se mêler, menacer, mériter, négliger, ordonner, pardonner, parier, permettre, persuader, prendre garde, prescrire, préserver, prier, priver, promettre, proposer, recommander, redouter, refuser, regretter, se réjouir, se repentir, reprocher, risquer, rougir, sommer, soupçonner, se souvenir, supplier, tâcher, tenter, trembler, etc.

4. Les verbes suivants sont suivis de l'infinitif sans préposition :

Avouer, assurer, affirmer, aimer mieux, croire, compter, confesser, censer, confirmer, daigner, dire, déclarer, dé-

poser, écrire, envoyer, s'imaginer, nier, oser, paraître, penser, préférer, prétendre, publier, reconnaître, savoir, sembler, soutenir, témoigner.—Espérer, désirer, souhaiter, se construisent ordinairement de la même manière.

5. Les verbes accompagnés de l'adverbe *mieux* comme *valoir mieux, aimer mieux,* sont suivis de l'infinitif sans préposition, mais l'infinitif, qui figure dans le second membre de la comparaison, est précédé de la préposition *de: Il vaut mieux se taire que de médire.—On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler.* (La Rochefoucauld.)

6. Les adjectifs précédés de *il est,* employé impersonnellement, ont toujours *de* pour régime: *S'il est beau de vaincre les autres, il est plus difficile de se vaincre soi-même.*

Au contraire, les adjectifs précédés de *c'est* sont suivis de la préposition *à: C'est bon à dire, mais c'est difficile à exécuter.*

7. *Dire,* indiquant un ordre, a *de* pour régime: *Je lui dis de sortir, et de ne plus se montrer à mes yeux.* Dans son autre sens il est immédiatement suivi de l'infinitif: *Il dit m'avoir vu passer.—Ecrire* et *répondre* se construisent de la même manière.

8. *Venir* n'est ordinairement suivi d'aucune préposition: *Je viens réclamer mon argent.* Suivi de la préposition *de,* il marque un passé très rapproché du présent: *Il vient de sortir.* Enfin, suivi de la préposition *à,* il exprime quelque chose de fortuit, d'inattendu: *Pendant que nous parlions d'Auguste, il vint à passer dans la rue.*

9. Le régime *par* après *commencer* indique une suite, une fin différente: après *finer* au contraire, il indique un précédent différent: *Il commença par me louer et finit par me blâmer.*

10. *Tarder* a pour régime *à* quand il signifie *différer: Vous tardez bien à répondre.* Employé impersonnellement, il exprime le désir, et régit alors la préposition *de: Qu'il me tarde de vous revoir, de vous entendre!* (Fénelon.)—*How I long to,* etc.

11. *Obliger*, signifiant *forcer*, régit *à* ou *de*: *Je l'oblige a répondre (de répondre).* Dans le sens de *rendre service*, il est toujours suivi du régime *de*: *Vous m'obligerez de lui parler vous-même.*

12. *Oublier* de, c'est *ne pas se rappeler*; *J'oubliai d'écrire jeudi. Oublier à* c'est *désapprendre, ne plus savoir*: *Vous oublierez à écrire, si vous écrivez si rarement.* Cette dernière forme est peu usitée.

13. On dit *prier à dîner*, lorsque c'est par occasion, par rencontre: *J'ai prié cet étranger à dîner pour demain.—Puisque j'ai le plaisir de vous voir chez moi, et que je vais me mettre à table, je vous prie de dîner avec moi.*

14. On emploie *démander à* quand l'action des deux verbes est faite par la même personne: *Je demande à répondre et à me justifier.* On emploie *demander de*, quand deux sujets différents concourent à l'action des deux verbes: *Il vous demande de lui rendre justice.—Demandez-moi de me sacrifier pour vous, et vous verrez si j'hésiterai.*

Remarques sur quelques régimes substant[illegible]

§ 94.

1. *Répondre*, signifiant *donner une réponse, être conforme*, est suivi de la préposition *à*: *Répondez à ma question.—Ce résultat ne répond pas à mon attente.* Signifiant *être responsable*, il a pour régime *de*: *Je réponds de sa bonne foi.*

2. *Abuser*, signifiant *tromper*, est suivi du régime direct: *Vous m'avez abusé, je ne vous croirai plus.* Dans le sens de *mésuser, user mal*, il régit la préposition *de*: *Vous abusez de ma patience.*

3. *Satisfaire*, suivi d'un régime direct, signifie *contenter*: *Il ne l'a pas satisfait. Satisfaire à* signifie *remplir un devoir, faire ce que l'on doit à l'égard de quelque chose*: *Je veux satisfaire à l'honneur, à mes engagements.*

4. *S'occuper de* se dit d'une occupation suivie et constante : *N'espérez rien de la protection de cet homme, il ne s'occupe que de ses intérêts. S'occuper à* s'applique à une occupation passagère : *Je m'occuperai demain à mon jardin.—Occupez-vous à lire cet ouvrage.*

5. On dit *jouer de,* quand il s'agit d'instruments de musique : *Jouer de la flûte, du violon.* En parlant de jeux de société, on dit *jouer à.—Jouons aux dominos, aux cartes.* Enfin on dit avec le régime direct : *Jouer un louis, un écu ; jouer un air sur le piano,* etc.

6. *Renoncer,* signifiant *abandonner,* est suivi de la préposition *à : Il renonce à la cour, aux humains, à la gloire.* (Voltaire.) Dans les sens de *renier, désavouer,* il est transitif : *Je le renonce pour mon parent, pour mon ami.*

7. *Réunir,* signifiant *joindre, rejoindre,* régit la préposition *à : L'isthme de Corinthe réunit le Péloponèse au reste de la Grèce.—Je me réunirai bientôt à mes amis.—Dans cette circonstance ce héros a réuni la prudence à la valeur, la fermeté à la justice.* Dans le sens de *posséder, réunir* n'est accompagné d'aucune préposition : *Ce héros réunit la fermeté et la justice.*

8. *Tenir à* signifie *être attaché à : Il tient à ses amis plus qu'à ses parents. Tenir de* signifie *avoir le même caractère, ressembler à : Cet enfant tient de son père pour les talents, et de sa mère pour la sensibilité.*

9. *Manquer de* signifie *avoir faute de : Ce pauvre homme manque de tout.* Devant l'infinitif il signifie *faillir, penser, être sur le point de : J'ai manqué de m'estropier. Manquer à* c'est ne pas faire ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose : *Vous avez manqué à votre père, au respect que vous deviez à vos juges.*

§ 95.

1. On remarquera que quelques verbes français sont accompagnés du pronom *en,* et d'autres du pronom *de,* quand ils sont employés dans certaines significa-

tions : Ces pronoms, qui en sont alors inséparables, ne se rapportent à aucun mot exprimé. On dit *en user* dans les sens *d'agir à l'égard de quelqu'un : Vous en usez bien mal avec moi.—En imposer* se dit dans le sens de *tromper : Vous m'en avez imposé une fois, je ne vous croirai plus.*

2. *L'emporter* signifie *avoir le dessus, être supérieur à : Horace et Virgile l'emportent sur tous les poètes latins. Le céder* signifie *avoir le dessous, être inférieur à : Il ne le cède à personne pour la valeur.*

3. Dans tous ses exemples le pronom est inséparable du verbe, parce que celui-ci a le sens indiqué ci-dessus. Mais dans une autre signification l'emploi du pronom n'a pas lieu devant ces verbes, ou, si l'on en fait usage, il remplace toujours un substantif exprimé précédemment : *Usez de douceur, ou n'en usez pas, vous échouerez également.—Emportez ce livre, ou je l'emporterai moi-même.*

Emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

§ 96.

1. Nous employons quelquefois le présent au lieu du futur, pour rendre la diction plus animée : *Je suis de retour dans un moment.* (Molière.)—*Son procès se juge demain.* (Académie.)—Il est bien entendu que, pour en faire usage, il faut qu'il s'agisse d'un temps prochain.

2. De même aussi, nous employons très souvent le présent pour le passé, quand nous voulons peindre plus vivement, et pour ainsi dire mettre l'action passée sous les yeux : *Pendant qu'avec un air assuré le duc d'Enghien s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en fureur. On ne voit plus que carnage, le sang enivre le soldat,* etc. (Bossuet.)

3. Une remarque essentielle à faire ici, c'est qu'

après le passé des verbes qui indiquent un acte de la pensée ou l'expression de la parole, les Français emploient ordinairement l'imparfait au lieu du présent: *On m'a dit que vous ne pouviez vous tenir debout.—Me. de Coulanges m'a mandé que vous m'aimiez et que vous parliez de moi.* (Me. de Sévigné.)

Il faut pourtant ici faire une restriction importante, c'est que, lorsqu'on énonce une maxime, une vérité générale, et non un fait particulier, il faut employer le présent et non l'imparfait: *Louis XVIII disait que l'exactitude est la politesse des rois.—On a dit depuis longtemps que les extrêmes se touchent.* (Ségur.)

4. Les Français ont deux formes simples pour exprimer un passé: *l'imparfait* ou *rélatif*, et le *défini*, tandis que les Anglais n'en ont qu'une seule. La distinction de ces deux temps est pour ces derniers une des plus grandes difficultés que leur offre notre langue, à en juger du moins par les fautes fréquentes que font encore dans leur emploi la plupart de ceux d'entre eux qui ont le plus soigneusement étudié la grammaire française. Et cependant dans les cas essentiels, la distinction de ces deux temps est presque toujours facile à faire, et dans ceux où une nuance délicate existe seule entre eux, on peut ordinairement les substituer l'un à l'autre, sans qu'il en résulte d'autre inconvénient qu'une légère modification du sens. C'est surtout quand ils sont en rapport l'un avec l'autre qu'il est nécessaire de les distinguer, et voici le principe que nous poserons à cet égard.

a. L'imparfait marque une action ou un état, dont la durée a commencé et continue, sans que par lui-même il en indique le commencement ou le terme; le *défini* au contraire marque l'origine, le commencement d'une action ou d'un état de courte ou de longue durée, mais qui laisse entrevoir un terme; il sert de plus à indiquer le résultat. Partant de là, il est évident que l'imparfait doit répondre à la question *qu'est-ce qui était déjà? what was?* et le défini à la question *qu'est-ce qui arriva? what happened?* et en effet, quand

ces temps sont en rapport entre eux, on peut toujours les distinguer par ce moyen, non qu'on ne puisse souvent les substituer l'un à l'autre et néanmoins s'exprimer correctement, mais le sens du verbe est toujours modifié par cette substitution.

b. Nous allons appliquer ce principe aux exemples suivants : *Je voulus méditer sur la douleur; la nuit était déjà avancée, le besoin du sommeil fatiguait ma paupière ; je luttai quelque temps, enfin je fus obligé de céder, et je m'assoupis, mais dans cet intervalle je crus avoir un songe. Il me sembla voir dans un vaste portique une multitude d'hommes rassemblés ; ils avaient tous quelque chose d'auguste et de grand. Je les regardais tous, quand une voix terrible et forte se fit entendre sous le portique : " Mortels, apprenez à souffrir !" Au même instant devant l'un je vis s'allumer des flammes, et il y posa la main. On apporta à un autre du poison ; il but et fit une libation aux Dieux. Le troisième était debout auprès d'une statue de la Liberté brisée ; il tenait d'une main un livre, de l'autre il prit une épée, dont il regardait la pointe.*

(Thomas.)

Qu'on examine tous ces verbes, et l'on se convaincra que chacun d'eux répond à l'une des questions citées plus haut : *était, fatiguait, avaient, regardais, était, tenait, regardait,* répondent à la question *qu'est-ce qui était (déjà)? Voulus, luttai, fus, assoupis, crus, sembla, fit, vis, posa, apporta, but, fit, prit,* répondent à la question *qu'est-ce qui arriva ?* On pourrait à la vérité, au lieu des définis *voulus, sembla,* employer les imparfaits *voulait, semblait,* si l'on voulait indiquer que l'action exprimée par ces verbes a déjà commencé, et continue ; de même aux imparfaits *regardais, regardait,* on pourrait substituer le défini, si l'on voulait indiquer un commencement d'action, ce qui semblerait même plus naturel pour le dernier, car tel qu'il se lit dans le texte, il indique qu'avant de saisir l'épée, le troisième en considérait déjà la pointe.

c. D'après ce qui précède, on concevra facilement que l'imparfait doit être le temps consacré au style

descriptif, puisqu'il s'agit alors de peindre un état déjà existant: *La scène sur la terre n'était pas moins ravissante. Le jour bleuâtre et velouté de la lune descendait dans les intervalles des arbres, et poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière, qui coulait à mes pieds, tour à tour se perdait dans les bois, tour à tour reparaissait toute brillante des constellations de la nuit, qu'elle répétait dans son sein. Dans une vaste prairie, de l'autre côté de cette rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons. — Au loin, par intervalles, on entendait les roulements solennels de la cataracte de Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires.*

(Châteaubriand.)

Aucun de ces imparfaits ne pourrait être remplacé par un défini, car l'esprit n'entrevoit ici ni commencement ni fin d'action.

d. A la vérité, au lieu de dire: *Ce jour-là le ciel était serein, l'air était doux, les oiseaux chantaient sous le feuillage*, on pourrait dire aussi: *Ce jour-là le ciel fut serein, l'air fut doux, les oiseaux chantèrent sous le feuillage;* mais, en employant ce défini, j'indiquerais le résultat de toute la journée, tandis que l'emploi de l'imparfait laisse supposer la possibilité d'un changement, d'une interruption, d'un incident quelconque; aussi dirait-on très bien: *Ce jour-là le ciel était serein, seulement vers le soir il se couvrit de nuages*, etc.

e. S'agit-il d'indiquer un état ou des actions dont la répétition habituelle constitue une manière d'être ordinaire, on conçoit que l'imparfait est seul propre à les exprimer: *Dans ma jeunesse j'étais toujours gai et content, je travaillais avec ardeur, je me reposais avec délices, je jouissais de tout, je n'avais aucun souci, en un mot, j'étais heureux.*

Mais si l'on voulait remonter à l'origine de cet état, le défini reprendrait ses droits: *Depuis ce moment je fus toujours gai et content, je travaillai avec ardeur*, etc.

f. On peut à la vérité faire usage de l'imparfait

après le mot *depuis*, et exprimer conséquemment le commencement d'une durée au moyen de cet invariable, mais l'emploi même de ce temps donne à entendre que l'action ou l'état qu'il exprime doit être tôt ou tard interrompu ou modifié par un défini, dont l'action sera présentée comme l'événement principal, tandis que celle qu'exprime l'imparfait, ne présentera guère qu'une circonstance accessoire. En voici un exemple : *Depuis ce moment je vivais heureux, quand un malheur vint me plonger dans l'affliction.* On pourrait même terminer la phrase après l'imparfait, sans exprimer immédiatement ce défini, mais il n'en resterait pas moins tacitement dans le sens même de l'imparfait, et tôt ou tard il faudrait qu'il vînt interrompre ou modifier l'état ou l'action exprimée par ce dernier.

g. On dit également bien:

Alexandre était un grand capitaine.
Alexandre fut un grand capitaine.

Louis XIV. avait de grandes qualités et de grands défauts.

Louis XIV eut de grandes qualités et de grands défauts.

Dans ces sortes de phrases il semble surtout que le défini serve à tirer une conséquence, à énoncer un jugement, jugement appuyé dans ces exemples sur ce qu'on sait des actions de ces deux monarques; aussi ne dirait-on pas bien, s'il n'était question que du physique : *Il eut le nez aquilin, il fut d'une taille moyenne ;* on ferait alors usage de l'imparfait.

h. C'est une erreur grave de s'imaginer que le passé défini ne peut exprimer une durée, et qu'il ne s'emploie que pour indiquer des actions successives et passagères ainsi que le prétendent quelques grammairiens; c'est au contraire le temps dont il faut faire usage pour exprimer une durée non interrompue, quand il y a dans la phrase quelque adverbe de temps ou en général une locution quelconque ayant rapport au temps, à une durée continue : En conséquence on

dira : *De retour de ses campagnes il fut longtemps malade, il languit pendant des années entières.—Mon oncle passa toute sa vie à Paris.* On ne saurait dire : *Il était longtemps malade, il languissait des années entières,* à moins qu'on ne veuille faire entendre qu'il se rétablit de temps en temps, et retomba ensuite malade, en un mot, à moins qu'on ne veuille indiquer plusieurs alternatives de santé et de maladie. Quant au dernier exemple ; *Mon oncle passa toute sa vie à Paris,* il serait impossible de substituer l'imparfait au défini, parce que la locution *toute sa vie* exclut évidemment toute idée d'interruption, de répétition.

i. Quand il y a simultanéité entre les actions de deux verbes, on les met tous deux à l'imparfait, si, n'ayant égard qu'à la durée, on n'indique pas le commencement de l'état ou de l'action : *Il jouait pendant que j'écrivais.—Vous dîniez pendant que ces messieurs se promenaient.* Il n'y a rien dans ces verbes qui annonce que l'une des actions ait précédé l'autre. Au contraire on dira : *Je dormais quand il entra.—Je le surpris pendant qu'il écrivait.* L'action exprimée ici par le défini commence, tandis que celle qu'exprime l'imparfait continue, ou est interrompue par la première.

j. Dans les propositions principales absolues, où il n'y a pas deux rapports de temps, on fait usage du défini. *Je tombai malade l'année dernière.—L'hiver se passa sans apporter de changement à ma situation.*

En disant *l'hiver se passait sans apporter de changement dans ma situation,* je ferais entendre par là que l'hiver ne se passa pas entièrement sans apporter de changement dans ma situation, qu'il arriva un accident quelconque, qui modifia l'état des choses. C'est ainsi qu'on dira : *L'hiver se passait ainsi, lorsque je reçus une lettre de mon vieil ami.* On pourrait même isoler les deux propositions et dire : *L'hiver se passait ainsi. Tout-à-coup j'appris,* etc.

k. Il y a pourtant un cas où l'on peut dire absolument, *l'hiver se passait ainsi,* c'est celui où le singulier serait pris pour le pluriel, ce qui aurait lieu si l'on

voulait indiquer ce qui se faisait ordinairement chaque hiver : *On lisait, on étudiait, on faisait de la musique, et l'hiver passait ainsi.*

5. Après la conjonction *si*, marquant la condition, on emploie l'imparfait au lieu du conditionnel, et l'antérieur au lieu du conditionnel passé : *Si quelque fête champêtre rassemblait les habitants du lieu, j'y serais des premiers avec ma troupe.* (J. J. Rousseau.)—*Si les Titans avaient chassé du ciel Jupiter, les poètes auraient chanté les Titans.* (Voltaire.)

6. Au lieu de l'antérieur (plusque-parfait), on peut après *si* faire usage du second conditionnel passé; l'expression n'en est que plus élégante : *Si le sombre empire de Pluton se fût entr'ouvert, je n'aurais pas été saisi, je l'avoue, d'une plus grande horreur.* (Fénelon.)

Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers. (Boileau.)

7. Quand la conjonction *si* (whether) exprime le doute et non la condition, elle précède le conditionnel, si l'on veut exprimer un futur relativement au premier verbe : *Ne sachant si ces livres vous conviendraient, je n'ai pas voulu prendre sur moi de vous les acheter.*

8. Pour donner plus de mouvement et de vivacité au discours, on emploie quelquefois l'imparfait au lieu du conditionnel passé : *Il tombait, si je ne l'eusse retenu.*—

Si j'avais dit un mot, il se donnait la mort.
(Voltaire.)

9. Après la conjonction *si*, exprimant la condition, on ne peut faire usage du futur, on le remplace par le présent de l'indicatif :

Si l'on vous trouve ici, vous gâterez l'affaire. (Regnard.)

Mais de même qu'on l'a vu plus haut pour le conditionnel, cette conjonction peut précéder le futur, quand elle exprime le doute, et non la condition : *Je ne sais si votre espoir se réalisera.—Pourriez-vous me dire si le roi reviendra demain?—Le peuple ne sait pas s'il ne*

retirera point quelque utilité de l'emploi qu'on fera de l'argent qu'on lui demande. (Montesquieu.)

10. Quant à la différence qui existe entre l'emploi du passé défini et celui du passé indéfini, elle est facile à distinguer. On emploie le défini quand il est question d'une époque entièrement écoulée, et l'indéfini quand il s'agit d'une époque dans laquelle on se trouve encore. On dira donc avec le défini : *Cet événement se passa hier, la semaine dernière, l'année passée, dans le siècle dernier*, et avec l'indéfini : *Cet événement s'est passé aujourd'hui, cette semaine, au commencement de cette année, dans le courant de ce siècle*, etc. A la vérité on peut souvent sans inconvénient substituer le passé indéfini, au passé défini, mais bien rarement celui-ci à celui-là.

11. Dans la narration d'un fait historique on fait habituellement usage du passé défini et non de l'indéfini : *Le prince Edouard dans cette journée ne perdit pas soixante hommes.* (Voltaire.)—*L'empereur mit pied à terre auprès du banc sur lequel j'étais placé.* (Salvandy.)—*Alger se rendit le 5 Juillet*, 1830.

12. En général, quand il est question de choses arrivées dans une époque indéterminée, on emploie indifféremment le passé défini ou le passé indéfini : *C'est Boileau qui, le premier, enseigna l'art de parler toujours convenablement.* (Voltaire.)—*Quelques animaux nous ont enseigné à bâtir des maisons.* (Académie.)

13. Dans le style familier on emploie quelquefois le passé indéfini pour indiquer un futur très prochain : *Attendez un peu, j'ai fini dans un moment*, c'est-à-dire, *j'aurai fini.*

14. L'antérieur ou plusque-parfait marque un temps passé avant un autre également passé. Il correspond à l'imparfait : *Quand j'avais tué quelque oiseau pour ma nourriture, il fallait que je me traînasse sur la terre pour aller ramasser ma proie.* (Fénelon.)

15. Le passé antérieur défini ne peut être employé qu'avec une locution marquant un rapport de temps, comme *quand, lorsque, aussitôt que, bientôt en un moment, à peine.* Il correspond au défini : *A peine Calypso eut-elle*

prononcé ces paroles, qu'elle s'en repentit.—Quand j'eus terminé mon ouvrage, je me mis en route.—J'eus fini en un moment. Il diffère du temps précédent en ce qu'il indique un cas particulier, tandis que l'antérieur désigne plutôt ce qui se passait habituellement.

16. On emploie les verbes *venir de* et *aller* devant l'infinitif, le premier pour exprimer un passé, le second pour exprimer un futur, tous deux très rapprochés du présent; en conséquence, *je viens de lire, je venais de lire* signifient, *il n'y a qu'un moment que j'ai lu, il n'y avait qu'un moment que j'avais lu.* Au contraire *je vais lire, j'allais lire,* signifient *je lirai tout de suite, j'étais sur le point de lire.* Cette manière d'exprimer un passé et un futur est d'un fréquent usage en français. Ajoutons que les verbes *aller* et *venir* ne sont guère usité ainsi qu'au présent et à l'imparfait.

17. Les deux conditionnels passés s'emploient l'un pour l'autre, et n'offrent pas de différence sensible pour le sens. On remarquera seulement que le premier est plus souvent usité dans le style familier, et le second dans le style soutenu : *J'aurais été vous voir, si le temps l'avait permis.—O Fabricius! qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras?* (J. J. Rousseau.)

18. Le conditionnel du verbe *savoir* pris négativement s'emploie dans le sens du présent de l'indicatif du verbe *pouvoir*, et remplace par conséquent *je ne puis (pas), je ne peux (pas),* mais il faut se garder dans ce cas d'y ajouter la négation *pas*, car on exprimerait alors le conditionnel du verbe *savoir*: *Ne saurais-tu trouver quelque moyen pour me tirer d'embarras?* (Molière.) — *Je ne saurais me contenter de vos raisons.*

19. L'impératif exprime non seulement que l'action doit se faire, mais encore qu'elle est voulue par celui qui parle; aussi les inférieurs et même les égaux entre lesquels il ne règne pas une grande familiarité ont-ils souvent soin de l'adoucir au moyen des locu-

tions *daignez, veuillez, ayez la bonté,* etc.: *Veuillez l'entendre avant de la condamner.*—

Daignez à mon amour accorder cette grâce.
(Racine.)

Rem.—Quand on se commande à soi-même, on emploie indifféremment la seconde personne du singulier ou la première du pluriel.

Octave, n'attends plus les coups d'un nouveau Brute,
Meurs et dérobe-lui la gloire de ta chute. (Corneille.)
Vivons, tant que ce bras, pour victoire dernière,
N'aura pas à Sylla fait mordre la poussière. (Arnault.)

20. On emploie souvent l'impératif du verbe *aller* avec la négation devant un verbe à l'infinitif, quand on veut fortifier le sens impératif de ce dernier verbe, mais cette locution n'est en usage qu'avec la négation. *N'allez pas vous imaginer que je serai votre dupe.*

21. Au lieu de l'impératif, on se sert quelquefois du futur, sans que pour cela le commandement perde de son énergie; il semble au contraire que le sens impératif en soit encore fortifié: *Vous ferez ce que je vous ai ordonné, et vous vous dispenserez de toute observation.*— *Tu ne tueras point, tu ne déroberas point.*

Emploi du subjonctif.

PREMIER COURS.

§ 97.

Le subjonctif est un mode qui dépend toujours du verbe d'une proposition principale. Même quand il est sous la dépendance immédiate d'une conjonction qui l'exige, c'est encore le verbe d'une proposition principale qui en détermine le temps.

On emploie le subjonctif:

1. Après tous les verbes et toutes les locutions qui expriment la *volonté,* et tout ce qui se rattache à l'idée de la volonté, comme *le désir, l'intention, la permission,*

la prière, etc.: *Je consens que mes ouvrages meurent, mais je veux que vous viviez.* (D'Alembert.)—*Il souffrait que je lui disse la vérité.* (Fénelon.)—*L'usage s'opposait à ce que le Grand-Seigneur commandât en personne son armée.* (Ségur.)—*Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla.* (Montesquieu.)—*Auguste recommanda par son testament qu'on ne cherchât point à étendre l'empire par de nouvelles guerres.* (Montesquieu.)—*Mon dessein est que vous puissiez vous reposer un jour.*

2. Après les verbes qui expriment un doute: *Je doute que la richesse puisse donner le bonheur.*

3. Après les verbes et les locutions qui réveillent une idée de sentiment, qui expriment un mouvement de l'âme, comme *regretter, être fâché, se féliciter, être charmé, s'affliger, craindre, avoir peur, avoir honte*, etc.: *J'ai si peur que vous ne me souhaitiez la bonne année le premier, que je me dépêche de vous faire mon compliment.* (Me. de Simiane.)—*Il fut ravi que je voulusse passer ma vie auprès de lui.* (Fénelon.)—*Je suis très fâché, Monsieur, que vous ayez connu le prix de la santé par la maladie.* (Voltaire.)—*Je crois que ce qui perdit surtout Pompée fut la honte de penser qu'en élevant César, comme il l'avait fait, il eût manqué de prévoyance.*

(Montesquieu.)

4. Après les verbes employés interrogativement: *Croyez-vous que je ne sois point fâché d'avoir obligation au plus grand ennemi de la France?* (Fénelon.)—*Pense-t-il qu'on fasse cela pour lui?*

5. Après les verbes employés négativement: *Je ne vois pas que depuis Romulus jusqu'à César aucun Romain ait été mis au nombre des divinités publiques.* (Montesquieu.)—*Je ne crois pas que vous ayez tort, mais je ne puis affirmer que vous ayez raison.*

6. Après les verbes impersonnels et les adjectifs précédés de la locution impersonnelle *il est, il était, il serait*, etc.: *Il fallait que cette révolution arrivât à Venise, pour que ce gouvernement impénétrable n'eût plus de mystères.* (Daru.)—*Il faut que tu m'appartiennes.*

(Me. Cottin.)—*Il convient que vous cédiez à votre aîné.—Il importe que vous gardiez ce secret.—Il est rare qu'un cœur droit ne soit pas un cœur élevé.* (Marmontel.)—*Il est impossible que nous croyions que les nègres soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas même des chrétiens.* (Montesquieu.) — *Il était bien difficile que César pût défendre sa vie.* (Montesquieu.)—*Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigmes.* (Voltaire.)

7. Après un superlatif relatif et ordinairement aussi après *le seul, l'unique, le premier* et *le dernier*. Dans ce cas le subjonctif n'est pas précédé de la conjonction *que*, mais d'un pronom relatif : *Nerva adopta Trajan, le prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé.* (Montesquieu.)—*Lépide était le plus méchant citoyen qui fût dans la république.* (Montesquieu.)—*Il est remarquable que l'espèce humaine est la seule dont les petits soient élevés à force de coups.* (Bern. de St. Pierre.)

Le présent est l'unique bien
Dont l'homme soit vraiment le maître.
(J. J. Rousseau.)

Néro est le premier empereur qui ait persécuté l'Eglise. (Bossuet.)—*C'est une des dernières épîtres que St. Paul ait écrites.* (Trévoux.)—

Il en est de même après *peu* suivi d'un pronom relatif :

Il est peu d'écrivains pour qui l'on n'ait eu à rougir.
(Thomas.)

8. Après les locutions extensives *quel que, quelque . . . que, si . . . que, qui que, qui que ce soit, quoi que, quoi que ce soit: Un ami de la justice, quelque preuve qu'il croie avoir, ne condamne pas un homme sans l'entendre.* (Rousseau.)—*Quelle que soit la barrière qui me sépare de mon ami, je le reverrai.* (X. de Maistre.)—*Quoi qu'il en soit, je serai vrai.* (Rousseau.)—*Si heureux qu'on puisse être, on n'a pas toutes ses aises dans ce monde.* (Lamotte.)

9. Auprès les conjonctions suivantes, *afin que, à moins que, avant que, au cas que, bien que, de peur que, de*

crainte que, en cas que, jusqu'à ce que, encore que, si tant est que, loin que, non que, non pas que, pour que, pourvu que, pour peu que, quoi que, sans que, soit que, sinon que, supposé que, et *ou que* mis pour *soit que*. On remarquera que de toutes ces conjonctions *quoique* est la seule où *que* fasse corps avec le mot qui le précède. *Loin que j'aie reproché à Voiture d'avoir mis de l'esprit dans ses lettres, j'ai trouvé qu'il n'en avait pas assez, quoiqu'il le cherchât toujours.* (Voltaire.)—*Oui, je vous injurierai, jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse.* (Voltaire.)—*Encore qu'il fût amolli par les délices, il ne laissait pas d'avoir quelques sentiments d'humanité.* (Fénelon.)—*Bien que la carrière de l'instituteur primaire soit sans éclat, ses travaux intéressent la société tout entière.* (Guizot.)—*Avant que les enfants soient en âge d'aller à l'école, ils contractent de nombreuses habitudes, qui influent beaucoup sur leurs dispositions et leur caractère.* (Dégérando.)—*Je serai content, pourvu que mes yeux, avant de se fermer à la lumière, aient vu le petit-fils de mon maître.* (Fénelon.)—*César avait nommé des magistrats, afin qu'il eût des gens à lui.* (Montesquieu.)

Emploi du subjonctif.

SECOND COURS.

§ 98.

La plupart des principes que nous venons de poser dans le premier cours sur l'emploi du subjonctif exigent des développements ou des restrictions.

---

1. Les verbes *ordonner*, *exiger*, etc., qui, de même que tous les verbes exprimant une idée de commandement, sont suivis du subjonctif, exigent néanmoins le futur ou le conditionnel dans un certain cas : c'est

quand il est question d'édits, d'ordres émanant du souverain, des cours de justice, etc. : *Dioclétien ordonna que les chefs des Manichéens seraient brûlés, eux et leurs écrits.* (Montesquieu.)

2. Suivant le sens qu'il offre, le même verbe est suivi de l'indicatif ou du subjonctif. C'est ainsi que *dire, écrire, prétendre, entendre, crier*, etc., exprimant un ordre, régissent le subjonctif : *Dites-lui qu'il attende.—Ecrivez-lui qu'il parte sur le champ.—Je prétends qu'on m'obéisse.—J'entends qu'il soit soumis à vos ordres.* Mais dans un autre sens on dirait avec l'indicatif : *Je dis qu'il a tort.—Je lui écris que je puis partir.—Je prétends que vous êtes dans l'erreur. J'entends qu'il y a du monde dans le salon.*

---

3. Les verbes qui expriment un sentiment de l'âme peuvent être suivis de la locution *de ce que* au lieu de la simple conjonction *que*, et alors l'emploi du subjonctif n'a pas lieu ; on fait usage de l'indicatif. On dira donc : *Je suis étonné de ce qu'il s'est conduit si lâchement.—Vos parents s'affligent de ce que vous leur écrivez si rarement ;* tandis qu'on dirait avec *que* seulement : *Je suis étonné qu'il se soit conduit si lâchement.—Vos parents s'affligent que vous leur écriviez si rarement.*

La même remarque s'applique aussi au verbe *se plaindre : Il se plaint de ce que vous l'oubliez.—Il se plaint que vous l'oubliiez.* Le première de ces deux locutions indique un motif de plainte mieux fondé que la seconde.

---

4. On met l'indicatif et non le subjonctif après le verbe employé interrogativement, quand il ne reste aucun doute dans l'action exprimée par le verbe. Il y a donc une grande différence entre les deux phrases suivantes : *Savez-vous que cet enfant fait des progrès?* et *savez-vous que cet enfant fasse des progrès?* La première signifie : *Cet enfant fait des progrès, le savez-vous?* La seconde au contraire veut dire : *J'ignore si cet enfant fait des progrès, pourriez-vous me le dire?*

5. Quelquefois aussi on emploie l'interrogation comme tour oratoire, pour affirmer ou nier avec plus d'énergie, et il est naturel qu'alors, l'incertitude n'existant pas, il faut faire usage de l'indicatif : *Croyez-vous que les Limousins sont des sots, que les Parisiens sont des bêtes ?* (Girault Duvivier.) C'est presque toujours le cas après une interrogation négative, car on n'interroge guère de cette manière que quand on ne doute pas : *Ne trouvez-vous pas qu'il fait bien froid dans cette chambre ?* (Vitet.)—*Ne vois-tu pas que la vengeance s'est jointe à l'ambition pour me jeter dans cette extrémité ?* (Fénelon.)—*Ne savez-vous pas que toutes les guerres de l'Europe ne sont plus que des guerres de commerce, qu'on achète des armées et des victoires, et que le sang est à prix d'argent ?* (Thomas.)

---

6. On peut aussi après un verbe employé négativement se servir de l'indicatif ou du subjonctif, suivant le sens que l'on a en vue : l'indicatif dans ce cas marque la réalité de l'action ou de l'état exprimé par le second verbe, le subjonctif ne l'exprime que d'une manière dubitative. En conséquence on dira : *Ce jeune homme ne sait pas que son père est malade*, si l'on veut dire que son père est malade, et qu'il l'ignore ; mais il faudrait dire : *Ce jeune homme ne sait pas que son père soit malade*, si la personne qui parle doute elle-même de la maladie du père.

Rem.—Le verbe *ignorer* signifiant *ne pas savoir* est ordinairement suivi du subjonctif. *J'ignore que cela soit ainsi. Ne pas ignorer* signifie *savoir* et veut par conséquent l'indicatif : *Je n'ignore pas qu'il m'a trompé.*

Rem.—Quand la négation équivaut aux mots *personne, rien, pas un seul*, elle est toujours suivie du subjonctif : *Je ne connais pas d'homme qui soit sans défaut.*

7. Les verbes impersonnels *il y a . . .*, *il arrive, il résulte, il s'ensuit, il paraît*, et *il semble*, quand ce dernier est accompagné d'un régime indirect, sont suivis de l'indicatif : *Sans être trompé au jeu, il arrive qu'on perd toujours.* (Me. de Sévigné.)—*Il en résulte*

que, sans le concours de la Turquie et de la Suède, la Russie est moins attaquable. (Ségur.)—*Il me semble que vous avez le temps de songer à vos amis.* (Bohours.) Il en est de même après les locutions impersonnelles qui marquent quelque chose de positif, comme *il est sûr, il est clair, il est certain, il est évident, il est incontestable, il est remarquable, il est visible, il est naturel,* etc., et même après *il est probable, il est vraisemblable,* malgré l'incertitude que ces deux adjectifs laissent dans l'esprit : *Il était évident que la guerre seule pouvait décider de ce grand débat.* (Ségur.)—*Il est visible que les sauvages sont infiniment moins libres que l'homme cultivé.* (Dégérando.) *Il est probable que les nébuleuses sont des groupes d'un très grand nombre d'étoiles.* (Laplace.)

8. Les locutions *c'est assez que, c'est beaucoup que, c'est peu que, c'est dommage que,* équivalent à des verbes employés impersonnellement, et sont en conséquence suivies du subjonctif : *C'est assez qu'on ait fait pour vous un tel sacrifice, n'exigez rien de plus.—C'est dommage que le temps ne soit pas beau.*

9. *On dirait,* signifiant *il paraît, il semble,* régit assez indifféremment l'indicatif ou le subjonctif. Cependant lorsqu'il y a de fortes raisons pour croire une chose, on emploie préférablement l'indicatif ; s'il n'y a que de légères apparences, on met plutôt le subjonctif :

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime,
On dirait, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.
(Boileau.)

On dirait que le livre des destins ait été ouvert à ce prophète. (Bossuet.)

---

10. Après le superlatif, il faut employer l'indicatif dans les quatre cas suivants :

a. Quand le superlatif est accompagné d'un régime : *C'est la moindre des choses que je lui dois.* (Boileau.)—*Le plus grand des maux qu'il conçoit est la servitude.* (Rousseau.)

b. Quand le superlatif est précédé des locutions *c'est, ce sont, c'était*, etc., employées pour fortifier l'expression : *C'est le plus jeune qui a remporté un prix.—Ce ne sont pas les hommes les plus riches qui sont les plus heureux.*—On pourrait ici retrancher le verbe *être* et dire : *Le plus jeune a remporté un prix.—Les plus riches ne sont pas les plus heureux.*

Il n'en serait pas de même si l'on disait avec le subjonctif : *C'est le plus jeune qui ait remporté un prix.* Ici on ne pourrait supprimer le verbe *être*, car cette phrase revient à celle-ci : *De tous ceux qui ont remporté un prix celui-là est le plus jeune.*

c. On remplace aussi le subjonctif par l'indicatif toutes les fois que le pronom relatif qui suit le superlatif commence une proposition incidente explicative : *Les monarques les plus puissants, qui sont souvent les plus malheureux, sont ordinairement les plus enviés du vulgaire.—Les plus habiles, qui saisissaient le mieux les leçons, les répétaient aux autres.* (Jussieu.) Dans ce cas le pronom relatif doit toujours être précédé de la virgule.

d. Quand le pronom *que*, dont le superlatif est l'antécédent, précède le verbe *pouvoir*, et que ce verbe n'est pas suivi d'un infinitif, l'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif est de rigueur : *Il vous donnera les meilleurs conseils qu'il pourra.—Je fais la meilleure contenance que je puis.* (Me. de Sévigné.)

11. Enfin, outre les quatre cas cités, on trouve quelquefois l'indicatif après le superlatif, et après les locutions *le seul, le premier, le dernier*, quand le verbe de la proposition subordonné exprime quelque chose de bien positif : *Me. Clot était bien la vieille la plus grognon que je connus de ma vie.* (Rousseau.)—*Je fus aussi sensible à cette baie que je l'ai été dans la suite aux plus grandes disgrâces qui me sont arrivées.* (Lesage.)—*Voilà le premier livre (le firmament) que Dieu a montré aux hommes.* (Bossuet.)—*Souviens-toi que je suis le seul qui t'a déplu.* (Fénelon.)

12. On met au subjonctif non seulement le verbe précédé de *quel que*, mais encore celui qui vient après le *que* suivant, quand l'action ou l'état exprimé par ce verbe laisse quelque doute dans l'esprit : *Quelle que soit la confiance que vous ayez en lui, je ne crains pas qu'il la trompe jamais.*

Mais si le second verbe indique quelque chose de positif, on fait usage de l'indicatif : *Les richesses des principaux Romains étaient immenses, quelles que fussent les voies qu'ils employaient pour les acquérir.*

(Montesquieu.)

---

13. Quand la proposition subordonnée est liée à la proposition principale par un des pronoms relatifs *qui, que, dont, où*, etc., on emploie l'indicatif, si le verbe exprime quelque chose de certain, de positif, et le subjonctif, si l'action ou l'état exprimé par ce verbe présente quelque chose d'encore incertain. On dira donc, suivant l'idée que l'on a en vue :

J'habiterai une maison qui est au bord de la rivière.	*J'habiterai une maison qui soit au bord de la rivière.*
Montrez-moi le palais qui appartient au prince de L.	*Montrez-moi un palais qui appartienne au prince de L.*
Ils envoyèrent des députés qui consultèrent Apollon.	*Ils envoyèrent des députés qui consultassent Apollon.*

Dans *j'habiterai une maison qui est au bord de la rivière*, j'emploie l'indicatif, parce que l'idée est positive ; je connais d'avance la maison que je dois habiter. Au contraire, dans *j'habiterai une maison qui soit au bord de la rivière*, je me sers du subjonctif parce que je suis encore incertain sur le choix, j'exprime simplement une intention ; c'est cette incertitude qui détermine l'emploi du subjonctif.

L'analyse des autres exemples donnera le même résultat.

14. Quelquefois on emploie la conjonction *que* pour une des conjonctions qui régissent le subjonctif, et dans ce cas *que* régit le même mode : *Venez, que je vous dise ce que je sais.—Attendez que le roi vous fasse appeler ;* c'est-à-dire, *afin que je vous dise,—jusqu'à ce que le roi vous fasse appeler.*—

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.
(Racine.)

C'est-à-dire *de peur que jamais l'astre,* etc.

Ne faites rien que vous ne l'ayez consulté auparavant.
—Personne n'apprit la mort de Turenne qu'il ne crût d'abord l'armée du roi taillée en pièces. C'est-à-dire, *avant que, sans que,* etc.

Rem.—La conjonction *que*, dépendant d'un verbe précédé de *si*, est ordinairement suivie du subjonctif: *Si vous croyez que je puisse vous être utile, disposez de moi.*

15. Quand la proposition subordonnée, précédée de *que*, se place avant la proposition principale, elle a toujours son verbe au subjonctif, quel que soit le rapport du verbe dont elle dépend : *Qu'il ait eu tort, c'est ce qu'il avoue franchement,* c'est-à-dire : *Il avoue franchement qu'il a eu tort.*

16. Au lieu de répéter plusieurs fois la même conjonction dans une période, on se borne ordinairement à l'exprimer dans la première proposition, et on la remplace dans les suivantes par la conjonction *que*, qui régit alors le même mode que la conjonction qu'elle représente :

Demain, quand l'Aurore avec ses doigts de rose entr'ouvrira les portes dorées de l'Orient, et que les chevaux du soleil, sortant de l'onde amère, répandront les flammes du jour pour chasser les étoiles du ciel, nous reprendrons, mon cher Télémaque, l'histoire de vos malheurs.
(Fénelon.)

Je ne puis vous pardonner, avant que vous me fassiez l'aveu de vos fautes, et que vous me promettiez de vous corriger.

Dans le premier de ces exemples, *que* mis pour *quand* est suivi de l'indicatif *répandront;* dans le second, où il est mis pour *avant que,* il est suivi du jonctif *promettiez.*

17. La conjonction *si, if,* fait seule exception à cette règle. Quoiqu'elle régisse elle-même l'indicatif, la conjonction *que,* qui la représente, est toujours suivie du subjonctif: *Si l'ennemi livrait une bataille, et qu'il fût vaincu, sa position serait des plus critiques.*

Rem.—On remarquera qu'il s'agit ici de la conjonction *si, if,* exprimant une condition, et non de *si, whether,* exprimant un doute. Cette dernière conjonction ne peut jamais être remplacée par *que,* elle conserve toujours sa première forme: *Je ne sais si vous m'approuvez, et si vous voulez favoriser mon entreprise.—J'ignore si la Convention donnera un conseil à Louis XVI, et si elle lui en laissera le choix.* (Malesherbes.)

---

18. La conjonction *jusqu'à ce que,* qui est du nombre de celles qui régissent le subjonctif, exige cependant quelquefois l'indicatif; c'est quand le verbe dont elle est suivie exprime quelque chose de fortuit, d'inattendu, d'indépendant du premier verbe: *Je gardai mon sang-froid, jusqu'à ce que je l'entendis calomnier son frère, alors je ne pus me contenir.* Si l'on disait avec le subjonctif *jusqu'à ce que je l'entendisse,* on donnerait à entendre par là qu'on s'attendait à cette calomnie.

---

19. Les conjonctions ou locutions conjonctives *de façon que, de manière que, de sorte que* (*en sorte que*), *sinon que, si ce n'est que,* sont suivies du subjonctif, quand il reste quelque doute sur l'action ou l'état exprimé par le verbe, et de l'indicatif, si le verbe marque une affirmation bien formelle. On dira donc avec le subjonctif: *Occupez-vous de cette affaire de manière* (*de sorte, de façon*) *qu'on ne puisse vous blâmer.—Je prendrai soin de votre frère, sinon* (*si ce n'est*) *qu'il ne veuille pas écouter mes conseils.*

Et l'on dira avec l'indicatif: *Il s'est occupé de cette affaire de manière (de sorte, de façon) qu'on n'a pu le blâmer.—Il s'est conduit d'une manière irréprochable, sinon (si ce n'est) qu'il a manqué dans la forme.*

---

20. *Tout . . . que,* qui autrefois était suivi de l'indicatif, commence à être aussi employé avec le subjonctif. Voici ce que dit à ce sujet le Journal grammatical: "Celui qui dit: *Tout habile que vous êtes*, est convaincu que vous êtes habile, et il exprime son jugement par le mode consacré à l'affirmation, c'est-à-dire par l'indicatif; mais celui qui dit: *Tout habile que vous soyez*, ne présente pas votre habileté comme une chose positive, une chose qu'il reconnaisse comme évidente, et il exprime son jugement par le mode consacré au doute, le subjonctif."

---

21. On emploie le subjonctif après les verbes *mériter, valoir, trouver bon, trouver mauvais, juger à propos, to think suitable*, et quelques autres d'une signification analogue: *Vous méritez qu'on vous croie.—Un tel accord vaut bien qu'on fasse, pour l'obtenir, quelques sacrifices.* (Guizot.)—*Trouvez bon que je me plaigne de cette indiscrétion.* (Rousseau.)

Rem. 1.—*Supposer*, signifiant *présumer, to presume*, régit l'indicatif; dans le sens de *faire une supposition, to suppose*, il régit ordinairement le subjonctif: *Je suppose qu'il m'écrira demain.—Je suppose que vous ayez raison, est-ce un motif pour vous échauffer de la sorte?*

Rem. 2.—*Comprendre, concevoir* sont suivis du subjonctif, quand ils signifient *trouver naturel, ne pas s'étonner: Je comprends (je conçois) que vous songiez à vous avant de songer aux autres, mais encore ne devez-vous pas être égoïste, comme vous l'êtes.* Dans leur sens ordinaire, ces verbes sont suivis de l'indicatif: *Je comprends (je conçois) maintenant qu'il n'a pu agir autrement.*

Rem. 3.—Les adverbes *peu* et *rarement*, modifiant un verbe suivi de *que*, exigent ordinairement le subjonctif: *Vous croyez peu (rarement) qu'on veuille vous tromper.*

22. Le subjonctif est souvent sous la dépendance d'un verbe sous-entendu, qui est ordinairement *vouloir*, *souhaiter*, ou un autre verbe exprimant la volonté, la nécessité :

Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi !
(Voltaire.)

Qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui !
(Corneille.)

Lorsque vous ferez l'aumône, que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite !

23. Non seulement il peut y avoir ellipse du verbe de la proposition principale, mais encore la conjonction *que* peut quelquefois rester sous-entendue. Cette forme s'emploie surtout quand on veut exprimer un vœu, un désir :

Puissent tous ses voisins ensemble conjurés
Saper ses fondements encor mal assurés !
(Corneille.)

Périsse le Troyen, auteur de nos alarmes !
(Racine.)

24. L'imparfait du subjonctif est fréquemment usité sous cette forme ; il est mis alors pour *quand* et le conditionnel : *Fussiez-vous au fond des abîmes, la main de Jupiter pourrait vous en tirer, fussiez-vous dans l'Olympe*, etc. (Fénelon.)

Dût ma muse par là choquer tout l'univers. (Boileau.)

C'est-à-dire *quand vous seriez*, etc., *quand même ma muse devrait*, etc., ou encore, *quand le sort voudrait que vous fussiez*, etc., *que ma muse dût*, etc.

---

25. Il n'y a dans notre langue que le verbe *savoir* qu'on puisse employer au subjonctif dans une proposition principale, encore n'est-ce qu'à la première personne et quand il est accompagné de la négation. Cette locution nie moins fortement que *je ne sais pas :*

Je ne sache pas qu'il y ait eu des hommes blancs devenus noirs. (Buffon.)—*Je ne sache rien de si beau.*

Remarquez aussi *que je sache* employé pour *je ne pense pas que je (le) sache: M'a-t-on appelé?—Non pas que je sache.*

De la concordance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif.

§ 99.

1. Quand le verbe de la proposition principale est un présent, un futur ou un impératif, le verbe de la proposition subordonnée se met au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un temps présent ou futur, et il se met au parfait, si l'on veut désigner un temps passé.

Je ne crois pas (je ne croirai pas, ne crois pas) qu'il ait tort.

Je ne crois pas (je ne croirai pas, ne crois pas) qu'il ait eu tort.

2. Cependant s'il y avait dans la phrase une expression conditionnelle au passé, exprimée ou sous-entendue, il faudrait dans ce cas employer l'imparfait du subjonctif pour exprimer un présent ou un futur, et le plusque-parfait pour exprimer un passé :

Je ne crois pas qu'il tentât cette entreprise, s'il n'était sûr de votre assistance.

Je ne crois pas qu'il eût tenté cette entreprise, s'il n'avait été sûr de votre assistance.

Je ne pense pas qu'il réussit (qu'il eût réussi) sans vous (si vous ne l'aidiez, si vous ne l'eussiez aidé.)

Je doute que l'aspect même de la cataracte de Niagara me causât la même admiration qu'autrefois. (Châteaubriand.)

3. Il est bien entendu que si l'expression conditionnelle renferme un présent ou un futur exprimé ou sous-entendu, il faut employer le présent du subjonctif,

suivant le principe établi en premier lieu : *Je ne pense pas qu'il réussisse sans vous* (*si vous ne l'aidez.*)

4. Quand le verbe de la proposition principale est à l'un des passés ou des conditionnels, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'imparfait du subjonctif, pour exprimer un présent ou un futur relativement au premier verbe, et au plusque-parfait pour exprimer un passé :

Je craignais *Je craignis* *J'ai craint* *J'avais craint* *Je craindrais* *J'aurais craint*	*que vous n'arrivassiez trop tard aujourd'hui, demain, ce jour là, le lendemain,* etc.
Je craignais *Je craignis* *J'ai craint* *J'avais craint* *Je craindrais* *J'aurais craint*	*que vous ne fussiez arrivé trop tard hier, la semaine dernière, la veille.*

5. Quand il s'agit d'une vérité générale, on fait ordinairement usage du présent du subjonctif au lieu de l'imparfait : *Les anciens ne savaient pas que la terre tourne autour du soleil.*

6. On observera encore que quand le verbe de la proposition principale est au passé indéfini, on emploie ordinairement le présent du subjonctif après les conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, quoique, bien que*, si l'on veut exprimer un présent ou un futur au moment de la parole : *Il m'a témoigné trop d'amitié, pour que je le soupçonne de cette perfidie.—Quoiqu'il relève de maladie, et qu'il soit très faible, il a voulu se mettre en route.—Je l'ai prévenu de cette circonstance, afin qu'il en profite.—Il m'a écrit cette nouvelle, de crainte que je ne la reçoive que demain.*

Emploi de l'infinitif.

§ 100.

1. Il est dans le génie de la langue française de préférer l'infinitif a tout autre mode, quand la clarté de la phrase n'en est pas altérée; il rend le discours plus concis, en le débarrassant de quantité de petits mots qui rendent la construction lourde et traînante. Ainsi au lieu de dire : *Je désire que je mérite votre confiance.—Avez-vous peur que vous ne tombiez malade?* on dit: *Je désire mériter votre confiance.—Avez-vous peur de tomber malade?*

2. Quand les sujets des deux propositions sont identiques, comme dans les deux exemples ci-dessus, il faut presque toujours employer[1] cette construction, mais quand les deux sujets sont différents, la clarté de la phrase exige ordinairement un mode personnel. On ne dira donc pas: *De quoi suis-je coupable pour me traiter ainsi?* La construction serait louche, il faudra dire en conséquence: *De quoi suis-je coupable pour qu'on me traite ainsi?* à moins toutefois que je ne veuille dire expressément que c'est moi qui me traite ainsi, alors l'infinitif serait requis.

Rem.—Cependant si cette construction ne présentait rien d'obscur ni d'équivoque, si l'on ne pouvait se méprendre sur le véritable rapport de l'infinitif, on ne devrait pas hésiter à employer ce mode. Racine dit: *Les moments sont trop chers pour les perdre en paroles*, et Bossuet: *Pour éviter les surprises, les affaires étaient traitées par écrit dans cette assemblée.* La construction ne présente rien d'obscur dans ces deux exemples.

3. L'infinitif est quelquefois employé comme sujet et alors il n'est précédé d'aucune préposition :

S'immoler pour son nom et pour son héritage,
D'un enfant de David, voilà le vrai partage.
(Racine.)

---

[1] L'emploi de l'infinitif n'est pas de rigueur, même quand les sujets sont les mêmes, avec les verbes qui expriment un acte de la *pensée*, ou de la *parole*, comme *croire*, *penser*, *dire*, *répondre*, etc., on préfère même ordiniarement le mode personnel: *Je crois que je me suis blessé.—Vous direz que vous êtes indisposé.*

4. Quelques infinitifs sont parfois employés comme substantifs, mais le nombre en est passablement borné ; plusieurs d'entre eux sont, comme tels, susceptibles de la pluralisation, qui en modifie quelquefois le sens : *Le rire est sans doute l'assaisonnement de l'instruction, et l'antidote de l'ennui.* (Laharpe.)—*La paix nous devenait nécessaire comme le manger et le dormir.—Ce n'est pas la mort que je crains, disait Montaigne, c'est le mourir.—On lui apporta des vivres, parce qu'il fallait obéir.* (Voltaire.)

5. On commence quelquefois une phrase par l'infinitif précédé de la préposition *à : A l'entendre, on dirait qu'il est innocent.—A l'en croire, il est seul en état de décider cette question,* c'est-à-dire, *quand on l'entend, si on le croit.*

6. On emploie souvent l'infinitif après *comment? que? où? qui?* en supprimant le verbe au mode personnel : *Que faire dans cet embarras?—Comment suffire à tant de besoins?—A qui recourir dans cette circonstance? Où fuir?*

Où me cacher? où fuir? et comment désarmer
L'honnête oncle qui vient pour me faire enfermer?
(Piron.)

7. On fait quelquefois usage de l'infinitif précédé de la préposition *de* pour marquer une sorte d'empressement, de précipitation. Cette tournure est surtout usitée dans le style de la fable :

Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir. (Lafontaine.)
Mon singe au même instant de chercher à s'y voir.
(Bailly.)

8. La préposition *après* précède souvent le passé de l'infinitif, et l'on observera alors que, si le sujet est un substantif, il peut être séparé de son verbe par cet infinitif ; si au contraire ce sujet est *on* ou un pronom conjoint, il faut toujours qu'il précède immédiatement son verbe : *Le maréchal, après avoir lu, dit au roi . . .* (Me. de Sévigné.) On dirait également bien : *Après*

avoir lu, le maréchal dit au roi . . . . Mais il faut dire : *Après avoir entendu mes plaintes, il me fit les siennes.* (Fénelon.) Il ne peut y avoir ici séparation du sujet, parce que celui-ci est un pronom conjoint.

9. La construction est la même à l'égard du présent et du passé de l'infinitif pour *afin de, avant de, sans, à moins de, au lieu de, au risque de, de crainte de, de peur de*, etc. : *Gustave, avant de livrer bataille, priait Dieu à genoux avec toute l'armée.* Cet emploi de l'infinitif doit être aussi préféré quand les sujets sont les mêmes, comme nous l'avons vu ci-dessus. Quand les sujets sont différents, il faut presque toujours, pour prévenir l'équivoque, employer un mode personnel dans la proposition subordonnée : *Après que j'eus embrassé mon frère, il me raconta son histoire.* En disant ici *après avoir embrassé*, l'action de ce verbe semblerait fait par un autre, qui me raconta son histoire.

10. La préposition *with* précédant un participe présent, se traduit en français par *par* et l'infinitif. *Il a commencé par se fâcher et il a fini par m'embrasser.*

11. Les Anglais remarqueront que le participe présent ne s'emploie pas dans notre langue comme sujet ou comme attribut. On traduira donc le participe présent anglais par un infinitif dans les phrases suivantes : *Singing is a pleasant occupation ; chanter est une occupation agréable. Seeing is believing ; voir c'est croire.*

Du participe présent.

PREMIER COURS.

§ 101.

1. Rien ne caractérise plus la différence des deux langues, que l'emploi du participe présent, qui est d'un usage bien moins fréquent en français qu'en anglais. Il se rapporte suivant les circonstances au présent, au passé, au futur, et se dit également des trois person-

nes : *Etant malade, je ne puis, je n'ai pu, je ne pourrai vous accompagner.—En reconnaissant votre faute, tâchez de la réparer.—Il marchait en tremblant.*

Rem. a.—Le participe présent anglais se traduit souvent par un mode personnel précédé de *que, de ce que, à ce que : I attribute his success to his knowing the minister. J'attribue son succès à ce qu'il connaît le ministre.*

b. En anglais le participe présent s'emploie souvent au lieu de l'indicatif, dans ce cas il vaut mieux, et souvent il faut, traduire le temps *sous-entendu : I look at the children running down the street. Je regarde les enfants qui courent dans la rue.*

2. Quant à la place qu'il occupe, elle est déterminée par le sens ou par l'harmonie. Ordinairement, quand l'action ou l'état exprimé par le participe présent est antérieur à celui qu'exprime le verbe de la proposition principale, il précède celle-ci ; dans le cas contraire il en est précédé. Si les deux verbes expriment des actions simultanées, l'oreille décidera de l'ordre de la phrase ; pour l'ordinaire cependant la proposition la plus courte figure la première : *Hazael, me regardant avec un visage doux et humain, me tendit la main, et me releva.* (Fénelon.)—*Je sortis enfin de ce lieu d'horreur, laissant ce malheureux livré à ses réflexions.—En disant cela, il paraissait ému et troublé.—Je ne puis le condamner, ne le croyant pas coupable.*

3. Il faut bien s'appliquer à distinguer le participe présent de l'adjectif verbal terminé en *ant*. Le premier, qui marque l'action, est toujours invariable ; le second, qui indique l'état, la manière d'être habituelle, est, en sa qualité d'adjectif, soumis aux modifications de genre et de nombre.

On écrira donc sans accord : *Je ne veux point d'importuns laquais, épiant nos discours, critiquant tout bas nos maintiens, comptant nos morceaux d'un œil avide, s'amusant à nous faire attendre à boire, et murmurant d'un trop long dîner.* (Rousseau.)

Dans cet exemple les mots *épiant, critiquant, comptant, s'amusant, murmurant*, expriment des actions instantanées, c'est-à-dire d'une durée limitée, ce sont

donc des participes présents, et comme tels, ils sont invariables.

4. Mais quand je dis: *Ces messieurs sont vraiment amusants.—Elle se plaisait à errer au bord des ruisseaux murmurants,* ce n'est pas l'action *d'amuser* et de *murmurer* que je veux indiquer, mais au contraire la manière d'être habituelle de ces messieurs, l'état ordinaire des ruisseaux.

5. Toutes les fois que ces mots ont un régime direct, ils sont participes et non adjectifs, ces derniers ne pouvant jamais avoir de régime de cette nature. Dans ce cas ils ne présentent donc point de difficultés.

6. Quand ces mots sont employés sans régimes à la fin d'une proposition, ce sont ordinairement des adjectifs verbaux, quoiqu'ils puissent réveiller une idée d'action, mais c'est une action prolongée, permanente, et qui constitue alors un état, une manière d'être: *Le champ de bataille était couvert de guerriers blessés ou mourants.—Voilà des portraits bien ressemblants.*

7. Quand ils sont suivis d'un régime indirect, il faut s'attacher à distinguer quelle est l'idée prédominante que l'on a en vue; si c'est celle d'action, le mot reste invariable; si c'est au contraire celle d'état, il doit y avoir accord.

On écrira donc sans accord, parce que l'idée d'action l'emporte sur celle d'état: *Toutes ces idées, roulant dans cette âme farouche, lui inspiraient une rage muette et cachée.* (Fénelon.)

Ici sont des infortunés palpitant encore sous des ruines. (Florian.)

Et l'on écrira avec accord, parce que l'idée d'état est prédominante: *Cette peuplade sortait de villes naguère florissantes par le commerce.* (Daru.) — *La religion chrétienne était devenue dominante sous l'Empire.* (Montesquieu.)

Il arrive souvent aussi que l'on peut employer l'adjectif verbal de même que le participe présent; cette distinction dépend de la manière de voir ou de sentir de celui qui parle.

8. Plusieurs adjectifs verbaux s'écrivent autrement que les participes auxquels ils correspondent. Ce sont *extravagant, intrigant, fabricant, fatigant, vacant, adhérent, différent, équivalent, excellent, négligent, précédent, président,* qui ont pour participes correspondants *extravaguant, intriguant, fabriquant, fatiguant, vaquant, adhérant, différant, équivallant, excellant, négligeant, précédant, présidant.—Cet homme fatiguant sans cesse le prince de ses importunités, ne pourra réussir à captiver sa bienveillance.—Voilà un exercice bien fatigant.*

SECOND COURS.

§ 102.

1. Quand les sujets de la proposition principale et de la proposition subordonnée sont les mêmes, on emploie le participe présent de préférence aux conjonctions *parce que, puisque, comme, quand, lorsque, après que,* et au verbe qui les suit. Ainsi au lieu de dire : *Lorsque Mentor entendit la voix de la déesse, qui appelait ses nymphes dans le bois, il éveilla Télémaque,* Fénelon dit : *Mentor, entendant la voix de la déesse, qui appelait ses nymphes dans le bois, éveilla Télémaque.*

On voit par cet exemple que le pronom sujet *il* est supprimé devant le verbe de la proposition principale ; cette suppression du sujet doit toujours avoir lieu quand les sujets des deux verbes sont les mêmes, comme dans cet exemple.

Rem.—On pourrait également bien commencer par le participe présent, et renvoyer le sujet *Mentor* devant son verbe. *Entendant la voix de la déesse, qui appelait ses nymphes dans le bois, Mentor éveilla Télémaque.*

2. Quand les sujets ne sont pas les mêmes, on peut aussi faire usage du participe présent : *Un vieux singe malin étant mort, son ombre descendit dans le sombre royaume de Pluton.* (Fénelon.)—*Le ciel s'étant éclairci, nous continuâmes notre route.*

Mais dans ce cas il faut toujours exprimer les sujets devant chaque verbe, ou bien, quand on ne le peut pas, il faut rétablir la conjonction. On ne dira donc pas : *Mon père m'a permis de vous accompagner, mais, étant malade, je resterai à la maison pour lui tenir compagnie.*

Dites, à cause de l'équivoque formée par le participe présent, qui, à la première vue, semble se rapporter à *je: mais, comme il est malade,* etc. Il serait encore possible, à la vérité, d'employer le pronom absolu *lui* devant le participe présent: *Mais lui, étant malade, je resterai,* etc. Cette construction est au reste peu élégante, et il vaut mieux employer l'autre tour.

3. Souvent aussi on peut employer le participe présent pour *qui* et le verbe suivant :

J'entends des cris de guerre au milieu des naufrages,
Et les sons de l'airain se mêlant aux orages.
(Laharpe.)

C'est-à-dire *qui se mêlant aux orages.*—

Là je rassemblerais une société plus choisie que nombreuse d'amis aimant le plaisir, et s'y connaissant. (Rousseau.)

4. Après *comme,* le participe présent est mis pour *si* et le verbe : *Il regardait tous les hommes comme étant à peu près égaux.* (Fénelon.)

5. Précédé de *en,* le participe présent prend ordinairement le nom de *gérondif,* c'est ainsi que nous le désignerons. Il indique alors le moyen, la manière, ou il remplace la conjonction *pendant que* et le verbe qui la suit : *On hasarde de perdre, en voulant trop gagner.* (Lafontaine.)—*En forgeant, on devient forgeron.* —*Il riait en me regardant ; son ris était malin, moqueur et cruel.* (Fénelon.)

Rem.—On répète ordinairement cette particule *en* devant chaque verbe, mais ce principe n'est pas absolu, et plusieurs bons écrivains s'en sont écartés : *En faisant passer en revue devant un enfant les productions de la nature et de l'art, en excitant sa curiosité, en le suivant où elle le pousse, on a l'avantage d'étudier ses goûts.* (J. J. Rousseau.)—*Comme un arbrisseau, que les passants font bientôt périr, en le heurtant et le pliant dans tous le sens,* etc. (J. J. Rousseau.)

6. Le participe présent se rapporte au sujet de la phrase, quand il représente les conjonctions *parce que, puisque: Je vous ai confié mon fils, voulant en faire un membre utile de la société.—Il prit ce parti, ne sachant que faire.*

7. Quand il remplace une autre conjonction ou le pronom relatif *qui*, il se rapporte aussi au sujet, à moins toutefois qu'il ne vienne après le régime direct ou le régime indirect; dans ce cas il se rapporterait à ces derniers: *Mentor, entendant la voix de la déesse, qui appelait ses nymphes dans le bois, éveilla Télémaque.* (Fénelon.)—*Le porte-faix, ne m'apercevant pas, me heurta rudement.—J'entendis le petit Savoyard, chantant joyeusement sa chanson.*

J'ai vu les vents grondant sur ces moissons superbes.
(Delille.)

Là je rassemblerais une société plus choisie que nombreuse d'amis aimant le plaisir, et s'y connaissant. (J. J. Rousseau.)

Ces quatre derniers participes présents se rapportent aux régimes qui les précèdent.

8. Le gérondif au contraire se rapporte toujours au sujet: *Je l'ai aperçu en courant*, c'est-à-dire *pendant que je courais* et non *pendant qu'il courait.* Il faudrait, pour exprimer ce dernier sens, dire: *Je l'ai aperçu courant.*

Votre seule colère a fait votre infortune!
Nous perdons tout, Madame, en perdant Rodogune.
(Corneille.)

D'après ce principe on comprendra facilement la différence qu'il y a entre ces deux locutions: *Je l'ai rencontré allant à l'église*, et, *je l'ai rencontré en allant à l'église.* La première signifie *lorsqu'il allait à l'église*, et la seconde, *lorsque j'allais à l'église.*

Rem.—Ajoutons cependant que lorsque la construction ne présentait rien de louche ni d'équivoque, les écrivains ont souvent fait usage du gérondif, sans le faire rapporter au sujet de la phrase. En voici quelques exemples, où la clarté ne laisse rien à désirer;

Je voudrais pouvoir vous décrire les pleurs de Jacqueline en voyant votre frère monter à cheval. (M. de Sévigné.)—*En disant ces paroles, son regard était farouche et ses yeux étincelants.* (Fénelon.)

Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours, en marchant, m'empêche de broncher.
(Boileau.)

Je vois qu'en m'écoutant, vos yeux au ciel s'adressent.
(Racine.)

9. On évite ordinairement de placer le pronom *en* devant le gérondif, afin de prévenir la répétition de ce mot. Quelques auteurs cependant n'ont pas craint de s'en servir : *Je crus faire des vœux pour la gloire de la France, en en faisant pour que Mr. de Choiseul triomphât.* (J. J. Rousseau.)

10. Il faut éviter aussi l'emploi du pronom *en* devant le participe présent, lorsqu'il peut donner lieu à une équivoque, ou du moins embarrasser la construction. Ainsi au lieu de dire : *Je vous ai mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque chose de bon,* on dira plutôt : *Je vous ai mis mon fils entre les mains, voulant en faire quelque chose de bon.* (Vailly.)

11. Le gérondif est quelquefois précédé de *tout* ; il est mis alors pour *tandis que,* et il indique ordinairement une espèce d'opposition, de contraste : *Tout en riant des autres, je m'aperçus qu'on se moquait aussi de moi.—Tout en se plaignant de sa misère, ce drôle s'enrichissait tous les jours.*

12. On place souvent après le verbe *aller* un participe présent, qui exprime un accroissement ou une diminution successive : *Mes soucis allaient s'augmentant.* —*Le sentier allait se rétrécissant.*

13. Dans *payer comptant, to pay ready money,* le participe est employé adverbialement : *Quand ses créanciers ont fait mine de le poursuivre, il les a payés comptant.*

14. Le participe présent des verbes *avoir* et *être* suivi d'un participe passé forme avec ce dernier un temps composé ; le gérondif au contraire n'en peut être accompagné, et figure toujours comme temps

simple : *Les Grecs, ayant renversé Troie, reprirent la route de leur pays.*

Étant né souverain, je vois ici mon maître.

(Corneille.)

Rem.—Ce que l'on a dit sur la construction du participe présent, s'applique aussi à celle du participe composé.

Du participe passé.

PREMIER COURS.

§ 103.

Les principes concernant l'orthographe du participe passé reposent sur les deux règles fondamentales suivantes :

1. Conjugué avec *être*, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet : *Le chêne est brisé.—La fleur est flétrie.—Les vents sont déchaînés.—Ses lettres n'ont pas été reçues.*

Souvent le verbe *être* est sous-entendu, et le participe accompagne le substantif comme un adjectif. On le traite alors pour l'accord comme on traite l'adjectif : *Les rois chéris de leurs peuples méritent le respect du monde entier.* Dans cette phrase, *chéris* s'accorde avec *rois*, comme un véritable adjectif. Si l'on rétablit le verbe *être : Les rois qui sont chéris*, etc., on verra que le participe s'accorde avec le sujet *qui* mis pour *rois.* L'accord est donc le même, que le verbe soit exprimé, ou qu'il soit sous-entendu.

2. Conjugué avec *avoir*, le participe s'accorde avec le régime direct, si toutefois ce régime le précède ; mais si ce régime ne vient qu'après le participe, ou s'il n'y en a point de cette nature, le participe est invariable : *J'ai traversé les mêmes contrées que vous avez parcourues, et qui vous ont tant plu.*

Dans cet exemple, le participe *traversé* est invariable, parce que le régime *contrées* ne vient qu'après ; *par-*

courues au contraire est variable, parce que son régime direct *que*, mis pour *contrées*, le précède ; enfin *plu* est invariable, parce qu'il n'a point de régime direct.

Il y a encore ici une observation importante à faire touchant les participes des verbes pronominaux. On sait verbes se conjuguent avec *être ;* mais comme ce ces que, par un usage qu'il est difficile de s'expliquer, verbe n'est là que pour la forme, leur participe suit absolument la même règle que s'il était conjugué avec *avoir*. Il faut donc toujours l'écrire d'après la seconde règle, et jamais d'après la première : *Ces dames se sont vues hier au bal ; elles se sont parlé, et se sont dit les choses les plus aimables.*

Pour faciliter l'analyse de ces participes, on fera bien de substituer le verbe *avoir* au verbe *être* dans chacun de ces verbes pronominaux ; et l'on trouvera que le participe *vues* est féminin pluriel, parce que le régime direct *se*, mis pour *dames*, le précède ; que *parlé* est invariable, parce qu'il n'a point de régime direct, (car *se*, qui le précède, est un régime indirect, on dit *parler à quelqu'un*), et qu'enfin le participe *dit* est aussi invariable, parce que le régime direct *choses* ne vient qu'après.

Il est difficile d'expliquer la nature du régime de certains verbes pronominaux essentiels, comme *s'abstenir*, *s'emparer*, *se repentir ;* cependant on le considère toujours comme un régime direct, quoiqu'on ne puisse dire *abstenir*, *emparer*, *quelqu'un*, *quelque chose*, etc. : *Elle s'est toujours abstenue de vin.*—*Les ennemis se sont emparés de la ville.* On peut jusqu'à un certain point se rendre compte de cette orthographe par une décomposition telle que celle-ci : *s'abstenir* c'est *se tenir loin de ;* *s'emparer*, c'est *se mettre en part*, etc.

Le seul verbe pronominal essentiel *s'arroger*, fait exception à cette règle. Le pronom *se* en est toujours le régime indirect : *Les droits qu'il s'est arrogés ne lui conviennent pas.*

Quant à certains verbes pronominaux accidentels, comme *s'apercevoir*, *se douter*, etc., quoique leur régime

ne réponde pas clairement à la question qu'il faut faire pour trouver le régime direct, il répond encore moins à toute autre, qui puisse faire conclure que c'est un régime indirect ; on écrira donc, en considérant le pronom comme un régime direct : *Elle s'est aperçue.—Nous nous sommes doutés.*

SECOND COURS.

§ 104.

Les deux règles fondamentales, que nous venons de donner dans le premier cours, devraient suffire, si elles étaient bien comprises et bien appliquées, mais comme il se trouve un grand nombre de cas qui réclament une attention particulière à cause de la difficulté plus ou moins grande que présente l'application de ces deux règles générales, il est nécessaire d'y ajouter des développements.

1. Le pronom *en*, qui remplace un substantif, paraît souvent faire la fonction de régime direct, mais une analyse attentive fera reconnaître qu'il est toujours employé pour *de cela, de ceux, de celles*, etc., en général pour un mot précédé de la préposition *de*, et qu'en conséquence c'est toujours un véritable régime indirect : *Sire, ai-je dit en propres termes, Boileau a plus d'envie de travailler pour votre gloire qu'il n'en a jamais eu.* (Racine.)—C'est-à-dire *qu'il n'a jamais eu d'envie* et non *l'envie.* C'est ainsi qu'en parlant de fruits on écrira sans accord : *J'en ai cultivé, j'en ai cueilli, j'en ai mangé.*

Outre le pronom *en*, il peut se trouver à la vérité un autre pronom figurant comme régime direct, et alors il est bien entendu que l'accord a lieu avec celui-ci : *L'injure était grave, mais la vengeance que vous en avez tirée passe toutes les bornes.*

2. Tous les participes des verbes impersonnels ou employés impersonnellement sont invariables, les

verbes usités sous cette forme étant essentiellement intransitifs. On écrira donc sans accord: *Voilà les sommes qu'il m'a fallu.—La pluie qu'il a fait hier a gâté les chemins.—Les maladies qu'il y a eu parmi les ouvriers ont retardé l'exécution de l'ouvrage.*

3. Le pronom *le* représente souvent un adjectif ou un membre de phrase; c'est à cette circonstance qu'il faut faire attention, quand *l'* remplace *le*, et qu'il a dans la phrase un substantif féminin auquel il semble se rapporter. On écrira donc: *La langue française est bien plus difficile que je ne l'avais cru*, et non *crue*, car le régime direct *l'* est mis, non pour *la langue*, mais pour *difficile;* et l'on sait que le pronom est invariable, quand il représente un adjectif ou un membre de phrase. On écrira donc en laissant le participe invariable: *La chose était plus sérieuse que nous ne l'avions pensé d'abord.* (Lesage.)—*La famine arriva. ainsi que Joseph l'avait prédit*, c'est-à-dire, *pensé qu'elle était sérieuse, prédit qu'elle arriverait.*

Rem.—Quelquefois, à la vérité, on peut rendre le participe variable ou le laisser invariable, suivant les vues de l'esprit.

J'ai acheté une maison bien bâtie, { *comme je l'ai souhaitée.* / *comme je l'ai souhaité.* }

Par le premier exemple on fait entendre qu'on a acheté une maison bâtie, et qui réunit de plus d'autres qualités que l'on désirait. Par le second, on indique que l'on souhaitait que la maison fût bien bâtie, sans rien exprimer de plus.

C'est ainsi, dit Boniface, que l'on écrit, suivant le sens que l'on a en vue:

Cette figure, ainsi que nous l'avons vue, paraît horrible.
Cette figure, ainsi que nous l'avons vu, attire tous les regards.

Dans le premier exemple, *l'* est mis pour *la figure*, dans le second *l'* représente la phrase entière.

4. Les observations que nous avons faites sur l'accord du verbe avec les noms collectifs figurant comme sujets s'appliquent aussi à l'accord des participes. Le collectif est-il général? il détermine l'accord; est il partitif? l'accord se fait avec le régime qui suit le collectif: *J'ai rencontré une foule de personnes que je n'ai pas reconnues.—J'ai rencontré la foule des promeneurs, que la beauté de la soirée avait attirée dans le vallon.*

Le mot *foule*, dans le premier exemple, est un collectif *partitif*, et dans le second un collectif *général*. Ce n'est pas au reste que dans le second exemple on ne puisse écrire aussi *attirés*, si l'on veut fixer l'attention sur *promeneurs* plutôt que sur *foule*.

Quant à la locution *le peu*, qui se rattache à cette question, il faut examiner si *le peu* signifie *la petite quantité*, ou s'il est pris dans le sens de *manque, absence totale, insuffisance*. Dans le premier cas c'est un collectif partitif, et conséquemment l'accord se fait avec le régime qui suit; dans le second cas au contraire *le peu* est l'expression qui attire le plus l'attention, et l'accord se fait avec ce mot, non avec le régime qui suit. On écrira donc: *Le peu d'amis qu'il avait conservés, l'ont abandonné à la nouvelle de cet accident.—Le peu d'égards que vous m'avez témoigné m'a fait beaucoup de peine.*

5. Il y a quelques verbes intransitifs, qui, par la construction de la phrase où ils figurent, semblent revêtir une forme transitive, mais leur participe, qui est conjugué avec *avoir*, n'en reste pas moins invariable. Tels sont les verbes *courir, dormir, peser* (*to weigh*), *coûter, valoir*, dans des phrases telles que celles-ci: *Les deux heures que j'ai couru, que j'ai dormi.—Les deux quintaux qu'a pesé ce sac.—Les mille francs que ce cheval a coûté, a valu.*

Si dans ces phrases ces verbes étaient véritablement transitifs, on pourrait les construire au passif, et dire: *Les heures ont été courues, dormies; les quintaux ont été pesés par le sac, les mille francs ont été coûtés, valus*, locutions qui seraient de véritables barbarismes.

Dans un autre sens, à la vérité, quelques-uns de ces verbes sont employés transitivement: on dit *courir un danger, peser* (*to weigh*) *des marchandises, coûter de la peine, valoir des honneurs* (c'est-à-dire *en procurer*), etc., et comme tels, il est bien entendu que leur participe suit la règle de celui des verbes transitifs conjugués avec *avoir: Les dangers que j'ai courus.—La réprimande que cette action lui a value.*

6. Quand le participe est suivi d'un verbe à l'infinitif, le régime direct qui précède, si toutefois il y en a un, est en rapport ou avec le participe ou avec l'infinitif. C'est à cette différence qu'il faut faire attention pour déterminer l'orthographe du participe.

Si l'infinitif est un verbe intransitif, il n'y a pas de difficulté ; le régime, ne pouvant s'y rapporter, ne saurait appartenir qu'au participe. On écrira donc : *La femme que j'ai entendue parler.—Les troupes que j'ai vues passer.*

Si l'infinitif est un verbe transitif accompagné d'un régime direct, il est évident que le premier régime direct appartient au participe ; un verbe français ne pouvant avoir deux régimes de cette nature. On écrira donc : *La femme que j'ai vue emporter son enfant n'a pas été reconnue.—Cette jeune fille était si désolée de se voir seule, qu'on l'a laissée accompagner son père.*

Rem.—Nous avons vu, en traitant les régimes, que, par un usage dont il est impossible de se rendre un compte satisfaisant, on emploie parfois ici le régime indirect pour le régime direct, et dans ce cas il est clair que le participe reste invariable : *On lui a laissé accompagner son mari.* Dites plutôt : *On l'a laissée accompagner son mari.*

Enfin si l'infinitif est un verbe transitif non accompagné d'un régime direct, il faut examiner si le régime n'est pas sous-entendu ; s'il est impossible d'en supposer un, le régime direct qui précède est celui de l'infinitif, qui lui-même est celui du participe, et conséquemment celui-ci reste invariable. Si au contraire on peut établir un autre régime direct après l'infinitif, qui doit en avoir un en sa qualité de verbe transitif, celui qui précède appartient au participe, qui alors est variable. On écrira en conséquence avec accord :

L'actrice que j'ai entendue déclamer.

Les demoiselles que j'ai vues dessiner.

Les hommes que j'ai laissés chasser dans mes domaines.

Parce que chacun de ces infinitifs a son régime direct sous-entendu : *Déclamer une ode, une ballade, un mono-*

logue, etc.; *dessiner des fleurs, des têtes*, etc.; *chasser le lièvre, le renard, la bécasse*, etc. Mais on écrira sans accord :

Les odes, les ballades que j'ai entendu déclamer.

Les fleurs, les têtes que j'ai vu dessiner.

Les lièvres, les renards que j'ai laissé chasser.

Parce qu'il est impossible de supposer à l'infinitif un autre régime que celui qui précède.

Rem.—(a) Il y a un moyen mécanique de reconnaître si le participe est variable ou non, c'est d'essayer de changer l'infinitif en participe présent: si l'on obtient un sens raisonnable par cette substitution, on est sûr qu'il y a accord. On peut dire, ou du moins comprendre: *L'actrice que j'ai entendue déclamant.—Les demoiselles que j'ai vues dessinant.—Les hommes que j'ai laissés chassant.* A la vérité, ces locutions, surtout la dernière, ne sont guère usitées, mais il suffit qu'elles présentent un sens à l'esprit pour qu'on soit sûr que le participe est variable.

(b) Les Anglais remarqueront que leur participe présent (actif), se traduit parfois en français par un participe passé (passif).

On comprendra facilement que le participe peut dans la même phrase s'écrire de deux manières différentes, suivant le sens qu'elle offre. Ainsi on écrira :

La femme que j'ai entendue gronder (ses enfants).

La femme que j'ai entendu gronder (par son mari).

Les dames que j'ai vues peindre (des paysages).

Les dames que j'ai vu peindre (par cet artiste).

7. Le participe *fait*, suivi d'un verbe à l'infinitif, reste toujours invariable. Comme il est impossible de l'en séparer par un substantif, faisant la fonction de régime, l'esprit s'est accoutumé à le considérer comme ne formant qu'une expression avec l'infinitif, expression qui a toujours un sens transitif, même quand l'infinitif est intransitif: *Les travaux que j'ai fait exécuter ne me satisfont pas entièrement.—Les enfants que j'ai fait sortir m'incommodaient.*

8. Les participes *pu, dû, voulu*, précédés d'un régime direct sont toujours invariables, quand on peut les

faire suivre d'un infinitif, qui est resté sous-entendu: *Je lui ai prêté tous les secours que j'ai pu.—Nous avons établi les réglements que nous avons dû.—Il m'a donné toutes les réponses qu'il a voulu.* C'est-à-dire, *que j'ai pu lui prêter, que nous avons dû établir, qu'il a voulu me donner.*

9. Le participe précédé d'un régime direct est quelquefois suivi d'une proposition commençant par *que;* dans ce cas il reste invariable, le régime appartenant au verbe qui suit *que: Les personnes que j'avais espéré que vous m'adresseriez, ne sont pas arrivées.—La lettre que j'ai cru que je recevrais, ne m'est pas parvenue.* On ne peut dire: *J'espère des personnes, je crois une lettre,* le véritable régime du participe est le membre de phrase suivant, *que vous m'enverriez, que je recevrais.*

10. Quand l'infinitif, qui vient à la suite du participe, en est séparé par une préposition, il faut examiner attentivement auquel des deux verbes appartient le régime, et déterminer l'accord en conséquence. On écrira donc avec accord: *Les messieurs que j'ai invités à diner, n'ont pas accepté.—Mesdames, l'amitié que je vous avais priées d'agréer, vous l'avez repoussée,* et sans accord: *La montre que j'avais oublié de monter s'est arrêtée à minuit.—La personne qu'il a cherché à séduire fut inébranlable.*

Dans les deux premiers exemples *que* et *vous* sont bien décidément régimes du participe, car on peut dire: *J'ai invité les messieurs à dîner.—J'avais prié mesdames d'agréer mon amitié.* Dans les deux derniers exemples il serait impossible de placer le régime direct après les participes, preuve évidente qu'il ne s'y rapporte pas.

11. Quelques participes, employés sans auxiliaires, sont invariables quand ils précèdent le substantif, tels sont *excepté, supposé, ci-joint, y compris, non compris, vu, approuvé,* et quelques autres, qui, comme ces deux derniers, ne sont guère employés ainsi que comme termes de pratique: *Excepté ses esclaves, tout le monde aimait ce planteur.—Supposé ces circonstances.—Ci-joint*

la lettre de votre tante.—Cette demoiselle a six mille francs de rente, y compris (non compris) sa dot.—Vu les pièces ci-jointes.—Approuvé l'écriture ci-dessus.

12. Les participes passés qui précèdent le substantif *gens* sont masculins : *Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.* (Girault Duvivier.)—On voit par cet exemple que le principe n'est pas le même pour le participe que pour l'adjectif.

13. Quand le participe se rapporte au pronom *nous*, mis pour le singulier *je, me, moi,* il ne prend pas plus la marque du pluriel que quand il s'accorde avec *vous*, mis pour *tu, te, toi : Nous avons reçu plusieurs requêtes de la part de quelques personnes du beau sexe, qui nous ont supplié de faire attention que*, etc. (Montesquieu.)

14. Dans le gallicisme : *Il l'a échappé belle,* le participe *échappé* reste invariable. Cette phrase équivaut à celle-ci : *Il a échappé cet accident* (*ce malheur*) *d'une belle manière.* L'adjectif *belle* n'a donc aucun rapport de genre avec *l'*.

Remarques.

§ 105.

1. Quand le participe passé commence la phrase, il doit se rapporter au sujet. *Nourris à la campagne, dans toute la rusticité champêtre, vos enfants y prendront une voix plus sonore.* (J. J. Rousseau.)

Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
(Racine.)

Epuisé par les travaux de la journée, je n'avais durant la nuit que quelques heures, pour délasser mes membres fatigués. (Châteaubriand.)

2. Cependant le rapport peut exister aussi entre le participe placé au commencement de la phrase et le régime direct, si toutefois cette construction ne présente rien d'équivoque. On pourra dire en conséquence : *Accablé sous le poids de mon malheur, vous ne*

m'avez jamais secouru, vous n'avez pas même daigné me plaindre. C'est ainsi que Racine dit :

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront, quand vous m'abandonnez ?

Mais on ne dira pas : *Occupé tout le jour d'affaires pressantes, cet importun ne peut venir me troubler.* La construction est louche, on ne sait si le participe se rapporte au sujet ou au régime. Il faudrait donc ici dire, en employant le mode personnel et la conjonction : *Comme je suis occupé*, etc., ou bien : *Comme il est occupé*, etc., suivant le rapport qu'on veut exprimer.

3. Le participe passé s'emploie quelquefois après le substantif d'une manière absolue : *La citadelle prise, on ne pouvait songer à défendre la ville.—Le père mort, les fils vous retournent le champ.* (Lafontaine.) C'est-à-dire, *la citadelle étant prise, le père étant mort.*

CHAPÎTRE VI.

De l'adverbe.

PREMIER COURS.

§ 106.

1. De même que les substantifs sont accompagnés d'adjectifs, qui en indiquent les qualités, de même aussi les verbes peuvent être accompagnés de mots qui indiquent de quelle manière est faite l'action ou est présenté l'état qu'ils expriment. Ces mots constituent une partie du discours, qu'on appelle *adverbe*, c'est-à-dire *(mot) auprès du verbe.* L'adverbe est donc une partie du discours, qui sert à modifier le verbe. Il remplit à l'égard de ce dernier une fonction assez analogue à celle que remplit l'adjectif à l'égard du substantif, mais avec cette différence qu'il est tou-

jours invariable, tandis que l'adjectif est soumis aux changements de désinences exigés par les accidents du genre et du nombre des substantifs: *La nuit marche éternellement sur les traces du jour.* (Barthélemy.)—*Les choses que nous concevons clairement et distinctement sont toutes vraies.* (Descartes.)—*L'armée française engagée imprudemment au milieu de l'Espagne n'y était point heureuse.* (Ségur.)

2. Les adverbes peuvent, outre les verbes, modifier encore les adjectifs et même d'autres adverbes: *Je vais vous raconter une historiette qui est fort vraie et qui vous divertira.* (Me. de Sévigné.)—*Voilà qui est passablement bien écrit.*

3. On emploie souvent deux ou plusieurs mots dans le même sens que l'adverbe. Tels sont *tout-à-coup, tout-à-fait, sur le champ,* etc. Cette forme composée prend le nom de *locution adverbiale.*

4. On remarquera que l'adverbe n'occupe pas toujours la même place en français qu'en anglais:

I like this color pretty well. *J'aime assez cette couleur.*

Formation des adverbes de qualité ou de manière.

§ 107.

1. Les adverbes de qualité, terminés par la syllabe *ment,* se forment des adjectifs de la manière suivante:

a. Quand l'adjectif masculin singulier est terminé par une voyelle, on y ajoute *ment* pour former l'adverbe: *joli, joliment; aisé, aisément; fidèle, fidèlement.*

On remarquera comme s'écartant de cette règle *impuni* qui fait *impunément; prodigue,* qui fait *prodigalement,* et *traître,* qui fait *traîtreusement.* Les adjectifs *aveugle, commode, conforme, énorme, incommode, opiniâtre* et *uniforme* changent *l'e* muet en *é* fermé: *Aveuglément, commodément, conformément, énormément,* etc.

On écrit aujourd'hui *assidûment, continûment, crûment, gaîment, ingénûment* avec l'accent circonflexe au

lieu de *l'e* muet, qu'on employait autrefois. Cependant l'Académie permet encore d'écrire *gaiement* ou *gaîment.*

b. Quand l'adjectif est terminé au masculin singulier par une consonne, on forme l'adverbe en ajoutant *ment* au féminin: *Heureux, heureuse, heureusement; attentif, attentive, attentivement; éternel, éternelle, éternellement; bas, basse, bassement.* Il faut en excepter *gentil,* qui fait *gentîment,* et les adjectifs suivants où l'*e* muet du féminin devient *é* fermé dans l'adverbe : *Commun, confus, diffus, exprès, importun, obscur, précis, profond;* adverbes: *communément, confusément, diffusément, expressément, importunément,* etc.

Les adjectifs *beau, nouveau, fou* et *mou* forment leur adverbe d'après cette seconde règle : *Bellement, nouvellement, follement, mollement.* Cette formation n'est proprement pas irrégulière, elle a sa source dans la seconde forme qu'adoptent les adjectifs ci-dessus devant une voyelle et un *h* muet, *bel, nouvel, fol, mol.*

c. Les adjectifs terminés en *ant* et *ent* forment leur adverbe par le changement de *nt* en *mment: Constant, constamment; savant, savamment; patient, patiemment; prudent, prudemment.* La formation de l'adverbe est irrégulière dans les trois suivants: *Lent, lentement; présent, présentement; véhément, véhémentement.*

2. Nous avons quelques adverbes de qualité formés d'un adjectif inusité aujourd'hui. Tels sont *notamment,* qui signifie *particulièrement; nuitamment,* qui signifie *de nuit,* et *sciemment,* qui veut dire *avec connaissance de cause,* etc.

3. Il y a quelques adverbes de qualité, qui, figurant comme prépositions, sont suivis d'un régime. Trois d'entre eux régissent la préposition *de;* ce sont *différemment, dépendamment, indépendamment: Indépendamment des grâces de son âge, elle a dans le caractère un fonds de douceur et d'égalité.* (J. J. Rousseau.)—*Les hommes d'esprit agissent différemment des sots.* Ce dernier peut aussi s'employer absolument: *Conduisez-vous différemment.*

4. Les adverbes suivants ont toujours un régime précédé de la préposition *à : Conformément, préférablement, privativement, proportionnément* ou *proportionnellement : J'ai répondu conformément à mes instructions.—Je l'ai choisi préférablement à tout autre.*

5. *Antérieurement, conséquemment, convenablement, exclusivement, inférieurement, postérieurement* et *relativement* sont tantôt employés absolument, tantôt suivis d'un régime précédé de la préposition *à : Vous ne parlez pas convenablement au sujet.—Si vous voulez réussir, il faut vous conduire convenablement.—Conséquemment* ne régit la préposition *à* que quand il signifie *en conséquence*, le régime n'est pas de rigueur quand il signifie *d'une manière conséquente* : *Conséquemment à ce qui a été décidé, il faut prendre des mesures énergiques.—Il parle bien, mais il n'agit pas conséquemment* (*conséquemment à ses principes.*)

6. On remarquera que l'adverbe *bien* correspond aux adjectifs *bon* et *beau*, les adverbes *bonnement* et *bellement* n'étant guère usités. Le premier s'emploie néanmoins dans le sens de *naïvement, de bonne foi, frankly : Oh bien! dit le roi, je suis charmé que vous m'ayez parlé si bonnement de ce madrigal, c'est moi qui l'ai fait.* (Me. de Sévigné.)—Quant à *bellement*, il n'est d'usage que dans le style familier, et signifie *doucement*, qui lui est presque toujours préféré : *Bellement, vous vous emportez.*—L'adverbe *mal* correspond à l'adjectif *mauvais*, *mieux* à *meilleur*, *moins* à *moindre* et *pis* à *pire*.

7. Ce serait une erreur de croire que chaque adjectif puisse passer à l'état d'adverbe. Un grand nombre de qualificatifs, tels que *jeune, célèbre, fertile, rouge, noir,* etc., ne pourraient raisonnablement modifier un verbe. D'autres, tels que *zélé, affable, aimable,* etc., qu'il semblerait convenable d'employer comme adverbes, suppléent à l'absence de cette forme par une espèce de locution adverbiale au moyen des mots *manière, façon, air,* etc., ou bien on emploie le substantif précédé d'une préposition : ainsi au lieu de dire *zélément,*

aimablement, *affablement*, qui ne sont pas usités, on dira : *Travaillez avec zèle.—Il m'accueillit avec affabilité (d'un air affable.)—Il m'entretint pendant une heure de la manière la plus aimable.*

8. Il y a plusieurs adverbes, qui, joints à des verbes employés dans certaines significations, conservent la forme de l'adjectif, tout en gardant leur invariabilité. On dit par exemple, *sentir bon* (*to smell sweetly*), *sentir mauvais*, *parler haut*, *parler bas*, *chanter faux*, *chanter juste*, *deviner juste*, *voir clair*, *entendre dur*, *se faire fort* (*to dare*), *faire exprès*, *coûter cher*, *marcher droit*, *trouver bon*, *trouver mauvais*. A la vérité, au lieu de dire *sentir bon*, *parler haut*, *voir clair*, il faudrait, si l'on avait un autre sens en vue, dire *sentir bien*, *parler hautement*, *voir clairement ;* mais, comme on va le voir, ce changement de forme amène un sens complètement différent. On concevra facilement la différence de signification qu'offrent ces deux formes par les exemples suivants, où nous les opposerons l'une à l'autre : *Cette fleur sent bon.—Il sent bien la vérité de ce que vous dites.—La nuit vient, je ne vois plus clair.—Je vois clairement que j'ai été pris pour dupe.—Mademoiselle, ne parlez pas si haut, vous incommodez ceux qui écrivent.—Il parle hautement (haughtily) de ses droits et de ses prétentions.—Trouvez bon que je me plaigne de votre procédé.—Je me trouve assez bien ce matin.—Elle trouve mauvais que vous ayez pris cette liberté.—Le malade se trouve moins mal qu'hier.*

Il est bien entendu que, quand l'adjectif s'emploie adverbialement, il subit toutes les conséquences de la nature qu'il revêt, et que par conséquent il reste toujours invariable, comme on peut s'en convaincre par les exemples cités plus haut.

9. Il y a quelques verbes qui sont accompagnés de véritables adjectifs et non d'adverbes ; cette forme s'emploie quand il s'agit moins de modifier le verbe que de qualifier le sujet ou le régime. Ces verbes sont *être*, *croire*, *devenir*, *rester*, *paraître*, *sembler*, *rendre*, *conserver*, *se dire*, *se montrer*, *se faire*, *trouver*, *estimer* et quelques autres : *Il est sage*, *prudent*, *instruit*, *mais il*

est pauvre.—Je les crois honnêtes et habiles.—Elle est devenue raisonnable et sensée.—Ne restez pas oisifs.—Vous me paraissez inquiet et troublé.—Il me sembla prêt à tourner contre lui le fer qu'il tenait à la main. (Thomas.) —*Je quitterai la royauté dans deux ans, si je ne vous rends meilleurs que vous n'êtes.* (Fénelon.)—*Cet homme se disait savant et habile, je l'ai trouvé ignorant et sot.—Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait Monsieur votre père.* (J. J. Rousseau.)

Quelquefois à la vérité l'adverbe accompagne ces verbes, mais alors il modifie presque toujours un adjectif et surtout un principe exprimé ou sous-entendu: *Voilà qui est mal*, c'est-à-dire *mal fait, mal dit, mal pensé*, etc. *Comment se porte Madame votre tante?—Elle me semble assez bien aujourd'hui*, c'est-à-dire *bien portante.—Je suis commodément ici*, c'est-à-dire *commodément logé, assis, couché, placé*, etc.

10. Avec certains verbes on emploie l'adjectif ou l'adverbe, suivant le sens que l'on a en vue. Si l'on veut qualifier le sujet ou le régime et non modifier le verbe, on fait usage de l'adjectif. Dans le cas contraire c'est l'adverbe qu'il faut employer:

Unis dès leurs jeunes ans
D'une amitié fraternelle,
Un lapin, une sarcelle
Vivaient heureux et contents. (Florian.)

Il vit gaîment dans un endroit écarté de l'île, où il cultive son champ de ses propres mains. (Fénelon.)

Différentes classes d'adverbes, leur répétition.

§ 108.

1. Outre les adverbes de qualité, dont il a été question jusqu'ici, on distingue plusieurs autres classes d'adverbes, dont les dénominations respectives rappellent le genre de modification que ces mots exercent sur le verbe. Nous allons, en les classant, citer les plus usités.

Adverbes de temps.

Alors, à présent, aujourd'hui, auparavant, aussitôt, autrefois, avant-hier, bientôt, d'abord, de bonne heure (*early*), *demain, depuis, désormais, dorénavant* (*from this moment*), *hier, incontinent* (*directly*), *jadis, jamais, longtemps, maintenant, matin, plus tôt, présentement, quelquefois, souvent, tantôt, tard, tôt, toujours*, etc.

Adverbes de lieu.

Ailleurs, alentour, auprès, au-delà (*on the other side*), *autour, dedans, dehors, dessus, dessous, devant, derrière, en deçà* (*on this side*), *ici, là, loin, où, par-ci par là, partout, près, proche*, etc.

Auprès, autour, devant, derrière, loin, près, proche, s'emploient plus ordinairement comme prépositions.

Adverbes de quantité.

Assez, au moins, au plus (*tout au plus*), *beaucoup, bien, combien, davantage, encore, en outre, fort, guère, peu, presque, seulement, très*,[1] *trop*.

Adverbes de comparaison.

Ainsi, aussi, autant, davantage, mieux, moins, si, tant, pis, plus.

Adverbes d'ordre.

Ainsi que les adverbes de qualité, la plupart de ces adverbes se forment des adjectifs par l'addition de *ment: premièrement, deuxièmement* (*secondement*), *troisièmement, quatrièmement*, etc. On remarquera encore, *après, auparavant, d'abord, enfin, ensuite, finalement, puis*, invariables qu'on peut ranger aussi parmi les adverbes de temps.

---

[1] Les Anglais remarqueront que *très* doit toujours être suivi d'un adverbe ou d'un adjectif. On traduira donc: *This is a charming rose, is it not? Yes, very!* par: *C'est une charmante rose, n'est-ce pas? Oui, très belle!*

Adverbes d'affirmation.

Assurement, certainement, certes (verily), *d'accord* (yes, well), *soit, oui, sans doute, volontiers.*

Adverbes de négation.

Aucunement, ne, ne . . . pas, ne . . . point, ne . . . plus, nullement, nulle part (nowhere), *pas, point.*

Adverbes d'interrogation.

Combien? comment? où? d'où? par où? pourquoi? quand?

2. Quand un adverbe modifie plusieurs adjectifs, il est nécessaire de le répéter devant chacun d'eux : *Il est si modéré, si patient et si persuasif qu'il finit par ranger tout le monde à son avis.*—

Certain enfant fort laid, fort sot et fort méchant,
Dans un miroir vit un jour sa figure. (Ségur.)

3. Si l'adverbe ne doit modifier qu'un seul des mots énumérés, il convient que ce mot soit le dernier. On dira par conséquent : *Vous êtes confiant, généreux et très riche, c'est assez pour avoir beaucoup d'amis.—Elle est spirituelle, aimable et assez instruite,* plutôt que : *Vous êtes très riche, confiant et généreux.—Elle est assez instruite, aimable et spirituelle.* Ces dernières phrases sont un peu louches, en ce qu'on ne sait si l'adverbe ne modifie que le premier adjectif, ou s'il étend aussi son rapport à ceux qui suivent. Cette répétition concerne surtout les adverbes *si, aussi, moins, plus, très, fort, assez.*

Place des Adverbes.

§ 109.

1. La place qu'occupe l'adverbe dans la phrase est suffisamment indiquée par son nom qui signifie *auprès du verbe;* en effet il suit presque toujours immédiatement cette partie du discours, et, dans les temps com-

posés, il se place ordinairement entre l'auxiliare et le participe : *Je me promenais souvent au bord de la mer, et j'aimais à voir les flots se briser violemment contre les écueils.—Il est toujours environné de l'odeur du carnage.* (Châteaubriand.)

Ayant ainsi réglé le sort des nations . . . (Voltaire.)

Hier, aujourd'hui, demain, matin, tôt, tard, ici, là, et en général les adverbes de lieu font exception à cette règle, et suivent le participe : *Je l'ai rencontré hier.—Il sera élu demain.—Vous êtes arrivé bien tard.—Etes-vous parti hier matin ?—Je l'ai vu ici.*

2. Les adverbes se placent assez souvent à la tête de la phrase, surtout quand ils marquent un rapport de temps ou de lieu ; la construction du reste de la phrase n'en est aucunement altérée : *Souvent ses combats ne durent qu'un jour, et sa gloire est immortelle.* (Bernardin de St. Pierre.)—*Partout on trouve quelque bien à faire.*—

Déjà la garde accourt avec des cris de rage.
(Voltaire.)

L'adverbe *ainsi* s'écarte parfois de la règle, quand il signifie *de cette manière ;* il exige la transposition du substantif employé comme sujet : *Ainsi parla le roi.—Ainsi coulaient pour moi les beaux jours de l'enfance.* Mais quand ce mot signifie *par conséquent* (therefore), la construction redevient directe : *Le prince a toujours protégé votre famille, ainsi votre frère peut hardiment réclamer son appui.*

3. On trouve quelquefois des exemples de l'inversion du sujet et du verbe avec les adverbes *ici, là,* et quelques autres : *Ici serpente un fleuve superbe.—Là gît la sombre Envie à l'œil timide et louche.* (Voltaire.)

Matin, tôt, tard, ne peuvent jamais précéder le verbe.

4. Il est très important de distinguer si certains adverbes modifient un adjectif, ou s'ils ne font qu'exprimer un rapport de quantité. Dans le premier cas, l'adverbe précède immédiatement l'adjectif, et le sépare de la préposition *de.* On comprend d'après ce

principe la différence qu'il y a entre *de bien belles actions*, et *bien des belles actions;* entre *voilà d'assez bonnes raisons*, et *voilà assez de bonnes raisons;* entre *de trop longs exemples*, et *trop de longs exemples.*

SECOND COURS.

§ 110.

Remarques sur quelques adverbes de temps.

A présent, alors.

1. *A présent, maintenant, actuellement* ne peuvent se rapporter qu'à un temps présent; *alors* au contraire a toujours rapport à un passé ou à un futur: *Le temps est beau, l'air est doux, sortons à présent.—Alors, voyant que rien ne pouvait l'ébranler, il cessa ses supplications.—Vous vous en repentirez alors, mais il sera trop tard.*

Auparavant, avant.

2. Il faut bien se garder de confondre ces deux invariables; le premier est un adverbe, et le second une préposition; celui-là figure donc toujours sans régime, tandis que celui-ci doit nécessairement en être accompagné: *Si vous vous décidez à partir, venez me voir auparavant.— Faites-moi encore une visite avant votre départ.*

Il y a cependant un cas où *avant* joue le rôle d'adverbe, et peut indiquer un rapport de lieu ou de temps, c'est quand il signifie *profondément, tard, loin: Ne creusez point, nous disaient-ils, si avant dans la terre, contentez-vous de la labourer.* (Fénelon.)—*Elle resta au bal jusque bien avant dans la nuit.*

Aujourd'hui, hier, demain.

3. On dit assez indifféremment *jusqu'a aujourd'hui*, et

jusqu'aujourd'hui ; cette dernière locution semble préférable, la préposition *à* étant déja contenue dans *aujourd'hui*, et l'élision d'ailleurs prévenant l'hiatus.

4. Il faut observer aussi que, quoiqu'on dise *hier matin, demain matin*, on doit faire usage de *hier au soir, demain au soir : Le roi ne reviendra de Marly que demain au soir, ainsi je n'irai qu'après-demain matin.* (Racine.)

Rem.—Ajoutons cependant que dans la conversation familière on tolère *demain soir, hier soir.*

5. N'ayant pas d'adjectifs qui correspondent aux adverbes *hier, aujourd'hui, demain*, nous y suppléons en les faisant précéder de la préposition *de : La journée d'hier s'est bien passée.—Ma leçon d'aujourd'hui me facilitera celle de demain.*

6. Il faut remarquer aussi les gallicismes suivants : *Il y a eu hier huit jours.—D'aujourd'hui, de demain en quinze jours.—Je serai de retour après-demain.—Les mœurs d'aujourd'hui.—Les habitants d'aujourd'hui.*

Tantôt.

7. Il est remarquable que cet adverbe, ainsi que *tout-à-l'heure*, exprime un passé aussi bien qu'un futur, tous deux très rapprochés du présent : *Il viendra tantôt, il est arrivé tantôt.* On observera aussi qu'on fait usage de *tantôt* et non de *bientôt*, pour exprimer des changements consécutifs et fréquents d'un état à un autre : *Il se porte tantôt bien, tantôt mal.—Il est tantôt gai, tantôt triste.*

Jamais.

8. Quand cet adverbe signifie *en aucun temps*, never, at no time, il est accompagné de la négation *ne*, à moins qu'il ne soit employé sans verbe : *Je n'ai jamais entendu sans une certaine joie belliqueuse la fanfare du clairon, répétée par l'écho des rochers.* (Châteaubriand.—*Il était d'un caractère doux, mais jamais faible.—Ment-il quelquefois ? Jamais.*

9. Cet adverbe peut aussi signifier *dans un temps quelconque,* in a time, *une fois, une seule fois,* et alors, ne présentant pas un sens négatif, il n'est pas accompagné de *ne: Les plus vaillants hommes de l'antiquité songèrent-ils jamais à venger leurs injures personnelles par des combats particuliers?* (Rousseau.)

10. *A jamais, pour jamais* s'emploient dans le sens de *pour toujours: Soyez béni à jamais!—Adieu pour jamais!* (Académie.)—*Pour moi je vivrai pour vous être à jamais attaché.* (Voltaire.)

11. *Ne . . . jamais que* a un sens affirmatif et répond à l'anglais *never, anything, but: N'aurez-vous jamais que des choses désagréables à me dire?*

Aussitôt.

12. On emploie quelquefois par ellipse *aussitôt* pour *aussitôt que: Aussitôt mon frère arrivé, je vous en préviendrai.* C'est-à-dire *aussitôt que mon frère sera arrivé.* L'ellipse de *que* entraîne aussi, comme on le voit, celle du verbe.

Plus tôt, plutôt.

13. Le premier indique un rapport de temps: *Ce sera plus tôt fait.* Le second exprime la préférence: *Plutôt m'oublier moi-même, que d'oublier jamais un homme si aimable.* (Fénelon.)

Tout de suite, de suite.

14. *Tout de suite* signifie *à l'instant, sur le champ: Parlez tout de suite. De suite* au contraire signifie sans interruption, l'un après l'autre: *Ne pouvez-vous travailler deux heures de suite?—Rangez ces livres de suite.*

Tout-à-coup, tout d'un coup.

15. *Tout-à-coup* signifie *soudainement: Tout-à-coup le feu brille.* (Raynouard.)—*Tout d'un coup* signifie *tout à la fois, en une seule fois: Il apprit ces funestes nouvelles tout d'un coup.*

Remarques sur quelques adverbes de lieu.

§ 111.

Alentour, autour.

1. *Alentour* est toujours adverbe, et ne peut, comme tel, être suivi d'aucun régime : *Voyez ce château et ces bois alentour?* *Autour* au contraire est une préposition, par conséquent il est suivi d'un régime : *Nous nous promenâmes autour de l'étang.* Cependant, précédé de *tout*, il figure aussi quelquefois comme adverbe : *Sa maison de campagne est bâtie sur une colline, il y a des vignes tout autour.*

Ici, là, y.

2. *Ici* se dit du lieu même où est la personne qui parle ; *là* est un lieu différent : *Vous voulez aller habiter Paris, cherchez plutôt ici le repos et le bonheur ; là vous ne trouveriez que des inquiétudes et des tourments.* *Y* rappelle l'idée de ces deux adverbes, ainsi que de toute autre localité : *Venez ici, on y est fort bien.—Restez-là, je vous y rejoindrai tout de suite.—Connaissez-vous Londres ? . . . J'y suis né, j'y ai passé ma jeunesse.*

Voyez encore sur l'adverbe *là*, § 63, 16.

Dans le verbe impersonnel *y avoir*, *y* est une espèce de particule explétive, qui n'exprime aucun rapport de lieu, et qui figure très bien dans la phrase avec un adverbe ou un régime indiquant un rapport de ce genre : *Il y a ici (il y a dans cette ville) des habitants des quatre parties du monde.*

3. Au lieu de l'adverbe *ici*, on emploie *ci* après les substantifs, après les pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux, celles*, et devant les mots *dessus, dessous, devant, après, joint, inclus : Citez les exemples ci-dessus.—Je l'ai connu ci-devant* (formerly).

4. On dit aussi *ci-gît* (here is buried), préférablement à *ici-gît*.

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien. (Piron.)

Remarques sur quelques adverbes de quantité et de comparaison.

§ 112.

Au moins, du moins.

1. *Au moins* accompagne ordinairement les nombres, et peut se rendre par *pour le moins, tout au moins.* *Ce banquier a au moins cent mille francs de rente.*— *Du moins* affirme moins fortement: *J'eus tort, mais du moins je puis vous assurer qu'en agissant ainsi, j'avais de bonnes intentions.*

Aussi, autant, si, tant.

2. Devant les participes des verbes transitifs et des verbes intransitifs, on ne peut faire usage des adverbes *si, aussi,* il faut les faire précéder de *tant, autant: J'ai tant chanté que je suis tout hors d'haleine.— Vous avez autant parlé que moi.* Avec les participes passifs on fait ordinairement usage des adverbes *si, aussi: Je ne suis pas si prévenu en sa faveur que je ne voie ses défauts.— Elle est aussi aimée qu'estimée.* Quelquefois cependant on trouve *tant, autant,* au lieu de *si, aussi,* et l'adverbe *autant* est toujours de rigueur entre deux participes: *Elle est estimée autant qu'aimée.*

Voyez encore sur l'emploi de ces adverbes les remarques sur les degrés de comparaison. § 45, 1–4.

Beaucoup, bien.

3. *Beaucoup* se rapporte seulement à la quantité: *Beaucoup d'enfants, beaucoup d'arbres. Bien,* outre la quantité, marque encore l'étonnement, l'admiration, le désir, un sentiment quelconque: *Bien des larmes, bien des accents joyeux.* Aussi semble-t-il qu'un avare ou un envieux dirait d'un homme riche: *Il a bien de l'argent,* tandis qu'un autre dirait plutôt: *Il a beaucoup d'argent.*

4. Dans les locutions *avoir faim, avoir soif, prendre soin, faire attention,* etc., on modifie le substantif au moyen de l'adverbe *bien: J'ai bien faim.—Prenez bien soin de cet enfant.—Faites bien attention à ce que je vous dis.*

5. *Beaucoup* s'emploie quelquefois absolument comme sujet: *Beaucoup vous diront cela comme moi.*

Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connue.
(Voltaire.)

6. Quand il est employé absolument comme régime direct, ou après un verbe impersonnel, le pronom *en* doit nécessairement précéder le verbe: *J'en connais beaucoup qui vous blâment.—Allez cueillir des fleurs, il y en a beaucoup dans la prairie.*

7. Précédé d'une préposition, *beaucoup* ne peut s'employer absolument: on ne dira donc pas: *Cette mode est suivie par beaucoup.* Il faut y ajouter un substantif régime, *par beaucoup de gens.*

8. On remarquera la différence qu'il y a entre *il s'en faut beaucoup,* et *il s'en faut de beaucoup, it is far from.* La première de ces deux locutions n'indique que l'extrême différence qui existe entre deux ou plusieurs objets. La seconde ajoute à cette signification un rapport de quantité: *Je ne suis pas si instruit que mon cousin, il s'en faut beaucoup.—Il n'y a pas cent ducats dans cette bourse, il s'en faut de beaucoup.*

Les Anglais remarqueront que l'adverbe *beaucoup* ne peut pas, comme dans leur langue, être modifié par un autre adverbe de quantité. Ainsi, au lieu de dire *assez beaucoup,* on dit simplement *assez, passablement;* au lieu de *très beaucoup,* on dit *beaucoup, infiniment:* au lieu de *si beaucoup, aussi beaucoup,* on dit *tant, autant.*

Davantage.

9. Cet adverbe ne se place guère qu'à la fin de la phrase; il faut surtout se garder de le faire suivre de la conjonction *que,* ou de la préposition *de: Que je*

vous trouve à mon retour modeste, douce, timide, docile, je vous en aimerai davantage. (Me. de Maintenon.)

Rem.—Voltaire s'écarte de cette règle dans l'exemple suivant: *Il y a peu de bons ouvrages, mais on profite bien davantage, en les lisant, qu'avec tous les mauvais petits livres, dont nous sommes inondés.* Le participe, qui sépare ici *davantage* de *que*, rend la faute moins sensible.

10. Après *rien* on emploie *de plus* au lieu de *davantage.* Aussi a-t-on blâmé Molière d'avoir dit: *Je ne veux rien entendre davantage.* Dites: *rien entendre de plus.*

Presque.

11. Cet adverbe n'est guère en usage devant un adjectif numéral: on le remplace dans ce cas par *près de: Il a perdu près de trente mille francs.—J'ai reçu pour ma part près des trois quarts de cette somme.*

Peu.

12. Cet adverbe est quelquefois employé absolument comme sujet pour *peu de personnes:*

Peu savent comme vous s'appliquer ce remède. (Corn.)

13. Quand il est employé absolument comme régime direct ou après un verbe impersonnel, le verbe doit être accompagné du pronom *en: Voyez-vous beaucoup de monde à la campagne?—Non, je n'en vois que fort peu, il y en a peu.* Le régime indirect doit toujours être exprimé après *peu* précédé d'une préposition: *Je ne me fie qu'à peu de gens.*

Très.

14. Cet adverbe, employé absolument, ne peut jamais accompagner un verbe; on le remplace auprès de cette partie du discours par les invariables *fort, beaucoup, bien: Je t'aime fort.—Il se plaint beaucoup.* Il ne peut modifier que ceux des participes qui sont pris adjectivement; encore dans ce dernier cas les adverbes *fort, bien,* lui sont-ils ordinairement préférés:

Il est très affligé de cette nouvelle. Devant les participes des verbes actifs et des verbes pronominaux on ne peut en faire usage, il faut employer *fort* ou *bien: Je m'en suis fort occupé.—On l'a bien regretté.* Sa principale fonction est de modifier les adjectifs et les autres adverbes: *Cette circonstance nous fut très favorable.—Voilà qui est très joliment écrit.*

Moins.

15. On emploie cet adverbe au superlatif pour remplacer *la moindre chose: Le moins que vous puissiez faire, c'est de l'aller trouver.*

16. Il y a, entre *rien de moins (not at all)*, et *rien moins (nothing less)*, une différence qu'il importe de remarquer. La première de ces deux locutions a un sens affirmatif, la seconde au contraire présente un sens négatif: *Croyez-en mes paroles, je ne suis rien de moins que votre ami;* c'est-à-dire, *je suis votre ami.—On m'a trompé, en me vantant la probité de cet homme, il n'est rien moins qu'honnête;* c'est-à-dire, *il n'est pas honnête.*

17. *A moins de* signifie *excepté, au dessous de: Je n'irai pas, à moins d'y être forcé.—Vous n'aurez pas ce drap à moins de quinze francs l'aune.*

18. *En moins de rien* signifie *en très peu de temps: Il eut fini en moins de rien.*

Mieux.

19. Cet adverbe s'emploie absolument au superlatif pour signifier *la meilleure chose, le meilleur moyen: Le mieux serait d'adresser un pétition au roi.*

Rem.—Remarquez aussi la locution familière *à qui mieux mieux*, qui indique un empressement à se surpasser les uns les autres, et qu'on peut remplacer par l'adverbe *à l'envi: Ces élèves étudient à qui mieux mieux.*

20. Quand *mieux* est suivi de deux infinitifs, le second doit être précédé de la préposition *de: J'aime mieux être privé de tous les biens de la fortune que de les acheter à ce prix.*

Pis.

21. De même que les deux adverbes précédents, *pis* s'emploie absolument au superlatif, et signifie alors *la pire chose : Le pis c'est qu'on vous ait reconnu.*

22. On emploie la locution *qui pis est* pour dire *ce qu'il y a de pire : Son frère est en fuite, et qui pis est (what is worse), il a laissé des dettes.*

Plus.

23. Cet adverbe est accompagné de *ne . . . pas* quand il sert à former une comparaison : *Vous n'avez pas plus de raisons de vous plaindre que moi.* Quelquefois le second membre de la comparaison est sous-entendu : *Je n'en dirai pas plus, nous fûmes tous des barbares.* (Florian.)

24. Quand il n'y a pas comparaison, on fait seulement usage de *ne : Il ne joue plus, parce qu'il n'a plus d'argent à perdre.* Employé avec *sans,* il n'est pas même accompagné de la négation *ne : Avouez-le-moi, sans faire plus de façons.*

25. Quelquefois le verbe est sous-entendu, et *plus* figure alors sans aucune espèce de négation : *Plus de plaintes, plus de bruit !* c'est-à-dire, *ne vous plaignez plus, ne faites plus de bruit.*

26. Il est naturel que quand cet adverbe indique simplement la négation, il précède aussi l'adjectif *bon : Cela n'est plus bon à rien.* On peut même, quand il sert à former une comparaison, en faire usage devant *bon,* si cet adjectif est pris dans un sens ironique pour *simple, crédule, singulier : Vous êtes bien bon de vous fâcher pour cela.—Et vous, Monsieur, vous êtes bien plus bon de croire que je supporterai patiemment vos railleries.* On ne saurait ici faire usage de *meilleur.*

27. Au lieu d'employer *aussi* avec la négation, on fait usage *de non plus, neither : Si vous ne dites rien, je ne parlerai pas non plus.* On ne dira donc pas avec Voiture : *Nous ne saurions où vous mettre, ni nous aussi,* il faut dire, *ni nous non plus.*

28. Il y a cependant un cas où l'on se sert de *pas aussi*, c'est quand cette négation est en rapport avec une proposition affirmative: *Je vais à la chasse, n'y venez-vous pas aussi?* Dans ce cas il se rend en anglais par *not also*.

29. *Ne plus que* a un sens affirmatif, et répond à l'anglais *but*, *only*: *Je ne dirai plus qu'un mot.* (Fontanes.)

30. *Plus* s'emploie absolument au superlatif pour signifier *la plus grande chose: Le plus que vous puissiez en espérer, c'est un remercîment.*

31. *Plus* et *moins*, se répètent devant le second membre de la phrase, quand ils servent à tirer une conséquence : *Plus il gagne, plus il veut gagner.—Moins on étudie, moins on aime à étudier.* Dans ce cas le second adverbe n'est pas précédé de la conjonction *et*, ainsi qu'on le remarque dans les exemples ci-dessus.

Rem.—Néanmoins quand la phrase à plus de deux membres, les écrivains en font ordinairement usage devant celui des adverbes qui sert à tirer la conséquence: *Plus je rentre en moi, plus je me consulte, et plus je lis ces mots écrits dans mon âme: Sois juste et tu seras heureux.* (J. J. Rousseau.) Il serait assurément plus correct de l'employer devant le second membre énuméré, comme dans la phrase suivante: *Plus je pense à la perte que vous venez de faire, plus je la trouve grande, et plus j'en suis affligée.* (Me. de Maintenon.)

32. Nous avons vu en traitant les degrés de comparaison, que, devant un nombre, *plus* est suivi de la préposition *de*, et non de *que*: *La France a plus de trente millions d'habitants.* Mais on remarquera que, s'il y a réellement comparaison entre deux nombres, c'est *que* et non *de* qu'il faut employer : *Six est plus que quatre.* La même remarque s'applique à *moins*.

33. *Plus*, *moins* et *trop* sont sous le régime de la préposition *de*, quand ils sont précédés d'un adjectif numéral: *J'ai reçu deux cents écus de plus que vous.—Il en a cinquante de moins.—Vous en avez dix de trop.*

34. *Plus* sert à former un grand nombre de gallicismes, dont voici les principaux :

Il y a plus: Voilà bien des imprudences, mais il y a

plus. Cette locution indique qu'on va dire quelque chose de plus fort que tout ce qu'on avait dit jusqu'alors. On dit aussi à peu près dans ce sens, *bien plus, qui plus est, above all, particularly.*

Tant et plus signifie *beaucoup, abondamment: Je m'y suis amusé tant et plus.—Cette année nous aurons des fruits tant et plus.*

Au plus (tout au plus) marque le plus grand excès, dans une chose: *Cette terre rapporte annuellement trois mille écus au plus, tout au plus, at the utmost.*

De plus en plus marque le progrès. *Il se ruine de plus en plus.—Nous avançons de plus en plus, more and more.*

Plus ou moins se dit dans le sens *d'environ, à peu près: Il gagne six francs par jour plus ou moins.*

Plus du tout fortifie la négation: *Je ne jouerai plus du tout.*

Ni plus ni moins signifie *tout de même: Vous aurez beau le prier, le menacer, il n'en sera ni plus ni moins entêté.*

De plus signifie *d'ailleurs, outre cela: Votre intérêt l'exige, de plus l'honneur vous le commande.*

Adverbes d'affirmation et de négation.

§ 113.

Oui.

1. L'*e* muet final du mot qui précède *oui* ne s'élide pas: *Le oui et le non.* Il n'y a d'exception que pour l'*e* de la conjonction *que*, qui peut être élidé: *Je crois qu'oui, je dis qu'oui.* Il n'y a pas non plus liaison entre la consonne finale du mot qui précède et l'*o* initiale de *oui*. On dira donc: *Voilà un oui bien décidé,* sans lier *n* du mot *un.*[1]

[1] Au lieu de oui, on emploie familièrement *si* ou *si fait*, après une interrogation négative: *N'ira-t-il pas?—Si, si fait.*

Volontiers.

2. Cet adverbe, qui signifie *avec plaisir, de bon cœur,* ne doit pas être confondu avec *volontairement,* qui signifie *sans contrainte : Je ferai volontiers ce sacrifice pour vous sauver.—C'est volontairement qu'il s'est précipité lui-même dans sa ruine.*

3. Au lieu de dire, *je lis volontiers, je marche volontiers,* pour exprimer un rapport de goût habituel, on fait ordinairement usage du verbe *aimer (à) : J'aime à marcher.—Votre frère aime à lire et à étudier, et vous n'aimez qu'à jouer.* Mais s'il était question d'une prédilection accidentelle et passagère, l'emploi de *volontiers* serait de rigueur : *Je marchai volontiers pendant un quart d'heure.—Je lirai volontiers un moment.*

Pas, point.

4. *Pas* nie moins fortement que *point ;* aussi l'emploie-t-on :

a. Quand il est question d'une action ou d'un état accidentel et passager : *Je ne lis pas, j'ai mal aux yeux. Le prince n'a pas le temps de vous recevoir aujourd'hui.*

b. Devant un modificatif : *On ne fait pas beaucoup de grandes choses par conseil.* (Vauvenargues.)

c. Devant un adjectif numéral : *Je n'ai pas entendu dix mots de son discours.—Il ne prononça pas une parole.*

5. On se sert de *point* pour marquer quelque chose d'habituel et de permanent : *Vous avez tort de parler littérature à cet homme, il ne lit point.*

Il n'est point de noblesse où manque la vertu. (Crébillon.)

6. Avec *tout* on fait usage de *pas,* quand il n'y a qu'une négation partielle, *not all,* et de *point* quand il y a négation totale, *all . . . not : Tous les naufragés n'ont pas été sauvé,* c'est-à-dire *une partie seulement des naufragés ont été sauvés.—Tous les naufragés n'ont point été sauvés,* c'est-à-dire *aucun des naufragés n'a été sauvé.* Ajoutons cependant qu'au lieu de construire *tout* avec *point,* on emploie ordinairement un autre tour, comme

par exemple, *aucun, pas un des naufragés n'a été sauvé.*

7. Dans les phrases interrogatives il n'est pas indifférent d'employer *pas* ou *point* : quand on croit ce que l'on demande, ou quand l'interrogation renferme un reproche tacite, on fait usage de la négation *pas: N'ai-je pas été petit enfant entre les bras de ma nourrice? n'ai-je pas ensuite balbutié des mots, et répondu par mes caresses aux caresses de mes parents?* (Bernardin de St. Pierre.)—*N'est-ce pas vous, méchant, qui avez causé la ruine de cette malheureuse famille?* Au contraire, on emploie plus volontiers *point* dans l'interrogation, quand on veut exprimer un doute, un soupçon, quand on questionne pour s'informer : *Ne pourriez-vous point me donner le mot de cette énigme?—N'est-ce point vous qui m'auriez causé cette agréable surprise?*

8. Ainsi qu'on l'a vu dans tous les exemples ci-dessus, *pas* et *point* ne peuvent à eux seuls exprimer une négation, ils ne font que compléter celle qu'énonce *ne.* Mais quand il y a ellipse du verbe, *pas* et *point* figurent seuls; la négation *ne* disparaît avec le verbe, et ne figure jamais sans lui : *Avez-vous de l'argent? . . . Pas beaucoup.—Ce général était courageux, intrépide, mais point téméraire.—Elle est douce, modeste, et point flatteuse.* Dans ces deux derniers exemples on ne saurait guère faire usage de *pas*, qui serait trop familier.

9. En réponse à une interrogation, *point* figure quelquefois pour *non: Lisez-vous des vers?—Point.*

10. On a vu plus haut que *ne* précède toujours le verbe, et que *pas* et *point* le suivent. Il n'en est pas de même avec l'infinitif. *Pas* et *point* construits avec ce mode suivent ordinairement *ne*, si toutefois quelque pronom ne les en sépare : ils précèdent par conséquent l'infinitif : *Ne pas répondre serait une impolitesse. Je me respecte assez pour ne le point trahir.* (Voltaire.) On pourrait dire aussi, *pour ne point le trahir.*

Non.

11. *Non* n'est jamais accompagné de *ne;* il s'em-

ploie ou sans verbe, ou avec l'infinitif, et marq... opposition.

Je crains votre secours et non sa barbarie. (Voltaire.)
Je veux récompenser, non punir.

12. On dit aussi *non pas, non point : Je vous dis franchement la vérité, non pas pour vous modifier, mais pour vous éclairer.—Il dira ce qu'il sait, non point pour vous accuser, mais pour se justifier lui-même.*

Non que est une conjonction, qui régit le subjonctif.

Ne.

13. Cette négation est la seule qui ne puisse jamais figurer sans verbe. On la complète, ainsi qu'on l'a vu précédemment, au moyen des adverbes *pas, point.* Il y a cependant des cas où elle n'en est pas accompagnée, c'est quand la proposition où elle figure contient un des mots suivants, si toutefois l'expression est vraiment négative :

Rien. *Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.* (Boileau.)

Personne. *L'égoïste n'aime personne.*

Aucun, aucunement. *Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.* (Lafontaine.)

Nul, nullement. *Nul n'est content de sa fortune,*
Ni mécontent de son esprit.
(Me. Deshoulières.)

Jamais. *Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien.* (Fénelon.)

Qui que ce soit, quoi que ce soit. *Ne médisez de qui que ce soit.—Je n'ai fait quoi que ce soit qu'on puisse me reprocher.*

Quelconque. *Je n'ai dit chose quelconque qui pût te blesser.*

Guère. *Un pareil trait ne me surprit guère de la part de cet homme.*

Plus. *Le roi cependant, pour le bien de la chrétienté, avait résolu dans son cabinet qu'il n'y eût plus de guerre.* (Racine.) Voyez encore les remarques sur *plus.* § 112, 23–34.

Que. *Le malheur n'est vaincu que par la résistance.* (Chénier.) *Ne . . . que* est ordinairement mis pour *seulement.*

Ni. *Un vrai roi ne connaît ni protecteurs, ni maîtres.* (Dubelloy.)

Mot. *Il ne dit mot, il ne répondit mot à mes questions.* Ce n'est guère qu'avec ces deux verbes que *mot* peut être construit de la sorte. S'il était accompagné d'un article, *pas* reprendrait ses droits : *Il ne dit pas un mot.*

Goutte. *On ne voit goutte dans ce cabinet, je n'entends goutte à ces débats.* Ce mot, qui est mis ici pour *rien,* ne s'emploie dans cette signification qu'avec les deux verbes *voir* et *entendre.*

D'autre . . . que. *Je n'ai d'autre ambition que de vous voir tous heureux.* Quelquefois *autre* est sous-entendu, mais la construction n'est aucunement altérée par cette ellipse : *Il n'a de bonheur que celui qu'il procure aux autres.—Je n'ai fait de vers que ceux-là.*

On supprime encore *pas* et *point* dans les cas suivants :

14. Avec le verbe *savoir* signifiant *être incertain: Philoclès, qui l'aperçoit, ne sait que croire.* (Fénelon.) Il en est de même avec *je ne saurais,* mis pour *je ne peux pas : Je ne saurais vous donner de détails.* Quand ce verbe, employé négativement, signifie *ne pas avoir appris,* il faut compléter la négation : *Je ne sais pas l'italien.—Ne savez-vous pas nager ?*

15. Avec la locution *n'avoir garde,* not to think of : *Je n'ai garde de la contredire.*

16. Avec les verbes *pouvoir, oser, cesser,* surtout quand ils sont suivis d'un infinitif : *Je ne puis soutenir sa colère.* (Voltaire.) *N'osez-vous entreprendre une cause si belle ?* (Delavigne.)—*Il ne cesse de jouer.—Il ne cesse de travailler.* Avec le verbe *cesser* il faudrait néanmoins employer *pas,* s'il était modifié par un rapport de temps indiquant une interruption : *Il ne cesse pas de travailler avant huit heures.*

17. On emploie *ne* précédé de la conjonction *que* avec l'indicatif pour exprimer un souhait ou dans le sens de *pourquoi pas?*—*Oh! que ne suis-je couvert de cheveux blancs, courbé et proche du tombeau, comme Laërte, mon aïeul!* (Fénelon.)—*Si vous avez froid, que ne mettez-vous votre manteau?*

18. Après *si*, employé dans le sens de *à moins que*, if not, on supprime souvent *pas* et *point* par une raison d'élégance: *Prince, si tu n'as des vertus, on te rendra des hommages, et l'on te haïra.* (Thomas.)

19. Quand deux propositions négatives[1] sont unies par un pronom relatif, on omet *pas* et *point* dans la seconde: *Je ne connais personne qui ne fasse quelquefois des fautes.*—*Connaissez-vous un homme à qui l'on ne puisse reprocher quelque imprudence?* Ce dernier exemple montre qu'il suffit que la négation soit dans le sens de la première proposition, pour nécessiter la suppression de *pas* dans la seconde, car *connaissez-vous* est mis ici pour *vous ne connaissez pas.* Il est donc très important dans ce cas et dans plusieurs des suivants de reconnaître si la proposition principale renferme ou non une négation, soit exprimée, soit tacite. Il est encore à remarquer ici que dans ce cas *peu* équivaut à cette négation: *Il est peu de grands hommes qui n'aient été sensibles au plaisir de commander.* (Montesquieu.)

20. Quand la conjonction *que* est mise pour *sans que*, *avant que*, le verbe suivant est accompagné de *ne*: *Je n'ai jamais cédé à ses instances que je ne m'en sois repenti.*

Il ne vous reverra pas, que vous ne lui ayez demandé pardon.

21. Quand le premier membre d'une comparaison, formée d'un comparatif de supériorité ou d'infériorité,

---

[1] Pour que cette règle soit applicable, il faut que la négation de la première proposition équivale à *personne*, *rien*, *pas un seul*, autrement on fait usage de *pas* dans la seconde: *Ce n'est point moi qui n'ai pas voulu répondre.* Il vaut au reste mieux employer ici un autre tour: *Ce n'est point moi qui ai refusé de répondre.*

est affirmatif, le verbe du second membre est précédé de la négation *ne*: *La plus heureuse vie a plus de peines qu'elle n'a de plaisirs.* (Marmontel.)—*Les batailles sont moins sanglantes qu'elles ne l'étaient.*

Mais si le premier membre est négatif, on retranche *ne* dans le second: *Il n'est pas plus instruit que l'était son père.—Cette femme ne parle pas mieux qu'elle écrit.—Peut-il être plus à plaindre que je le suis moi-même?* La forme à la vérité n'est pas négative dans ce dernier exemple, mais comme on a l'intention de dire ici: *Il n'est pas plus à plaindre que je le suis*, la négation du premier verbe fait supprimer *ne* devant le second.

Si le sens du second membre était réellement négatif, il faudrait seulement employer *ne*: *Ce pauvre homme a cru faire fortune dans les pays étrangers, mais j'apprends qu'il n'y est pas plus heureux, qu'il ne l'était ici*; ce qui veut dire: *il n'est pas heureux, et il ne l'était pas davantage autrefois.*

22. Ce que nous avons dit de l'emploi de la négation *ne* avec le comparatif, s'applique aussi aux mots *autre, autrement*: *Il est tout autre qu'il n'était.—Je n'écris pas autrement que je parle.*

23. Après les verbes *craindre, appréhender, avoir peur, trembler, il est dangereux*, et en général après les mots qui expriment la crainte, on met *ne* dans la proposition subordonnée, à moins que la principale ne soit elle-même négative: *Je dois craindre, je crains qu'un songe ne m'abuse.* (Racine.)—*Il doit appréhender que cette occasion ne lui échappe.* (Labruyère.)—*Je crois même qu'il se mêlait à cela quelque frayeur qu'on ne me dît du mal d'elle.* (J. J. Rousseau.)—*Il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnaissance.* (Fléchier.) (C'est-à-dire, *il est à craindre que*, etc.)

Mais dans les exemples suivants on n'emploie pas *ne* dans la proposition subordonnée, parce que la principale est négative: *Ne craignez pas que je me livre à mes douleurs.* (Fléchier.)—*Je n'ai pas peur qu'il arrive.* (Académie.)

Hélas! on ne craint point qu'il venge un jour son père.
(Racine.)

Rem.—Si l'on souhaitait que la chose exprimée par le verbe de la proposition subordonnée eût lieu, il faudrait nécessairement employer la négation complète *ne . . . pas.* *Je désire vous voir heureux, mais si vous persistez dans vos égarements, je crains bien que vous ne le soyez pas.*

Dans les phrases interrogatives il faut s'attacher à reconnaître si le sens de la proposition principale est affirmatif ou négatif, en faisant abstraction complète de la forme. Si le sens est affirmatif, il faut employer *ne* dans la proposition subordonnée ; dans le cas contraire on supprime cet adverbe :

Craignez-vous que mes yeux versent trop peu de larmes? (Racine.)

Peut-on craindre, disent-ils, que la terre manque aux hommes? (Fénelon.)—*Après tout ce que le ciel a fait en votre faveur, craindrez-vous encore qu'il vous abandonne?*

Dans ces trois exemples, la phrase, affirmative pour la forme, est négative pour le sens, et conséquemment l'omission de *ne* est de rigueur.—C'est le contraire dans l'exemple suivant :

Ne crains-tu pas que ta perte n'entraîne une autre perte encore plus cruelle? (J. J. Rousseau.) La phrase est affirmative pour le sens, c'est comme si l'on disait : *Tu dois craindre que,* etc.

Le principe reste aussi le même, quand la construction cesse d'être interrogative : *J'aurais pris d'autres mesures, si j'eusse craint qu'on me trahît.—Ce général avait trop de courage pour craindre que l'ennemi le battît.* (Voltaire.)—*Je crains peu qu'on me surprenne.—Je dis ces paroles sans craindre qu'on me blâme.*

Il y a omission de *ne* dans ces quatre exemples, parce que le sens de *craindre* est négatif.

Racine dit au contraire :

Vous souffrez qu'il vous parle! Et vous ne craignez pas
Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous vos pas,
Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,
Ou, qu'en tombant sur vous, ces murs ne vous écrasent!

Parce que *vous ne craignez pas* équivaut ici à *vous devez craindre.*

24. Après les verbes *nier*, *douter*, *contester*, *désespérer*, *disconvenir*, employés négativement, on répète *ne* dans la proposition subordonnée :

On ne peut nier que cette vie ne soit désirable. (Bossuet.)—*Vous ne sauriez disconvenir qu'il ne vous ait parlé.* (Académie.)—*On ne peut douter que les pôles ne soient couverts d'une coupole de glace.* (Bernardin de St. Pierre.)

Mais ici encore, il faut, au lieu de ne considérer que la forme négative, s'attacher à reconnaître le vrai sens du verbe. Aussi dans l'exemple suivant Voltaire fait-il usage de *ne* dans la proposition subordonnée, quoique la principale soit affirmative pour la forme: *Quoi! vous doutez qu'avec mes huit mille braves Suédois je ne passe sur le corps à quatre-vingt mille Moscovites.* Racine dit aussi :

Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours?

Parce que dans ces deux exemples le sens du verbe est, *vous ne devez pas douter*, *ne doutez pas.*

25. Le verbe *tenir*, *to be in one's power* (c'est-à-dire, *to depend upon one, or be in consequence of*), employé impersonnellement est soumis aux mêmes règles : *Il ne tenait pas à Turenne, qu'on n'oubliât ses victoires.* (Mascaron.)—*Je ne sais à quoi il tient que je ne lui rompe en visière.* (Acad.)—Mais on dira sans employer *ne* parce que la phrase est affirmative : *Il tient à moi que cela se fasse.* (Acad.)—*Ne tient-il pas à moi que cela se fasse?* (Collin d'Ambly.)—Dans ce dernier exemple l'interrogation négative équivaut à l'affirmation.

26. Après les verbes *empêcher*, *éviter*, *prendre garde* et *garder*, signifiant *prendre des précautions pour qu'une chose n'arrive point*, *to prevent*, on fait usage de *ne* dans la proposition subordonnée ; que ces verbes soient affirmatifs ou négatifs : *Empêchez qu'elle ne se mêle d'affaires.* (Molière.)—*Evitez qu'il ne vienne.* (Acad.)—*Gardez qu'un jour on ne vous plaigne.*—*Cela n'empêche pas qu'il ne soit misérable.* (Molière.)

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.
(Racine.)

Rem.—Si *prendre garde* était mis pour *remarquer, faire attention*, il serait suivi de l'indicatif sans *ne*: *Prenez garde que je vous dis la vérité, et que cet homme-là vous a trompé.*

27. Après *il s'en faut* (*it wants*), accompagné de la négation ou de l'adverbe *peu*, on emploie *ne* dans la proposition subordonnée: *Il ne s'en faut pas de beaucoup que la somme n'y soit.* (Académie.)—*Peu s'en fallut que nous ne touchassions sur un rocher.* (Bernardin de St. Pierre.)

28. Après *depuis que, il y a . . . que*, on retranche *pas* et *point*, si le verbe qui suit est à un temps composé: *Les choses sont bien changées depuis que je ne vous ai vu.—Il y avait six mois qu'il ne s'était présenté chez vous.*

29. Après *à moins que, de peur que, de crainte que*, on emploie *ne*: *Je sortirai, à moins que vous ne me le défendiez.—Veillez, de peur qu'on ne vous surprenne.—Il s'esquiva, de crainte qu'on ne le retînt de force.*

30. Après *avant que* on emploie ordinairement *ne* quand il reste un doute sur la réalité du second verbe. On dira donc: *Rentrons, avant qu'on ne nous aperçoive*, parce qu'il n'est pas certain qu'on nous apercevra, et: *Rentrons, avant qu'il fasse nuit*, car il est certain que la nuit viendra.

Cette distinction, qui nous semble bien fondée, n'est cependant reconnue que par quelques grammairiens.

31. Nous ferons ici une observation importante, concernant tous les principes établis sur la négation, à partir de la règle 21 relatif au comparatif, page 275, c'est qu'on n'emploie *ne* que devant un verbe précédé de la conjonction *que*, et employé à un mode personnel. Si le verbe est précédé d'une autre conjonction, ou s'il figure à l'infinitif, ou enfin s'il est sous-entendu, l'emploi de *ne* cesse d'avoir lieu: *Il tremble, quand il vous voit.—Vous craignez de la revoir.—Il est plus*

malheureux que coupable.—Je ne doute pas de la convaincre.

J'évite d'être long, et je deviens obscur. (Boileau.)

La mort me serait plus douce que la faiblesse honteuse où je me vois. (Fénelon.)

CHAPÎTRE VII.

De la préposition.

PREMIER COURS.

§ 114.

1. La préposition est un mot invariable, qui sert à marquer le rapport qui existe entre deux autres mots. Dans cette phrase : *Que de beautés nobles et touchantes sont renfermées dans la Bible! dans* marque le rapport d'intériorité qu'il y a entre *renfermées* et *la Bible.*

2. La préposition diffère de l'adverbe en ce qu'elle n'a par elle-même qu'un sens imparfait, qui demande à être complété par un régime, tandis que l'adverbe renferme son régime en lui-même. Ainsi dans ces deux phrases : *Mon livre est sur l'armoire,—mon livre est dessus ;* le sens de la préposition *sur* est complété par *l'armoire*, tandis que l'adverbe *dessus* renferme implicitement l'idée du mot *armoire*, en supposant que ce mot ait précédé.

3. On a vu au chapître de l'article que la langue française, manquant de désinences particulières pour indiquer les rapports des mots entre eux, c'est-à-dire, n'ayant pas de déclinaisons, y supplée en partie par les prépositions, et en particulier à l'aide des prépositions *à* et *de*, qui, jusqu'à un certain point, remplacent les désinences propres aux noms latins.

4. Les prépositions marquent un grand nombre de rapports : de localité, comme *sur*, *sous*, *dans*, *hors de*, etc.; de temps, comme *avant*, *après*, *pendant*, etc.;

d'opposition, comme *contre, malgré, nonobstant,* etc.; de but, comme *envers, pour,* etc. Quelques-unes, comme *à, de, par,* etc., peuvent marquer un grand nombre de rapports différents, que l'usage seul est en état d'enseigner.

5. Certaines prépositions, comme *devant, derrière, après, auprès, avant,* peuvent passer à l'état d'adverbes, ce qui a lieu toutes les fois qu'elles sont employées sans régimes. Ainsi dans ces deux phrases: *Placez-vous auprès de moi.—Cette muraille menace de s'écrouler, ne restez pas auprès,* le premier de ces mots *auprès* est une préposition, et le second un adverbe.

6. Nous n'avons dans notre langue qu'une seule préposition qui puisse suivre son régime, c'est *durant: Il fut malade l'hiver durant.*

7. Outre les prépositions simples, il existe encore des combinaisons de mots, qui font absolument le même office, et qu'on appelle *locutions prépositives;* telles sont, *à travers, au-dessus, au-dessous, au dedans, au dehors, à force, en-deçà, au-delà,* etc.

8. Les prépositions peuvent se répéter ou se supprimer devant plusieurs régimes énumérés: *Il parle avec clarté et franchise,* ou bien, *avec clarté et avec franchise.* En général cependant il vaut mieux les répéter, quand il y a une certaine opposition entre les régimes, et les supprimer, quand les régimes ont entre eux quelque analogie. D'après ce principe on dira avec la répétition:

Chaque peuple, à son tour, a brillé sur la terre,
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre.

Et sans répétition: *Il s'est conduit avec résolution et courage.*

Rem.—Entre et *parmi* ne se répètent pas.

9. *A, de, en* sont les seules prépositions dont la répétition soit presque toujours de rigueur: *Je leur parlerai, à lui et à elle.—Il est comblé des faveurs du roi et de la reine.—L'homme est partout le même, en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.*

Quoique la répétition des prépositions *à*, *de*, *en*, soit en général de rigueur, l'usage en autorise, et même en exige la suppression entre les adjectifs numéraux liés par la conjonction *ou: Votre congé de cinq ou six jours est expiré depuis longtemps.—Nous fîmes la traversée de Douvres à Calais en six ou sept heures.—Il fit cette course dans le temps fixé, à deux ou trois minutes près.*

L'Académie dit aussi : *Il a perdu son temps en allées et venues.*

10. Il y a quelquefois en français ellipse de la préposition, comme on le voit par les exemples suivants: *Il se présenta à moi, le chapeau à la main, et les larmes aux yeux.—J'aperçus Sénèque et Thraséas, les veines ouvertes.* (Thomas.)—*J'irai vous voir lundi ou mardi.—Il dort le jour et travaille la nuit.*

11. La plupart des prépositions sont immédiatement suivies de leur régime, qui pris isolément, offre la forme d'un régime direct,[1] mais qui avec la préposition, remplit la fonction d'un régime indirect. *L'oubli de toute religion conduit bientôt à l'oubli de tous les devoirs de l'homme.* (J. J. Rousseau.)

§ 115.

1. Quelques prépositions et surtout les locutions prépositives sont suivies d'un régime indirect, c'est-à-dire que leur régime, substantif ou pronom, est encore précédé d'une préposition, qui est presque toujours *de.* Telles sont, *près, loin, faute, au dedans, au dehors, au travers, vis-à-vis*, etc. Il est à propos d'indiquer les principales.

Prépositions et locutions prépositives qui régissent de.

2. *A côté*, next to. *A côté d'une caverne on voyait des maisons.* (J. J. Rousseau.)

[1] Il est très remarquable que dans le pronom relatif c'est la forme du sujet *qui*, et non la forme du régime direct *que*, qui figure avec la préposition : *L'homme avec qui je vous ai vu, me déplait singulièrement.*

A fleur, near the surface : *Nous distinguions des rochers à fleur d'eau.*

A force, by many : *A force de sollicitations nous obtînmes notre paiement.*

A l'abri, à couvert, guarded, protected : *Rien ne met à l'abri de cet ordre fatal.* (Racine.)—*Sommes-nous à couvert de la pluie?*

A l'égard, as to : *A l'égard de votre frère, je vous dirai ce que je pense.*

A l'opposite, vis-à-vis, opposite : *Sa maison est à l'opposite (vis-à-vis) de la mienne.*

A moins, beneath : *Vous n'aurez pas ce drap à moins de dix écus l'aune.—Je n'irai pas, à moins d'y être forcé.*

Au-devant, to meet : *Je vole au-devant d'eux.* (Chénier.)

Au milieu, amidst : *Au milieu des prisons et des bagnes s'élève un sérail, capitole de la servitude.* (Châteaubriand.)

Au-dessus, beyond, over : *Bientôt nous vîmes le sommet du mont Ida au-dessus des autres montagnes de l'île.* (Fénelon.)

Au-dessous, beneath : *Il est fort au-dessous de son père.*

Au prix, auprès, en comparaison, in comparison : *Les honneurs ne sont rien au prix de l'honneur.—Cette faute est légère auprès (en comparaison) de la vôtre.*

Au travers, through : *Au travers du trouble et du ravage.* (d'Avrigny.)

De crainte, de peur, fearing : *Je sors, de crainte (de peur), de vous troubler, de crainte de blâme.*

Ensuite, in consequence : *Ensuite de cela, ensuite de quoi.* (Acad.)

Faute, manque, for want of : *Il a péri faute de soins.*
—Il n'a pu faire cela, manque d'argent.

Près, proche, auprès, near : *L'Irlande est près de l'Angleterre.*
—Il est bien auprès du roi.

Avant, before : *Réfléchissez avant de parler.* Cette préposition n'a *de* pour régime que devant un infinitif.

Prépositions qui régissent à.

3. *Quant*, as for: *Quant à moi, tout m'est indifférent.* (Girard.)

Par rapport, for: *Je l'ai fait par rapport à vous.* (Landais.)

Jusque, till, to: *J'irai jusqu'à Paris.*—*Jusque* peut avoir d'autres prépositions pour régimes, et même des adverbes marquant un rapport de lieu ou de temps: *Jusque dans la mer, jusque chez moi, jusqu'ici, jusqu'alors.* *Jusqu'à* s'emploie aussi dans le sens de *même*, even:

Jusques aux vils troupeaux, tout éprouva leur rage. (Racine.)

Rem.—Ce dernier exemple montre que les poètes écrivent aussi *jusques* avec *s* pour la mesure du vers, quand il est devant un mot qui commence par une voyelle:

Un mot ne fait pas voir jusques au fond de l'âme. (Corneille.)

Sauf, reserving: *Sauf à nous à protester contre cette décision:* Cette préposition ne régit *à* que quand son régime est suivi de l'infinitif.

4. On remarquera les prépositions suivantes, qui, dans notre langue, peuvent avoir pour régime un infinitif: *à, de, après, pour, par, sans, afin de, loin de, faute de, à force de, à moins de,* (if not), *auprès de, sauf à, jusqu'à: Je m'efforce de lui apprendre à lire.*—*Pour courir il faut commencer par savoir marcher.*—*Il vit le péril sans le craindre.*—*Après avoir dit ces paroles, il sortit.*—*Loin de me devancer, vous pourriez bien me suivre.* (Victor Hugo.)—*Ils laissent derrière eux le vrai bonheur, faute de le connaître.* (Fénelon.)—*Qu'est cela auprès d'être pendu?* (Grammaire nationale.)—*Il s'abaissa jusqu'à demander pardon.*

5. La préposition *de* a la propriété de régir plusieurs autres prépositions: *De par* (in the name of) *le roi, je vous arrête.*—*Il sort de chez moi.*—*Ma séparation d'avec ma mère me fut bien sensible.*—*Peignez des fleurs d'après nature.*—*Je le retirai d'entre leurs mains.* Un

petit nombre d'autres prépositions en sont aussi quelquefois suivies: *J'ai passé par chez vous.—Il grimpa jusque sur le toit.*

6. Il est bien entendu que deux prépositions qui exigent deux régimes différents, ne peuvent précèder un seul et même mot. On ne pourra donc dire: *Je me trouvais derrière et tout près de la maison.*—Il faut répéter les régimes, ou, si on le peut, employer adverbialement la seconde préposition: *Je me trouvais derrière la maison et tout près (et j'en étais tout près).*

Rem. 1.—Voyez encore sur l'emploi des prépositions les régimes des adjectifs et des verbes.

2. Les Anglais remarqueront aussi qu'en français les prépositions, à l'exception de *en*, étant suivies d'un infinitif, on traduira: *I could not read her letter without crying*, par: *je ne pus lire sa lettre sans pleurer.*

Remarques sur certaines prépositions.

SECOND COURS.

§ 116.

Avant, devant—*before.*

1. Avant désigne le temps, *devant* indique le lieu; *Il partit avant le jour. Mettez cet écran devant la cheminée.* On comprendra par là la différence qui existe entre ces deux locutions: *Parlez avant moi*, et *parlez devant moi.* La première veut dire: *Parlez avant que je parle moi-même;* la seconde signifie; *Parlez en ma présence.*

2. Quand on détermine un certain intervalle de temps, on emploie *il y a* pour le passé, et *avant* pour le futur: *Il est mort il y a quinze jours.—Il reviendra de Paris avant deux mois.*

Après, d'après—*after.*

3. *Après* marque un rapport de temps, de lieu, de rang: *Après la guerre vient la paix.—En courant après*

l'esprit, on attrape la sottise. (Montesquieu.)—*Les princes marchaient après le roi.*

4. *D'après* indique la cause, la conséquence, l'imitation : *D'après ce que vous me dites, il n'y a plus rien à espérer.—Avez-vous peint ces fleurs d'apres nature ?* On peut souvent remplacer *d'après* par *selon, suivant.*

5. On remarquera encore *l'année d'après, le coup d'après*, etc.

L'an d'après, moi, pauvre femme,
A Paris étant un jour, etc. (Béranger.)

Hors, hors de, outre—*besides.*

6. *Hors* s'emploie pour *excepté : Ils sont tous absents, hors un seul. Hors de* marque un rapport de lieu, d'extraction : *Il loge hors de la ville.—Hors d'ici, méchant!* Cependant, devant l'infinitif, il a aussi le sens *d'excepté : Hors de le battre, il ne pouvait le traiter plus mal.*

7. *Outre*, que l'on confond souvent avec *hors*, indique l'augmentation, tandis que *hors* marque l'exception, le retranchement : *Outre cette terre, il lui reste encore des capitaux considérables.—Hors ce défaut, il est très estimable.*

Voici, voilà—*here is, here are* (*see, here is*).

8. Ces invariables, étant formées de l'impératif du verbe transitif *voir* et des particules *ci* et *là*, peuvent être accompagnés de pronoms personnels conjoints, qui les précèdent toujours : *Me voici.—Vous voilà enfin! Les voilà comme des bêtes cruelles.* (Fénelon.)—Il en est de même du pronom *que : Choisissez parmi les étoffes que voilà.*

9. Dans le langage familier on dit avec la forme interrogative et négative : *Ne voilà-t-il pas ? see !—Il allait s'échapper, mais ne voilà-t-il pas qu'un gendarme s'avise de lui demander son passe-port!*

10. On dit aussi *voilà, voici qu'il vient*, etc. ; mais si le pronom personnel précède *voici, voilà*, on emploie *qui* et non *qu'il : Le voilà, le voici qui passe.*

11. Les invariables *voici, voilà,* contenant un verbe, figurent souvent dans une phrase où manque cette partie du discours : *Me voilà (here I am) donc au milieu de la campagne, sur le chemin d'Oviédo, maître de mes actions, d'une mauvaise mule et de quarante bons ducats.* (Lesage.)

12. *Voici* a rapport aux choses rapprochées de celui qui parle, *voilà* se dit des objets éloignés : *Voici (here is) une chaumière sur la colline, et voilà (there) un château sur cette montagne, qui s'élève derrière.*

13. Quand on fait une citation, *voilà* se dit de ce qui précède, et *voici* de ce qui suit : *Quand l'égoïste est marié, sa femme et ses enfants doivent s'occuper de son bonheur ; voilà comment il est époux et père. Voici comment il est ami : Vous épanchez dans son sein un cœur dévoré de chagrins ; s'il en a éprouvé quelques-uns, il dira : J'ai été dans cette situation-là et je n'y suis plus.* (Lacretelle.)

Auprès de, au prix de—*in comparison.*

14. Ces deux locutions prépositives indiquent la différence qui existe entre deux objets, mais la seconde ajoute d'ordinaire à la première un rapport de valeur, d'appréciation : *Je ne suis qu'un nain auprès de cet homme.—Que sont les peines du corps auprès des tourments de l'âme ?* (Châteaubriand.)—*Cette bague n'est rien au prix de ce collier.*

Dès, depuis—*since.*

15. Ces prépositions indiquent toutes deux un point de départ : *Dès* ne se dit que du temps, et s'emploie aussi pour *déjà : Il fut malade dès son enfance.*

L'Euphrate attend César, et je pars dès demain.
(Voltaire.)

16. *Depuis* se dit du temps et du lieu : *Depuis cet événement je ne me fiai plus à lui.—Depuis Paris jusqu'à Orléans il ne descendit pas de voiture.*

17. *Dès, from,* semble mieux convenir pour indiquer

quelque chose d'habituel, et *depuis* pour indiquer quelque chose d'accidentel : *Il est ici tous les jours dès cinq heures du matin.—Il est ici (aujourd'hui) depuis cinq heures du matin.*

18. *Depuis* et *dès* suivis de *que* forment deux conjonctions dont le sens est bien différent. *Depuis que* signifie *à dater de, since, depuis le temps que*, tandis que *dès que*, signifie *aussitôt que, as soon as : Depuis qu'il est dans cette île, il n'a offensé personne.* (Fénelon.)—*Dès que je le vis, je voulus me jeter à son cou.* (Fénelon.)

19. *Depuis* peut aussi s'employer adverbialement : *Je ne l'ai pas revu depuis.* (Académie.) *Dès* ne s'emploie jamais sous cette forme.[1]

Vers, envers, contre—*toward.*

20. *Vers* indique le lieu et le temps : *Il se dirigea vers la forêt.—Il expira vers les six heures.*

21. *Envers* signifie *à l'égard de : Il est affable envers tout le monde.—Ses procédés envers moi sont de la dernière injustice.*

22. *Contre*, employé dans un sens moral, présente toujours quelque chose d'hostile : *Sa haine contre moi n'a pas de bornes.* On ne dira donc pas : *Son amitié contre moi*, dans ce cas on emploie *pour, envers :*

Son amitié pour moi le rend ingénieux. (Racine.)

23. *Contre* exprime aussi un rapport de lieu, de juxtaposition : *Il s'appuya contre un chêne.*

Chez, près, auprès—*at, by, near.*

24. *Chez* indique d'ordinaire un rapport de demeure ou de patrie. Il ne se dit que des personnes, et ne peut se traduire littéralement. Le "*at home*" des Anglais, se rend par *chez moi, chez toi, chez soi, chez nous.*

Qu'on reçoive chez soi marquis, duc et duchesse,
C'est bien, si l'on est duc, et je ne le suis pas.
(Casimir Delavigne.)

[1] *Depuis longtemps* répond à l'anglais *a long time ago.*

Des orateurs allèrent puiser chez les Grecs ce goût fin et délicat, peut-être le plus rare des talents. (Mably.) Quelquefois aussi on l'emploie pour *dans, en: Chez eux tout est artifice.*

25. *Près, near,* indique la proximité : *Venez plus près de moi.* Employé après un mot précédé de la préposition *à* il marque une exception : *Tous les membres de la famille sont morts, à deux près (excepted two).* Ainsi *à peu près* signifie *nearly, à beaucoup près, nothing near.*

26. *Auprès,* de même que *près,* indique aussi un rapport de proximité : *Nous passons plusieurs mois de l'année dans une campagne auprès de Genève.* (Voltaire.) Les auteurs de la Grammaire nationale prétendent même qu'il indique généralement un plus étroit voisinage. Ainsi, disent-ils, *demeurer près de l'église,* c'est y demeurer à quelque distance, *demeurer auprès de l'église,* c'est y demeurer tout à côté.

27. Pour réveiller une idée de sentiment on emploie *auprès* préférablement à *près: Je ne suis heureux qu'auprès de vous.*

Entre, parmi—*between.*

28. *Entre* s'emploie quand il est question de deux objets et même quelquefois quand il s'agit d'un plus grand nombre : *Mettez-vouz entre nous deux.—Entre toutes ces étoffes le choix est difficile.* On l'emploie toujours avec deux termes, qu'ils soient au singulier ou au pluriel : *Pourriez-vous hésiter entre les bons et les méchants?* On en fait même usage avec la signification de *parmi: Entre les merveilles de la nature il n'en est point de plus admirable qu'un ciel étoilé.*

29. *Parmi* ne s'emploie guère que devant un collectif ou un pluriel indéterminé : *Parmi la foule.—On trouva son cadavre parmi les morts.*

Près de—*near;* prêt à—*ready.*

30. La première de ces expressions est une locution prépositive, qui signifie *dans le voisinage, sur le point de, next, on the point of,* la seconde est un adjectif signi-

fiant *disposé à: Les gens, qui ont raison comme vous sont bien près d'avoir tort.—Votre fils est prêt à mourir pour apaiser le dieu de la mer.* (Fénelon.)

31. Dans le discours familier on peut, surtout pour indiquer la demeure, rétrancher la préposition *de*, que régit *près: Mon frère loge près de l'église*, ou *près l'église.* Il en est de même après *vis-à-vis: Ma maison est vis-à-vis de la sienne*, ou *vis-à-vis la sienne.*

A travers, au travers—*through.*

32. *A travers* est suivi d'un régime sans préposition, *au travers* exige la préposition *de: Ce régiment se fit jour à travers les ennemis, au travers des ennemis.* La dernière locution suppose plus d'obstacles à surmonter que la première.

Dessus, dessous, dedans, dehors.

33. Ces mots, qui sont proprement adverbes, deviennent prépositions:

a. Quand ils sont précédés de *par, au, de: Il s'imagine que personne n'est au-dessus de lui.—Otez le manteau de dedans l'armoire.—Le voleur s'élança par-dessus le mur.* Précédés de *au*, ils régissent *de: Au-dessus de moi.*

b. Quand ils sont employés en opposition l'un avec l'autre: *Il y avait des livres dessus et dessous la table, dedans et dehors l'armoire.*

Pendant, durant—*during.*

34. Le premier de ces mots s'emploie surtout quand il s'agit d'une circonstance passagère, le second se dit mieux d'une durée continue: *Je lui écrivis pendant mon séjour à Paris.—Ma tante a langui durant l'hiver dernier, et ne s'est rétablie qu'au printemps.*

Quant à, quand.

35. Il est bien facile de distinguer ces deux expressions; la première est une locution prépositive tou-

jours suivie du régime *à*, et signifiant *as to ;* on peut aussi la remplacer par *pour*. La seconde est une conjonction signifiant *when, though : Vous vous taisez ! quant à moi, je parlerai, quand même je devrais déplaire.*

En, dans, à, de.

36. *En* détermine moins précisément que *dans :* aussi l'emploie-t-on devant les substantifs non précédés de l'article : *Est-il encore en vie ?—Je ne suis pas en état de vous répondre.—Si les beaux-arts fleurirent en France par les soins de son roi, ils furent négligés en Allemagne.* (Voltaire.) Si l'on déterminait par l'article ces substantifs régimes de la préposition, il faudrait employer *dans : Qu'on éprouve de maux dans la vie ! —Que répondre dans le triste état où je suis ?—Elle passera l'hiver dans la France méridionale.*

37. Ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, on emploie *en* devant les noms de pays non précédés de l'article. Les suivants sont exceptés, et sont sous le régime de la préposition *à :—au Brésil, au Chili, au Pérou, au Mexique, aux Etats-Unis, au Japon, au Bengale, au Thibet, aux Indes.*

38. Quant aux noms d'îles, on dit avec *en :—en Sicile, en Sardaigne, en Corse, en Irlande, en Islande, en Crète, en Chypre* et avec *à* et l'article, *aux Antilles, aux Açores, aux Philippines, aux Maldives, à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Jamaïque, à la Trinité.* On emploie seulement *à* devant celles qui renferment une ville du même nom, *à Corfu, à Candie, à St. Domingue, à Rhodes.* Dans le doute on peut toujours employer *dans l'île de* avec un singulier et *dans les îles, aux îles* avec un pluriel.

39. *En* ne précède guère l'article défini que dans *en l'air, en l'honneur, en l'absence, en l'an.* On ne le trouve jamais devant *les.*[1] En revanche il peut fort

---

[1] Par contraction on disait autrefois *ès* pour *en les.* Ce mot nous est resté dans *maître ès-arts, docteur ès-lettres, ès-sciences.*

bien précéder un autre déterminatif : *En ce siècle, en ma vie.*

40. Devant un nom de ville on emploie *à* et non *en : Il n'est ni à Londres ni à Paris.—Pompée revint à Rome, vainqueur de Mithridate et de Tigrane.* (Vertot.) Quelquefois cependant on emploie *dans* devant les noms de villes, surtout pour dire *dans les murs, dans l'intérieur de la ville : Les ennemis étaient dans Paris.—*

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.
(Corneille.)

41. *En* et *dans* peuvent exprimer tous deux un rapport de temps, mais avec une signification bien différente : *En* signifie *durant, pendant,* tandis que *dans* n'indique qu'un point de la durée. En conséquence, *il fera cet ouvrage en trois jours,* signifie qu'il emploiera trois jours pour faire cet ouvrage, et cette indication de trois jours a non seulement rapport au présent, elle offre toute latitude quant à l'avenir : il se peut qu'il ne fasse cet ouvrage que dans trois ou six mois, mais à quelque époque que ce soit, il lui faudra trois jours pour le terminer. Au contraire en disant, *il terminera cet ouvrage dans trois jours,* j'indique qu'à partir d'aujourd'hui cet ouvrage sera terminé quand trois jours seront écoulés, mais il se peut que l'ouvrier y travaille depuis fort longtemps.

42. *A la ville, dans la ville, en ville,* offrent des sens différents. La première de ces locutions a rapport au séjour de la ville par opposition à celui de la campagne ; *dans la ville* indique l'intérieur de la ville par opposition aux lieux extérieurs ; et enfin *en ville* signifie *hors de chez soi* : *Etant malade, je me vois forcé de passer la belle saison à la ville.—Vous verrez dans la ville des palais et des chaumières, des théâtres et des hôpitaux.—Votre père est-il chez lui ? . . . Non, il dîne en ville.*

43. On dit *à la campagne* par opposition à la locution *à la ville ; dans la campagne,* par opposition à *dans la ville ; être en campagne,* c'est être en marche, en mouvement pour affaires, voyager : *Allons passer l'été*

à la campagne.—Courez un peu dans la campagne.—L'armée est en campagne.—Ce marchand est toujours en campagne.

44. On dit *à l'église* et *dans l'église, à l'hôpital* et *dans l'hôpital, à l'école* et *dans l'école,* mais il y a entre ces locutions une différence qu'il importer de signaler. Voici la règle que nous poserons à cet égard: Si la présence d'une personne dans un lieu rappelle l'usage auquel il est consacré, on se sert de la préposition *à;* dans le cas contraire il faut employer *dans: Ces hommes pieux ne manquent jamais d'aller à l'église tous les dimanches.—Le voleur était caché dans l'église.* Rien dans ce dernier exemple ne rappelle l'usage auquel l'église est consacré, aussi fait-on usage de *dans;* c'est le contraire dans le premier, aussi a-t-on employé *à.* Voici encore quelques exemples où cette distinction est frappante: *Pauvre et malade, il me fallut rester six mois à l'hôpital.—Il y a quarante chambres dans l'hôpital.—Ses enfants sont à l'école.—On logea les soldats dans l'école.*

45. On remarquera encore que, quoiqu'on dise *en été, en automne, en hiver,* on dit *au printemps.*

46. *A* sert aussi à marquer la distance: *Il y a trois cents lieues de Vienne à Paris.—A cent pas d'ici.—Nous sommes à cent lieues de la mer.*

47. Il est remarquable que, quoiqu'on dise *faire un voyage en Italie, à Paris, à Berlin,* on emploie la préposition *de* au lieu des prépositions *en, à,* si le mot *voyage* est précédé de l'article défini: *Le voyage de Paris, de Berlin m'a beaucoup coûté.—Je ne puis refuser cette lettre à deux jeunes officiers suédois, qui ont fait le voyage d'Italie avec beaucoup d'application et d'intelligence.* (Bernis.) On dit de même par analogie, *le chemin de* et non *le chemin à, en: Montrez-moi le chemin de Rome, la route d'Espagne.* C'est encore ainsi qu'on dit *un séjour à* et *le séjour de: Un séjour à Pétersbourg me plut fort.—Le séjour de Pétersbourg est très coûteux.*

CHAPÎTRE VIII.

De la conjonction.

PREMIER COURS.

§ 117.

1. La conjonction est un mot invariable, qui sert à unir deux propositions, en indiquant certains rapports qu'elles peuvent avoir entre elles. Ainsi quand je dis : *Le convalescent se promènera, lorsque la température sera plus douce*, la conjonction *lorsque* lie les deux propositions, et indique de plus un rapporte de temps commun à toutes deux.

2. Outre les conjonctions exprimées au moyen d'une forme simple, d'un seul mot, comme *si*, *car*, *mais*, *et*, *ni*, *or*, etc., il en est encore un grand nombre, qui sont formées de plusieurs mots, et qu'on appelle *locutions conjonctives*. Telles sont *du moins*, *dès que*, *aussitôt que*, *pour que*, *afin que*, *attendu que*, etc. C'est surtout la conjonction *que* qui sert à les former, et l'on remarquera qu'elle ne fait corps avec le mot précédent que dans les conjonctions *lorsque*, *puisque*, *quoique*.

3. La conjonction, qui sert à unir deux propositions, devrait par conséquent se trouver au commencement de la seconde, mais des raisons d'euphonie et de clarté necessitent souvent une inversion, et c'est ordinairement le cas, lorsque le membre de phrase, que précède la conjonction, est plus court que le premier: *Lorsque le serpent devin aperçoit un ennemi dangereux, ce n'est point avec ses dents qu'il commence un combat qui serait alors trop désavantageux pour lui.* (Lacépède.)

Quoique le ciel soit juste, il permet bien souvent
Que l'iniquité règne, et marche en triomphant.
(Voltaire.)

4. La conjonction *comme* signifiant *vu que*, *attendu que* (as), est la seule dont la place soit invariablement marquée au commencement de la phrase :

Comme il ne comprend rien, un sot fronde sans cesse.
(Voltaire.)

5. Au lieu de répéter les conjonctions *si*, *quand*, *comme*, *lorsque*, *puisque*, *aussitôt que* et toute autre locution conjonctive dans la composition de laquelle entre le mot *que*, on ne répète ordinairement que ce dernier mot, la construction devient par là plus rapide et plus coulante : *Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent, en songeant aux divers événements de ma vie.* (J. J. Rousseau.)

Rem.—Voyez pour une exception relative à *si* les règles sur l'emploi du subjonctif. (§ 98, 17, rem.)

6. La répétition de la conjonction *que* est facultative entre deux propositions qui ont le même sujet : *Ecrivez-lui que ma résolution est prise et ne peut plus être ébranlée*, ou bien *et qu'elle ne peut plus être ébranlée.* On voit que la suppression de *que* entraîne aussi celle du sujet qui suit.

7. La répétition de *que* est de rigueur ; 1. quand les sujets sont différents : *J'apprends que l'armée est en marche, et que son chef est résolu de livrer bataille ;* 2. quand il y a plus de deux propositions dépendantes d'un même verbe : *Je sais que mon ami s'abuse, qu'il s'est laissé séduire par les suggestions d'un fourbe, qu'il a tout à craindre des resultats de cette téméraire entreprise, et qu'il se repentira toute sa vie de sa folle crédulité.* On peut, à la rigueur, retrancher *que* avec le sujet *il* dans la dernière proposition.

Remarques sur quelques conjonctions.

SECOND COURS.

§ 118.

Et.

1. La conjonction *et*, que l'on place devant le dernier mot additionné, est quelquefois répétée devant

tous les mots énumérés, quand il s'agit d'agrandir, de grossir les objets :

Des dieux les plus sacrés j'invoquerai le nom,
Et le chaste Diane, et l'auguste Junon,
Et tous les dieux enfin. (Racine.)

2. S'il y avait gradation dans les parties énumérées, ou si le dernier mot les représentait toutes, on devrait supprimer *et :*

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue. (Racine.)

La nature, le sang, mes bienfaits, tes avis,
Le devoir, l'intérêt, tout me rendra mon fils.
(Voltaire.)

Il en est de même quand les parties énumérées sont synonymes : *Son amour, sa tendresse est sans bornes.*

Ou.

3. Cette conjonction peut être répétée devant tous les mots énumérés, ou se placer seulement devant le dernier :

Le roi, l'âne, ou moi, nous mourrons. (Lafontaine.)—*Je verrai ou le prince ou la princesse.*

Au moyen de cette conjonction on peut aussi remplacer *soit : Soit vertu, ou courage.*

Ni.

4. On emploie *ni* au lieu de *et* pour unir les parties des propositions négatives, ou celles-ci entre elles : *On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on se l'imagine.* (La Rochefoucauld.)—*L'enfant ne doit écouter que les mots qu'il peut entendre, ni dire que ceux qu'il peut articuler.* (J. J. Rousseau.)—Plusieurs écrivains font aussi dans ce cas usage de la conjonction *et : Les animaux n'inventent et ne perfectionnent point.* (Buffon.)—*Nos langues n'ont pas l'harmonie et la précision des langues anciennes.* (Marmontel.)

5. Il faut éviter d'employer *pas* dans le premier membre, quand *ni* précède le second ; ainsi au lieu de dire : *Il ne faut pas être avare ni prodigue*, on dira de préférence : *Il ne faut être ni avare, ni prodigue.*

6. *Ni ne* unit les verbes employés à un mode personnel, et *ni* les verbes à l'infinitif, les participes et tous les autres mots : *Jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne.* (Bossuet.)—*Camiré ne peut ni ne doit obéir.* (Florian.)—*Cela n'est ni dessiné, ni peint de main de maître.*—*Ces malheureux ne savent ni lire ni écrire.*

Rem.—Mais on remarquera que la suppression du verbe employé négativement entraîne aussi celle de *ne : Je ne crois pas que cela soit imprimé, ni doive l'être.* (Voltaire.) On ne pourrait dire : *ni ne doive l'être*, car en rétablissant les mots supprimés, on aura : *ni je ne crois que*, etc. *Ne* appartient donc à *croire* et non à *doive.*

7. *Ni*, devant le sujet, peut ou non se répéter : *Le soleil ni la mort ne peuvent se regarder fixement.* (La Rochefoucauld.)—*Ni la guerre altérée de sang, ni la crainte, ni les vains désirs n'approchent jamais de cet heureux séjour de la paix.* (Fénelon.)—L'emploi de *ni* devant le premier membre fortifie puissamment l'idée négative.

8. On a vu, par les exemples qui précèdent, que *ni* emporte la suppression de *pas* et de *point ;* quelques écrivains en ont cependant fait usage :

Ne nous pressons, ni ne nous rebutons point.
(J. J. Rousseau.)

Personne ne souhaitera jamais plus que moi que vous goûtiez des plaisirs, mais des plaisirs qui ne vous passionnent, ni ne vous amollissent point. (Fénelon.)

Je n'ai point exigé ni serments, ni promesses.

L'emploi de cette négation est au moins superflu.

9. *Ni* peut aussi remplacer *sans : Il la trouve sans peine ni travail.* (Buffon.)

10. Enfin on trouve souvent *ni* dans des phrases affirmatives pour la forme, mais dont le sens renferme

une idée négative : *C'est un plus dangereux fléau que la peste ni la guerre :*

Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie,
L'air ni l'esprit français à l'antique Italie.
(Boileau.)

Mais.

11. Quelques grammairiens exigent que l'on répète toujours le verbe après cette conjonction, lorsque le premier membre est affirmatif et le second négatif, ou réciproquement ; mais de nombreux exemples puisés dans les meilleures autorités littéraires prouvent que les écrivains, pour éviter des répétitions, n'ont pas craint de faire souvent cette suppression : *Le roi ne doit point avoir plus de richesses et de plaisirs, mais plus de sagesse, de vertu et de gloire que le reste des hommes.* (Fénelon.)—*Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête d'un corps formé de tous les peuples du monde.* (Montesquieu.)

Si, quand, lorsque.

12. *Si* marque la condition : *Si j'avais fait sonner la retraite, si j'avais ramené nos soldats dans leur camp, vos tribuns ne m'accuseraient-ils pas d'intelligence avec les ennemis ?* (Vertot.)

13. *Quand* au contraire indique le temps: *Je sortirai quand l'air sera plus doux.*

14. Il y a cependant ici une observation importante à faire, c'est que, pour exprimer une condition, on emploie *quand* au lieu de *si*, toutes les fois qu'il est question d'établir une vérité générale, et non de mentionner un cas particulier : *Quand on est prince, on n'est pas dispensé d'être modeste et poli.—On n'a que trop d'amis, quand on est riche et généreux.*

15. On remarquera aussi qu'au lieu de *si même* (even if), on emploie ordinairement *quand même, quand bien même,* ou seulement *quand : Quand même vous auriez raison, vous devriez vous taire dans ce cas.—Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que le*

triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. (J. J. Rousseau.)

16. *Quand* et *lorsque* diffèrent en ce que le premier ne marque que la circonstance de temps, et que *lorsque* marque en outre celle de l'occasion : *Il faut travailler quand on est jeune, et se montrer docile lorsqu'on nous reprend à propos.*

17. Dans l'interrogation, on fait toujours usage de *quand*, et jamais de *lorsque : Quand reviendra-t-il ?*

18. Pour construire *lorsque* avec *même* on écrit d'ordinaire cette conjonction en deux mots, qui sont séparés par le mot *même : Lors même que la fatigue l'accable, on ne l'entend jamais se plaindre.*

Car—*as.*

19. Cette conjonction indique un motif, une cause, et se place toujours au commencement de la proposition : *Je suis tranquille, car je suis innocent. Il ne faut pas faire telle chose, car Dieu le défend.* (Acad.)

Ainsi, donc—*so.*

20. *Ainsi*, conjonction, précède toujours le verbe, *donc* le suit ordinairement : *Ainsi vous m'avez trompé.* —*Vous m'avez donc trompé.*

> *Ainsi vous voulez donc dans vos témérités*
> *Tenter ma patience et lasser mes bontés.*
> (Voltaire.)

Ce dernier exemple prouve qu'ils peuvent figurer ensemble dans la même phrase.

21. *Donc*, servant à tirer une conséquence, figure au commencement de la proposition : *Je pense, donc je suis.* (Acad.)—*Donc*, fortifie le sens du verbe qui le précède : *Craindriez-vous donc ses intrigues ?—Arrivez donc, on vous attend.*

Parce que, puisque.

22. Ces deux conjonctions énoncent un motif, mais *puisque* suppose un fait connu, aussi le premier ré-

38. Avec la conjonction *si,* il n'est pas indifférent d'employer l'un ou l'autre : on fait usage de *seulement* pour exprimer le désir de posséder la chose en question, pour indiquer qu'elle suffit ; et au contraire on emploie *ne . . que* pour marquer l'insuffisance : *Si j'avais seulement mille francs de revenu, je vivrais à mon aise.—Si je n'avais que mille francs de revenu, je ne pourrais pas vivre.—*
S'il avait seulement un protecteur à la cour, il serait bientôt hors de peine.—
S'il n'avait qu'un protecteur comme moi, il serait bien embarrassé.

39. Dans nombre de cas on emploie indifféremment *seulement* ou *ne . . que: Cette étoffe coûte seulement trois francs l'aune.—Cette étoffe ne coûte que trois francs l'aune.—Il est seulement dix heures.—Il n'est que dix heures.*

40. *Not only* se traduit d'ordinaire par *non seulement: Il était non seulement malade, mais encore découragé,* et *not even* par *pas seulement.*

Que.

41. Cette conjonction est d'un usage très fréquent en français.—On s'en sert avec l'indicatif après tous les verbes qui expriment des actes de la pensée et de la parole, tels que *dire, répondre, affirmer, penser, croire, s'imaginer,* etc. : *La première question était de savoir quel est le plus libre de tous les hommes. Les uns répondirent que c'était un roi, qui avait sur son peuple un empire absolu, et qui était victorieux de tous ses ennemis. D'autres soutinrent que c'était un homme si riche qu'il pouvait contenter tous ses désirs. D'autres dirent que c'était un homme qui ne se mariait point . . D'autres s'imaginèrent que c'était un barbare . . . D'autres crurent que c'était un homme nouvellement affranchi . . . D'autres dirent que c'était un homme mourant . . .* (Fénelon.)

42. Après un mot qui exprime un rapport de temps,

on emploie *que* au lieu de *lorsque, quand, depuis que: Un jour, qu' il avait été plus impoli que de coutume, je ne pus m'empêcher de relever ses propos.—On l'entendit une nuit qu'il ne dormait pas.—Il y a deux ans qu'il est absent.*

43. On emploie *que* suivi de *ne* pour *sans que, avant que,* après une proposition négative: *Je ne sortirais pas d'ici qu'on ne m'y oblige.*

44. Cette conjonction remplace aussi *jusqu'à ce que* après *attendre,* et *afin que* après un impératif: *Il attend qu'on l'appelle.—Faites-le entrer, que nous puissions l'interroger.*

45. On l'emploie aussi pour *sinon, si ce n'est: Ai-je fait un seul pas que pour te rendre heureuse?*

46. Les Anglais remarqueront que les invariables *oui* et *non* peuvent être précédés de la conjonction *que: Vous prétendez que oui, et moi je soutiens que non.*

47. *Que* peut remplacer *quand même,* mais alors il doit être mis devant la proposition principale: *On le battrait, qu'il ne répondrait pas.—Schiller aurait été résolu à ne point publier ses ouvrages, qu'il y aurait donné le même soin.* (Me. de Staël.) Quelquefois ce *que* se supprime, sans que le sens soit changé.

48. Cette conjonction figure quelquefois à la tête de la phrase pour exprimer un ordre: *Qu'il paraisse à mes yeux!—Qu'il sorte sur le champ!*

Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent, pour la détruire, et les monts et les mers.
(Corneille.)

49. Dans des locutions telles que les suivantes on emploie *que* à la suite de *c'est,* pour affirmer avec plus d'énergie: *C'est un bel état que l'innocence.* (Florian.)—*C'est un crime à Tyr que d'avoir de grands biens.* La conjonction *que* est indispensable devant le substantif, comme on le voit dans le premier exemple. Devant un verbe, l'emploi de *que* est facultatif; on pourrait dire aussi: *C'est un crime à Tyr d'avoir de grands biens.* Il vaut mieux toutefois en faire usage.

50. Après *douter*, *que* répond à *whether : Je doute qu'on le condamne.*

51. *Que* s'emploie quelquefois par redondance devant *si : Que si vous croyez qu'on puisse prendre d'autres mesures, indiquez-les.*

52. On trouve souvent *que* après l'adjectif et le participe mis par manière d'exclamation : *O aveugles que nous sommes, de nous fier à de telles promesses !*

CHAPÎTRE IX.

De l'interjection.

PREMIER COURS.

§ 119.

1. L'interjection est un mot invariable, qui sert à rendre d'un seul trait les affections subites de l'âme, et dont le sens, quoique renfermé dans un seul mot, est celui d'une proposition tout entière.

2. Parmi les interjections, les unes expriment la joie, comme *ah ! bon !* d'autres la douleur ou l'affliction, comme *ah! aïe! hélas !* etc. ; d'autres la crainte, comme *ah ! hé !* etc. On voit que le même mot sert quelquefois à peindre des affections diverses, suivant l'accent avec lequel il est prononcé.

3. Outre les interjections proprement dites, il y a encore dans notre langue quantité de locutions interjectives, c'est-à-dire d'expressions un peu détournées de leur signification primitive, et qu'on emploie pour rendre ses émotions avec rapidité et concision. Telles sont : *Miracle ! courage ! silence ! miséricorde ! malheur ! ciel ! peste ! grâce ! dame ! tout doux ! tout beau !* etc.

4. Quelques impératifs s'emploient aussi comme interjections. Ce sont : *va ! allons !* qui servent à

encourager, à persuader, et qui quelquefois sont purement explétifs; *gare!* impératif du verbe vieilli *se garer*, c'est-à-dire *se préserver;* on l'emploie dans le sens de *prenez garde à vous* et enfin *tiens! tenez!* qui servent à éveiller l'attention sur ce qu'on va dire: *Allons! n'ayez pas peur.*

Va! César n'est pas fait pour te prier en vain.
(Voltaire.)

Gare! Gare! Voici un cheval au galop.—Gare le fouet!—
Tenez!, mille ducats
Au bout de vos discours ne me tenteraient pas.
(Andrieux.)

Remarques sur quelques interjections.

SECOND COURS.

§ 120.

Ah! Ha!

1. *Ah!* qui exprime la joie, la douleur, l'admiration, une émotion profonde, a un son prolongé: *ha!* qui exprime un sentiment subit, n'a qu'un son bref:

Ah! quel que soit ton nom, ton destin, ta patrie,
Ou fille de la terre, ou du divin séjour,
Ah! laisse-moi toute ma vie
T'offrir mon culte ou mon amour!
(Lamartine.)

Ha! ha! Monsieur est Persan; c'est une chose bien extraordinaire. (Montesquieu.)

Eh! Hé!

2. Ces deux interjections servent surtout à attirer l'attention sur ce que l'on va dire. *Eh! eh bien! eh quoi!* conviennent mieux aux émotions prolongées et profondes, *hé! hé bien! hé quoi!* indiquent plutôt une

émotion subite et instantanée. Toutes deux servent à exprimer une foule de sentiments divers :

Beaux arts, eh! dans quel lieu n'avez-vous droit de plaire? (Delille.)

Hé! hé! d'où vient donc ce plaisant mouvement? (Molière.)

Hé! sert aussi à appeler: *Hé! hé bien! ne venez-vous pas?*

O! oh! ho!

3. *O* et *oh!* indiquent un sentiment d'admiration, d'exaltation. *O* ne prend pas le signe de la ponctuation immédiatement après lui, le point exclamatif ne se place qu'après le substantif ou le pronom au vocatif, sur lequel porte l'exclamation : *O mon fils! je te conjure par les mânes de ton père, par ta mère,* etc. (Fénelon.)—*O surprise! ô terreur!* (Voltaire.)

Au contraire le point exclamatif se place immédiatement après *oh!* ou du moins après le mot qui complète cette interjection, comme dans *oh bien! oh ça! oh bon!*

Oh! cessez, disait-il, d'outrager la nature. (Desaintange.)

Oh ça! oh bien! oh bon! sont du style familier.

Ho! ainsi que *ho! ho!* marque particulièrement une invitation à s'arrêter, à écouter ; il tient de la contradiction, de plus il sert pour appeler :

Inconstant! Ho! voilà votre mot ordinaire. (Colin d'Harleville.)

4. Les interjections *ah! ha! eh! hé! oh! ho!* se répètent souvent. On les sépare alors par une simple virgule, si la répétition se fait rapidement, car alors, quoique l'expression soit double, la sensation est unique. Si la sensation était double comme l'expression, il faudrait mettre un point exclamatif après chaque interjection.

Holà !

5. Holà ! sert à appeler quelqu'un d'absent, ou simplement à avertir : c'est la réunion de *ho !* et de *là !* qui signifient *arrêtez là !—Holà ! quelqu'un.* (Racine.)

Holà ! ne pressez pas tant la cadence. (Molière.)

Hélas ! las !

6. *Hélas !* exprime la tristesse, la douleur morale, et peut ou précéder ou suivre la réflexion : *Tout passe donc, hélas !* (Fontanes.)

Hélas ! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des faiblesses des grands.
(Lafontaine.)

Las ! abréviation de *hélas !* a vieilli surtout dans le haut style ;

Mais las ! il voit ses vilains pieds. (Bailly.)

Hein ! hem !

7. *Hein !* sert pour interroger ou pour sonder la personne à qui l'on parle, mais il ne s'emploie qu'entre gens qui ont ensemble une grande familiarité : *Hein ! qu'en dis-tu, ma fille ?* (Colin d'Harleville.)

Hem ! dont le *m* final se fait sentir, sert à appeler : *Hem ! hem ! vien çà.*

Aïe ! ahi ! aye !

8. Ces trois interjections servent pour exprimer la douleur physique, et ne sont que la même exclamation écrite différemment : *Ahi ! ahi ! ahi ! vous ne m'aviez pas dit que les coups en seraient.* (Molière.)—*Aïe ! je me suis blessé.*

Fi ! foin !

9. Ces deux interjections expriment le mépris, le dédain, la répugnance, avec cette différence que *fi !*

sert à éveiller la honte, et que *foin* marque imprécation : *Fi! le vilain.—Foin du loup et de sa race.* (Lafontaine.) Ce dernier est toujours suivi du régime *de ; fi* en est aussi quelquefois accompagné : *Fi de la bonne chère! quand il y a de la contrainte.* (Académie.)

Bah!

10. *Bah!* marque l'insouciance, l'incrédulité, le peu de cas qu'on fait des menaces ou des paroles d'autrui : *Bah! je ne puis le croire.—Bah! je m'en moque.*

Chut! motus! st!

11. Ces trois interjections servent à imposer silence. *Motus!* sert de plus à engager à la discrétion. *St!* sert aussi pour appeler quelqu'un à voix basse : *Chut! chut! parlez donc bas.* (Colin d'Harleville.)—*Motus! il ne faut pas dire que vous m'avez vu sortir de là.* (Molière.)—*St! paix! rangeons-nous chacune immédiatement contre un des côtés de la porte.* (Molière.)—*St! St! un mot.* (Boursault.)

CHAPÎTRE X.

De la construction francaise.

SECOND COURS.

§ 121.

Nous considérons principalement ici la construction française sous le point de vue des différences qui la distinguent de la construction anglaise.

1. En général la construction grammaticale de notre langue exige que le mot régissant précède le mot régi : *Une harmonie semblable au chœur lointain des*

esprits célestes sort du fond de ces demeures sépulcrales. (Châteaubriand.)

Dans cet exemple les régimes *chœur*, *esprits*, *fond*, *demeures*, sont placés chacun après le mot régissant.

A la vérité l'harmonie du discours exige souvent des inversions: elles sont surtout du domaine de la poésie, qui en admet beaucoup plus que la prose, aux lois de laquelle nous bornerons ici nos observations.

2. Dans la proposition affirmative, voici quelle est la construction ordinaire. Le sujet commence la phrase ; il est suivi des pronoms personnels, employés comme régimes, à moins que ceux-ci ne soient précédés d'une préposition ; puis vient le verbe ; l'adverbe se place ensuite ; il est suivi du participe, si le verbe est à un temps composé ; en dernier lieu viennent les régimes, en commençant par le régime direct : *Ce vieillard nous a souvent raconté l'histoire de sa jeunesse avec des regrets et des soupirs.*

3. Le sujet est souvent séparé de son verbe par un adverbe, ou par un membre de phrase ; à moins toutefois que le sujet ne soit un pronom personnel conjoint ou l'un des pronoms *ce*, *on ;* dans ce cas le pronom sujet ne peut être séparé du verbe :

Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ! (Bossuet.) Dans cet exemple on ne pourrait séparer le sujet *je* du verbe par le membre de phrase *averti par ces cheveux blancs*, etc.

Il est bien vrai que Mr. de Malesherbes ayant été quelque temps ministre, avait été à portée d'apprécier le cœur du roi, et de reconnaître ses intentions bienfaisantes. (Lévis.)

Dans ce second exemple au contraire, le membre de phrase *ayant été quelque temps ministre* sépare du verbe le sujet, qui est un substantif ; rien à la vérité n'empêcherait qu'il ne le précédât : *Il est bien vrai qu'ayant été quelque temps ministre, Mr. de Malesherbes*, etc.

4. On remarquera que le pronom personnel, employé comme sujet, peut être séparé du verbe, quand il est pris dans un sens absolu :

Lui, fièrement assis, et la tête immobile,
Traite tous ces honneurs d'impiété servile.
(Racine.)

Si l'on voulait substituer ici le pronom conjoint *il* au pronom absolu *lui*, sa place serait marquée devant le verbe.

§ 122.

Quand la construction est interrogative, voici ce qu'il faut observer :

1. Si le sujet de la proposition est un pronom personnel, la forme interrogative diffère sensiblement de l'anglais :

Venez-vous ?—Parlera-t-il ?—Le croit-on ?
Où courez-vous, Madame, et que voulez-vous faire ?
(Racine.)

N'est-ce point le pauvre Bayard que je vois au pied de de cet arbre ? (Fénelon.)—*Trame-t-on contre Rome un nouvel attentat ?* (Voltaire.)

2. Si au contraire le sujet est un autre pronom, ou un substantif, il commence la phrase, comme s'il n'y avait pas d'interrogation, et il se répète après le verbe sous la forme du pronom personnel corrélatif : *Cela est-il vrai ?—César peut-il gémir, ou César peut-il craindre ?*

3. Quand il y a dans la phrase un mot interrogatif, on peut aussi faire usage de cette construction, et dire : *Comment votre frère se porte-t-il ?—Avec qui cette dame voyage-t-elle ?* mais pour l'ordinaire on fait alors usage de l'interrogation simple, et l'on dit : *Comment se porte votre frère ?—Avec qui voyage cette dame ?*

4. Il faudrait cependant employer la première forme si le verbe était suivi d'un substantif figurant comme régime direct : *Comment votre ami supporte-t-il son malheur ?—Avec qui cette dame a-t-elle fait son voy-*

age?—*Pourquoi,* bien que servant à interroger, se construit presque toujours de cette manière : *Pourquoi le remords est-il si terrible?* (Châteaubriand.)

5. Au lieu d'employer interrogativement le verbe qui devrait avec raison revêtir la forme interrogative, on se sert quelquefois de la locution *est-ce que,* soit pour éviter une consonnance désagréable, comme *cherché-je? mangé-je? cours-je? sers-je?* etc., et l'on dit préférablement, *est ce que je cherche? est-ce que je cours?* etc.; soit pour marquer l'étonnement, le soupçon que l'on conçoit d'une chose qui affecte vivement : *Vous vous taisez! . . . est-ce que vous voudriez me tromper?*—*En bonne foi, est-ce qu'il faut avoir avec moi de ces politesses réservées et sèches?* (J. J. Rousseau.)

6. Après les pronoms relatifs *que, dont, où, duquel, de laquelle,* etc., on renvoie souvent après le verbe le substantif figurant comme sujet, soit pour l'harmonie de la phrase, soit pour lier ce sujet à un pronom relatif dont il est l'antécédent ; mais ici encore il faut que le verbe ne soit pas suivi d'un substantif fonctionnant comme régime direct, autrement il ne pourrait y avoir inversion : *Je vis s'allonger devant moi des galeries souterraines, qu'à peine éclairaient de loin quelques lampes suspendues.* (Châteaubriand.)—*Le plateau où sont assises les cabanes, était devenu une petite île.* (Bernardin de St. Pierre.)

7. Après *tel, quoi que, quel que, ainsi,* employé comme adverbe, *ici, là,* et quelques autres adverbes de lieu et de temps, on place ordinairement le sujet après le verbe, si toutefois ce sujet est un substantif : *Tels furent les Athéniens d'autrefois, et tels sont les Français d'aujourd'hui.* (Châteaubriand.)

Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir. (Lafontaine.)

Là coulent mille ruisseaux d'une eau claire. (Fénelon.) —*Ici fleurit jadis une ville opulente ; ici fut le siége d'un empire puissant.* (Volney.)

8. Quand le régime indirect commence la phrase, il arrive quelquefois que le sujet suit le verbe, mais

de même que dans les cas précédents il faut que le sujet soit un substantif et que le verbe ne soit pas suivi d'un régime direct : *A ces calamités étrangères se mêlent des calamités intérieures.* (Fontanes.)

A ces clameurs succède un plus profond silence. (Chénier.)—*Voilà de quelle couleur sont les réflexions d'une personne de mon âge.* (Me. de Sévigné.)

Cette tournure donne de l'élégance au discours.

Rem.—Les autres cas, où il y a transposition du sujet, sont mentionnés à l'article du pronom personnel.

Quant à la place qu'occupent dans la phrase les différentes parties du discours et les régimes, cette question a été traitée dans leurs articles respectifs.

9. Lorsqu'on veut en français fortifier le sens d'un mot et pour ainsi dire le mettre en relief, on exprime cet accent tonique au moyen de *c'est, ce sont, ce fut, ce furent*, etc., qu'on place au commencement de la phrase, et qu'on fait suivre immédiatement du mot ou du membre de phrase dont on veut fortifier le sens. Ce mot lui-même est suivi d'un pronom relatif, s'il fonctionne comme sujet ou comme régime direct, et de la conjonction *que*, s'il figure comme régime indirect, ou si c'est un adverbe. Cette phrase : *Alors Annibal battit les Romains à Cannes*, peut se rendre de quatre manières différentes, suivant le choix du mot sur lequel on veut placer l'accent tonique.

C'est (ce fut) alors qu'Annibal battit les Romains à Cannes.

C'est (ce fut) Annibal qui battit alors les Romains à Cannes.

Ce sont (ce furent) les Romains qu'Annibal battit alors à Cannes.

C'est (ce fut) à Cannes qu'Annibal battit alors les Romains.

Dans les phrases de cette nature le *présent* du verbe *être* peut toujours remplacer le *passé* ou le *futur*, mais non réciproquement.

CHAPÎTRE XI.

De la ponctuation.

§ 123.

1. A l'exception de la virgule, la ponctuation française est généralement semblable à l'anglaise; il serait en conséquence, superflu de s'y arrêter.

2. A l'égard de la virgule, le système de la ponctuation française s'écarte en plusieurs points de celui que suivent les Anglais.

Le système français de ponctuation n'admet pas le morcellement d'une phrase, dont les membres sont étroitement liés entre eux.

3. En conséquence nous supprimons la virgule:

a. Après un verbe qui a un infinitif pour régime: *Vous cherchez à me tromper.—Il s'amuse à jardiner.*

Je leur ai commandé de cacher mon injure.
(Racine.)

b. Entre deux propositions étroitement unies par la conjonction *que: Je crois que vous plaisantez.—Sachez que cela me déplait.*

Il semble que du ciel descende la vengeance.
(Raynouard.)

c. Entre les deux membres d'une comparaison: *Il est plus heureux qu'habile.—De tous les spectacles que l'industrie humaine a donnés au monde, il n'en est point de plus admirable que la navigation.* (Thomas.)

d. Avant un pronom relatif qui commence une proposition incidente déterminative: *C'est vous qui m'avez secouru.—Je sais ce que je dis.—Voilà celui qui m'a frappé.—L'homme qui est sujet à se tromper, n'aime pas à reconnaître son erreur.—Les historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, en ont porté un autre jugement que vous.*

4. A la vérité on pourrait dans ces deux derniers exemples employer la virgule devant *qui*, mais les propositions, de *déterminatives* qu'elles étaient, deviendraient *explicatives*, et présenteraient par conséquent un autre sens. Telle que la première est écrite ici, elle signifie : *Celui qui se trompe n'aime pas à reconnaître son erreur.*

Au contraire, en écrivant avec la virgule devant *qui : L'homme, qui est sujet à se tromper, n'aime pas à reconnaître son erreur*, c'est comme si je disais : *L'homme, cet être qui est sujet à se tromper, n'aime pas à reconnaître son erreur.*

De même en écrivant sans virgule devant *qui : Les historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, en ont porté un autre jugement que vous*, c'est comme si je disais : *Ceux des historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre*, etc., et par là je fais entendre qu'il peut y avoir aussi des historiens qui ne sont pas au fait des circonstances de cette guerre, tandis qu'en écrivant avec la virgule : *Les historiens, qui connaissent les circonstances de cette guerre*, etc., je donne à entendre, par une réflexion, qu'il est de la science des historiens de connaître les circonstances de cette guerre.

On ne peut disconvenir que la distinction faite ici au moyen de la virgule ne soit précieuse pour déterminer le sens exact de la phrase, et ne contribue à cette clarté qui est la première condition du style français.

5. Il peut paraître étrange à la vérité, que tout en supprimant la virgule avant le *qui* commençant une proposition incidente déterminative, on en fasse usage pour la terminer, comme dans ce dernier exemple : *Les historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, en ont porté un autre jugement que vous.* En effet, on ne peut guère motiver l'emploi de cette virgule que par le besoin de s'arrêter pour reprendre haleine, car si la phrase n'a qu'une médiocre étendue, on la supprime ordinairement : *L'homme qui se trompe n'est pas coupable.*

a. Après un régime qui commence la phrase, au

lieu d'occuper sa place habituelle après le verbe : *Mon amitié, vous l'avez repoussée ; vos serments, vous les avez trahis.— Votre faute, je n'y pense plus.*

b. Afin d'appeler particulièrement l'attention du lecteur sur un membre de la phrase, et le mettre, pour ainsi dire, en relief :

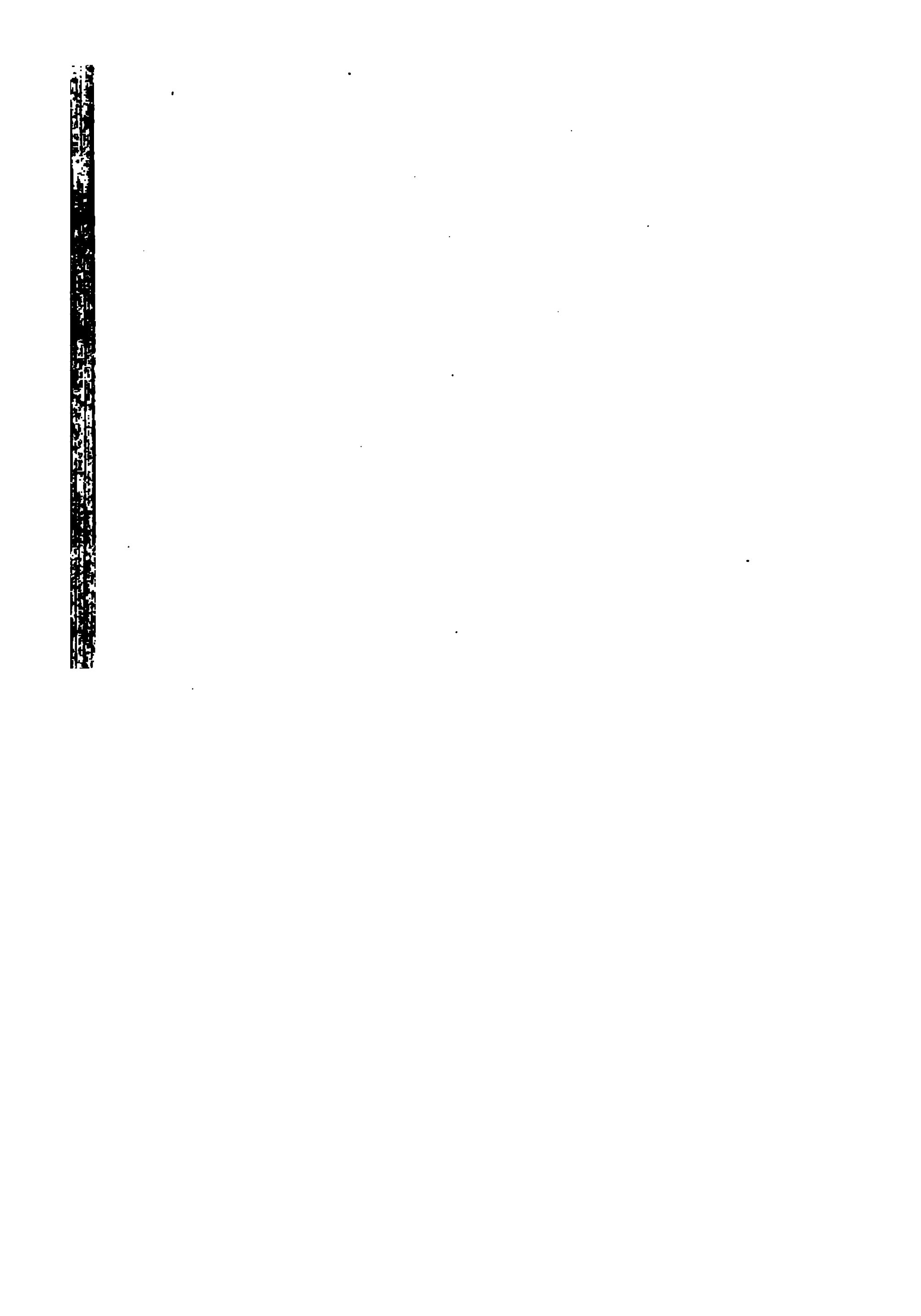
Si nous avons, parmi les modernes, un homme que l'on puisse comparer à César, c'est peut-être Henri IV. (Laharpe.)—*J'admirais l'heureuse situation de cette grande ville, qui est au milieu de la mer dans une île.—Le soir, j'étais grondeur et taciturne.* (J. J. Rousseau.)

Une secrète intelligence
T'adresse-t-elle aux malheureux ?
Viens-tu, la nuit, briller aux eux,
Comme un rayon de l'espérance ?
(Lamartine.)

FIN.

THÈMES.

☞ The following series of exercises, suitable to accompany any Grammar, may be had bound separately.



THÈMES.

☞ The following series of exercises, suitable to accompany any Grammar, may be had bound separately.

COURS DE THÈMES FRANCAIS.

Thèmes sur l'emploi de l'article défini, de l'article partif et de l'article indéfini.

The Chinese consider the fir as the symbol of immortality.—Superstition is the abuse of faith.—Like the ocean, the desert fills the soul with *(de)* the idea of immensity.—Necessity is the mother of invention. —There, where the shores of Europe and Asia approach one another, and where between the two continents the wide mirror of the Propontis extends majestically, where the traveller, surrounded by the remembrances of poetry, admires the magnificence of nature and of human works, there, at the entrance of the strait, rises the immense (city of) Constantinople. Bathed on *(de)* two sides by the waves, defended on the other by art, it braved the power of the caliphs, and of more than one barbarous nation. But the stream of centuries, more powerful than the passing shock of armies, had undermined the gigantic walls and towers, and what the simple machines of former sieges had not been able to conquer, was to fall under the new instruments of destruction.—Bossuet had adversaries, but no enemies.—There, troops of gazelles, light-footed ostriches, panthers and lions, wander in immense deserts.—I am told that this man has great knowledge and wit, but I ask if he has also good sense, and, in particular, honesty?—That drink resembles champagne as much as lead does silver.—Our singing does not want admirers, said (the) crickets to (the) nightingales, the reapers listen to us with great

pleasure.—My father, of glorious memory, said a wolf to a fox, was a real hero; he has triumphed over more than two hundred enemies.... Yes, but they were asses and sheep, answered the fox.—At one time large masses of rock hung like ruins over my head, at another high and noisy cascades covered me with thick fog; a remarkable mixture of wild and cultivated nature showed me everywhere the hand of man.—

The fir,	*le sapin;*	Lead,	*le plomb;*
Surrounded,	*entouré;*	Cricket,	*le grillon;*
The strait,	*le détroit;*	Reaper,	*le moissonneur;*
To bathe,	*baigner;*	At one time,	*tantôt;*
The wall,	*le mur;*	At another,	*tantôt.*

After many *(bien)* centuries it pleased the Phœnix to reappear, and all the birds assembled around him: "Poor bird, sighed one of them, he has not a friend." —Near the town of Quito, in *(au)* Peru, may be seen the productions of all seasons and all parts of the world. There spring unceasingly unites with autumn, at all times of the year the tree bears young leaves, buds, flowers, and fruits.—The head of the Lama is like the head of a foal; the body is covered with *(de)* wool. The color of these animals varies, some are blackish, speckled, or whitish.—More than nine thousand dead were lying on the battle-field, the number of wounded was still larger.—At Moscow you see miserable huts, magnificent palaces, a great number of churches, many public buildings, forests and gardens which are like parks.—This respectable old man has daughters-in-law and grand-children, who make him almost forget, by their true filial love, that he once had the happiness of being *(inf.)* a father.—A beehive contains some thousands of bees.—Please present my compliments to the count B. and to his Lady, as well as to all the ladies and gentlemen that I have had the honor to see at your house. Remember me to Miss R. and to the other young ladies, her friends. Tell me if the witty *(spirituel)* Mrs. L. has found the answer to the enigma that I gave her?—"The virtues of the

French, says Duclos, have little consistence, and their vices have no roots."

Unites,	*se marie ;*
Unceasingly,	*sans relâche ;*
Speckled,	*tacheté ;*
Please present,	*veuillez présenter ;*
as well as,	*de même que.*

MY DEAR FRIEND — Yesterday evening I noticed, not without a little envy, the pleasure with which you joined in the conversation of the French ladies whom I had the honor of meeting at your house. The study of this language has already occupied much of my time, and till now my success has not repaid the pains that I have taken to acquire the knowledge of what is so indispensable to all well-educated people. I have scarcely made any progress, and I always feel the greatest difficulty when I am obliged to converse with French (persons), not only in speaking, but also in understanding them.

Please to inform me as to the means you have employed to acquire so much facility. Give me some good counsel in the choice of a master, and of the method I ought to follow, and receive beforehand the best thanks of your sincere friend.

Occupied much time,	*coûté bien du temps ;*
Inform as to the means,	*communiquer les moyens ;*
Beforehand,	*d'avance, par avance ;*
The best thanks of,	*l'expression de la reconnaissance.*

Answer.

It is with much pleasure that I take up my pen to reply to the letter with which you have honored me, and to communicate to you the result of the observations to which long experience has led me. The first and most important of your cares must be the choice of a good master. They have spoken to me of Professor M. as one of the best in *(de)* this town. When you have once commenced, do not let a single day elapse without practice in reading and translating, and

endeavor to form acquaintance with persons who speak French purely, for they will render you excellent service in correcting your faults. The study of the rules is in truth indispensably necessary, but try with that to procure as much exercise in speaking and writing as possible.

If you do not succeed in making acquaintance with French (people) you must seek to make up for the want of conversation by reading dramatic pieces, preferring at first the comedies to the tragedies. Among the great number of dramatic writers who are the pride and joy of the French, you ought to choose the works of Molière, Regnard, Delavigne, and Scribe. In this last you will find the use of modern conversation faithfully given. For this reason I advise you to learn some of the finest scenes by heart.

At a future time, I will write to you more in detail on this subject.

I take up,	*je prends* (*la* . . . .)
To make up for,	*suppléer à.*

Thèmes sur l'emploi de l'article défini.

Charles of Austria, son of Philip the Fair, was master of the kingdoms of Spain, the two Sicilies, the New-World and the Netherlands.—Count Pappenheim was at last called out of Lower Saxony, to strengthen the weakened army and to complete the misery of Saxony.—Spanish *(subst.)* wool is preferable to English and Saxon.—The English *(subst.)* and the Danish coasts were the first visited by the ships of the Netherlanders. The English wool which they brought back, employed thousands of active hands in Ghent *(Gand)* and Antwerp *(Anvers)*, and already in the middle of the twelfth century Flemish cloth was worn in France and Germany.—The queen of England has been at war with the emperor of China.—There are

many gold and silver mines in Mexico, in Peru, and in Brazil.

Lower Saxony,	*Basse-Saxe:*
Netherlander,	*Néerlandais;*
At war,	*en guerre.*

The caravan which I joined came from Cairo, and went by Suez to *(dat.)* Mecca in Arabia.—We were attacked by a nomadic tribe in Desert-Arabia.—Madame de Staël says that in Venice Tasso's verses are sung by the gondoliers; the Spanish and the Portuguese of every class know by heart the verses of Calderon and Camoëns.—Here is Poussin's Arcadia!—Can you say as Corregio did: "I also am a painter!"—Le Sage's works are a faithful picture of the dissolute manners of the reign of Louis the Fourteenth and of the time of the regency.—The paintings of Le Brun are inferior to those of Le Sueur and of Poussin.—The eloquence of St. Bernard appeared, in his barbarous century, as one of the miracles of the religion which he preached.—At the end of April, I went to Piedmont over *(par)* the great St. Bernard.—The holidays which formerly began on St. Bartholomew's day, will commence on that of St. John and will last until St. James' day.—

The south-wind in Egypt is fatal not only to Europeans, but to the natives; the northeast wind is not so dangerous, but it causes violent headaches.—The vast country bordered on the *(à)* east by Germany, on the south by France, and on the west and north by the North Sea, was divided in the time of the Roman invasion of Gaul between three principal tribes.—Alexander had regular features, a fine ruddy complexion, an aquiline nose, large fiery eyes, curly flaxen hair.—This mask is ridiculous in the *(à)* highest degree.—How can he put on at the same time a Roman toga, a Spanish mantle, and a hat in the fashion of Francis I.?—At Sevres they make china tea-caddies of the latest fashion.—The church is *(à)* equally distant

from the fish-market and from the vegetable-market.

Bartholomew, *Barthélemy ;* Fiery, *plein de feu ;*
Of the latest fashion, *dans le dernier goût.*

Italy with its *(aux)* hundred princes contrasts greatly with republican Switzerland.—Paul and Virginia approached *(de)* the planter, who was a tall, thin man, with deep-set eyes and thick black eyebrows.—Rice (prepared) with cheese is a favorite dish of the Italians.—Be not astonished at *(de)* my appetite, I have not eaten anything to-day but a little roll and rice soup.—What fable of Lafontaine have you learnt by heart?—The hen with the golden eggs.—At length, says Homer, Aurora with her rosy fingers appeared —A man with prejudices is always obstinate.—Raillery is often only poverty of mind.—Two things entirely opposed to each other please us equally, habit and novelty.—Voluptuousness and riches had so much blinded Solomon in his mature age, that he lost his *(oublier la)* wisdom.—The state has two forms of reward, money and honors.—Welcome to your new fatherland!—When one has a headache, or a toothache, one is fit for nothing.—Mr. N. came to see me at four o'clock, and as he wished me good-day, I perceived some embarrassment in him; he then confessed that he had not a penny. I lent him some florins, which he promised to give me back next month.—You like to drink beer, don't you? Here is some very good, take a glass. A thousand thanks, but I have no time.—This flower smells of chocolate.—Dr. L. has just arrived.

Thin, *sec ;*
So blinded, *tellement aveuglé ;*
A thousand thanks, *je vous rends grâces* (*mille grâces*) *;*
To smell, *sentir.*

Thèmes sur la suppression de l'article défini.

Unjust gain does not prosper *(prov.)*—A good name is better than riches *(prov.)*—This unfortunate (man) sacrificed every thing to attain his end, money, honor, friends, religion.—Listen to me, son of Marcus Aurelius, master of the world, thou canst command that I should die, but not that I should esteem thee. —I am Telemachus, the son of Ulysses, king of Ithaca in Greece.—In the year 1531, they built in Antwerp the Exchange, which was then the most magnificent one in Europe.—The count now inhabits the country-house or villa which he has built on the borders of the Lake of Geneva.—The park or garden of Montmorency is not situated in the plain.—Between Friday when the letters generally arrive, and Saturday when they are posted, I often had not time enough for the correspondence with which I was engaged.—The ship-of-the-line Neptune became a prey to the flames.—Who has not heard of the wreck of the frigate Medusa?—If you ever go through Frankfort do not forget to see the Ariadne, a master-piece of Dannecker. —Who has a better right than Frederic II. to the name of Great?—Under the pretext of consoling me, the traitor informed himself of all the circumstances of my misfortune.—Come to see me after dinner or after supper, as you like.—You may be right, but it is yet a question, if you would not have done better to be silent.

Unjust,	*mal acquis ;*
The good name,	*la bonne renommée ;*
Do not forget,	*n'allez pas oublier ;*
Be silent,	*se taire.*

Thèmes sur l'article partitif.

This little treatise throws light upon a people of which other nations have no just idea.—I am con-

vinced, sir, that you did not hear of my misfortune without shedding tears.—The ungrateful son left his mother without shedding tears and without showing emotion. — These are fine verses, but they are not poetry.—I felt courage and firmness only when *(que quand)* I considered my misfortune as the will of Providence.—Do not expect here eloquent words, a holy simplicity is sufficient for my subject.—An ambitious (man) does not know any other law but that which is favorable to himself.—Let us not cherish foolish hopes.—This writer describes persons not only of another country, but also of another world.—Show confidence to those only who prefer your good reputation to your favor.—Can battles be fought without shedding blood?—We find nowhere that his (own) century has shown against the Duke of Alba that degree of exasperation and contempt which it displayed against his predecessor.— A garden-door does not want decorations.—The garden-door being left open, the thief could easily penetrate into the house.

To throw light,	*donner des éclaircissements ;*
Consider,	*regarder comme ;*
Cherish,	*concevoir ;*
To show,	*montrer, laisser percer.*

It is remarkable that neither the Arabians nor the ancients make any mention of Egyptian poets; but what should the Egyptian have sung of? He has neither fresh verdure, nor clear brooks, nor solitary groves, he has neither valleys, hills, nor rocks.—Gustavus Adolphus preferred to these brilliant expectations the welfare of an ally, whom neither merit nor good-will rendered worthy of that sacrifice.—He who is suspected will, whether *(soit)* from innocence or from obstinacy, confess nothing.—Different circumstances afford to certain parts of America a climate which contrasts singularly with that of other countries situated in the same latitude.—The Tyrians went to unknown islands for gold, perfume, and various animals.—Certain persons study all their life, at their

death they have learned every thing except to think. —With audacity and cunning Hannibal was able another time to mislead his enemy.

To suspect,	*soupçonner ;*
To afford,	*procurer;*
Went for,	*allèrent chercher dans.*

Thèmes sur l'article indéfini.

Marius was made consul seven times.—In this hopeless condition Ferdinand was obliged to make Wallenstein commander of all the imperial armies.—Charles the Fifth was elected emperor in the year 1519.—Xenophon was at the same time (both) author and statesman.—Bossuet is more than a historian; he *(c')* is a father of the church.—Lord N. is not without faults; he *(c')* is wise *(subs.)*, but he *(c')* is a man.—Boileau was to become a lawyer, but nature had made him a poet.—Many men sacrifice the future to the present.—Our correspondence was interrupted for a number of years.—This magnificent estate contains one thousand one hundred acres.—Never did a nation prepare for war with more prudence.—He made me a present of this picture.—Luther was a German.—What a fine country Switzerland is!—What an idea!—Give me the title of this book.—A dictionary by L.

Charles the Fifth,	*Charles-Quint ;*
An acre,	*un arpent ;*
The estate,	*la campagne.*

Themes sur la répétition de l'article.

Thus have ancient and modern legislators *(en)* judged.—Eruptions and earthquakes have changed the form of this chain of mountains.—This hymn was sung in chorus by boys and girls.—The good French writers of the 17th and 18th centuries will always serve

as models.—Everywhere my eyes encountered beautiful and fertile plains, green and luxuriant fields, large and small villages, and rich and flourishing towns.—I hired the 2d and 3d stories of a pretty little house situated on the banks of a river.—All men, high and low, rich and poor, must suffer and die.

Thus,	*c'est ainsi ;*
To hire,	*louer ;*
In chorus,	*en chœur.*

Récapitulation.

You require, my dear friend, that I should give you some written details of my journey through some parts of Europe. Well, *(eh bien!)* I will obey; and if I cause you any weariness it will be your own fault.—You know that my steps were first directed toward the north—namely, toward Holland. The steamboats that meet each other on the Rhine maintain easy communications between this country and Germany. Having, last year, made an excursion to Cologne, and having already seen the finest parts of the Rhine, that magnificent country had no longer for me the charm of novelty; I discovered in it however certain beauties which had escaped me the first time.—There was in the vessel in which I found myself, an English family who had spent the whole winter in Italy and in the southern Tyrol, and who were going now to the Hague for *(pour prendre les)* sea-bathing in that neighborhood. Speaking English pretty well, I addressed the mother, who is a very tall lady, with gentle and noble air, and with engaging manners. We talked of Italy—a land for which she had a particular predilection; of the poetry of Dante, Tasso, Petrarch, Ariosto, and Metastasio; of the pictures of Raphael, Correggio, Michael Angelo, Titian, etc.—Her three daughters, although dressed after the French fashion, are easily known as English. They have a tall and slender

figure, a brilliant complexion, blue eyes, long curling hair, and those noble and delicate features which distinguish the daughters of Great Britain. I travelled with this interesting family to Rotterdam, a very frequented seaport, and one of the richest towns of Holland. I found in its warehouses all that commerce can furnish—English cutlery, French cloth and silk goods, Irish linen, Japan porcelain, Turkish carpets, Spanish wines, etc.—I spent the greatest part of March in that commercial town, and I embarked in the beginning of April for London, where I arrived on Easter Monday: the following Friday I made an excursion by rail to Windsor.

Through,	*à travers ;*
Is easily known,	*est facile à reconnaître pour ;*
A slender figure,	*une taille svelte, élancée ;*
Feature,	*trait.*

Thèmes sur le genre des substantifs.

The queen is the guardian of peace and justice.—May your pen be the true interpreter of your heart.—I was the only interpreter of the French ambassador.—This governess is an old pupil of the institution of Ecouen.—One of the pupils of the Polytechnic School distinguished himself by his courage in that unhappy battle.—A poor slave was lying in chains upon the ground.—A tyrant will only have mute slaves around him.—The landlady made a sign to the landlord, who had not yet seen me.—Poets are no longer prophets.—Anna, the prophetess, was one of the first to recognize Jesus as the Messiah.—The palm of the poet is often a martyr's palm.—Madame Dacier was a poor translator of Homer, for she was no poetess.—My aunt was at the same time my benefactress and my guide.—This man is everybody's dupe.—Rousseau was in correspondence with authoresses.—A magpie was the thief.—That queen was the patroness of the

fine arts and the lawgiver of her realm.—Madame Catalani was a celebrated singer.—Do you hear that poor singer (fem.) in the street?

Guardian,	*conservateur;*
Lawgiver,	*législateur;*
Patron,	*protecteur.*

The oak, the fir, the poplar, and the birch-tree are common in this country.—Near the middle of April some trees begin to bloom and the smiling May sees them in their best apparel.—I gave, said Cæsar, to Decimus, Greece and Lycia; to Marcellus, Pontus *(Pont);* to Casca, Syria.—The foliage of the white poplar shines in the sun, when a light zephyr moves it.—Unhappy Troy must fall, said Hellenus, son of Priam.—The new Rome reminds us at each step of the ancient.—Have you then forgotten this Paris, where you enjoyed yourself so much?—In 1803 Hanover was occupied by French troops.—Prussia lost by the peace of Tilsit nearly half its states.—I left the magnificent Genoa (Gênes) and beautiful Italy for cold Russia.—O unhappy Tyre, into what hands hast thou fallen!—Bengal sends its most beautiful diamonds to proud England.

Troy,	*Troie;*
Apparel,	*parure;*
Must fall,	*tombera.*

Thèmes sur le genre des substantifs.

Divine love is the source of all virtues.—God has made a law of filial love.—There is no eternal love *(pl.)* on earth.—Generous autumn repaid at last the labors of the vine-dresser.—Do you know anything new?—Turenne has accomplished great things.—The marriage of this happy couple was celebrated yesterday.—How many poor people can we not comfort with a couple of pounds!—What delight do we not enjoy

when we consider those we have made happy!—The lightning destroyed the buildings of my farm.—Were all these people Christians?—Certain people pretend to know everything.—What kind of people are they? —Those who admire everything are usually stupid people.—These are singular people, they promised to awake me and I find them sleeping.—Ask *(le)* all honest people, they will blame you, as I do.—Flatterers are dangerous people.—Not all clever people are honest. —Pauline is an intelligent child.—This lady has two daughters, who are very beautiful children, but unhappily they have not the good qualities of their brother, who is a very intelligent child.

To comfort, *consoler;* Stupid, *sot.*

The Roman eagle was of gold or silver.—The eagle which I had seen for a long time flying over our heads alighted at last upon the edge of a rock.—The first organs which were seen in France, were sent to king Pepin by the Grecian emperor.—St. Jerome says that there is at Jerusalem an organ which can be heard from the Mount of Olives.—The ell is no longer used in France, the metre has replaced it.—A fine alder-tree stands at the source of this brook.—Sacred hymns resounded under the vaults of the church.—A bullet struck the handle of my axe.—Long sleeves are very inconvenient.—This child has a very good memory.—These memoirs are attributed to the count.—The mould was broken as soon as the image was complete. —My good services were badly rewarded.—The servant's hall *(office)* was full of domestics.—I shall see you next Easter.—During a short period Greece shared with Rome the dominion of the world.—How harmonious that passage is!—He was born in the purple and died in chains.—The purple of this flower is really dazzling.—The anchor had sunk in the mud. This beautiful cup *(vase)* is a gift of the queen.

Edge, *pointe;*
Alder-tree, *aune;*
Pearl barley, *orge perlé.*

Récapitulation.

I could at length satisfy one of my dearest wishes by making a journey to Switzerland. I left Stuttgart in the middle of June and went at first to Schaffhausen, where I saw the celebrated falls of the Rhine, the magnificence of which detained me for a couple of hours in a kind of enchantment. The powerful impression which I received cannot be described in words and was repeated only once, but in quite a different manner. It was when I heard the great organ in Fribourg. The tones of that admirable instrument have something superhuman. The best organs I ever heard are very inferior to this.

What shall I tell you of the charming country through which I passed; of the magnificent view from the top of the Righi, of the beautiful lakes with their clear waters, of the brilliant glaciers with their eternal snow? All these wonders have been so often described by more able pens, that I will not try your patience by entering into details. I must, however, tell you that on the road from Lausanne to Geneva I met one of our old friends; it was Henry, who has settled in Coppet, and who has married a Vaudoise. I remained a few days with this happy couple, who have two little daughters. The elder, who is a very advanced child for her age, has a remarkably fine voice, and may become a distinguished singer. I heard her sing a patriotic hymn with her father, who has a good bass voice; her mother, an old pupil of Pestalozzi, although not a good singer, has yet acquired a certain reputation as an authoress.

The falls,	*la cataracte;*
To detain,	*retenir;*
Able,	*habile;*
To try,	*mettre à l'épreuve.*

Thèmes sur le pluriel des substantifs.

A number of birds sang in the hedges.—A thousand little rivulets give freshness to this beautiful sojourn. —What is more monotonous than the song of the cuckoo, and more gloomy than the cry of the owl?—Happily for the Orientals, the camel *(pl.)* is a docile animal *(pl.)*—A simple cross in the churchyard often moves us more than the monuments in our cathedrals. —The Scotch have generally blue eyes and fair hair. —The English admirals have more than once found worthy and fortunate rivals amongst the French.—I heard nothing but the voices of the night-birds and of the jackals.—I prefer the simple balls of the country to these magnificent festivals.—The works of the people are poorly paid.—I have not, like you, the happiness of still possessing both my grandfathers.—The glory of our ancestors does not make ours.—Provence is situated in *(sous)* one of the hottest climates of Europe.—The heavens declare the glory of God.—Holland is traversed by canals.

What is, *quoi de ;* Jackal, *chacal ;* Traversed, *sillonné.*

It was cardinal Mazarin who introduced the first operas into Paris.—All the Te-Deums which are sung after victories, do not console the mothers for the loss of their sons.—In disgrace, courtiers are ciphers.—One ought not to believe gossip *(pl.)*—You care too much for the opinion of others *(pl.)*—The army was in want of food.—I could never obtain a first prize; I received only some second prizes.—Washington did not, like Napoleon, belong to those Alexanders and Cæsars who so much surpass the rest of the human race.—Madame de Staël was a correspondent of both the Schlegels.—I see around me the ruins of that throne on which the Cæsars once sat.—The male branch of the Hapsburgs became extinct with the emperor Charles VI.—Who has not read of the combat

of the Horatii and Curiatii?—Spain is proud of having produced the two Senecas.—The two Orloffs play an important part in the history of Catherine II.—All centuries do not produce Homers and Virgils.—These princes were the Nestor *(pl.)* and Ulysses of their time.

Gossip,	*le ouï-dire;*
The opinion of others,	*le qu'en dira-t-on;*
Second prize,	*un accessit.*

Thèmes sur les substantifs composés.

In all the chief towns of the departments, central schools have been established.—Cauliflowers are a variety of the cabbage.—These firearms are of the best maker.—The fig-pecker is a very delicate little bird.—Coxcombs all have a little of the peacock and of the parrot.—Blue-stockings are not common here.—These noblemen belong to the first families of the empire.—The national guards were exposed to the greatest danger in that revolt.—He is no longer young, and both his grandfathers and grandmothers are still living.—The ambassador asked for his passports.—The lynx has a spotted fur like that of the young stag.—We do not attribute any of man's masterpieces to chance; how, then, can we believe that he himself is the work of chance?—Do you not admire these thousand rainbows glittering in the dew?—The night-shades of Peru open only in the night.—I went out every afternoon to see these magnificent fountains.—The rattlesnake is one of the most dangerous of all serpents.—How do you spell in the singular the words: towel, nutcrackers, toothpick, palisade; and in the plural, cutthroat, store-closets, snow-drops, knife-grinders, alarum?—Tedious negotiations were the forerunners of this war.—The Iroquois were armed with tomahawks.—Reading and walking are my dearest pastimes.—Such skirmishes were a foretaste of the battles which were to follow.—The two skeleton-keys

were never found again.—The silkworms are fed with mulberry leaves. — The hummingbird is only to be found in the warmest countries of the New-World.— We saw two splendid dining-rooms in this new hotel, and engaged three bedrooms for you.

Cauliflower,	*chou-fleur ;*
Coxcomb,	*petit-maître ;*
Lynx,	*loup-cervier ;*
Night-shade,	*belle-de-nuit ;*
Rattlesnakes,	*serpents-à-sonnettes ;*
Palisades,	*les garde-fous ;*
Knife-grinder,	*le gagne-petit ;*
Alarum,	*le réveille-matin ;*
Skeleton-key,	*passe-partout ;*
Tomahawk,	*le casse-tête ;*
Skirmish,	*escarmouche ;*
Hummingbird,	*l'oiseau-mouche.*

Récapitulation.

The hospital of St. Bernard is one of the highest places inhabited by human beings. There live men who, from love toward their fellow-creatures submit themselves to many privations. The dogs, which accompany the monks in their search for lost travellers, possess a marvellous instinct. These animals preceding their masters, scent from afar the unhappy travellers. Often, when the latter are no longer able to move any further, the monks take them upon their shoulders, and, laden with their burden, they reach the hospital, where the unfortunate ones find the most prompt succor. The gardens of the monks, formed upon little platforms, scarcely produce cabbages of the smallest kind; heaven refuses to these deserts all that can render life endurable; thirty horses are employed to carry wood there, which has to be fetched from a distance of several miles.

The road which leads over the St. Bernard is very much frequented; in the three days I spent there,

more than two hundred persons arrived. A numerous company composed of forty persons, amongst whom were two grandfathers, with many grandchildren, great-nephews, and even two great-grandchildren, passed the night with me on the summit of that mountain. There were also two English rear-admirals, who were more afraid of the dangers to which they had been exposed on their way, than of all those they had braved on the sea. They confided *(se fier)* more in their ships than in the narrow footpath, bordered only in the most dangerous places with a palisade, and from which the eye looks down into the deepest abysses.

As we descended the mountain we traversed several places that are really of the break-neck kind. We were, however, happy enough to escape all danger. We perceived before us that beautiful Italy, which is situated under one of the finest climates *(ciel)* of the world; Italy, the fatherland of the Scipios, of the Pompeys, of the Gracchi, and of that family of the Cæsars under whose sceptre men have so long bowed their knees. We rejoiced to see all the masterpieces of art, and feasted our eyes on the natural beauties before us.

Hospital,	*hospice ;*
To scent,	*flairer ;*
To move any further,	*se traîner plus loin ;*
Platform,	*un terre-plein* (c'est-à-dire *un lieu plein de terre*) ;
To lead over,	*traverser ;*
Palisades,	*les garde-fous ;*
To be of the break-neck kind,	*être un casse-cou ;*
To feast on,	*se repaître de.*

Thèmes sur le fem. et le plur. des adjectifs.

All parts of our earth have at different times suffered violent shocks.—The respectable Madame de Campan, who directed the institution of Ecouen gave

a particular reward to the scholar who had been gentle, amiable, obliging toward her companions, respectful to her governesses, indulgent and kind toward her inferiors. She had the permission to plant a young tree in the park. It was a favor eagerly sought by all the pupils.—French literature, which from its first dawn was naïve and graceful, has become classical within the two last centuries.—The creative hand of God has formed these ever new beauties of nature. —High mountains covered with eternal snow separate Switzerland from beautiful Italy.—We perceived at a little distance numerous troops of shy gazelles flying before wild beasts.—At this indiscreet question the offended queen remained silent.—The new emperor devotes all his time to public affairs.

Times, *époques;* Shy, *sauvage.*

Marseilles was founded by a Greek colony.—Words too frank easily give offence.—The interior beauties of this building do not answer to its exterior form.—A malignant fever was then making great ravages in the south of France.—The favorite drink of the Turkish women is sorbet.—The rose, once so odorous, so briliant, and so fresh, is now only a pale, dry, and inodorous flower.—A foolish pride filled the conqueror's mind after that decisive victory.—This old lady reminds me of the octogenarian lady whom Montesquieu depicts in such glowing *(piquantes)* colors in his Persian letters.—The Roman admired the fine blue eyes of the German prisoners.—The orange-tree adorns the southern borders of France with its golden fruits. —In Spitzbergen all the winds are icy.—These beautiful shows were new for me.—Fatal and unforeseen events destroyed the hopes of Louis XIV.—Could any one prefer wild nature to a country cultivated by the active hand of man?—See these fresh and odoriferous flowers, these delicious fruits, these plains covered with rich pastures or abundant corn!—How beautiful

cultivated nature is!—How young, fresh, and adorned it is!

Icy, *glacial;* Corn, *les moissons.*

Thèmes sur l'accord de l'adjectif.

The arms of Telemachus were polished like a mirror and brilliant like the rays of the sun.—The women of Betika were beautiful and agreeable, but simple, modest, and diligent.—My heart and my imagination, said Mad. de Sévigné, are always occupied with my daughter.—Great and small, rich and poor, are equal before God.—The man who loves his country will sacrifice his happiness and his life for the public tranquillity and liberty.—There are always eyes and ears open to discover the faults of the great.—Philip, king of Macedon, showed on this occasion a courage and a prudence superior to his age.—O, my king, if you are just, the innocent will have nothing to fear!—Buffon says that the Samojedes live on raw fish and meat.—The celebrated actor Talma played with a perfect taste and a noble demeanor.

Betika, *la Bétique (Andalousie);*
Noble demeanor, *noblesse.*

Thèmes sur l'accord des adjectifs.

In this unhappy battle, officers and soldiers displayed admirable bravery and intrepidity.—In his dispute with Bossuet, Fénelon displayed remarkable moderation and mildness.—The unfortunate man had been bitten by a mad dog or by a wolf.—What did it matter to the Republic whether (*que*) Pompey or Cæsar should be victorious?—Nothing is more opposed to Christian humility and simplicity than pride. —Some of these Greenlanders were covered with (*de*)

the furs of white bears.—I bought in Lyons very fine but also very dear silk stockings. A troop of cavalry (*cavaliers*) armed with lances and pistols swam across the river.—The poor girl was half dead with (*de*) fear. —Some savage people plunge their new-born babies into cold water.—Ladies, do not speak so low.—The enemy resisted scarcely half an hour.—The scholar (*que*) I questioned had a cheerful and clever air; she seemed older than the others.—Do you hear the lady who speaks so loud in the next room? She seems to be in a passion.—Well, young ladies, you seem to be embarrassed.

To display,	*faire preuve de ;*
To matter (*i. e.*, be of importance),	*importer ;*
Greenlander,	*Grœnlandais ;*
To swim across,	*passer à la nage* (*au*) *;*
To resist,	*tenir bon, tenir ferme.*

The sufferings of the unhappy prisoners, who walked barefoot on the snow, cannot be described.—Nearly all the children of our peasants go bareheaded, and do not feel the worse for it.—The sun turns round on its axis in twenty-five days and a half.—One can execute nothing with half-measures. —We walked these two and a half miles in half an hour.—As it struck half-past I finished my exercise. —Everything pleases us in the rose, except the thorns. —We were all well and cheerful on board, with the exception of two passengers, who suffered from sea-sickness.—All the ladies were in mourning-dresses, Maria alone excepted, who was dressed in (*de*) white.— You will find enclosed the letter of your uncle. —Have the kindness to carry the enclosed letters to the post. —Supposing contrary winds, the passage from Havre to India may last three months.—A simple coronet of roses was the only ornament of her light-brown hair. —The scholars of the seventh class wear light-blue belts.—The late queen was universally esteemed.—

His deceased aunt was a canoness.—I found a benefactress in the late Duchess of B.

To walk,	*faire, parcourir;*
Sea-sickness,	*mal de mer;*
To India,	*aux Indes;*
Light-brown,	*châtain-clair;*
Canoness,	*chanoinesse.*

Récapitulation.

When I was upon the (*en*) open sea, and had no other spectacle but the quiet sky and sea, I sometimes took pleasure in taking a drawing of the fine, light-gray clouds which sailed one after the other under the blue heavens. Particularly toward evening, they exhibited extreme beauty and magnificence, adorning themselves with (*de*) the most splendid colors. One evening, about half an hour after (*art.*) sunset the trade-wind fell little by little. The clouds offered the singular aspect and form of a landscape. They seemed to represent a large country, with high mountains, separated by deep valleys and crowned with pyramidal rocks; on their summits and on their sides appeared thin mists, like those which rise from the earth, great streams were flowing through the valleys, and a bridge resting on half-broken pillars rose over (*au-dessus*) one of them; one might have sworn that it was a real country situated about a mile and a half from us. Perhaps it was the reflection upon the sky of a very distant island. More than once inexperienced mariners have been deceived by such phenomena.

The open sea,	*la pleine mer;*
To take pleasure,	*prendre plaisir;*
Blue,	*azuré;*
Trade-wind,	*vent alizé.*

Thèmes sur la place de l'adjectif.

A good book is a good friend.—Mary's uncle was a bad parent, a wicked man.—The second and the fourth

books of the Æneid contain great beauties.—Do not abandon yourself to a blind passion.—A poor blind man, led by a little boy, asked me for (*acc.*) charity.—Never has a Greek or Latin ode attained the sublimity of the Psalms.—Charles the Great continually travelled through his vast empire.—Green serpents, blue herons, pink flamingoes embarked on these floating islands.—Just heaven will not leave this black calumny unpunished.—Rich people are happy only when they make a worthy use of their riches.—This young count has married a rich heiress.—This faithful friend never left me.—Is this man a faithful and honest servant?—Washington acquired immortal glory.—Savage nations love their country better than civilized nations.—This town, once so rich and so proud, is now only a poor and dirty village. This honest man bought for his protegée white bread, and ate himself only brown (bread).—What an incredible story you tell us!—This pretended philosopher was soon recognized and unmasked.—Soon the Prussian army departed from the Russian frontier.—A sad heart seeks solitude.—Who has told you that sad news?—The princess has a tall and fine figure, very pretty features, and an agreeable voice.

Charles the Great,	*Charlemagne;*
Flamingo,	*flammant;*
Once,	*jadis, autrefois;*
Now only,	*ne . . . . plus que.*

Thèmes sur la place des adjectifs.

The last year that I spent in England was marked by many important events.—The prince died last year.—A certain uneasiness took hold of me.—Have you certain (sure) news to announce to me?—This singer has only a common voice.—Dr. N. was unanimously chosen president of the assembly.—A single picture of this collection costs two hundred and fifty louis-d'or.—The room was entirely empty, excepting one single

picture.—Relate to us some amusing tale *(conte)*, but not a ridiculous story like that of yesterday.—With the aid of a false key the robber penetrated into the house.—I tried in vain to open the door, I had taken a wrong key.—Marshal Mortier was a very tall man. —Napoleon was the greatest man of modern times.—The common exterior of Socrates did not at all indicate a great man.—Do not trust this dog, he has a bad look.—A polite man is engaging.—This nobleman has spent half his life in exile.—I only visit honest people. —Last summer was too cold for the new wine to be good.—On a *(en)* journey one drinks different (new) wines every day.—Man is a mortal being.—Hannibal was a deadly enemy of Rome.

Common,	*commun ;*
To trust,	*se fier ;*
Is engaging,	*prévient pour lui.*

Thèmes sur les degrés de qualification.

The reading of good books is like a conversation with the greatest men of antiquity, and even a select conversation in which they disclose to us only the best of their thoughts.—Battles were formerly much more bloody than at present.—An honest man will never have a better friend than his wife.—Alexander was braver than Philip, but the latter was wiser than his son.—It is in vain that we see our dearest hopes vanish, we always conceive new ones. — The enemy lost more than ten thousand men in this battle, which had however less happy consequences than the last.—France is smaller than Russia, it is also less peopled, for Russia counts more than sixty millions of inhabitants, but France is infinitely richer in productions of every kind, and its commerce is much more flourishing. —Turenne was as modest as he was brave.—Good legislatures seek to render their countrymen better, but

Pompey, Crassus, and Cæsar sought to render them worse.—From the highest points of the Black-Forest may be discerned the fertile valley of the Rhine.—The Romans themselves declared the Batavian cavalry to be the best in their army.—France, the most dangerous of all our neighbors, was then enfeebled by war, and still more by internal factions.—The qualities that Philip esteemed the most, and which he knew best (how) to appreciate, were united in William of Orange. —Lamoral, count of Egmont, was of not less noble extraction than William.—Pappenheim, the most terrible soldier of the Austrian army, was less fortunate than the duke of Friedland.—Murat was more (a) soldier then (a) general.—Varus gave the preference to Hermann's plan, as the bravest and most brilliant. —The happiest of all conquerors is perhaps only the most culpable.—Lavater belonged to the small number of men who do not conceal their faults. I have often heard him speak of the talents and merit of his most violent adversaries, with the same warmth as if he were praising the virtues of his most zealous friends.

To vanish (*also* to faint),	*s'évanouir;*
Black-Forest,	*la Forêt-Noire;*
Hermann,	*Arminius;*
To belong to the small number,	*être du petit nombre;*
To praise,	*vanter.*

Thèmes sur les degrés de qualification.

The most complete education given by the best masters often yields only the poorest results.—It is not impossible, said Montesquieu, that the actions which most dishonored Augustus, were those which served him best.—Madame de Sévigné was obliged to pass the greater part of her life far away from her daughter, who was so dear to her.—From philosophy to impiety there is just as much distance, as from religion to fanaticism.—A slave has only one master;

the ambitious man has as many as there are persons who can promote his fortune.—Holland is not so populous as Belgium.—As intrepid as his master, the horse braves the greatest dangers.—At the news of that defeat the Emperor was so angry, so furious, that nobody dared to approach him.—Honesty is as seldom in harmony with egotism, as reason with passion.—One must deserve the name of philosopher as much for one's virtues as for one's knowledge.— Nothing prevents us more from being natural, than the wish to seem so.—Nothing so easily persuades certain people, as what they understand the least.—A man *(on)* is not rich as long as he endeavors to become richer than he is.

To promote,	*travailler à ;*
To endeavor,	*s'efforcer.*

The more one loves another, the less he must flatter him.—The greater the misfortune, the nobler it is not to let one's self be depressed by it.—The better a man is himself, the less ready he will be to think ill of others.—Will you go to Paris by *(par)* Nancy or by Metz? I shall take the shortest way, namely, by Nancy.—The custom-duties are less in France than in England, but the wealth of the latter is much more considerable.— The more enlightened men are, the more free are they. Everybody liked this stranger, so polite and obliging was he to every one.—Alexander was mighty, but Augustus was yet more so.—The unhappiness which we have deserved is still more depressing to us.—Protesilaus, who is a little older than I, was amongst all the young men the one that I loved best.—In certain countries the eldest son inherits all the landed property of the family.—A wise man was once asked what flatters man the most? Hope, answered he.— The king liberated many of the condemned and punished only some of the most guilty.—Certain parents are so blind that they believe their children faultless, when they most deserve to be pun-

ished.—Good swimmers always seek, when bathing *(au bain)*, the places where the water is the deepest. —The swiftest rivers are not the deepest and the most dangerous.

To depress,	*abattre, accabler ;*
Namely,	*c'est-à-dire ;*
Custom-duty,	*impôt.*

Thèmes sur le régime des adjectifs.

How many people are proud of their money because they cannot be so of anything else!—Crowned with flowers, the victims approached slowly toward the temple.—The swan seems proud of his beauty and his dazzling whiteness.—Be attentive to the voice of duty and honor.—This event took place after the entrance of the allied troops into Paris.—Charles XII. was inflexible to every breach of military discipline.—Indignant at my own weakness, I resolved to repair it.—Turenne had been watchful of every movement of the enemy, and, deaf to every fear, he went boldly to meet them.—In those times many Greek towns were tributary to the Athenians.—Anxious at my long absence, my brother inquired after me.—The hills surrounding the lake of Geneva are planted with vines.—Mozart was so enthusiastic in his art, that he sacrificed to it his health and probably also his life.—Many officers of the emperor who owed their fortune to him abandoned him in that critical situation.—One is often displeased with others when one ought to be so with one's self.—Are you not delighted with this masterpiece?—Ashamed of my son's conduct, I reproached him violently.—The soil of Wurtemberg is rich in productions of every kind.—Racine was in such despair at his disgrace, he was so sensible of it, that he fell by degrees into a state of melancholy, that accompanied him to the grave.

To approach,	*s'avancer ;*
To take place after,	*être postérieur ;*
Enthusiastic,	*enchanté.*

Thèmes sur les adjectifs numéraux.

The former kingdom of the two Sicilies was situated between the thirty-seventh and the forty-third degree of north latitude, and between the twelfth and eighteenth degree of east longitude. It contained about eight millions of inhabitants.—Naples, once the (*sa*) capital, has, with its suburbs, a circuit of more than five miles, and three hundred and eighty thousand inhabitants, of whom forty thousand (are) lazzaroni. The theatre of St. Carlo, the most beautiful in the city, and one of the largest in the world, was burnt down in 1815, and has since then been magnificently rebuilt.—Toward the middle of the fourteenth century the pest ravaged all Italy. Boccacio says, that Florence alone lost more than a hundred thousand inhabitants, Sienna eighty thousand, in Pisa seven-tenths of the whole population died, and it is calculated (*l'on compte*) that, wherever the pest prevailed, about three-fifths of the population were taken away by this dreadful malady.—This government gains annually several millions by the custom-house and excise duties.—In Russia, old men of eighty and even ninety years are often seen, who do not suffer from any kind of infirmity.

Former,	*ancien ;*
Once,	*autrefois ;*
Of whom,	*parmi lesquels ;*
To prevail,	*régner ;*
Custom-house,	*douane ;*
Excise,	*accise.*

Charles the Fifth, emperor of Germany and king of Spain, was born in Ghent, February the twenty-fourth, in the year one thousand five hundred. He carried on (*soutint*) long wars against Francis the First, king of France, whom he even made prisoner at the battle of Pavia. He fought also against Henry the Eighth, king of England, and against Pope Clement the

Seventh, who had also the misfortune to be taken prisoner, and of whom Charles required a ransom of four hundred thousand gold dollars. He obtained, however, only the fourth part of this sum. He died on the twenty-first of September, in the year one thousand five hundred and fifty-eight. Eleven years after the death of Charles the First, his son Charles the Second succeeded in returning to England and in reascending the throne of his fathers.—Pope Sixtus the Fifth was one of the bitterest enemies of Henry the Fourth, king of France.—Edward the Fifth, king of England, was murdered at the age of fifteen, by his own uncle.—The first of August we embarked at Liverpool for America; from the second to the eleventh we had constantly contrary winds, so that we arrived only the thirty-first at New York, whilst in my preceding voyage I had made the passage in a fortnight.—If you will learn something beautiful by heart, choose the account of the death of Hippolyte in the sixth scene of the fifth act of Racine's Phædra.—The second, fourth, and sixth books of the Æneid are the most beautiful of the whole poem.

To require,	*réclamer ;*
To succeed,	*réussir ;*
Reascend,	*remonter sur ;*
Bitter,	*acharné ;*
So that,	*de sorte que ;*
Passage,	*la traversée.*

You will find Schiller's song of the Bell (*la Cloche*) in the second volume of the small edition of his works.—The complete edition of Goethe is now printed in two volumes, the first of which has already appeared, the second is in the (*sous*) press.—The half of twenty is ten, the third is six and two-thirds, the fourth is five, the fifth is four, the sixth is three and two-sixths or one-third; the seventh is two and six-sevenths, the eighth is two and (a) half, the ninth is two and two ninths, and the tenth is two.—Twelve is the double of six, the triple of four, the quadruple of three and six

times two. You have paid me a (*à*) hundredfold for these small (*léger*) services. If my loss amounts to two hundred florins, that of my friend amounts to twenty times as much.—About fifteen soldiers were killed or wounded in this skirmish.—Lend me about ten or twelve francs.—I shall go into (*à*) the country for about eight days or a fortnight.—Is it already midnight?—Since the opening of the railway it is possible to be in Antwerp at twelve o'clock, leaving (*en*) Brussels at half-past ten; and after having remained there a couple of hours, to be back in Brussels at half-past three, or, at the latest, at a quarter to four. —The prisoners marched two and two (abreast) between a double row (*haie*) of soldiers.—Thousands, millions of men live as if they were (*devoir*) never to die.—I divided two hundred nuts, which I had bought for a dozen sous, among about fifteen children of this poor neighborhood (*quartier*). You will learn French better in Paris in half a year than in Strasbourg in a year and a half.—Yesterday it was a fortnight since I received the news of my sisters' arrival at Geneva, and a week from to-morrow I expect a second letter, which will bring me the details of their sojourn in that town.

Amount,	*se monter à ;*
They were never,	*l'établissement ;*
The opening,	*ils ne devaient jamais.*

Charles the Twelfth, king of Sweden, was born at Stockholm, June the twenty-seventh, in the year one thousand six hundred and eighty-two. He lost his mother in his eleventh year, and was scarcely fifteen years old when his father died. According to the will of the latter, he ought only to have been of age after having completed his eighteenth year, but on the proposition of the minister Piper, the states gave him the (*lui déférèrent le*) government in the year one thousand six hundred and ninety-seven. In the year one thousand seven hundred, Peter the First, emperor of Russia, Frederick the Fourth, king of Denmark, and

Augustus, elector of Saxony, declared war (against) him; he attacked them one after the other, and gained at first several brilliant victories, among others that of Narva, where he defeated with less than eight thousand Swedes eighty thousand Russians, of whom more than twenty thousand were slain, whilst he lost only six hundred men. But when he afterward penetrated into Russia, he lost the decisive battle of Pultawa, and was obliged to flee, with a feeble escort of two hundred and fifty Swedes, into (*sur*) the Turkish territory.

According to,	*d'après;*
Of age,	*majeur;*
To flee,	*se réfugier.*

Thèmes sur les pronoms personnels.

O thou! said I to the young man, son of a father that I loved so much, how dost thou come here? From whence comest thou? He answered me that he came from the siege of Troy. Thou hast not been on *(de)* the first expedition, I said to him. And thou, replied he, wast thou there? Then *(alors)* I answered him: Thou dost not know, I see (it—*le*) well, either me, or my misfortune.—As I awoke I perceived his confusion: Wilt thou deceive me, said I to him? What is the matter? You must follow us to Troy, he answered (me). I replied immediately. Oh! what saidst thou there, my son? give me back my arms; I am betrayed, do not take my life. I then exclaimed: What do I see? Is it not Ulysses? I had scarcely pronounced these words when *(que)* he approached me and replied: Yes, it is I! Thou believest that thou shalt die; no, thou shalt live.—It is in vain that he hopes to deceive me, I penetrate his thoughts, and perhaps he will perish in his own snares.—The governor perceived Elizabeth and recognized her. Mademoiselle, said he to her, my son has often spoken of you to me. Has he told you, interrupted the mother

eagerly, that she owes him the life of her father? No, replied he, but he has said to me, that she would sacrifice hers for her father and for you.

Take the life,	*prendre la vie ;*
To exclaim,	*s'écrier ;*
The snare,	*le piége.*

Socrates took the cup and blessed him who presented it (him).—Everything that shines above and near us dazzles and offends us.—The duke of Orleans assured Voltaire that he would take (an) interest in him.—How often have we informed you of the projects of the Athenians !—Let us avenge ourselves upon misfortune by making *(rendre)* it useful to us.—The kindness with which a man treats us, attaches us to him.—If you are culpable, confess it frankly to me.—So happy an opportunity was never offered to me.—As for my children, I recommend them to you; let me hope that you will do for them what you have had the kindness to do for me.—The presents offered to Sully to corrupt him, disgraced only those who offered them.—Bossuet forced the language to obey him; instead of submitting himself to it, he rules it, and carries it away with him; he alone knows all its peculiarities.—The truly wise man does not aspire to riches; when they present themselves to him, he does himself honor *(il s'honore)* by their use.—People believe that they have only to address me, when they wish to obtain something from you.—Before calling any one a friend, it is necessary to know if one can trust him.

How often,	*que de fois ;*
As for,	*quant à ;*
To disgrace,	*avilir ;*
To carry away,	*entraîner ;*
They have only to,	*qu'ils n'ont qu'à ;*
Trust,	*se fier.*

Napoleon undertook in vain to subjugate Spain; he found (when) too late, that a people which is determined to conquer or to die, can maintain its inde-

pendence.—We desire that every one should love us, admire us, and seek only to please us.—How do you contrive, then, to please everybody? Explain it to me, if you please.—Yes, I believe it now, I am convinced of it, true happiness is only to be found in the performance of one's duty.—I beseech you *(en)*, do not refuse me this request.—Philoctetes besought Pyrrhus not to abandon him in the island of Lemnos.—They *(on)* have sent to the colonies as many people as were necessary there, no more *(plus . . . personne)* are wanted (there).—Voltaire was then at the Prussian court. Charlottenburg, wrote he, is a charming place, and Frederick the Great does the honors (of it).—Give battle, wrote Louis the Fourteenth to Villars; if you lose it, write (it) to me, but write (it) to me alone. I will mount my horse, (with) your letter in my hand; I will read it in public: I know the French, I shall bring you a hundred thousand men.

He found,	*il apprit;*
Performance,	*accomplissement;*
Place,	*séjour;*
Mount my horse,	*monter à cheval.*

Self-love makes men idolaters of themselves, and would make them the tyrants of others, if fate had given them the means (of it).—If you seek (to learn) the principles of morality, look into your own heart, you will find them there.—Ceres assembled the dispersed people, she gave them a plough, and had oxen yoked to it.—Nature has put insects into every drop of water, and in so large a number that the physician Lewenhoek has counted thousands of them (there).—I have read this history, and I have seen with pleasure that they *(on)* render you all the justice which is due to you.—Lend me five francs, said a Gascon to me. I cannot, I answered him, because I have only two. Well, replied he, then lend them to me, and you will owe *(devoir)* me three.—Did you complain of me?—Yes, I confess it frankly, I did complain of you, and I had also reasons (for it, *en)*.—Write sometimes to

me and speak of me to those who know me, that I may not be so soon forgotten by them.—Noble actions adorn the soul and encourage it to repeat them.—How happy are the people who inhabit these valleys! the shepherd here keeps his flock without fear, the laborer sows and reaps (here) in peace.—The brilliant qualities of Henry of Guise, and even his faults, contributed to make him a mighty rebel chief.

Plough,	*la charrue ;*
To yoke,	*atteler ;*
How happy are,	*heureux.*

When you have committed a fault, repent of it, but do not abandon *(livrer)* yourself to despair.—The officer asked who would brave such a danger with him. I (will), we all! was the answer.—If you think of me, you may be assured that on my part *(côté)* I think constantly of you.—The king had a favorite, who flattered him much, and injured him at the same time, but he was so accustomed to him, that he could not do without him.—I know, wrote Feuquières to Louis the Fourteenth, that I have displeased your Majesty, and although I do not know in what, I do not consider myself less culpable.—A true friend pardons his friend all the unkindness which he receives from him; it afflicts him, but he does not lovehim (the) less for it.—I am fully convinced that they will pardon you again, if you repent of your conduct.—Louis the Fourteenth asked *(à)* Tavernier why he had bought a country-seat in Switzerland. Sir, answered he, I wished to have a property which belonged only to me.—I now perceived a man covered with blood; I ran to him (in) exclaiming: Regulus, is it thou?—If you are ambitious, your soul is no longer your own.—Is it you, dear? Yes, it is I, answered she.

To do without,	*se passer (de);*
Is your own,	*est à vous.*

Thèmes sur les pronoms personnels.

As often as I admire the rose, I find new beauties in it.—Rome drew to itself the riches of Alexandria.—I lived for three years in that magnificent country, and took such a liking to it, that I still regret having left it.—Catinat loved his honor, sacrificed himself for it, and never spoke of it.—The Spaniard wears a cloak, notwithstanding the heat of the sun, and scarcely ever goes out without it.—Do you know with whose style they compared yours, and what praise was given to it?—The limits of science are like the horizon, the nearer one approaches them, the farther they recede. —An agreeable melody came out *(s'élever)* of the foliage of the tree, a nightingale was hidden in it.—He who refers everything to himself has not many friends.—The greatest victory is that which we *(on)* gain over ourselves.—All animals have an instinct which never deceives them.—Every one blames in an other, what is blamed in himself.—To love only one's self is not to love much.—In fulfilling the wish of his father, this young man works for himself.—When any one *(on)* persists in a fault, he wishes his own unhappiness.—Why are the rich often so hard toward the poor? Because they do not fear that they themselves will become so.—Frejus and Ravenna have been seaports, but they are so no longer.—This lady is not a widow, but her husband's illness makes me fear that she may soon become one.—Are you the travellers whose arrival has been announced to me? Yes, we are (they).—Are you Germans? Yes, we are.—Are you the three Romans chosen for the fight? Yes, we are.—Are you the new cook? Yes, I am.—This princess is not the betrothed of the Duke of L., and never will be.

As often as,	*toutes les fois que;*
To draw,	*attirer;*
Liking,	*goût;*
To refer,	*rapporter.*

The mother of the convict sought an audience of the king, hoping to soften him; she wished to implore forgiveness for her son, but she could not gain admission, and she departed without having seen him. —It is through this poor man that justice has been rendered to us; we ought to make him a present; he deserves it the more, because he is so poor that he is obliged to work twelve hours a *(par)* day, to provide scantily for his numerous family.—The cataract of the Rhine does not seem as high as it is in reality.—The Turkish emperor is less powerful than is generally believed.—Your father and I have been for a long time each other's enemies.—When Ferdinand married Isabella, he and she possessed the largest part of Spain.—Narbal and I admired the goodness of the gods, who had saved him and me from so great a danger.—I complained of him and of his wife, but my complaints were not listened to.—The sin that we follow, attaches itself to us to punish us for *(de)* the pleasures which it has given us.—The Constable of Bourbon owed *(devoir)* it to himself to spare France, of which he might one day be king.—I have committed the fault, my brother is innocent.—How can you refuse that service to me, who have rendered you so many?—He believed that every one's eyes were fixed on him.—It is not the slave that ought to be whipped, but thyself, cruel planter. Thou deservest it! thou art powerful, but he is weak.—We Germans think more of the solidity *(solidité)* of learning, than of its variety.

Implore forgiveness,	*demander grâce* (*à quelqu'un*);
Scantily,	*chétivement;*
Follow,	*poursuivre;*
To fix the eyes,	*avoir les yeux;*
We Germans,	*nous autres Allemands.*

Récapitulation.

(A Corinthian ambassador tries to induce the Lacedemonians to make war against the Athenians.)

"How often have we informed you and the other Greeks of the projects of the Athenians! Is it then necessary that I should still remind you of them? Already several towns have submitted to them, others have made treaties with them, and you are still sitting in council? Will you only think of defending yourselves and your homes when the triumphant enemy shall throw himself upon you, with all his forces? We remember well when the Medes attacked Greece, and had already penetrated into it, you still remained quietly in your houses and flattered yourselves with *(de)* the hope that they would not dare to attack you. This time the foes are already at your door; do you not hear them? They threaten to subdue us, and to force us to pay them tribute; shall you give them the means of doing this by your inactivity? Have you not yet learnt to know them? Have you forgotten them and their plans? Hasten then, O Lacedemonians, to unite with us in order to attack the common enemy. Do you not fear that your neutrality will make *(subj. avec ne)* them venture (upon) an enterprise, which you will regret not to have opposed, when you were still able to do so? Do not force us and our friends to throw ourselves into their arms, and at the head of the Greeks, show yourselves worthy of the valor which our forefathers ascribed to you."

Induce,	*décider ;*
How often,	*que de fois ;*
Remind,	*rappeler ;*
To sit in council,	*délibérer ;*
Venture,	*hasarder.*

Thèmes sur les pronoms possessifs.

Each century has its own vices and virtues; the ancients had theirs, which were in truth different from ours, but which showed as well as ours the defects of human nature.—In her exile, Madame de Staël occupied herself with literary studies, and some of her best works date from that time. Her numerous friends for a long time vainly employed all their influence to obtain her liberty; all their efforts were fruitless, and it was only after many years that she could leave (the place of) her exile.—My friendship for you, my dear niece, has never failed (*se démentir*). I hoped also to obtain yours, but I have not even succeeded in gaining your confidence. I cannot conceal from you that your conduct excites my fears in the highest degree. You know that I promised to your parents, who had nothing dearer than their daughter, to take care of your happiness and of your future, and that you in return engaged to facilitate my task by your obedience. I shall keep my promise, as much as it is in my power, but I conjure you to remain also faithful to yours, and to fulfil your duties in all their extent as I shall fulfil mine.

In return,	*à votre tour;*
Engage,	*faire vœu;*
Extent,	*l'étendue.*

Where have you spent your vacation (*pl.*), my dear friend?—I was (*Indéf.*) with my uncle and aunt at (*dans*) their country-seat, situated on the borders of the Lake of Constance, where my father also paid (*fait*) them a visit. You may well imagine our pleasure in seeing those charming landscapes in all their beauty and richness.—Did your father stay there a long time? No; unhappily his numerous occupations did not allow him to share our pleasure more than a fortnight.—I know that you have made an excursion by steamboat; was your passage a good one? Yes,

and very amusing, for my aunt had brought her daughters with her, and my pleasure was doubled by having them with me (*leur société*). We landed at Constance, and stayed there two days, to see that ancient town and its curiosities. I there found one of the friends of my childhood, whom I had not seen since she left school. My father being an old friend of her father (*pr. poss.*), the latter wished us to be (*fussions*) his guests. He conducted us to (*dans*) his country-seat, from whence one has a beautiful view of the town and its neighborhood. On (*de*) the other side we could see the mountains of our dear Switzerland with their summits crowned with (*de*) snow, rising far above the clouds.

Steamboat,	*bateau-à-vapeur ;*
Passage,	*traversée ;*
Far above,	*bien au-dessus de.*

Thèmes sur les pronoms possessifs.

We accuse fortune of all our sufferings, and yet our happiness and our unhappiness are generally the consequence of our own actions.—Obey, my dear friend, the remonstrances of your friends and your parents; confide (*se fier*) in their prolonged experience, their good counsels tend only to your own happiness.—In the situation which we desire everything seems beautiful; we see its flowers and do not see its thorns. Everything in the world has its dark and its bright side.—When the princess gave her hand to the king, she pledged herself to become the mother of her subjects and the faithful companion of her husband, to make all sacrifices to insure their happiness and his own, and she has faithfully kept her promise.—Jupiter has, like our earth, his days, his nights, and his years.—The power of time has done nothing to the pyramids, their solidity has preserved them from de-

struction; when you are still at (a distance of) a league from them, you think yourself at their foot, and as they rise on an immense plain, their summits can be seen at a distance of eighteen leagues.

To tend,	*avoir pour but;*
To pledge one's self,	*faire vœu.*

When the penitent (*repentant*) son saw his father, he ran to meet him, fell on his knees, seized his hand, pressed it warmly against his breast, and besought him to pardon him, assuring him, as well as he could, that he had never ceased to love and reverence him, from the bottom of his heart. The father, touched by his sorrow, could not resist any longer, and granted him his forgiveness.—My dear Henry, the news that I have received from Paris disappoints your hopes and mine. Our aunt finds herself worse and worse; she has violent pains in her chest, and her head aches continually. Our uncle has promised to give me again further news of her, and we hope that it will be more satisfactory. Receive at the same time his congratulations and mine, on the honorable situation which your merit has procured for you.—Why should we fear death, when we have lived in a (*de*) manner not to fear its consequences?—I was very much astonished to hear that you did not receive the letter I wrote to you last Monday, and a little parcel that accompanied it. The last contained your passport and my own, which ought to have been signed (*légalisé*) by the Prussian ambassador; I am very much afraid that your journey and my own may be retarded by it.—To attain his end, this wilful man sacrificed his wife's fortune and his own; it was in vain to attempt to help him. It was impossible for me to rescue him from the abyss into which he had thrown himself and his family, by his imprudence and thoughtlessness.

To grant,	*accorder;*
Congratulations,	*félicitations à l'occasion de.*

Récapitulation.

Charlemagne so regulated his empire that he was the only master of his subjects. The rules which he laid down were minute, and their fulfilment met with no resistance. You have seen that he knew how to punish, but his magnanimity has also more than once excited your admiration. As a *(comme, sans art)* prince he was great, as a man he was perhaps still more so. His plans were comprehensive *(vaste)*, but they seemed simple in their execution, so *(tant)* easily did they attain their end. He travelled continually through his immense empire, and his arms penetrated everywhere, in order to *(pour)* anticipate the misfortunes which threatened him. The dangers which terrified ordinary persons, did not move him. Nothing could stir him out of his tranquillity, not even the conspiracies which were formed against him. This remarkable prince was besides extremely temperate; his manners were simple, his disposition gentle; he liked to spend his time with the persons of his court, he gave them his advice *(pl.)*, and weighed theirs in the balance of justice and reason. May it be allowed to us to add one word more to the praise of this great man. He gave orders that the eggs produced on his farms should be sold, likewise the unused vegetables of his gardens; and he who did this, had divided among *(à)* his people the riches of the Lombards, and the immense treasures of the Huns.

Divided, *distribué.*

Thèmes sur les pronoms démonstratifs.

This ground (upon) which you tread, this water which you drink, this air which you breathe, are inhabited by millions of animals, whose existence we do not suspect. These marvels scarcely move us.—The

best teaching is that of example *(pl.)*—Forget the services *(que)* thou hast rendered; remember always those thou hast received.—The wounds of the body heal much sooner than those of the mind.—In these embarrassing circumstances, the emperor thought less of gaining *(inf.)* new friends than of making *(inf.)* use of those he had already.—The sweetest harmony is the voice of one *(celui)* whom we love.—That one of two learned men, who is the richest, will generally be the one to whom the most honor is rendered.—One never finds, says Buffon, the sparrow in uninhabited places, not even in those which are far from the habitations of man.—One who sells himself, costs always more than he *(ne)* is worth *(valoir)*.—To excuse such a mania of conquests, the examples of Alexander and Cæsar are appealed to *(on cite)*; they were great generals, it is true, but I ask if that was sufficient to secure the happiness of their people. This cannot *(ne saurait)* be said. I repeat it, these conquerors did nothing for the real welfare of mankind, and the glory to which they aspired, is, in *(dat.)* the eyes of the philanthropist, only an unsubstantial *(vaine)* vapor.

To tread,	*fouler;*
To think of,	*viser à;*
Not even,	*pas même.*

The latter died in the midst of happiness and of all the comforts of life, the former breathed his last sigh in misery and bitterness of spirit; but both shall sleep together in the same dust.—The Phœnicians retired after having concluded a treaty with the new king of Egypt: the latter liberated all the prisoners.—From this point (here), the Jura prevents us from seeing the Alps, although the former is infinitely lower than the latter.—Schiller makes the following comparison between the cardinals Mazarin and Granvella: the motive of Mazarin was cupidity, that of Granvella the desire of reigning. The former was humane and kind; the latter was hard, imperious, and cruel. The former sought in the affection of the parties a refuge

against the hatred of the aristocracy and the fury of the people; the latter provoked the hatred of a whole nation in order *(pour)* to please a single (person). Opposed to *(contre)* Mazarin there were only factions, and the people whom they armed; against Granvella the nation. Under the former the parliament sought to obtain by craft a power that was not due to it; under the latter it fought for its legal authority. Their high position could not preserve either of them from ridicule, but France found relief in laughing at her cardinal, and the Netherlands went on from ridicule to revolt. The former (country) passed from a state of bondage under Richelieu's dominion into an unaccustomed liberty; the latter *(pl.)* from a long freedom to an unaccustomed servitude.

Breathed his last sigh,	*rendit le dernier soupir ;*
Motive,	*le mobile ;*
They were only,	*il n'y avait que ;*
Craft,	*la ruse ;*
To be due,	*être dû ;*
Bondage,	*servitude.*

Thèmes sur les pronoms démonstratifs.

True happiness is not on earth; but what one can at least avoid, is to be unhappy by one's own fault.—The desire *(manie)* of most of the French, said Montesquieu, is to show intellect *(esprit)*; and that of those who believe that they have intellect, is to write books.—The great secret of being happy, is to obey God.—What supports man in the greatest unhappiness, is hope.—The best revenge, is to forget the offence.—What is true, is not always probable.— What one admires in Goethe's dramas are the characters, which are always true *(fidèle)* to nature.—Those officers and soldiers were exposed in that fatal *(funeste)* and unjust war against Russia to every kind of hardship and danger.—Do not rely on those pretended friends, those

new or old acquaintances, who seek in their intercourse with you only their own interest; follow this wise and good advice, and you will thank me one day for it.—How can you speak in such a manner in the presence of these gentlemen and ladies? Is it proper? I cannot conceal from you that it astonishes and afflicts me. Do not always speak of this and that; do you not know that nothing becomes a young lady better than modesty and timidity *(retenue)?* That is what I have repeated to you so very often.

To support,	*soutenir;*
Speak in such a manner,	*tenir un tel langage;*
To be proper,	*être convenable;*
Becomes,	*sied.*

You maintain without reason that the lot of this unjust man, who lives in pleasure *(nager dans les jouissances)*, is happier than that of the honest poor. If I could give you the choice between the one lot *(de l'un)* and the other, it is not the rich man's you would desire.—Do you still remember the fable of Lafontaine entitled *(intitulée)* the financier and the cobbler? The one, who had everything in abundance was always sad and gloomy; the other, who gained with difficulty a few pence *(sous)* a day, sang and laughed from morning till evening.—If the life and death of Socrates are those of a Sage, the life and death of Christ are those of a God.—What o'clock is it? Wait a little, the great clock is just striking. What o'clock is it then? It is ten.—It was possible that I should employ other means, but they would not have led me so soon to my end; that is sure.—It seemed that Pompey wished to be the only general of the republic, whilst he ought to have been contented to be the first.—I am never tired of reading Horace and Virgil, they are my favorite poets.—It is a slight misfortune to oblige the ungrateful, but it is an intolerable one to be (under) obligation to a dishonest man.—Voltaire has written much, it is true, but how many errors his works con-

tain.—It is easier to conquer provinces, than to subdue one's passions.—

Without reason,	*c'est à tort que* ....
Cobbler,	*savetier ;*
Gloomy, morose,	*sombre, chagrin.*

Récapitulation.

One of the greatest conquerors was that Alexander who put an end to the Persian empire. To attain this end, he had taken the wisest measures. He began the war as soon as he had completely subjugated the Greeks. These, weakened and disunited, could not take advantage of his absence to regain that liberty, the loss of which, of all their sufferings, was the one which they bore the most impatiently. The countries situated on the sea-shore were those which Alexander conquered first. He led his armies along the coast, so as not to be separated from his fleet. What must be admired the most in this war, was the skill which Alexander employed against the numerical superiority (*le nombre*) of his enemies. If it is true that victory gave him everything, it is also just to recognize that he neglected nothing to gain it; that is indisputable! At the beginning of his enterprise, that is to say at the time when a defeat would have annihilated him, he risked little, but when fortune favored him, he was bold even to temerity. When he fought against the naval power of the Persians (along) with Parmenion, it was rather the latter that showed audacity, he himself (*pr. dém*) displayed the greatest prudence.

To begin war,	*se mettre en campagne ;*
To show,	*déployer ; faire preuve de.*

Thèmes sur les pronoms relatifs.

Charlemagne united all those countries, which were only a part of the vast monarchy, formed by this con-

queror out of Germany, France, and Lombardy.—When we (*on*) consider with attention who are the people that never praise anything, who always blame, who are pleased (*content de*) with nobody, we acknowledge (*futur*) that they are precisely those with whom nobody is satisfied.—Hypocrisy (*art. déf.*) is the homage which vice renders to virtue.—People (*on*) are generally better convinced with the reasons they find for themselves, than with those which others have found (*s'aviser de*).—The danger which threatened Henry the Fourth was not so great as they (*on*) represented to him. Those who hoped to encircle him, were the same cowards whom he had besieged at Paris, or (they were) people of no greater importance (*valoir mieux*).—I have long known whom you honor with (*de*) your confidence, and who deserves it so badly; I know well, also, to whom I owe the bad service (*pl.*) which some one has rendered me in your estimation (*auprès de vous*); but what I cannot conceive, what afflicts me the most, is that the blindness which misleads you, can (*subst.*) bring you to such ingratitude. —There is no pride which Fortune does not humiliate. —Gentleness exercises an insensible power, which one does not easily resist.—Nothing is more touching than the sincerity with which Hippocrates avows his faults.

Long known,	*connais depuis longtemps;*
To mislead,	*égarer;*
To bring,	*porter.*

The building in which I then found myself, and under whose arches a Christian bell resounded, was the work of a heathen emperor. Not far from thence flows the Tiber, on (*sur*) the banks of which the Romans gained their first victories, and to (*sur*) which the present (*d'aujourd'hui*) inhabitants scarcely give a thought (*ne jettent plus guère les yeux*).—The entrance of this grotto is planted with (*de*) trees, under (*à*) the shadow of which travellers repose (*se*). How many times (do) conquerors leave uncultivated the (very) ground for which they have shed torrents of blood!—

The town of Adria was formerly situated on the borders of the sea to which it has given its name.—The censors could expel any one whom they wished from the senate.— With which language shall I compare ours, if it is not with that out of the remains of which it has been formed?—The nations who spread themselves from the north like torrents, crushed the power of those Romans who had subjugated everything.—He who pays his debts enriches himself.—He who says nothing consents.—Self-love is a fault against which we must continually fight.—We easily pardon those who annoy us, but we cannot pardon those whom we annoy.

Not far from thence,	*non loin de là ;*
Uncultivated,	*en friche ;*
Says nothing,	*ne dit mot.*

That of which men often complain is their memory, but you rarely find any one complaining of his understanding.— When a man is diligent, he finds in every position something (*de quoi*) to occupy himself (with).—The country in which I found myself is very rich in natural beauty, but the grief in which I was plunged, did not permit me to enjoy it.—I cannot conceive of what they accuse this unhappy man; it is a perverse (*contraire*) fortune which has precipitated him into ruin, this cannot be denied; that in which he was perhaps wrong, was in hiding his position from friends in whom he could have placed confidence; but can this be called a crime in him?—The curiosity of this man approaches (*toucher à*) indiscretion. He asked me who I was, what I was, what my parents were, what was my occupation, and other questions which I do not remember and to which I answered only reluctantly (*à regret*).—Friendship, in the midst of which I had found the greatest earthly happiness, is now extinguished for me.

What is my occupation,	*de quoi je m'occupe ;*
Extinguish,	*s'éteindre.*

Thèmes sur les pronoms relatifs.

As a child, Cuvier was recommended to the princess of Wurtemberg, the grandmother of the emperor Alexander, who then resided in her castle of Montbeillard.—As long as the general enjoyed the favor of his monarch, people were anxious to flatter and to worship him, but since he has fallen into disgrace, they (*c'est à qui*) blame and calumniate him (continually).—Gaillard has written a history of Francis the First, which is very much esteemed.—The mines from which we get (*tirer*) the best quicksilver are in Spain, not far from Almaden.—The family from which Elizabeth descended, had once given kings to Poland.—The country from which I came, having been a short time before visited (*infecté*) by the plague, I was obliged to keep an annoying quarantine at Trieste.—Heaven, to which this unfortunate (man) addressed his fervent prayers, at length answered his supplications, and caused him (*faire*) to find, little by little, the peace which he sought.—This merchant, whose order and economy were formerly praised by everybody, has lost by his present (*actuelle*) conduct and by his prodigality, the confidence of his correspondents, and, what is worse, the esteem of honest people.

As a child,	*encore enfant;*
To reside,	*faire sa résidence;*
As long as,	*tant que;*
Worship,	*encenser;*
Not far,	*non loin;*
Once,	*autrefois;*
To seek,	*aspirer à.*

Récapitulation.

(Servilius, accused of having (inf.) lost some troops in pursuing the enemy after the victory, defends himself before the people.)

If I have been called here to give an account of what passed in the last battle, in which I com-

manded, I am ready to inform you (*en*), but if it is only a pretext to condemn me, as I suspect, spare me vain words; here is my life and my blood, which I resign to you, and of which you may dispose. I was chosen consul with Virgilius, at a time when dissension and famine reigned in the town. The state to the defence of which I was called was in a desperate situation. I marched toward the enemy, whom I defeated in two battles, and whom I forced to retire into their strongholds, where the terror of our arms kept them concealed for a long time; a circumstance which permitted me to occupy their territory, from which I drew (*tirer*) an immense quantity of corn, which I caused to be (*je fis*) carried (*inf.*) to Rome, where I reintroduced abundance.

You reproach me (for) the loss of some soldiers, which I suffered in pursuing the enemy. That is the crime of which you accuse me. Well, condemn me if you will. The liberty with which I address you will perhaps offend you, but I do not fear death, the dangers of which I have so often braved on the battlefield. Besides, life can only be a burden to a general who is obliged to justify himself for (*de*) his victories, and who sees that the people contend for the singular honor of accusing him of an imaginary crime.

Stronghold,	*place forte;*
Be a burden,	*être à charge.*

Thèmes sur les pronoms interrogatifs.

What is human life? A stormy sea on which we are continually at the mercy of (*livrer à*) the waves. What are men themselves? The miserable toys of their foolish passions.—Who could recognize in a dried rose the queen of flowers? What reminds us in this (*en elle*), of its past beauty? What is it? tell (it—*le*) me! What has become of its agreeable perfume?

What butterfly do we see resting (*se poser*) on its faded leaves? Which? I ask (it). It is the same with the outward advantages of man; with beauty especially.—When Alexander died, says Montesquieu, all the nations were (left) without a master. But what a conqueror is he, that is mourned by all the people he had subjugated! Who is the (*ce*) usurper on whose death tears were shed, even by the family which he had precipitated from the throne?—What is a good which one cannot divide with a friend? Who can name it so? Who, except an egotist, could enjoy it? And what a poor enjoyment!—What did Alexander envy in (*à*) Achilles? The glory of having been sung by Homer, and the happiness of having had a friend like Patroclus.

It is the same,	*il en est de même;*
Enjoy,	*jouir de.*

What is that divine voice which speaks to us upon earth? What is that sure guide of a being, ignorant and feeble, but intelligent and free? It is thou, conscience, thou art the judge of good and evil. What is there more holy than thy voice? What can conduct us more surely to happiness (*félicité*), than to listen and to obey it? Of what should we not be guilty, if we suppressed it within us? Which of you would be blind and insensible enough to wish to do this?—Everything passes away and disappears upon this earth, but what is more fleeting (*passager*) than time? The years seem only of long duration when they are still far from us. Who is he amongst (*d'entre*) you, who can rely on the present state (of things)? Whom then do we see always great, always happy here below? The rich become poor, the powerful become weak. What can inspire us with confidence in the future? What, if it is not a good education, will put us in a state to support ourselves hereafter?

Here below,	*ici-bas;*
Support ourselves,	*nous suffire à nous-mêmes.*

SECOND COURS.

You accuse me, Romans, because I have lost (*d'avoir perdu*) soldiers in the last battle. But who is the general that can make war upon a warlike (*aguerri*) people without loss? What is then my crime? What other fault have I committed? Of what other do you reproach me? Which of your gods has pledged (*engager*) himself to give the Romans victory without shedding the blood of the soldiers? Whom can you persuade (*faire croire*) that glory is to be acquired without danger? I attacked an enemy (*pl.*) more numerous than the troops which you had given me, and I put them to flight. What remained then for me to do? I was obliged to pursue them. Who amongst you would have renounced the complete victory that then offered itself to me? Was it even in my power to restrain soldiers whom their courage carried away? What do I say? If I had sounded the retreat, of what would you not have accused me? Which of your tribunes would have approved of my conduct? Would they not all have pretended that I was in agreement with the enemy? In what then have I failed in the duties of a general? Let (*que*) your tribunes stand up, and tell it me openly (*franchement*).

Make war,	*combattre ;*
Put to flight,	*mettre en fuite ;*
In agreement,	*d'intelligence.*

Themes sur les adjectifs indefinis.

As soon as the Romans discovered any useful institution among any other people, they hastened to introduce it into their own state.—Each consul commanded his own army.—Certain people read and study continually; they learn everything except to think.—Each age in life has its pleasures and its pains.—Cer-

tain people take the silence of modesty for a sure sign of ignorance.—Many an old man regrets, when too late, the errors of his youth.—Do you know any punishment which inspires aversion for evil? Each reasonable man perceives clearly that punishment arouses (*exciter*) fear, but does not correct the heart.—Other means must therefore be sought to act upon the character.—Do not say that there remains nothing for thee to do upon the earth, go and seek to console some unhappy (person), to aid the (adj. ind.) helpless, to protect the (adj. ind.) oppressed.

Perceives clearly,	*reconnaît bien ;*
To act,	*agir.*

Themes sur les pronoms et les adjectifs indefinis.

I speak freely to you. Another would perhaps excuse your faults, or would attribute them to others, but I am too much your friend to use such language (*tenir un langage*). You young inexperienced people want a faithful counsellor, not a flatterer: we teachers should transgress the most sacred of duties if we remained indifferent to your errors.—In the battle of Lutzen, Gustavus showed the talent and the courage of another Alexander; he there died the death of a hero, and many others, who had fought with the same valor as himself, fell by his side.—It is easy to regret the misfortunes of others, but it is another thing to comfort them.—Each general attributed to himself the victory, but the truth is, that the battle was undecided.—Many a man is liberal, and forgets to pay his debts; do not follow such an example.—Many a man falls into the snare which he himself has laid.—Certain people fear nothing so much as to appear ridiculous.—Charles the Twelfth could not quietly enjoy the glory he had acquired. Such is the lot of nearly all conquerors.—As a lion throws himself upon a flock of sheep, so Achilles precipitated himself into the midst of the frightened

Trojans (Troyens).—Such a man cannot be your friend; try to ask from him such and such service, he will soon tell you to apply to such and such a one.

Want,	*avoir besoin de ;*
To comfort,	*soulager.*

Of all the spectacles I had ever seen, that was the most remarkable.—Every thing unites, in naval battles, to increase the danger and to diminish the chances of escape.—I must also tell you something of the ruins of Rome; I observed them all with attention.—Hope, deceitful though it be, scatters flowers upon the path of life.—With the Christian, religion, which is wholly spiritual (*intellectuel*), has for (its) end the improvement and the happiness of man.—However savage and unfertile Lapland may be, its inhabitants leave their country only with sorrow (*à regret*).—Last century some Greenlanders were brought to the court of Copenhagen; all were there loaded with kindness, and yet they always appeared quite sad and quite broken down. Many of (*d'entre*) them were drowned in trying to return home in a shallop. They could, it is true, have led a very (*tout*) different life in a civilized country from that which they had in their miserable native land, but every other country (*terre*) appeared to them a place of exile.—The aspect of our native country has always a great charm for us, because it recalls to us all that we have loved in our childhood; and when we have again seen all that once charmed us in our young days, we feel something of the innocent joy of that much-loved time.—All Marseilles heard with transports of joy the news of the victory of Navarino.

Lapland,	*la Laponie ;*
Greenlander,	*le Grœnlandais ;*
Loaded,	*comblé ;*
To be drowned,	*se noyer ;*
Recall,	*rappeler (quelque chose à quelqu'un).*

How can we expect another to keep our secret, if we cannot keep it ourselves?—The monks of the St. Bernard brave the cold, the danger of being lost, even the avalanches, to save unhappy travellers who are strangers to them, and whom they have (even) never seen.—After the battle of Canna the women were not even allowed to shed tears.—Even the most savage animals offer us examples of thankfulness.—God alone remains always the same.—Magistrates owe to all men, even to their enemies, the same justice. —None (sing.) are prophets in their own country.—No natural philosopher now doubts that the sea once covered a great part of the inhabited earth.—Our de sires are great (*vaste*), and we have only small (*peu*) means of satisfying them (Inf.)—At Constantinople no sign of pleasure, no appearance of happiness presents itself to our eyes; what one sees there is not a people, but a herd led by an iman and slaughtered by a janissary.—Maintain harmony (*la concorde*) within your house, and you will like it better than any other.—No one says that Fate is blind when it brings him happiness.—No prince has been in danger of perishing by conspiracies so often as Augustus, and none has escaped them more fortunately.

Natural philosopher,	*physicien ;*
Janissary,	*janissaire.*

Themes sur les pronoms indefinis.

One enjoys less what one has, than what one hopes. —Do not complain, my dear Mary; one ought to feel happy to be the daughter of so worthy a father as yours.—Cicero has been accused of praising himself, he has been blamed for it; but if we could have great men, even at that price, we should think ourselves happy. It is known that he wanted to write a pane-

gyric on (*de*) Cato, and it is seen from (*par*) one of his letters, that he did not conceal from himself the difficulties and dangers of this enterprise; unhappily, we cannot judge how this difficult task was fulfilled. Only Tacitus says that he exalted (*élevait*) Cato to the skies; it is all we know of the discourse.—Each one thinks himself better than others.—Give to every one what is due to him.—Each of these young girls held flowers in her hand, which she laid upon the tomb.—Do you know anybody who will help me in this enterprise? Some have advised me to address myself to the count.—When the Romans concluded peace with any prince, they always took some one of his relations as a hostage (*otage*).—Among the nobles who read the work of Bernardin de St. Pierre, there were some who desired so much to make the açquaintance of the author, that they offered him by letter the choice of any one of their mansions (*château*) for his residence.—Something troubles me; it is your want of confidence in me.—There is something touching in the manner in which (*dont*) Henry IV. acknowledges his faults and openly accuses himself of them.

To enjoy,	*jouir de ;*
To fulfil a task,	*résoudre un problème ;*
By letter,	*par écrit.*

Corneille, says Labruyère, cannot be excelled in his finest passages, but he is unequal, while Racine is always equally beautiful; the one describes men as they ought to be, the other as they are.—Virtue does not preserve us from all the pains of this life, and does not procure us all its happiness; but it makes us support the one more patiently, and enjoy (*de*) the other with more zest.—Antonius and Lepidus united themselves, and abandoned to one another the lives of their (respective) friends and enemies.—It was difficult for Telemachus to live in peace with so many princes who were jealous one of another.—Life is so short, and has so few joys, why should we still more embitter it (*rendre, cond.*) by injuring one another, by speak-

ing evil (*médire de*) one of another; let us rather try to help and console one another.—These two friends were brought together before the bloody tribunal of Robespierre; they wished to die for each other, but both were condemned, and they had not even the consolation of dying (*inf.*) together.—When those two sisters lived together, they were always quarrelling, but now that they are separated from one another, they always think of each other, and write the most tender letters to one another.—We have all, said La Rochefoucauld, strength of mind enough to support the sorrows of others.—A noble heart cannot impute (*présumer*) baseness and wickedness to (*en*) others, for it has not those odious qualities in itself.

With more zest,	*plus délicieusement ;*
Wickedness,	*malice.*

Whoever has an envious character is gloomy by nature; but one cannot say that whoever is usually gloomy has a bad disposition (*caractère*).—Whoever, says Fénelon, is capable of lying, does not deserve to be counted among men; and whoever does not know how to be silent, is unworthy to reign.—An author who has no independence of character is the slave of any one who knows how to intimidate him.—One does not (*faire*) scruple to speak well of one's own heart, but nobody dares to praise his own intelligence.—Nothing afflicts us more than the unfaithfulness of one whom we had regarded as a friend.—When one has only unimportant things to say, it is (*vaut*) better to be silent.—Has somebody opened this book? Nobody; at least I have not seen that anybody has touched it (*subj.*).—Do you find anything that makes you think so? Nothing, except (*sinon*) that it is not in its place.—Is there anybody more natural than the inimitable La Fontaine? Can one read anything more attractive than his charming fables? And could any one believe that, among all the distinguished writers who lived in (*de*) his time, there was one who

did not receive any of the bounties (*largesses*) with which Louis IV. loaded others, and that this was precisely the same La Fontaine.—I seek some one who would be (*subj.*) suitable for such a difficult employment; a man that could undertake something dangerous, without losing his presence of mind, without being intimidated by any one; but I doubt much whether any one will unite in himself all the necessary qualities to obtain the end that I propose to myself. Do you know (*cond.*) any one that you could recommend to me? Is there not (*y aurait-il*) among all the persons of your acquaintance, one who would be disposed to lend (*tendre*) me a helping hand on (*dans*) this occasion?

To be silent,	*se taire;*
To load,	*combler de.*

Themes sur les pronoms indefinis composes.

The honest man fulfils his duty, whatever the world may say and think of him; he knows that nobody, whoever it may be, could excuse him before God, if he had neglected it (*y manquer*) in anything: he does nothing whatever without remembering that he will have one day to give an account of it.—Whoever you may be, and whatever you may do, do everything to the glory of God.—Whatever one may say to excuse one's self for having done anything against one's duty, one always hears the voice of conscience, which opposes and confounds those vain sophisms; nothing whatever can keep it silent.

Give an account,	*rendre compte;*
Keep silent,	*faire taire.*

Themes sur les pronoms indefinis.

Whatever may be the glory of the powerful, they always have to fear envy, which seeks to lessen it.—

Whatever laurels war may bring, they cannot always cover the wounds inflicted by it.—Habit and novelty, opposed as they are to each other, please us equally. —However bad men may be, they dare not openly be (*s'ériger en*) enemies of virtue.—Whatever riches a wife may bring into a house, she will soon destroy (*ruiner*) it if she (*y*) introduces luxury along with them (*en même temps*.)—However corrupted our customs may be, thanks be to Heaven, vice cannot lose its shame.—Whatever may be your birth, however great your riches, and with (*de*) whatever dignities you may be surrounded, remember always that you act against the ordinations of Providence if you do not consecrate them to the happiness of mankind.—However amiable those ladies may be, with (*de*) whatever talents Heaven may have gifted them, and whatever may be their other excellences (*qualités*), they did not succeed in gaining the favor of the queen, who prefers the qualities of the heart to those of the mind (*esprit*), whatever they may be.

Surrounded,	*revêtu ;*
Gifted,	*doué ;*
The favor,	*les bonnes grâces.*

Although the inhabitants of this village are not rich, they have nevertheless, each, to the extent of his means, sent assistance to their neighbors who have suffered from the fire.—Each of the parties regarded the election of the emperor as its own work.—The bees each build their own cell, whether in a hive or in the hollow trunk of a tree.—After the victory, Scipio showed his gratitude to the soldiers by loading them with (*de*) presents and honors, every one according to his merits.—After a long interview the generals returned each to his (own) camp. The princes were present at this magnificent spectacle, each one with his court.—When one speaks of others (*autrui*), one is always more inclined to enumerate their faults, than to bring to light their good qualities.—If one will fol-

low the example of others, one should take it from their good qualities and not from their faults.

The fire,	*incendie, m.;*
Assistance,	*des secours;*
Hive,	*ruche, f.;*
Bring to light,	*relever.*

Récapitulation.

Some one wanted to pretend that Cicero was only an ordinary man; and that nothing in his life authorizes us to count him among the Romans who have been the honor and the glory of their country. But I ask of any (*tout*) impartial man, will any one contradict me when I say that he saved Rome; and that in a time when one true Roman could scarcely be found, he was (a) virtuous (man), and a friend to his country? He had at least this glory, that all the enemies of the state, who sustained or fought against each other, were also his (enemies). Whoever sacrificed his country to his own advantage found an adversary in (*en*) him. Whatever were the dangers he had to encounter, he feared none. Some accuse him of indecision, others pretend that he was by turns courageous and timid. One says and repeats, that he was feeble by nature and only great and strong by reflection. Whatever may have been the case (*en soit*), he always defended with courage, and this before Cæsar himself, the country and its ancient government. Can one reproach him with cowardice—him who uttered (*faire*) a panegyric upon (*de*) Cato—without regarding the danger in which every friend of Cato's was at that time (*alors*) placed. It was in vain that some of his friends endeavored to keep him from speaking. However plausible their reasons might be, he remained immovable.—

By turn,	*tour-à-tour;*
Regard,	*considérer;*
Keep from,	*en détourner.*

Thèmes sur les verbes auxiliaires.

If you had the fear of God, you would have no other fear.—Be just and pious, and you will be as happy as one can be upon this earth.—Whoever is contented with (*du*) necessaries (*sing.*), does not want riches.—If we were not proud, we should not be so disposed to complain of the pride of others.—Be not afraid of ridicule, if you have the assurance of having acted rightly.—Alexander said that Achilles was the happiest of all mortals, because he had a friend like Patroclus and a panegyrist like Homer.—If thou art rich, be generous; if thou hast no riches, be at least consoled with the thought that thou deservest them. —Gratitude is the remembrance of the heart.—Columbus would not have had the glory of discovering a new world, if he had not been insensible to the insults with which his enemies had the malice to persecute him.—After Charles the Twelfth had been victorious during nine years, over (*de*) all his enemies, he had the misfortune to be defeated at Pultawa.

Want, *avoir besoin.*

Thèmes sur les quatre conjugaisons.

Sophronismus having lost his fortune by shipwreck and other adversities, consoled himself for (*en*) it on (*dans*) the island of Delos. He sang to (*sur*) a golden lyre the wonders of the god who is worshipped there, he cultivated the muses, who loved him tenderly, he explored (*étudier*) all the mysteries of nature; and thus the misfortunes which might have debased (*accabler*) him, gave him the true glory, namely, that which wisdom procures. One day he saw (*apercevoir*) in this solitude a respectable old man, who was unknown to him; he was a stranger who had landed the

day before on the island, and who was looking up at the famous temple. His white beard hung down upon his breast; his face, though wrinkled, had nothing severe, he was still exempt from the infirmities of age, his eyes still showed vivacity, his figure was tall and majestic, but a little bent. Sophronismus addressed (*aborder*) him. "What do you seek," said he, "upon this island, which seems to be unknown to you? If it is the temple of the god, accept my services, I will lead you into it, for I obey the gods, and I know (*ignorer, neg.*) what is due to strangers, and how Jupiter wills that they should be received." "I accept your offer with pleasure," said the old man. "I beseech the gods, that they may recompense your kindness toward strangers. Let us go up to the temple."

On his way he related to Sophronismus the cause of his journey. "I am called Aristonous," he continued, "and I am the son of poor parents who were unable (*empêcher*), through their poverty, to support (*élever*) me. They exposed me, and I was taken up by an old woman, who fed me with (*de*) goat's milk; but as she had scarcely enough to live (upon), she sold me to a slave-dealer, who brought me to Lycia, and sold me again to a rich and virtuous man, named Alcines, to whom I owe (*devoir, déf.*) my education. He dedicated me to the arts which Apollo favors, and this god disclosed marvellous secrets to me. Alcines, who loved me more and more, and who rejoiced to see the success of his care (*pl.*) for me, gave me back my liberty (*affranchir*), and sent me to Polycrates, tyrant of Samos, who feared continually that fate, after having rendered him happy for a long time, would cruelly betray him."

The day before,	*la veille;*
Wrinkled,	*ridé;*
On his way,	*en chemin;*
Taken up,	*recueilli;*
To dedicate,	*vouer;*
More and more,	*de plus en plus;*
To fear,	*appréhender;*
Betray,	*trahir* (imp. du subj. avec. *ne.*)

Thèmes sur les remarques relatives aux quatre conjugaisons.

It is no exaggeration (*verbe*) to say (*part. prés.*) that Constantinople presents the finest aspect in the world. —It is seldom that we reconcile (*subj.*) ourselves to (*avec*) a man who has offended our honor.—Crime always betrays itself.—One doubles one's happiness by sharing it with a friend.—The avaricious man terms (*appeler*) economy what we call avarice, and shall always call so.—Death separates, and again unites.— All beings have been created by a beneficent Maker, who is still revealing to them his omnipotence by preserving them in life.—The arts and sciences flourished in France under Louis the Fourteenth.—The vine blossomed this year at the end of May.—One sometimes believes one's self to hate flattery, when one only hates the manner of it (*de flatter*).—Let us distribute our time between the accomplishment of our duties and innocent pleasures.—Let us give (*rendre*) to the prince the honor due to him.—Men reject more readily what displeases them than what is really bad.—St. Louis rejected political advice when it was not in harmony with virtue.—The man who dries the tears of the unhappy is blessed of heaven.—Children carrying consecrated (*bénir*) palm-branches led the cortege.

To offend,	*outrager ;*
To betray,	*déceler ;*
To distribute,	*partager ;*
In harmony,	*d'accord ;*
To dry,	*essuyer ;*
Led,	*ouvrait.*

In beginning this letter I feel the greatest embarrassment. You would that my brother and I should justify (*subj.*) ourselves for a fault of which we are in ignorance (*verbe*). You allege that we offended you by certain statements which are repeated everywhere, but which you do not quote. We must entreat you

to name to us the calumniator who has employed his efforts to blacken (*noircir, à*) us in your eyes. I appeal to your justice, and hope with certainty that you will no longer conceal from us the cause of your anger. You know, Sir, that I hate calumny, how could you then believe, you to whose benevolence I owe all that I am, not only that I should pay you with (*de*) the blackest ingratitude, but that I should even employ falsehood to dishonor a man who deserves the esteem and respect of all the world? No, it is impossible that you should believe it—that you ever have believed it. You will reject the suspicion (*qu'on vous a*) suggested to you against my brother and myself, and by naming to us the enemy who has abused your credulity, and the crime of which he has accused us, you will give us the opportunity to confound the slanderer and to bring our innocence to light.

To feel,	*éprouver ;*
To offend,	*outrager ;*
To conceal,	*céler.*

Thèmes sur les verbes passifs.

Prince Edward was the son of the prince who was called the "Pretender." It is generally known that his great-grandfather had been condemned to death by his own subjects, and that his grandfather had been dethroned. This descendant of so many kings lived in Rome, and was filled with the desire to remount the (*sur le*) throne of his fathers. Already in the year 1742 he was called to France, and a descent upon (*en*) England would certainly have been attempted if any favorable opportunity had offered itself. But the vicissitudes of the general war soon caused him to be lost sight of. One day he was conversing with the Cardinal de Tencin, who said to him: "Have you never indulged (*être rempli de*) the hope that a landing in the north of Scotland might be effected

(*opérer*)? Be assured that by your presence only, an army of faithful partisans could easily be formed; and as soon as I shall be assured of this first success, help in troops (*des troupes auxiliaires*) and money will be sent to you from this country. If you should be favored by fortune at the beginning of your enterprise, this help would be secured to you." This rash advice pleased Edward, and his decision was taken directly. After having been so long followed by misfortune, he seized with pleasure the only means which still offered him an appearance of hope. His plan was at first only confided to seven officers who had (*depuis*) long been devoted to his person, and who, after having been duly instructed, promised him to remain faithful to the last. A frigate of eighteen guns was bought, and the prince embarked with his seven officers, having for this great enterprise only eighteen hundred swords, twelve hundred muskets, and about forty-eight thousand francs. The frigate was escorted by the Elizabeth, which had been equipped by a ship-owner of Dunkirk, as was then often the case in naval warfare. The prince landed safely (*heureusement*) in Scotland, and this first success inspired him with hopes, which were afterward cruelly disappointed (*tromper*).

Great-grandfather,	*bisaïeul ;*
Devoted,	*attaché ;*
Ship-owner,	*armateur.*

Thèmes sur l'emploi des auxiliaires dans les verbes intransitifs.

Having often travelled in France, and having resided (*séjourner*) there several years, I am perhaps able to give you a just idea of that country and its inhabitants. I know that many English, who have passed from Dover to Calais, who have perhaps penetrated (*à*) a few miles into the country, or who have at the furthest gone (*couru*) to Paris, allow themselves

to form most singular opinions *(jugement)* of the French nation. As soon as they have landed, they begin to be discontented with *(de)* everything they find different from what they have known *(voir)* in England. But how could it be otherwise? They have grown up with certain prejudices against their neighbors—these prejudices have strengthened with their years, and at last it is impossible to efface them entirely. This weakness, common to many an Englishman, has not escaped my notice *(me)*, and has sometimes been carried so far as to render many of my countrymen ridiculous. Pardon me this word, which has escaped me almost unconsciously, and excuse my sincerity, which, I know, always pleases you. You are, in truth, an Englishman also; but you have never ceased to be impartial; and besides, have we not agreed *(convenir)* always to tell each other only the truth?

It is otherwise, *il en est autrement.*

Thèmes sur les verbes pronominaux.

In all the preceding wars Pompey had distinguished himself so much, that all eyes were now turned toward him. After having raised himself to the dignity of general, he had always been victorious, and made himself illustrious in the three quarters *(parties)* of the world. He seldom appeared in public, and when he showed himself to the people, he caused *(faire)* himself to be always followed by a crowd of partisans, who by their numbers were like the court of a prince. Having accustomed himself from *(dès)* his youth to reign, he could not accommodate himself to the simplicity of private life. His habits were pure, the praise of his moderation was heard everywhere; he was never accused of cupidity, and in the honors he had sought, he aimed less at the power which is inseparable from them, than at the glory with which he

would have seen himself surrounded, if he alone had been their possessor. He felt himself offended by every competition, and it seemed as if he wished to be the only general of the republic, whilst he ought to have been contented to be the first. He had made himself by this many enemies, amongst whom Cæsar was afterward the most dangerous. The one would have no equals, the other could endure no superior.

To aim, *rechercher q. q. c.*

CHARLES V. AND THE YOUNG MONK OF THE CLOISTER OF ST. JUST.

CHARLES.—Well *(allons)*, my brother, it is time to rise. Thou didst go to sleep yesterday in good time, thou must also awake in good time. We must show ourselves zealous in our youth.

THE MONK.—When would you have me sleep, if not whilst I am young? sleep agrees very well with piety *(ferveur)*.

CHARLES.—When one is accustomed to get up in good time, one is soon awake.

THE MONK.—Yes, when one is as old as your majesty; but at my age one can sleep standing.

CHARLES.—Well, my brother, it is proper for *(à)* people of my age to awake a lazy youth.

THE MONK.—After having endeavored so long a time to disturb the peace of the whole world, can you not leave me to mine? Do you only rise so early to find the day longer? Confess it openly, you are annoyed to have nothing to do here, but to pray (to) God, to wind up your watches, and awake poor novices, who are not the cause of *(coupable de)* your ennui.

CHARLES.—I have here twelve servants, whom I have reserved for myself.

THE MONK.—Can you converse with them? Have you ever attempted *(s'aviser)* to complain of this sad solitude?

CHARLES.—I have an annual pension of one hundred thousand crowns *(écu)*.

THE MONK.—Badly enough paid. The king, your son, has seldom been in a hurry *(s'empresser)* to pay his debts punctually.

CHARLES.—It is true that one quickly forgets those who have given up their power and station *(se dépouiller et s'abaisser)*.

THE MONK.—Did you not expect it, when you quitted the world?

CHARLES.—I see well that things could not have been otherwise *(devoir se passer ainsi)*.

THE MONK.—If you had expected this, why do you wonder to see it come to pass? Keep to *(s'en tenir)* your first plan, renounce all, forget all, rest and let others rest also.

CHARLES.—If only my son would have been advised, he would perhaps have taken Paris after the battle of St. Quentin; but no, every thing gets worse, everything falls to destruction. He reigns badly, he neglects my advice *(pl.)* and despises the faithful servants whom I employed *(se servir)*.

THE MONK.—Since you have separated yourself from the rest of the world, to live in peace, keep to this *(y)*, whatever may happen. Do not let your happiness depend on the wars which disturb the world. But say the truth, you did not know (what) solitude (was), when you sought it, and you did not expect *(s'attendre à)* such weariness.

CHARLES.—Ah! my poor young man, thou speakest only too truly, and God grant that thou mayest not like me have deceived thyself, in leaving the world for this novitiate.

In good time,	*de bonne heure, de bon matin;*
To agree,	*s'accorder;*
To wind up,	*remonter;*
To ride,	*se promener (à cheval);*
To expect,	*s'attendre à;*
God grant,	*Dieu veuille;*
To deceive one's self,	*se mécompter.*

Thèmes sur les verbes impersonnels.

Why must men complain of everything? Must we not fulfil our duties on this earth before we are rewarded in heaven? Have not our fathers been obliged to support the same trials, and is it not an unavoidable condition of human existence? We must certainly confess it, life is full of suffering (*pl.*); we must watch and strive to resist all the temptations which are continually offered to us. We must work to gain our daily (*quotidien*) bread—but shall we call that a misfortune? Can we believe that we should do nothing to be happy? Ask those who do not refuse anything to their passions, whether their weakness makes them happy? Ask the dissipated men (*dissipateur, pl.*), who want ten times as much for a meal as a moderate man—ask them if there remains nothing for them to wish; if they (*dat.*) have (*rester, impers.*) not wants that they cannot satisfy with all their riches? If we had (*falloir*) to support their suffering and remorse for a single day, we should congratulate ourselves afterward that (*de ce que*) we have had to live in the midst of privations, because we still are conscious (*il nous est resté la conscience*) of having employed our best efforts (*faire tous nos efforts*) in the fulfilment of our difficult duties.

Congratulate, *féliciter.*

Great events took place in the reign of Louis the Fourteenth.—I have already loved you (*impers.*) forty years, wrote Voltaire to the marshal de Richelieu, and I have scarcely had the happiness of passing forty days with you.—It is time to speak the truth, said Thomas, mankind have been flattering the mighty for (*il y a*) 2,000 years.—If ever you save an honest man from despair, you will feel that there are moments which compensate (for) many years of suffering.—There have at (*dans*) all times been men who have

known how to rule others by their eloquence.—If there are bitter days in life, there are some that are very sweet.—In civil wars great men are often formed. —According to (*au dire de*) the booksellers, many more books are sold in Norway than in Denmark.—In civil war there is no higher glory than to put an end to it.—Notwithstanding the prevailing luxury, there are yet many persons who have preserved the simplicity of our fathers.—There were no heirs found to take possession of this great inheritance.—There are always some unhappy persons who come to the castle, and there is seldom one who goes away (*sortir*) without being comforted.—There are many men who complain of their bad memory; but there are few who complain of their intelligence.—Thirty years ago the Greeks were still the slaves of the Turks.—The day before the feast they were still very anxious (about) the weather; it rained, it lightened, it thundered, and there was a violent wind—in short (*enfin*), it was a complete storm; but the following day the weather was beautiful, the clouds dispersed, and by (*vers*) noon it was even too hot.

To be sold,	*se vendre ;*
To put an end,	*terminer;*
The prevailing luxury,	*les progrès du luxe.*

Thèmes sur les verbes irréguliers.

Having myself suffered what you are now suffering, I can well appreciate the bitterness of your grief. Oh! if I could offer you consolation (*pl.*), with what pleasure would I do so, but I have, unhappily, learned by the same misfortune that words are insufficient to allay your grief. I wrote to you last week, and I also added to my letter some lines for your wife, whom I believed to be in good health; and this I did at the moment when death was breaking (*rompre*) the

ties which had united you. How can I describe to you my painful surprise when your letter reached me (*parvenir*)? I feared first for you, for your health; knowing well that nothing in this world would be able to console you. I sat down directly to write to you, but I could not; and only now I feel strong enough to address a few lines to you; not that I intend to console you (*subj. pr.*), but to weep with you. A loss like yours rends the heart, and destroys all our plans and all our hopes; it leaves a dreadful void in life, which no longer affords us anything upon which to fix our affections. I have already experienced (*apprendre à connaître*) all this; and, according to the vicissitudes of life, it is now you who experience this mournful trial (*faire une triste expérience*). But being all mortal (*pl.*), we ought to submit to the will of God. How miserable this life would appear, if there did not remain the trust in a Being who fails not (*infaillible*); in whose mercy man can (*devoir*) take refuge (*avoir recours*)! We ought (*falloir*) not to weep over those who are dead, when we know (*part. pr.*) they are in His hand.

The ties, *les liens.*

Hormidas to his revolted subjects.

Witnesses and causes of my sufferings! You see your king (as) your prisoner. I read now only scorn in looks in which formerly regard and esteem (*art. déf.*) were depicted. Till this day, beloved and feared, dressed (*revêtir*) in brilliant purple, seated on a glorious throne, and now fallen from my height, covered with (*de*) dishonor, reduced to the most dreadful misery, I shall die in chains if I cannot obtain justice. What do you resolve (upon)? I am odious to you, and you believe that I have deserved this shameful treatment; but tell me, what crimes had my forefathers committed, who transmitted to their posterity the rights which they had acquired by immortal exploits?

Their spirits are revolted at the sight of the insults which I have suffered, which I still suffer. Know that even my ancestors are touched (*atteindre*), and that monarchs, who have lived for your honor and glory, and many of whom have died honorably on the field of battle, are in their (very) graves moved with indignation and sorrow.

But if you keep the voice of justice and pity silent —if unfaithfulness is more to you (*prévaloir sur*) than law—at least listen (*impérat. de vouloir écouter*) to your prince, in whose heart lives an unalterable love for Persia.

Now only,	*ne . . . plus que ;*
To fall,	*déchoir ;*
Keep silent,	*faire taire.*

Satraps and noble lords! You sustain with (*de*) your hands the pillars of the most powerful, of the most ancient, empire of the world; but how long (*combien de temps*) will you (be able to) keep them upright? The revolt has already shaken them; and as long as (*tant que*) it is not suppressed (*vaincre*) you will see them near their fall, till they break down (*se briser*) at length without your ever being able (*pouvoir, subj.*) to restore them. If this great edifice is not sustained by you, you will be in danger of being buried in its fall; and what will become of your power, when all obedience shall be destroyed? Will you be able to say that you are powerful, when the ground shakes under your feet? Revolt breaks the chain which connects the prince with (*aller du prince au*) the least of his subjects. A ship must be wrecked, if all the sailors at once will be pilots, and take orders only from their caprice. A violent storm, risen (*naître*) in the midst of this danger, shakes Persia; the danger increases (*à*) every instant, and you would now dethrone your king! Must, then, all evils at once befall (*assaillir*) my poor country? Never was a chief more necessary to you than now. May at least those wise and noble kings, whose memory shall never die

(away) amongst the Persians, be restored to you in the person of my son. I, too, made it (*mettre*) my glory to (*à*) follow their footsteps. That is sufficient for me. I am now silent, and I consent to forget myself; it is yours to take a resolution of which you will never have to repent (*subj.*)

To be buried,	*être enseveli ;*
Be wrecked,	*faire naufrage ;*
At once,	*à la fois ;*
To dethrone,	*se défaire* (*d'un roi*) *;*
Footsteps,	*traces.*

Thèmes sur l'accord du verbe avec son sujet.

My dear Pauline!

Your (*ta*) aunt, who arrived yesterday, has given us good news of you (*toi*). You (*tu*) can easily imagine what pleasure I felt, I, who have always so much solicitude for my children, when I heard that you fulfil your duties conscientiously, and that the testimonies which your masters have given you are favorable. You know, my dear daughter, that your father and I have not shunned (*reculer devant*) the greatest sacrifices in order that (*afin que*) you, who will one day have to provide for your wants, may be able to occupy a situation as (*de*) governess, as your sister has already done; for neither you nor she can hope to have me long near you. I feel that my old complaint and my weakness increase daily, particularly since the death of your worthy father, whose loss I still mourn. All those who knew him regret it still; but we, who knew (*jouir de*) his good qualities and warm affection, feel more than any one how much he deserved the regrets of everybody. May his virtues continue to exist (*revivre*) in you, that, when God shall call me back to Him, I may die with the sweet consciousness that you and your sister may hereafter show that his example has brought forth good fruit in you.

To provide for,	*pourvoir à ;*
Hereafter,	*un jour.*

Thèmes sur l'accord du verbe avec son sujet.

It is vanity and ambition that cause us the most vexation.—Art thou, asked Minos, that Alexander who devastated the world? Yes, answered he, I am that Alexander, who was feared like a god on earth, and who now sees clearly that all mortals are equal.—Thou or I shall die, said Damon to Pythias; live for thy wife and thy children; it is I who will sacrifice myself.—It is not our riches (*pl.*) that will relieve our sufferings in the moment of death; but the remembrance of our good works (*œuvres*).—Who would take care of an old sickly father, if his children would not (*ce n'est*)?—How beautiful is the aspect of renewed (*renaissant*) nature! Could it be possible that I should be the only one who finds (*prendre*) pleasure in admiring it?—The crowd of courtiers who surrounded the emperor did not allow him to see the sufferings of his people, and a great number of unhappy persons who sought to approach him, to obtain justice, were thrust away by those despicable men.—An army of Gauls penetrated into Italy, and captured even the city of Rome, but, although so numerous, they did not succeed in taking the Capitol.—Whatever Rousseau may say, the greatest number (*la plupart*) of travellers agree in the opinion (*s'accordent à dire*) that barbarous nations are more unhappy than civilized people.—More than half of the troops who would have passed the Berezina perished in that river. The greater part threw themselves into the stream, and were not able to reach the shore.

Vexation,	*désagrément;*
Relieve,	*adoucir.*

The reserve, the modesty of Turenne, struck all who had seen how (*que*) his courage, his intrepidity in battle (*pl.*), overcame (*surmonter*) every obstacle.—Neither high nor low, rich nor poor, can escape death.

We may very well compare Molière and Racine, both (*l'un et l'autre*) had a profound knowledge of the human heart.—Truth, like light, is immutable and eternal. The mind, like the body, develops its strength only by exercise.—Augustus or Louis shall receive the first prize; nevertheless neither of them could take the private lessons which most of the scholars have had.—Ignorance or error may be (*servir de*) an excuse for many a fault.—A greeting, a word, a smile, ought to conciliate disunited friends.—The Baron F. or the Councillor N. will accompany the prince as secretary. The orator, the poet, in one word the men of genius, flee from towns and seek the great scenes of nature.—More than one brave soldier has paid with (*de*) his life (for) a slight fault of the general.—The mildness, the benignity (*clémence*) of Henry IV. have been praised by all historians, but unfortunately his firmness, his determination, in resisting certain passions, did not correspond with them (*y*).

Neither of them,	*ni l'un ni l'autre;*
Praised,	*vanté;*
In resisting,	*à combattre.*

Récapitulation.

(*Louis IX.* (*menaced with* (de) *death by the Sultan of Egypt*) *to his son.*)

It is thou, my son, who speakest to me; I know thee by thy words. Thy courage, thy bravery, find nothing impossible; my people honor these virtues in thee; but France, as well as thy father, expects still more from thee. Thou wilt soon be king; it is thou who wilt bear the heavy burden of the sceptre. May my last advice and my last prayer engrave themselves upon (*dans*) thy heart. Consider that many a danger is now threatening thee; avoid them, my son, and add

to the little good which I have accomplished that which I could not do.

Thou knowest thy duties to thy mother; thou seest how far her love, her tenderness for us, has led her; it is thou who must console her, when I am (*fut*) no more. Honor thy grandmother; my people, whom she has governed with wisdom during my absence, and I, particularly, owe much to her. France, all Europe, admires her virtues and her intellect (*esprit*); banish from thy court the crowd of flatterers that besiege the ear of the king. It is the flatterer and the impious that have destroyed so many princes. It is those thou must fly from, above all. Respect the rights of the Pope; but if he would impose on thee an unjust war, resist him, and be a Christian without ceasing to be a king. Permit the poor, the oppressed, every one of thy subjects, to approach thee without fear. Have compassion on their sufferings, be proud of their love; in one word, live for thy people, and not for thy court; by making them happy, thou shalt be so thyself.

Without fear,	*sans alarmes;*
To have compassion,	*compâtir à.*

Themes sur l'emploi des régimes.

Give your hand to this child or it will fall.—Alexander gave back to Porus all that he had taken from him.—How could you write so offensive a letter to a friend, without having certain proofs of his alleged fault?—The Marquis de Feuquières implored Louis XIV. to pardon at least to his son, the faults which he himself wished to expiate with (*de*) his blood.—It is to you, Sir, that I address myself to claim a service from your friendship, on which (*dont*) my future happiness depends; it is from you alone that I expect it. —I have never seen you, nor spoken to you for many

years, it is true; but I flatter myself that you have not forgotten me, and I know that you seek and use every opportunity of doing good.—Spain could not have resisted alone the power of the emperor.—Philip II. had an ideal of kingly power, according to which, men had no value except as the servile instruments of his arbitrary will; his despotic pride was offended by every expression that seemed a little too free.

To use,	*mettre à profit;*
Had no value,	*n'avaient de valeur que;*
Alleged,	*prétendu.*

Thèmes sur l'emploie des régimes.

I was very glad to receive your letter. I have read with sincere pleasure the work of our friend, of which you made mention, and which you so earnestly recommended to me. The author himself was here last week. I have heard him read some of his most beautiful poems, and I made him repeat several over again, so charming did I find them. I have even heard many (*bien des gens*) praise them who are not in the least his friends; amongst others the two brothers N., to whom I gave them to read, concealing from them, at first, the name of the author, which would, perhaps, have made them give (*porter*) another judgment; when I informed them (*faire connaître*) of it, I saw them express great astonishment. I may add to this testimony, so flattering for our friend, that of several literary persons who are good connoisseurs. They all agree as to the author's high merit. You will enjoy, I am sure, as I do, the pleasure which this brilliant success will cause our friend.

To agree, *être d'accord, s'accorder.*

Approach, my children, said Mithridates to his sons. I will rather inform you of my plans and request you

advice (*vous demander conseil*), than undertake so difficult a task alone. I believe you may be useful to me.

I confess that I was mistaken; I thought it easy to vanquish the Romans, I dared to attack them, and I was defeated. It would, perhaps, have been glorious to die for our country; but, to avenge it, I preferred to save my life;—so I fled, but I shall no longer wait to efface that ignominy. I am anxious to meet our proud enemy again, and I request you to assist me in that enterprise. You ask for victory, and you have determined not to rest until (*avant que*) the last Roman shall be (*subj.*) expelled from the country. It is not here that I think of fighting against the enemy, but (*c'est*) in Rome itself; in that rich Italy which seems to wish to reduce (*courber*) every other nation under its yoke. (It is) thither we ought to march; it is with this bold design that we must commence a war, which, if all the signs do not deceive me, will terminate with the ruin of our irreconcilable enemies.

(It is) thither, *c'est là.*

Récapitulation.

(*Marius in the marshes near* (de) *Miturnes.*)

Nature seems to have conspired with Rome for the destruction of a single man. I desire in vain to cross the sea; it drives me back, and the earth itself refuses to bear me (*porter*). I ask the night to lend me her darkness; but a storm breaks out, the lightning flashes, and reveals to the world that Marius has fled. Heaven wills that my misery shall equal the astonishing prosperity which preceded it; and will make posterity wonder as much at my present misfortunes as at my former triumphs. I shall not go further. I will not survive my power—it is not to-day only that I have braved death. Shall I ask a glorious death from the gods? Forty years of battle spare me that

trouble; I do not want it to be immortal. By dying far from Rome, which I have served for so long a time, I shall punish her for (*de*) her ingratitude. It has denied me as its son; I avenge myself for this by (*en*) abandoning it to the most urgent dangers. Teutons! Cimbri! Gauls! unite now, and make Rome repent of my death! profit by my absence to attack her; nobody can help (*secourir*) her, now that my arm fails her.

What do I say? Who will answer me for Sylla? Will he not take advantage of my death to assume the government? My despair would help his pride; he would give thanks to the gods for it; his best friend could not serve him better. No; however great may be the sufferings from which death would deliver me, I will show the world that I am Marius by (*en*) daring still to live; and however great the misfortune which may still fall upon me, I cannot yield (*céder*) to my enemy; I will live till I have had the senate revoke my sentence—till I have made Sylla expiate his crime. I will bear my fate (*destinée*); I will see whether misfortune is more immovable (*constant*) than myself.

To-day only,	*d'aujourd'hui;*
Help,	*seconder.*

Thèmes sur l'emploi des modes et des temps de l'indicatif, du conditionnel et de l'impératif.

Rousseau wrote a book, which had no forerunner (*exemple*) and will never have an imitator.—Very early (*de très bonne heure*) this morning I went to Mr. D. Going up-stairs, I met him just coming down (*qui descendait*). Are you coming to breakfast with me? he said. No, answered I, I only wanted to speak a few words with you, but this I will do while (*en*) walking with you.—If Henry the Fourth had lived twenty years longer, he would, without doubt, have changed the political system of Europe.—If victory gave every

thing to Alexander, it is also just to acknowledge that he did everything to obtain it (*remporter.*)—How many poor are there, whom one repels as if they were not so!—If the ground were harder, man could not cultivate it; if it were softer, it could not bear him.—I will come to see you to-morrow, if the state of my health permits, but I do not know yet whether I shall be able to spend the whole evening with you.—Yesterday they were still uncertain whether the feast could take place (*avoir lieu*), but to-day there is no doubt about it (*en*).

Longer,	*de plus.*

If Cæsar had not been assassinated, he would have accustomed the Romans, as well as Augustus, to his rule, and he would have accomplished greater things than the latter.—After the death of Madame de la Sablière, who had received into her house (*recueilli chez elle*) Lafontaine then without resources, Madame d'Herwart went to him (*le trouver*). "I have just heard, she said, of the misfortune that has befallen you; you will now be without a home; I come to propose to you to live at my house." "It is just what I intended to do," said he, quite candidly.—
—Deign to hear me, my royal master, said Anne Bullen (*Boulen*) to Henry VIII., let the laws of justice be observed in my cause, do not suffer my accusers to be at the same time my judges; but whatever may happen, do not believe that I shall confess a fault which I have not committed. I can make great sacrifices, but I cannot dishonor my daughter and myself by an untruth. Never flatter yourself with (*de*) this unworthy hope. Should I ever be condemned, my innocence will console me, and I shall pray (to) God to pardon you and my enemies.

To live at,	*s'établir chez;*
Unworthy,	*indigne.*

For (*depuis*) nine days the two armies had faced one

another at (the distance of) a musket-shot, when count Terzky appeared with a trumpeter before the camp of the Allies, to invite general Arnheim to a conference. He said that Wallenstein had come to conclude an eternal peace with the Swedes, that he intended to give satisfaction to every one; that all this was in his power, and that if they should hesitate in Vienna to ratify it, he intended to unite with the (*dat.*) Swedes.—Plato says that hope is the dream of a waking person.—Will you take my excuse to your brother-in-law; he wrote to me at the beginning of this month a letter which I have not yet answered.—O prince! do not let thyself be deceived by flattery and homage: they soon will tell thee that thou art omnipotent, they will tell thee that thou art worshipped by the people. Listen: when Nero poisoned his brother they told him that he had saved Rome; when he had shed the blood of his wife, they praised his love of justice; when he killed his own mother, they kissed his murderous hands and ran to the temple (to) thank (*rendre grâces aux*) the gods.

To face,	*être en face ;*
At . . . musket-shot,	*à une portée de mousquet ;*
Waking,	*éveillé.*

A crow carried away in his claws (*serre*) a piece of poisoned meat, which the gardener had provided for the cats of his neighbor. He was just about to devour it upon an old oak, when a fox came gliding toward him, and called out: "Blessed be thou, O bird of Jupiter!"—"For whom dost thou take me?" asked the crow.—"For whom do I take thee?" replied the fox; "art thou not the mighty eagle who daily comest down from (*de la droite de*) Jupiter, upon this oak to feed me? Why dost thou hide thyself (*dissimuler*)? Do I not see in thy victorious claws the wished for gift, which thy god continues to send me through thee?" The astonished crow rejoiced exceedingly to be taken for an eagle. "I will not, thought he, undeceive the fox." In his stupid generosity he let

his prey fall down, and flew proudly away. The fox laughingly seized the meat, and devoured it with a malignant joy. But the pleasure was soon changed into pain, the poison began to act and the fox perished.

Stupid,	*sot;*
To fly away,	*s'envoler.*

Alexander made his entry into Babylon with a state (*pompe*) which surpassed all that the world had yet seen. To make his name more celebrated than even that of Bacchus himself, he penetrated into India; but he whom neither deserts, nor rivers, nor mountains could stop, was obliged to yield to his soldiers, who demanded rest. He brought back his army by another way, and subdued all the nations whom he encountered in his retreat. He returned to Babylon feared and honored, not like a conqueror but like a god; but that empire, which he had conquered, did not last longer than his life, which was short. He died at the age of thirty-three years. without having time to regulate his affairs. But that which was most unhappy was, that he left generals whom he had taught to live only for war. He foresaw to what atrocious scenes they would give themselves up, when he should no longer be in the world; and from the fear that they should contradict him, he dared neither to choose his successor, nor the guardian of his children. But he foretold that his friends would celebrate his funeral with bloody battles. His empire was divided, his whole house was destroyed, the ancient dominions of his ancestors were allotted to another family.

If he had remained quietly in Macedonia, the grandeur of his empire would not have tempted his generals, and he could then have left to his children the possessions of their fathers. But because he had been too powerful, he became the ruin of his house. This was the glorious fruit of so many conquests.

To be allotted,	*échoir en partage.*

Thèmes sur l'emploi du subjonctif.

(*Columbus to the king of Spain.*)

I charge Diego Mendez with these papers, so that your Majesty may hear what rich gold mines I have discovered in Veragua. It would have been desirable that I should have left my brother at the river Berlin; but Providence has not permitted that I should fulfil that plan. It is, however, sufficient for me that your Majesty should have the glory and the advantage of the whole, and that the first colony should be established by some one more fortunate than the poor Columbus. In case Mendez should reach Spain, I do not doubt that your Majesty will hear (*n'apprenne*) with pleasure that I have discovered here a world, the largest that imagination can depict, or that avarice ever has wished for.—But I do not believe that either paper or the language of any mortal will be able to describe the sufferings of my body and of my soul. It is impossible for a pen to depict the misery and the dangers of my son, of my brother, and of my friends. It is more than nine months since we lay on the uncovered decks of our ships, wrecked on (*échoué sur*) the coast. The only soldiers who remained healthy, revolted under Perras of Seville; there are only a few who remain faithful to me, and I must still fear that they will soon be taken from me by death, because they languish without medicine and often without food in this unhealthy climate, and I am not able to relieve their sufferings whatever I may do. I sincerely regret that their faithfulness has exposed them to such misery; but nevertheless I esteem myself happy that they do honor to the Spanish name by their noble endurance (*constance*).

The deck,	*le pont ;*
Healthy,	*bien portant.*

Far from being soothed by any consolation, those

sufferings are aggravated by so many other circumstances, that they have made of me the most pitiable man that can be seen; it is impossible that I can live much longer in this situation. It almost seems that justice (*art. def.*) and pity are no longer upon this earth; that they have retired to heaven;—or must I believe that I have committed a crime by making for Spain the most important discovery that has ever been made? Before I undertook this enterprise, they insulted (*à*) my zeal and my hope; now I must fear that the empty (*vain*) title of perpetual viceroy and admiral have made (*ne*) me odious to the Spaniards.

I would rather that Bovadilla had assassinated me than that he should have sent (*inf.*) me to Spain, covered with (*de*) chains, without hearing my defence, and without any one being able to accuse me of the least crime. Will any one pretend (*cond.*) to say that I have merited such treatment? Unhappily I must believe this, even though your Majesty renders me justice; and I believe that I have done enough of good to Spain to make (*pour que*) my enemies ashamed (*avoir honte*) of such calumny; but however great my misfortunes may be, and whatever trials the wickedness of my enemies may still reserve for me, I wish that the remembrance of this injustice should die with me. I wish that the chains with which (*dont*) I have been covered, may be interred with me, in case I should ever be fortunate enough to have a coffin and a tomb.

I would rather,	*j'aurais mieux aimé;*
Trial,	*épreuve, f.*

Thèmes sur l'emploi du subjonctif.

May (*pouvoir*) truth, find an asylum in your pages! May every one of you promise never to flatter and never to deceive!—Do you not know that liberality is the first duty of the rich?—Do you know, gentlemen,

whether (*que*) the prince is travelling in Italy? If such is the case, do you know that he is in danger of meeting there his enemies who are lying in wait (*être au guet*) in Rome?—We live as if we were alone in the world, and as if (*que*) the world had been created only for us.—Attica (*l'Attique*) was not enough for Alcibiades, he aspired to the sovereignty of a great empire, which would have enabled him to conquer others.—Elsewhere it is art which imitates nature, but in the valley of Tempe, on the contrary, one could believe (*on dirait*) that nature sought to imitate art.—St. Louis was just and firm in all political transactions, so that his enemies did not trust (*se fier*) him less than his own subjects.—In circumstances so difficult, you must act in such a manner that even your adversaries may be obliged to esteem you.—Lucan was one of Nero's favorites, till he had the imprudence to dispute (with) him the prize for (*de*) poetry.—Stay here till I return.—Mad. d'Epinay spared neither time nor pains for her friends, so she well deserved that they should in return (*à leur tour*) show her (*avoir pour elle*) some attentions.

To enable, *mettre en état.*

You blame, said Voltaire to Lord Harvey, my predilection for Louis XIV.; but name to me any other monarch who has invited so many distinguished strangers into his land, and who amongst his own people has more encouraged merit.—So you have thought (*croire*) me culpable! then I understand why (*que*) you have received me with such indifference; it is only a pity that I did not suspect it, that I might have justified myself.—My friend wrote to me lately that he had employed all possible means to convince the prince of his repentance, but that he remained inflexible. I answered him that he must have patience, and leave to his friends the charge (*le soin*) of speaking for him.—Servilius accused in (*de*) this manner, did not for a moment doubt that his ruin (*ne*)

was resolved (upon); but after some of the most moderate of the people had told him (*crié*) to take courage, and to continue his defence, he regained hope.—I have not heard that a battle has been fought, it is not possible that one should have received the news of it so soon as yesterday.—The count was interred yesterday, and his unhappy daughter, who will arrive to-day, does not even know that he has been ill.—Admitted, that a new artist should form, from a marble block, the Venus de Medici, or the Apollo of Belvedere, well (*eh bien*), I maintain that there will be found envious persons enough to dispute his glory.

Fought, *livré*, dans *livrer bataille.*

You know the three brothers N., do you not? The most distinguished of them (*d'entre eux*), who was formerly in Paris, was considered by Cuvier as the most distinguished naturalist known to him; he is now the most celebrated of all the professors who are the glory of our universities. The second is a lawyer, and it is the youngest who has become a soldier.—I gave (*faire*) to this singular letter the best answer I could, but it is probable it has not received the approbation of the petitioner; for I have heard nothing more of him; neither do I know that he has addressed himself to another.—God grant (*vouloir*) that my presentiment may not be fulfilled (*se réaliser*). O, could I avert the danger which threatens a life so dear!—Notwithstanding the French army had been almost entirely destroyed in Russia, so that it seemed impossible to raise a new one in so short a time, the emperor in the spring again marched into Germany, at the head of 200,000 men, and without waiting to be (*qu'on*) attacked, he fought the bloody battles of Lutzen and Boutzen, which decided nothing. Many persons believe that if he had remained near the Rhine, and had limited himself to the defence of that line, he would have been invincible.—At the news of

the death of Franklin, the constituent assembly ordained that all the members should put on mourning for three days.—Augustus ordained that the veterans should receive their reward in money and not in land.

To hear nothing more,	*ne plus entendre parler ;*
For,	*durant* (*trois jours*) *;*
To put on mourning,	*porter le deuil.*

Récapitulation.

Whatever may have been said, to diminish the glory of the Greeks, still it cannot be pretended that their history owes its lustre only to the genius of the celebrated men who have written it. Where is the man, who casting his eye (*pl.*) upon the Greek nation would not do her the justice of recognizing that she has often risen above the average grandeur of humanity? Is it not true that we sometimes perceive there a whole race noble as Epaminondas and just as Aristides? Could Sallust deny (*cond.*) that Marathon, Thermopylæ (*les*), Salamis, Platea, the retreat of the ten thousand, and so many other heroic actions, were (*ne*) much above the praise which historians gave them? Have we then forgotten that the Romans conquered Greece only by means of the Greeks? It is clear that they could not defend themselves at that time, so much were they divided. But if the Romans had attacked them in the time of their strength, and if they had encountered such (*ces*) generals, such soldiers, such citizens as had triumphed over Xerxes, it cannot be doubted that the event would have (*ne*) been quite different.

A particular praise which Greece merits, is that she has produced the greatest men whose memory history preserves. One seeks in vain in the Roman republic for heroes who can be compared with them. It seems that the Roman grandeur is the work of the whole republic. There we see no citizen, who so

rises above his century, and above the wisdom of the state, as to give it a new form. It seems to us that each Roman was great only through the merit and the strength of the government, and that the greatest men of whom Rome boasts, were only (*de*) some steps before (*devancer*) the others. In Greece, on the contrary, however defective the government may have been, it happened many a time that mighty and creative minds were seen who opposed the force of custom and opened for themselves a new road. Greece has suffered no misfortune that was not predicted long before by one of her great men; but where is the Roman who foretold that the victories of the Republic would hasten her ruin?

As soon as the Romans ceased to be free, and even before they were completely subjugated, they became the meanest slaves the world had ever seen. The Greeks, on the contrary, conquered by Philip and Alexander, were inconsolable because liberty had been taken from them, and far from becoming accustomed (*subj.*, *se*) to submission, they continually resisted until they regained (*recouvrer*) for a time their liberty under the successors of these princes.

To rise above, *s'élever au-dessus.*

Thèmes sur l'emploi de l'infinitif.

I much fear that I have been deceived by this clever impostor (*fourbe*). I confess that I have been wrong to give him my confidence; I wish that you may be more prudent.—What crime have they committed to be treated thus? They are certainly right to use all means of liberating themselves (*d'échapper à*) from such tyranny.—On seeing an elephant, one would not believe that he is able to sustain a long and rapid walk (*marche*).—Turenne was feared by his enemies

without being hated by them.—I confess that I have been mistaken, but what must be done now? To whom shall I address myself? What shall I do (*s'y prendre*) to repair my fault?—We cannot boast of the happiness of a man before his death; for, after having been long favored by fortune, he may yet become acquainted with unhappiness.—After Charles XII. had triumphed for nine years over (*de*) all his enemies, fortune left him at the battle of Pultowa; and having lost every hope of sustaining himself in Russia against an enemy superior in numbers (*sing.*), he fled to Turkey.—I wish with (*de*) all my heart that I may find an opportunity to oblige you; it would be most agreeable to me to prove to you how much I regret having offended you. If I knew how to recover your friendship, I would not avoid (*craindre*) the greatest sacrifice to attain that end.

One would believe,	*on dirait;*
Become acquainted,	*apprendre à connaître.*

O gods! said Augustus, after the discovery of a new conspiracy, to whom shall I now trust my secrets and my life? Take back the power which I have received from you, if, instead of procuring me new friends, it alienates from me the hearts of my subjects. For me, nothing is secure; he who can do everything, has everything to fear. But before I complain, I will look into myself to see whether I deserve to be spared. No! far from being innocent, I have shed streams of blood. After having vanquished Antony, his partisans were pursued and banished by me. My guardian himself fell a victim to my revenge. To commit such crimes is to justify the conspiracies (*complot*) of one's enemies. I cannot accuse Fortune of injustice, seeing that it gives arms to my own house against me. I must experience (*souffrir*) ingratitude, after having been myself ungrateful.

Look into myself,	*rentrer en moi-même;*
Far from,	*bien loin de.*

Thèmes sur le participe présent et l'adjectif verbal.

Two vessels rapidly cleaving (*fendre*) the waves and flying from the storm, whose threatening voice was already howling (*gronder*) around them, endeavored to reach the shore. The winds whistling in the cordage oppose their efforts (*manœuvre*). Already the foaming waves trace furrows upon the wide surface of the sea, the trembling birds gathering in groups, and flying with rapid wings, the animals seeking shelter at hazard, the lightning flashing from time to time, and spreading a light over the dark clouds, the thunder rolling over our heads, the earth trembling under our feet, rain, mixed with hail, falling in (*par*) torrents—that is (*voilà*) the terrible sight which shakes our courage. What will become of our trembling mariners? Ah! if they had wished it, they could have escaped the devouring element. A crow flying about near the coast had announced the storm by its mournful croaking. Whilst the seamen are trying to furl (*carguer*) the sails, the tottering masts fall. The threatening waves, rising far (*bien*) above the vessels, threaten at every moment to swallow them up. Trembling at the idea of seeing themselves dashed against the rocks upon (*bordant*) the shore, our brave sailors fling themselves into the sea, and swimming incessantly, they at last reach the land in a dying state (*presque mourant*).

Threatening,	*mugissant ;*
The croaking,	*les croassements ;*
To threaten,	*menacer ;*
To clash,	*jeter.*

Thèmes sur l'emploi du participe présent et du gérondif.

Why do they (*on*) blame my proceedings against the tyrant of Cyprus? said Richard Cœur de Lion to

the emperor. In avenging myself upon him, I have delivered his subjects from the yoke under which he oppressed them, and in disposing of my conquests I only exercised my right.—Dionysius (*Denys*) wrote to Plato, asking him to spare him in his discourses; the philosopher answered: "I have no (*le*) time to think of Dionysius."—In rising before dawn, said Rousseau, my first wish was, that no letters or visitors should disturb the enjoyment of the day.—William III. understood nearly all the languages of Europe, but he did not speak any well, because he had more reflection than imagination.—Voltaire wrote thus to the Marquis of Aiguillon: "Knowing well your kindness toward me, I am going to ask you a favor. A tall and fine-looking young man, who is intelligent (*avoir de l'esprit*) and loves poetry, has taken it into his head to be (*s'aviser de se faire*) presented to me, and when he heard me speak of you, he requested me to recommend him to you. All my protestations having come to nothing (*ne servir de rien*), I have decided to give him this letter for you."—Yesterday I saw your friend running to the theatre. I called to him, but he was in too great a hurry (*être trop pressé*) to be willing (*inf.*) to stay.—This man pays for all his goods in ready money, knowing very well that the merchant will reduce the price (*faire des prix plus modérés*) upon (*à*) that condition. The confidence which he enjoys increases (*va s'augmentant*) daily.

I have only exercised,	*je n'ai fait qu'user de;*
Should disturb,	*ne vinssent troubler;*
Ready money,	*comptant.*

(Sylla, abdicating his dictatorship, endeavors to excuse his tyranny.)

Hear me, citizens, soldiers, senators! In laying down (*me dépouiller*) my power, I will give (*rendre*) you (an) account of the use I have made of it. Pontus, Epirus, and Greece, which fought in vain

against Rome, now recognize her dominion. When the kings of Africa revolted against you, I punished them by dethroning them, and now that I have conquered Jugurtha and Mithridates, you must admit that I have done more than I promised. But as simple military glory did not suffice for me, I sought for what was durable and more useful, by proposing to myself to put (an) end to the civil wars of Rome. The republic, expiring under the blows of her own children, claimed my arm. I was made dictator, because I saw that this was the only means of saving her. After I had given back to the senate its ancient power, the people returned to (their) duty. Rome never saw me aspire (*part. pr.*) to the favor of the people, or flatter them in order to subjugate the country. By ruling with severity, I healed the wounds of my country; by displaying a legitimate inflexibility the state was saved. By calling my government tyrannical you cannot make me ashamed (*confondre*), for I am ready to give an account of the blood which I have shed. If I disregarded (*étouffer*) the voice of humanity, I did so to make you obey the laws. Having thus governed I do not know what name history reserves for me. She will judge me one day, as Rome does now, but as I am still more oppressed under the burden of my power than you, I will myself break (in pieces) the yoke under which you groan (*gémir*). I have conquered the world; it obeys my laws; I have vanquished, I have reigned, now I will live as a (*en*) citizen, as a simple individual (*particulier*): in acting thus I shall shut the mouths (*sing.*) of (*à*) all my enemies; their hatred cannot injure my memory, because between them and myself there is my imperishable (*l'immortalité de*) glory.

Pontus,	*le Pont;*
Return to,	*rentrer dans le.*

(Clytemnestra to Agamemnon on the sacrifice of Iphigenia.)

I gave you three daughters, and you want to tear one from me, to sacrifice her. What answer will you make, when you are asked why you immolate her? Shall I answer for you? It is in order to give Helen back to Menelaus.—Will you do a praiseworthy action by paying (for) the return of one (that is) unfaithful, with *(de)* the blood of my dying daughter?

I have yet more to say *(il y a plus)*. Sighing in my palace, and long abandoned by you, what shall I feel *(éprouver)* in that solitude, when I perceive the rooms *(appartements)* which Iphigenia inhabited, and when I see *(part. pr.)* that she is there no more. When I nowhere find *(part. pr.)* my daughter, shall I not melt into tears, exclaiming: O my daughter! it is thy father himself who has delivered thee up to death!

Do not force me, O my husband, to see in you an enemy who seeks our misfortune. What will the gods still grant you, after having murdered your own daughter? Will you dare to embrace your other children when you return to Argos? No, you will have lost that right. You see me at your feet, imploring your pity. No, I (a) tender mother, having always been faithful to my duties, I shall not have to mourn for my daughter, whilst Helen, triumphant and happy, finds hers at Sparta.

Melt into, *fondre en.*

Thèmes sur les participes passés.

The princess, whose heart and soul had been ripened by adversity, saw herself taken to prison after she had been precipitated from the throne. Her father, whose virtues she had honored, by whom she

had been educated in piety, had ended his life on the scaffold. Her mother was taken from her to share the same fate. Left (for a time) alone with her brother, she soon saw herself separated from him, and heard not long after *(apprendre bientôt)* the death he had suffered. So she had known of life only its sufferings; she was ready to give it back to heaven, when it was announced to her that she was to be banished. These are the dreadful trials which a princess, born on the throne, suffered in her tender youth; that is the education she received from her misfortunes.

Trial,	*l'épreuve.*

These two friends *(fem.)*, who had not seen one another for so many years, met *(pron.)* yesterday. As soon as they saw one another, they flew into each other's arms; for a long time they did not speak a word, so great was their emotion; at length, when their transports were a little calmed, they spoke of the remembrances which their meeting recalled to their minds *(mémoire)*. They promised one another to write often, and pledged their word to meet at least once a year. It was more than seven years since they had *(ne)* spoken to one another, and nearly as long since they had written, because the position of their husbands had not permitted them to continue the relations which had for so long a time constituted *(faire)* their happiness. One can easily imagine the grief which they had felt, and how much they now congratulated *(féliciter, acc.)* themselves that circumstances did at length bring them again together.

Each other's,	*l'une de l'autre;*
To meet,	*se réunir.*

The queen is not to be pitied, she has lived and died like a saint.—I have received the maps *(carte géographique)* which your excellency has had the

kindness to send me; they reached me yesterday, and I shall return them as soon as I have examined them.—The mountains have risen, and the valleys have sunk down *(s'abaisser)* to the place which the Almighty assigned to them.—My army marched against the enemy *(pl.)* and vanquished them in two battles. They were put to flight, and after I had driven them into their strongholds, and had surrounded them there, I devastated their territory, and carried immense quantities of corn to Rome, where I re-established abundance. What fault have I then committed? would they *(on)* make it a crime in me to have gained two victories?—The town of Quito is overhung *(dominer)* by a terrible volcano, which has often shaken its foundations *(fondement)*.—According to the idea I have formed of glory, this does not belong to conquerors who have only succeeded in winning battles, and who have not contributed in any other way *(d'ailleurs)* to the happiness of mankind. —Farewell, my dear friend, said Louise, be sorry for me *(plaignez-moi)* that I have left you; after having had the misfortune to lose my husband, I had intended to live with you; I had thought it would be delightful to pass the rest of my days with you: but Providence has not permitted this; we must submit to its decrees without (a) murmur.

To reach,	*parvenir;*
Stronghold,	*la place forte.*

Thèmes sur les participes passifs.

The pupils whom we heard read yesterday proved that they had taken much pains to acquire a clear pronunciation, and they had succeeded very well. The verses which I heard them read were by Delavigne; they are the same which I have already heard read several times.—The flowers which I have seen

drawn, and which I have shown to several artists, have deserved the admiration of all connoisseurs.—The young girl whom I have seen drawing has made rapid progress.—Years of idleness are not worth one hour well employed.—Some captives to whom Hannibal had given liberty to depart on parole, had gone to Rome, to carry thither propositions of peace.—The government of Louis XIV, notwithstanding the faults of that prince, is one of the most glorious which there have been in France.—Remember, O Athenians, the humiliation which it had cost you (*vous en*), to let yourselves be deceived by orators.—The two hours which I was awake last night, seemed longer to me than the six hours which I slept.—The few days which I have spent with you, will always be reckoned by me as among the happiest which I have lived.—Turenne has won nearly as many battles as he has fought.—The result of an enterprise does not always bring as many advantages as we hoped from it.—When we (*on*) have made all the efforts we can (*indéf.*), we ought to be satisfied, even though we have not obtained all the success we wished (*indéf.*) for.—The little fortune which this merchant inherited from his father has enabled him (*suffire à*) to establish a good business, and he has succeeded in enriching himself by fortunate speculations.

Be worth, *valoir*.

Pygmalion ate only the fruits which he had seen plucked in his garden, and the vegetables which he had sown himself, and which he ordered to be cooked.—The letters which you have forgotten to send to the post, have only been taken there this morning, and will not arrive at the place of their destination till to-morrow.—Caroline, why have you not brought the books which I begged you to lend me, you are more forgetful than I had thought; I had reminded you of them yesterday.—The more difficulties Epaminondas found in the campaign, the more easily he surmounted

them.—The death of your mother has cost us many tears, I cannot describe to you the grief which we felt (*en*). She had given us our education and was like a mother to us.

To be like a mother, *tenir lieu de mère.*

Récapitulation.

Plato had received from nature a robust constitution. His long and wearisome travels had weakened his health, but he had soon re-established it by strict diet, and the only inconvenience which had remained to him, and which could not be surmounted, was a disposition to melancholy, a disposition which Socrates and other celebrated men had like him. He spoke slowly, but his discourses were full of harmony, and as often as the Athenians heard them pronounced by his eloquent tongue, they said that persuasion was flowing *(antér.)* from his lips. In his youth the arts which he had endeavored to cultivate occupied all his time. Poetry had charmed him, and his imagination would perhaps have been exclusively occupied with it, if the reading of Homer, with whose verses he had compared his own attempts, had not induced him to burn the latter.

He thought that the theatre would indemnify him for *(de)* this sacrifice, he composed tragedies, but before he had them represented, he became acquainted with Socrates, and suppressed them, to study philosophy. Then he felt a strong wish to be useful to mankind. The numerous wars which had taken place, particularly the Peleponnesian war, had undermined, *(saper)* the good principles and corrupted the manners *(mœurs)* of the people. His ambition was excited by the desire to reform them. He waited for *(acc.)* the time when the high places of the magistracy, which he would without doubt have seen con-

ferred upon himself, should enable him to manifest his zeal, but the little *(peu de)* success which the republic had had in the last years of the war, the defeats which he had seen her suffer, all the reverses in which tyranny had shown itself under forms constantly *(toujours)* more terrible, the thoughts *(réflexion)* which so many vicissitudes did not fail to awaken in him, soon convinced him that all governments are infected *(atteindre)* by incurable diseases, and that men will be happy only when philosophy shall have imposed upon herself the task of ruling them. Thus he could not fulfil the desires which he had formed, and resolved to increase his knowledge and devote it to the welfare of the human race. With that intention *(dans cette vue)* he visited Egypt and Italy, where the human mind had made considerable progress.

Diet,	*le régime;*
Peloponnesian,	*du Péloponèse.*

Thèmes sur les adverbes de qualité.

Whilst the man of genius is rapidly carried on toward his aims, the man of mediocre talent advances slowly but constantly.—Sylla, (a man of) passionate character, violently led the Romans to liberty; Augustus, (an) artful *(rusé)* tyrant, led them gently to slavery.—Can we say *(on)* that a man is happy, because he has happily attained the object of his ambition? If it were possible for us to read his heart, we should clearly see, that new desires have been aroused in him by his success, and that his happiness is only apparent.—Your feasts, O inhabitants of the towns, are magnificent, but we country-people celebrate ours merrily and simply: you enjoy yours outwardly and superficially, whilst our pleasures are deep and true.—Conformably to the marshal's orders, the

general set off rapidly, and attacked the enemy unexpectedly; the latter retired precipitately. — You took such a lively interest in my cause, you have pleaded so well for it, that it is very probable that I shall at length obtain justice.—Do not be displeased at my complaining bitterly; I feel very well. I see clearly, that I cannot be happy here, and I beseech you instantly to procure me the means of leaving this house directly.—The tulip is more magnificent than the violet, but it does not smell so sweet. It is the portrait of a handsome woman, who has no other advantages.—Is the invalid a little better to-day? No, she is not quite so well, her state is worse than (it was) yesterday.

To set off, *se mettre en marche.*

Thèmes sur la répétition et la place des adverbes.

At this instant I saw, far enough from me, the wise Mentor, but his face seemed (*me*) so pale and so sad, that I could not feel any joy in (seeing) it.—There was a very cold and violent wind which doubled our annoyances.—In 1709 Fénelon, who was deeply moved by the misery of the people, gave gratuitously all his corn to the poor.—The archduke John had arrived too late to take part at the battle of Wagram, which so unhappily decided the fate of the monarchy.—The chambers were yesterday opened by the king.—Cuvier was never found idle; he never let his mind rest; he reposed only by changing the object of his study.—We had embarked very early (*de grand matin*) upon the steamboat at Basle, and we arrived in pretty good time at Mannheim. There we found our cousin waiting for us, to show us the town, which has very large streets and tolerably fine buildings; but I had already seen enough of fine streets and regular squares at Nancy and Carlsruhe. We made several excursions

to Heidelberg, Schwetzingen and Spire, where we saw enough of remarkable things to occupy (*fixer*) our attention for some time. It was thus that our holidays were spent (*se passer*).

Repose,	*se délasser ;*
Good time,	*de bonne heure ;*
Holidays,	*vacances.*

Thèmes sur les adverbes de temps.

The celebrated l'Hôpital was nominated chancellor, after having previously filled several places in the magistracy. Soon the most worthy men were made judges, for now l'Hôpital took the trouble to examine them himself in order to be sure of their capacity. During the civil trouble he resolved to retire rather than, by his presence, make it believed that he approved of the horrors which were committed. He then went to (*dans*) a country-seat, where he occupied himself sometimes (*tantôt*) with (*de*) rural employments, sometimes in reading the best books.

The night of St. Bartholomew (*Barthélemy*) had scarcely been decided (upon), when the Guise party pointed him out as one of the victims. This crime, on which we now think only with horror, had been almost accomplished. Suddenly a band of murderers appeared; his servants asked for his orders to repulse force by force. "No," he said, "if the little door is not wide enough to let them in, open the large one." Happily his servants did not obey him; they resisted, and the murderers, who were already in the yard, could not penetrate any further; soon after a troop of cavaliers, who had been sent by the queen, came to his rescue. As soon as they arrived, they put the murderers to flight. The commandant appeared before l'Hôpital and announced to him that he was pardoned: "I have never done anything but my

duty," replied he; "I did not know that I had ever deserved either death or pardon."

To put to flight, *mettre en fuite.*

Thèmes sur les adverbes de lieu.

Why will you then leave Germany, our dear country, to settle in America? Do you hope there to find more happiness and peace than (you do) here? Were you then not here, some days ago, in that same room, when a traveller gave us the sad description of the sufferings to which the poor emigrants are exposed in America, before they meet with the means of livelihood? How many are there who return after having suffered every kind of misfortune and privation! Shall there be hereafter written upon your tomb: Here lies a stranger, who has exiled himself from his fatherland to seek imaginary wealth? Is this your intention? Are these the allurements (*appas*) which can attract you?—Our country-house is plain and small, but I like to be there, what should I ask more? It is situated at the foot of a smiling hill; there are green meadows all around, a little lake lies quite near, and its charming banks, around which woods and fields extend, offer us a picturesque prospect. The house is small, but clean; there are no sumptuous apartments, but I there enjoy contentment and tranquillity, which I have too long sought elsewhere in vain.

Livelihood, *existence.*

Thèmes sur les adverbes de quantité et de comparaison.

The burning of the Tower of London caused a loss amounting to at least half a million sterling; many calculate that it amounted to nearly a million. It is

a building so full of great associations (*souvenir*) connected with English history, that its partial destruction may be considered as a national misfortune. Thus, at least, those speak of it who so much regret this irreparable loss, and who will still regret it for a long time. Many tears were shed at the sight of this conflagration. The flames devoured a number of trophies, the destruction of which is lamented by many persons more than that of all the rest. Only very few could be saved. The cause of the fire is not exactly known. At half past nine a sentinel saw a thick column of smoke rise from the armory, and in a very short time the whole building was in flames.

The Tower,	*la Tour;*
Connected with,	*qui se rattache à;*
Lamented,	*déploré;*
The armory,	*la salle d'armes.*

The more virtue one has the further (*plus éloigné*) one is from being proud of it, and the more one is bent upon (*à*) doing only one's duty.—The more one examines (into) the causes of poverty, the more one perceives that the want of education is the great cause that produces the largest number of unhappy men, as well as of criminals.—It was, at the most, four years since (*que*) the French revolution had already destroyed (*faire périr*) the most noble victims, from the meanest citizen to the monarch.—The general had committed faults; this cannot be denied; but he committed (*avoir*) no greater wrong (*tort*) than his predecessor; he was, however, taken (*traduire*) before a council of war, which condemned him to death. If the latter was found innocent, ought they not also to have liberated the former? But no more reproaches, which cannot recall the past.—If you do not take a walk, I also shall not go out; I should only have done so (*le*) to accompany you. The cathedral of Strasburg is about 30 feet lower than the highest Egyptian pyramid, and about 60 feet higher

than the steeple of St. Stephen's at Vienna.—Here are flowers in abundance. Still more make their appearance in (*à*) the genial (*bienfaisant*) heat of the summer: moreover, the trees promise abundance (*une riche récolte*) of fruit.

St. Stephen, *St. Etienne.*

Thèmes sur l'emploi de la négation.

Are you not ashamed of not having yet fulfilled your promise to answer my question? Have you not given me your word not to be long in so doing *(faire attendre longtemps)*? I know, indeed, that you do not write often, because your occupations do not easily allow you, but I cannot believe you have no time at all, and that you cannot devote a few moments to your friend. I have been told, indeed, that you do not like to engage in a correspondence; but not that you do not write at all. Surely you are not angry with me *(contre)*, and I have *(conditionnel)* not offended you by an involuntary imprudence? Has anybody prejudiced *(ne m'aurait-on pas nui)* you against me *(auprès de vous)*? Let me hope that all the efforts of my enemies to attain their end will not influence you. You know well *(interr. neg.)* that everybody is not truthful *(véridique)*, and that one can rely only on a few. Never believe those who doubt my feeling towards you.

To doubt, *mettre en doute.*

Nothing is of briefer duration than beauty; nothing is more sad than the old age of a woman who has desired *(su)* nothing but to shine by her beauty.—Virtue does not make a man proud.—The Christian religion, which seems to have no other aim than to secure our happiness hereafter, also makes *(rendre)* us happy in

this world.—No doubt, it is good to distribute prizes, but it would be better to give none than to give them without discrimination.—Fénelon says that those who have never been unhappy understand nothing; they really neither know what it is to be happy, nor to be miserable. The monks have nothing in common with the state, nor the state with them.—After Washington had triumphed over the English he undertook against the factions at home a contest not less difficult.—Arnaud said to those who wished to persuade him to take more rest: Shall I not have the whole of eternity to repose in?—Have you ever breathed in your splendid apartments the pure air of the country?—The swan knows how to fight and how to vanquish without ever attacking.—The Romans always concluded peace only as conquerors.—Why do you not speak? Why do you not reply the smallest word to my questions? I do not know what to think of such behavior.

The air of the country, *l'air des champs.*

The fear of being ridiculed suppresses *(étouffer)* more talents and virtues than it corrects faults.—The man who sells himself is always paid more than he is worth *(valoir)*.—Whilst I was ill, wrote Voltaire to Frederic the Great, your Majesty has gained more victories than I have had fits of fever.—Can it be *(cond.)* possible that a descendant of the Scythians should know the state of ancient Greece better than a modern Greek knows it? Yes, it is so; the light of knowledge does not always shine over the same people.—Are not the pleasures of the world deceitful? do they not promise much more than they afford?—There are many noble examples which are more admired than imitated.—My dear friend, no one can wish you more happiness than I do. Oh! could I only prove to you by actions, better than I have hitherto done by words, how sincere these feelings are.—We generally fear less than we hope.—Would

you be happier in this high position than when you lived in obscurity? By no means. Do not hope to be so; I dare not say more, but I much fear that you would not be happier there than those have been who have preceded you, and who have found nothing but care.—Rousseau feared that people would not let him be more quiet in his little island than they had done in Yverdon.—Why do you speak quite differently from what you write? Do you not fear that *(on)* you will be distrusted *(se défier de)*.—The honest man does not fear to be criticised; he has for himself the peace of his own conscience, which prevents slander *(médisance)* from tormenting him.

To prevent, *empêcher.*

There is no soil so unfertile that one cannot draw some advantage from it.—My body, said Biron to his judges, has not a vein that has not bled for you.—There are few men who have no delusions (*se faire illusion*) concerning their own merit.—Is there in this world a happy man who has not sometimes to suffer? Not a single one.—One cannot deny that outward circumstances exercise a great influence over happiness. —Hannibal resolved to cross the Alps before winter had made them impracticable.—Vasco de Gama doubled the Cape of Good Hope before Columbus discovered America.—Since I saw you (*nég.*), the circumstances are quite different from what they were, and if some unforeseen event does not extricate us (*tirer*) from our embarrassment, I do not know how we can accomplish that great enterprise.—One never attacked Voltaire without repenting of it, for nobody knew, like him, how to handle the dangerous weapon of ridicule. Would that he had (*que ne c'est-il*) limited himself to repelling his enemies, without ever touching sacred topics.

To handle, *manier.*

(Iphigenia to her father.)

O my father! Why have I not the eloquence of Orpheus? why cannot I move (*fléchir*) your heart according to my wish? but I possess no power, but that of tears. Do not take me away from the light of day, in (*à*) the flower of my age; it is so sweet to enjoy it; do not plunge me into darkness (*ténèbres*)! Am I not Iphigenia? Am I not the first that gave you the tender name of father? I fear that you have forgotten these sweet remembrances. You once said to me: "O my daughter, may I some day see thee in the house of a virtuous husband, and know thee to be more happy than mortals dare hope to be!"—And I said: "O my father, may it hereafter be permitted to me to receive you into my palace, and to reward you for (*de*) the care which my youth received from you."—It is impossible that you should not remember this conversation.—No, I do not fear that you can ever forget it, yet you nevertheless cause me to die! No, my father! by (*au*) the name of Pelops, by the name of my mother, I will not cease to implore you; promise not to offer such a cruel sacrifice; permit not the daring priest to lay his murderous hand upon your innocent daughter! No! I have had no part in the union of Paris and Helen; I have nothing to do with them, and their marriage should not be more fatal to me than it has been to them. Do not turn away your look, and if you will not leave your poor daughter inconsolable, embrace her once more. If I cannot move you by my discourse, I would at least carry this token of love with me to death.

To my wish,	*à mon gré;*
Lay his hand,	*porter la main.*

Thèmes sur les régime des prépositions.

Unless one is (*inf.*) entirely without feeling, one cannot raise the eyes to heaven without being im-

pressed (*touché*) by its magnificence. What is the earth, compared with (*auprès*) those immense luminous bodies which are suspended above our heads? How little the earth is by the side (*auprès*) of such wonders. If we are not impressed with the omnipotence of God, it is not for want of a testimony which declares it to us. Ought we to become indifferent to it (*y*) because (*à force*) we every day behold it (*inf.*)? The glory of God has in all ages filled mankind, even the most savage races, with (*de*) admiration. Before God spoke to men, he gave them that book of nature, that they might read therein (of) his glory; and as to the language in which it is written, that (*il*) is understood by every one. A reflection of the light of heaven seems to come to us from the sky (*pl.*) to make us anticipate (*pressentir*) its endless magnificence.

In all ages, *de tout temps.*

Thèmes sur les remarques.

Even before the accession of Frederick, it might be inferred (*juger*) from his character that his ministers would be nothing but his secretaries, and that his generals would only be his aides-de-camp. Fortunate circumstances permitted him to display before the world the talents which he had cultivated in retirement. It is ten days since (*que*) I arrived at Berlin; so I cannot yet tell you much (*grand chose*) of this large town, which is a centre (*foyer*) of learning (sciences) in Germany. Do not expect an exact description for several weeks; from all appearances I shall only be able to give this to you after the new year. Amongst other celebrated men, there is also here the philosopher S., whose reputation is so brilliant in and out of Germany. I tried, unhappily in vain, to be present at his opening address, but no one could be admitted

(*avoir accès*) except the three hundred persons who had received tickets of admission (*carte d'entrée*). I was therefore outside the room, and could only distinguish a few words; that was all.—Here I am, Sir! after the report that is spread, you will require of me a strict account of my apparently culpable actions. Here is my excuse in a few words; it was the only means which I had of saving a friend. That is all that I can say to justify my conduct. I shall willingly submit to any punishment which you shall inflict upon me. It will, in any case, be a light thing to me in comparison with the sorrow of having offended you.

Accession,	*avènement;*
Retirement,	*la retraite;*
A light thing,	*léger.*

Before a man writes (*inf.*) the history of his life, he ought to (*il faut*) make it worthy of being related; that is what so many authors of memoirs ought to take more to heart.—How many of those writings have not appeared (*impers.*) within twenty years? From (the moment of) their publication they met with (*trouver*) the reception which they deserved.—Toward the end of the year 1813, when France had to fight against nearly all Europe, and when its enemies were marching from all sides toward its frontier, it sincerely desired peace; the former feeling of the Emperor Alexander toward Napoleon, gave him hope that it would be possible to separate him from his allies, but all his endeavors were fruitless against the strong will of the Russian emperor, whose friendship for the allied monarchs, and particularly for the unhappy king of Prussia, could not be shaken.—Go this afternoon to Augustus, who is obliged to remain the whole day at home; or if you prefer it, go to our uncle, who is busy in the garden near the fountain; help him to water his flowers, which are almost all (some excepted) half withered (up) by the heat of the

sun.—You cannot remain with me, for you know that I spend all my afternoons with my invalid friend.—The picture gallery of the Louvre is near the Tuileries.

Fountain, *jet d'eau.*

In southern France the climate is milder than in the north of Spain, although the average (*moyen*) temperature in Spain is higher than in France.—The journey to Bordeaux, which I have already made several times, has little charm for me; a journey to Marseilles or Italy would be much more to (*de*) my taste.—It is not in Paris that you ought to stay if you wish for quiet.—It was known indeed that the conspirators had concealed themselves in Paris, but in the absence of a good police, and in the midst of the disorders in which the capital was then placed, it was not possible to seize (*en*) them.—For nearly three years they have been at work on the railway which will unite the two capitals; now we hope it will be finished in a year, and we shall have made a line of more than 100 leagues in length in less than four years.—Living in Paris is not nearly so dear as in England; a sojourn in London for three months has cost me above 3,000 francs, though I was not always in town, but spent a few weeks in the country with some friends.—This tradesman is seldom at home; he is nearly always in town, or travelling on business.—One sees in St. Peter's at Rome the most magnificent paintings of the greatest masters of Italy.—You will not find my brother at home, he is at church as usual on Sunday.—The minister went at 8 o'clock to the palace to congratulate the king on his birth-day (*à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance*).—The thief had fled into the house and was taken only with difficulty.

Living in, *le séjour de;*
Usually, *à l'ordinaire.*

Thèmes sur les conjonctions.

The emperor determined to return quickly into France, to accelerate the levy of new troops, when he saw at Smorgoni the miserable remains of his army.—There are more critics than artists; as *(comme)* art is much more difficult than fault-finding *(le blâme)*.—As soon as Columbus had discovered America, and the news had spread in Europe, the envious pretended that this part of the world had been known to the ancients in former times.—When one looks at *(contemple)* the Egyptian pyramids, when one recalls the immense labor they must have required, and when one considers that they are only empty tombs, one cannot suppress a painful feeling.—You remarked to me, wrote Voltaire to Lord Harvey, that Peter the Great has as much merit as Louis XIV., that he was the creator of a nation, that he civilized his people, protected the arts and sciences, and triumphed at last over all his enemies; you tell me, however, that his century is not called the century of the Czar Peter, and that I therefore should not call the previous century, that of Louis XIV., but you will yet admit that Peter formed himself on the model of other nations, and transplanted their arts into his empire, and you must confess that Louis instructed the nations, and became useful to them even by his faults. So says Voltaire, but it is very doubtful whether these reasons will be conclusive *(convaincant)* to other nations.

Suppress,	*étouffer;*
Remark,	*faire observer;*
Admit,	*convenir.*

Thèmes sur les conjonctions.

Cæsar was general, orator, and author. He had extraordinary courage; and a gentleness *(douceur)*,

which is seldom combined with that quality, tempered its effects. Those who find fault with his ambition render full justice to his benevolence. He never allowed himself to be discouraged by obstacles, nor frightened by dangers. He neither feared nor esteemed his enemies sufficiently, and his self-confidence was perhaps one of the principal causes of his ruin, as he would neither punish his adversaries nor banish them from Rome.

When Tacitus speaks of fame, he confesses that it is the passion of the wise, and if he had fully expressed his mind, he would certainly have told us, that it was his own (passion).—When we hear a man boasting that he despises glory and everywhere publishing his opinion, this is a good reason for not believing him. Even though he should repeat it a hundred times to me, I should doubt it only the more.

To boast, *se vanter.*

Men pass (away) like flowers which flourish (in) the morning, and fade (in) the evening.—Life is short; let us then endeavor to make good use of the present, for we should never count upon the future.—Can the moment of death ever seem far from us, seeing that we are not certain of to-morrow? We are mortal, and therefore death threatens us every hour.—As all my representations have been vain, and as you would not follow my advice, it is necessary for me take more severe measures. I shall do so, because I unhappily see too distinctly that longer indulgence may have the most melancholy *(funeste)* consequences, and particularly because I should violate the most sacred duty, which I imposed upon myself when I received you into my house. If then I have recourse to what is disagreeable to you, this is because I have no other means of bringing you back again to the right path. So be not astonished at *(de)* the change of my conduct toward you. It is you that have compelled me

to it. By what I tell you, you will easily perceive that nothing but a sincere repentance and a firm resolution to reform yourself, can inspire me with other feelings. Thus I act, because I wish to fulfil my duty toward you in its whole extent.

Flourish,	*éclore ;*
Means,	*expédient.*

See how the flowers droop, and how the grass fades when the sun has scorched *(dessécher)* the earth during several weeks with his burning rays; but see also how vegetable life revives and displays its finest treasures, when a gentle rain refreshes the earth as well as the air. We cannot conceive how the whole earth should revive in so short a time.—How can men embitter the few days they have to spend on earth by (such) passions as hatred and envy? As christians, they violate the laws of their divine master; as intellectual beings, they act against the laws of reason.—It was only through war that Alexander's burning wish for *(de)* glory could be fulfilled.—If we could only in our youth possess somewhat of the experience which years bestow, at our own expense, we should not only think otherwise, but also act differently.—Only tell me openly the whole truth. You have only that means of repairing your offence. The most entire avowal can alone disarm the just anger of your father. —If men had only the conviction that vice gives nothing but imperfect and disturbed enjoyments, they would not buy them at the price of the remorse which is sure to follow them. If man had only a physical nature *(corps)* and instinct like animals, death could put an end *(mettre fin)* to his existence; but he has a soul which is conscious of a divine origin and cherishes the hope of one day living again.

Revive,	*se ranimer ;*
To be conscious of,	*sentir.*

Although Plato has often been attacked as a philosopher, he has nevertheless always been admired as an author. Whatever may have been said against him, it must be confessed that while *(en)* using the finest language of the world, he has yet added to its beauty.—At first he exercised himself in writing epic poems *(dans le genre épique)*, but he was too good a judge (of what is) beautiful *(du beau)*, to allow his poems to be seen after those of Homer; he burnt them, well perceiving that he could never be equal to him.—Through fear of deceiving myself, and particularly through the fear that you might be troubled by my suspicions, I have avoided informing you of my fears, but I cannot any longer be silent.—Sully saw only the usefulness of a navy *(marine)*, whilst Colbert had the glory of creating one; and he did so whilst France, exhausted by long wars, seemed unable to make the new sacrifices which such an enterprise rendered necessary *(nécessiter)*. Colbert also constructed *(faire établir)* the canal of Languedoc, whilst Sully only formed the plan (of that work) *(en)*. As Sully had to repair the terrible disorders caused by the League, so Colbert had to heal the wounds which the feeble and stormy government of Louis XIII. had inflicted upon *(faire à)* France.

Heal a wound, *fermer une plaie.*

People will soon persuade thee, said Apollodorus to the young Commodus, that thou art all mighty, but such language is deceitful, as the limits of thy power are defined by the laws. They will tell thee also that thou art adored by thy people. Listen to me: (On) the day when Nero poisoned his brother, they told him he had saved Rome. When he had slaughtered his wife they exclaimed that it was only justice. Let this example teach thee what flattery is, and how it can insult truth. Although thy courtiers might flatter thee yet more, thy people would never-

theless (only) hate and despise thee. Thou mayest be sure *(Puisses-tu être convaincu)* of that truth.

Flatter, *encenser* (*acc.*)

Récapitulation.

One day they *(on)* asked Marcus Aurelius if there was money enough to carry on the war: "Yes," he said, pointing to the costly furniture *(meubles)* of his palace, "as these treasures belong to me, the state may claim them in case of want. Let those vain ornaments, which have served so long to adorn *(d'ornements)* my palace, be employed in the defence of the State." I was near him when he gave that order, and he said to me, seeing me astonished: "Ought I then, instead of sacrificing these vases of gold, to cause the earthen vessels of the poor to be sold? My friend, if these things have cost years, their sale will be a feeble compensation for the evils inflicted on humanity. Besides, when we love our country we can easily sacrifice our property to its happiness."—Romans, you will agree with me, even if these walls were covered with gold, they would still not have the splendor which they now have in their barrenness. Only men of low mind could have seen Cæsar's palace in that state without being moved. It was like a temple which has no *(n'a pour)* ornament but *(que)* the divinity which inhabits it. Oh, could it only have served longer as *(de)* a shelter for the magnanimous emperor!—He was not only severe toward himself, but he refused also to others what he was not justified *(autoriser)* in giving them. He the more resisted his inclination to be liberal *(à la libéralité)* because it resembles a virtue, and while enriching one man it often abandons *(livrer)* others to misery. Whilst the other emperors bribed the soldiers to obtain them as a support against Rome, Marcus Aurelius neither flat-

tered nor feared them. He granted them only what the state owed them. He did not wish that, enriched by him, they should accustom themselves to make a difference between their duties as *(de)* soldiers and their duties as citizens.

To point to,	*montrer, acc.,*
An earthen vessel,	*un vase d'argile,*
You will agree,	*vous en conviendrez.*

THE END.



